

Université des Sciences et de la Technologie d'Oran- USTO-MB

FACULTE DE GENIE CIVIL ET D'ARCHITECTURE

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

THESE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE DOCTORAT EN-SCIENCES

SPECIALITE: ARCHITECTURE

OPTION: ARCHITECTURE

PRESENTEE PAR : Mme KADRI Soraya

INTITULE DE LA THESE

**Espaces publics urbains : les limites réelles
des rues.**

Le cas de la ville de Bechar

JURY COMPOSE DE :

- **M. Mokhtari Abderrahmane, Professeur, Président, USTO**
- **Mme Meghfour Kacemi Malika, MCA, Directrice de thèse, USTO**
- **M. Aiche Messaoud, Professeur, Examineur, Université de Constantine 3**
- **Mme Chouguiat Saliha, MCA, Examinatrice, Université de Constantine 3**
- **M. Glaoui Bachir, MCA, Examineur, Université de Bechar**

Novembre 2020

REMERCEMENTS

La réalisation de ce travail s'est accomplie au truchement de conseils et d'aides plurielles d'innombrables personnes, et envers lesquelles nous exprimons notre profonde gratitude.

Nonobstant, je note une grande gratitude envers Mme KACEMI Malika de l'université de Mohammed Boudiaf ORAN, d'avoir agréé de piloter et d'orienter ce modeste travail. Je tiens à la remercier considérablement pour sa guidance, ses conseils et orientations précieuses sans lesquels ce travail n'aurait pu aboutir.

Mes remerciements vont particulièrement à Mme BIARA Ratiba Wided pour son soutien indéfectible et sa contribution. Elle n'a ménagée aucun effort pour la réalisation de ce travail, en particulier par ses lectures critiques et corrections.

Je remercie également Mme Chouguiat Saliha, Mr AICHE Messaoud, Mr MOKHTARI Abderrahmane et Mr GLAOUI Bachir d'avoir aimablement accepté d'évaluer cette thèse et d'accorder du temps pour la soutenance ; je remercie particulièrement Mr BRAHIMI Kouider pour son aide.

Un grand merci aux personnes de mon entourage familial qui ont témoigné de compréhension, soutien et bienveillance. Mon affectueuse gratitude va spécialement à l'âme de ma mère et mon père, mes ultimes remerciements à mon mari BENAICHATA kamel pour sa générosité et sa patience et à mes sœurs et mes frères. Je pense que sans eux, je n'aurais pas eu la possibilité d'arriver jusqu'au bout particulièrement zoheir qui n'a épargné aucun effort pour l'achèvement de ce travail malgré ses occupations personnelles et enfin à mes petits bijoux qui me donnent toute la force pour continuer.

Un remerciement spécial à Khader Ahmed pour son aide et sa patience.

Résumé

D'une évidence indéniable, les limites sont indissociables du système formel qu'ils enveloppent, et sont destinées à restreindre la profondeur et l'infini. Dans les oasis sahariennes, le système formel est parfaitement unitaire et homogène. Il définit une relation harmonieuse avec l'environnement naturel qui le limite. La limite de ce dernier constitue une sorte de familiarité, signe de la reconnaissance de l'environnement.

D'abord la frontière faite par le rempart de l'espace habité est l'une des bases primordiales de la grammaire des sociétés sahariennes pour fixer des limites de l'extérieur. Ensuite les limites des rues, dans la mesure où elles divisent les entités habitables, s'avèrent être les structures de raccordement; puisqu'à la fois elles arrêtent, et laissent passer, selon le code sociétal.

Ainsi, le paradoxe de la limite des rues, malgré son rôle comme barrière par le jeu de la lumière et l'obscurité, par l'étroitesse de sa dimension, par la sinuosité de son agencement... elle reste transitoire.

Dans la culture de l'oasis, la perception de la rue comme une frontière entre l'intérieur et l'extérieur, garantit l'intimité de l'espace habité (seuil à ne pas dépasser), s'estompe à présent dans la ville « européenne », et s'ouvre à tous. Et ce en réponse à un urbanisme importé d'ailleurs où la construction d'interminables limites telles que les clôtures de résidences dont l'objectif simpliste est de séparer les espaces.

Si l'oasien a vécu une vie rationnelle dans la mesure où il comprenait les composantes de son espace et ses limites, il n'en est pas de même aujourd'hui. De l'oasis à la ville, dans cet espace urbanisé, l'étendue du décalage entre l'image qu'offre l'ancienne organisation spatiale (qui reflète l'image réelle quotidienne de ceux que nous appelons les Sahariens), ainsi que le théâtre de croissance actuelle (qui importe ses modèles des pays occidentaux, loin de s'adapter au contexte saharien), est tout à fait détectable. Ces dynamiques spatiales témoignent de transmutations pertinentes qui s'opèrent sur les habitations au Sahara (typiquement à Bechar sélectionnée comme cas d'étude), mais aussi sur les espaces publics urbains : les rues précisément, autant sur le plan formel que sur les pratiques intrinsèques.

Par conséquent, il est nécessaire aujourd'hui de s'interroger sur les lignes de démarcation des rues héritées, dont la façon de tracer des frontières claires, et l'art de déjouer le vent et le soleil se sont estompés. Actuellement, ces limites suivent rarement un tracé linéaire pour permettre de discerner deux étendues. À première vue, elles alternent, corrompent, et s'emmêlent donnant naissance à des métaphores. D'où la difficulté à construire, de manière lisible les espaces de rues. En effet, **si la limite des rues est supposée entrain de disparaître, cela peut être probablement dû aux actes et agis individuels qui n'assouvissent plus la**

réflexion globale, empiétant davantage sur la propriété publique. Cela est agrémenté par l'absence d'une planification préalable et des services de contrôle territorialement compétant.

Pour vérifier cette hypothèse, cette étude descriptive et explicative des symptomatiques des limites des rues à Bechar passe par une lecture historique agrémentée par une approche diachronique ainsi qu'une enquête sociologique.

Mots clés :

Limites, Espaces publics urbains, Rues, Sahara, Oasis, Ville, Transgression.

Abstract

It is undeniably obvious that limits are inseparable from the formal system they encompass, and are intended to restrict depth and infinity. In the Saharan oases, the formal system is perfectly unified and homogeneous. It defines a harmonious relationship with the natural environment that limits it. The limit of the latter constitutes a kind of familiarity, friendliness, the sign of recognition of the environment.

First of all, the boundary created by the rampart of the inhabited space is one of the essential bases of the grammar of Saharan societies to set boundaries from the outside. Then the limits of the streets, insofar as they divide the habitable entities, turn out to be the connecting structures; since they both stop, and let pass, according to the societal code.

Thus, the paradox of the street limit, despite its role as a barrier through the play of light and darkness, through the narrowness of its dimension, through the sinuosity of its arrangement... it remains transitory.

In the culture of the oasis, the perception of the street as a border between the interior and the exterior, guarantees the intimacy of the inhabited space (threshold not to be exceeded), now fades into the Europeanized city, and opens up to all. And this in response to imported urban planning where the construction of endless limits such as residential fences whose simplistic objective is to separate spaces.

If the oasis has lived a rational life insofar as he understood the components of his Space and its limits, it is not the same today. From the oasis to the city, in this urbanized space, the extent of the gap between the image offered by the old spatial organization (which reflects the real daily image of those we call Saharans), as well as the current growth theatre (which imports its models from Western countries, far from adapting to the Saharan context), is quite detectable. These spatial dynamics testify to the relevant transmutations that take place on dwellings in the Sahara (typically in Bechar selected as case studies), but also on public spaces

Urban: the streets precisely, both formally and in terms of intrinsic practices.

Therefore, it is necessary today to question the demarcation lines of inherited streets, including how to draw clear borders, how to thwart the wind and sun have faded. Currently, these boundaries rarely follow a linear line to allow two areas to be identified. At first glance, they alternate, corrupt, and become entangled, giving rise to metaphors. Hence the difficulty of building street spaces in a legible way. This is supposed to be the responsibility of **If the street line is supposed to disappear, it can probably be due to individual actions and actions that no longer satisfy**

global thinking, encroaching more on public property. It is enhanced by the absence of prior planning and territorially competent control services.

To verify this hypothesis, this descriptive and explanatory study of the symptoms of street boundaries in Bechar involves a historical reading enhanced by a diachronic approach as well as a sociological investigation.

Keywords :

Boundaries, Urban public spaces, Streets, Sahara, Oasis, City, Transgression.

ملخص

لا يمكن فصل الحدود عن النظام الرسمي المحيط بها ، وتهدف إلى تقييد العمق واللانهاية. في الواحات الصحراوية ، النظام الرسمي موحد تماماً ومتجانس. إنها تحدد علاقة متناغمة مع البيئة الطبيعية التي تحدها. الحد الأخير هو نوع من الألفة والود وعلامة الاعتراف بالبيئة

أولاً ، الحدود التي صنعها متراس الفضاء المأهول هي إحدى القواعد الأساسية لقواعد المجتمعات الصحراوية لوضع حدود للجانب الخارجي. ثم تتحول حدود الشوارع ، إلى الحد الذي تقسم فيه الكيانات الصالحة للحياة ، إلى هياكل متصلة ؛ منذ توقفوا في الوقت نفسه ، وتركوا ، وفقاً للقانون الاجتماعي

.. وهكذا ، فإن مفارقة في تحديد الشارع ، على الرغم من دورها كحاجز أمام التلاعب من النور والظلام ، والضيق و البعد ، والجاذبية في تخطيطها ... لا يزال عابراً

في ثقافة الواحة ، فإن تصور الشارع كحدود بين الداخل والخارج ، يضمن حميمية المساحة المأهولة (العتبة التي لا يجب تجاوزها) ، الآن تتلاشى في المدينة أوروبي ، ويفتح للجميع. وهذا استجابة للتحضر المستورد من أماكن أخرى حيث يتم بناء حدود لا نهاية لها مثل أسوار المساكن التي يكون هدفها التبسيطي هو فصل المساحات

. إذا كانت الواحة قد عاشت حياة عقلانية بقدر ما فهمت مكونات مساحتها وحدودها، فليست هي نفسها اليوم. من الواحة إلى المدينة ، في هذه المساحة الحضرية ، مدى الفجوة بين الصورة التي توفرها المنظمة المكانية القديمة (والتي تعكس الصورة اليومية الحقيقية لأولئك الذين نسميهم الصحراويين) ، وكذلك مشهد النمو الحالي (الذي يستورد نماذجه من الدول الغربية ، بعيداً عن التكيف مع السياق الصحراوي) ، يمكن اكتشافه تماماً. تشهد هذه الديناميكيات المكانية على التحولات ذات الصلة التي تحدث على

المساكن في الصحراء (يتم تحديدها عادة في بشار كدراسة حالة) ، ولكن أيضًا في الأماكن الحضرية العامة الشوارع على وجه التحديد ، بقدر ما على الخطة الرسمية بقدر ما على الممارسات الجوهرية

لذلك ، من الضروري اليوم التشكيك في خطوط ترسيم الشوارع الموروثة ، بما في ذلك طريقة رسم حدود واضحة ، تلاشى فيها لإحباط الرياح والشمس. حاليًا ، نادرًا ما تتبع هذه الحدود نمطًا خطيًا لتمييز نطاقين. للوهلة الأولى ، فإنهم يتناوبون ويتشابكون مما يؤدي إلى استعارات. ومن هنا تأتي صعوبة بناء مساحات الشوارع بطريقة واضحة

المفترض أن يرجع هذا إلى، إذا كان من المفترض أن يختفي حد الشارع ، فقد يكون ذلك بسبب تصرفات وأفعال فردية لم تعد ترضي التفكير العام ، وتتعدى على الملكية العامة. ومما يبرز ذلك غياب التخطيط المسبق وخدمات الرقابة المختصة إقليمياً

للتحقق من هذه الفرضية ، تمر هذه الدراسة الوصفية والتوضيحية لأعراض حدود الشوارع في بشار من خلال قراءة تاريخية مزخرفة بمقاربة تاريخية بالإضافة إلى مسح اجتماعي.

كلمات البحث:

حدود ، الأماكن العامة الحضرية ، الشوارع ، الصحراء ، واحة ، المدينة ، تجاوز

Table Des Matières

Résumé	I
Table des matières	VII
Liste des figures	XII
Liste des tableaux	XVI
Glossaire des mots clés et des concepts de la thèse	XVII

Introduction générale

1.	PROBLEMATIQUE	2
2.	HYPOTHESE	4
3.	OBJECTIFS	4
4.	METHODOLOGIE	5
5.	ETAT DE L'ART	6
6.	STRUCTURE DE LA THESE	7
7.	PRESENTATION DU CAS D'ETUDE	7
I.	Chapitre I : L'AMBIGUÏTE DANS LES « LIMITES »	8
	introduction	
I.1)	LIMITES, EN JEU DANS L'HISTOIRE	8
I.2)	LES LIMITES ENTRE DEUX AMBIGUS	11
I.3)	LA LIMITE SOUS TOUTES SES FORMES	12
I.3.1)	<i>Acception générique de la frontière</i>	13
I.3.1.1)	Limite de compétence territoriale	13
I.3..2)	<i>Quatre fonctions pour définir la frontière.</i>	14
I.3.2.1)	La frontière, une conception territoriale ségréguée dans la proximité.	14
I.3.2.2)	La frontière, un filtre au gré de la maîtrise du territoire.	14
I.3.2.3)	La frontière, lieu de l'affirmation du pouvoir politique.	15
I.3.2.4)	La frontière, une expression d'appartenance (matérielle et symbolique) à une entité territoriale.	15
I.3.2.5)	<i>Matérialisation des frontières</i>	15
I.4)	LIMITES, BORNES ET SEUILS :	15
I.5)	LES FORMES EMERGENTES DES LIMITES.	16
I.5.1.)	<i>Frontières réticulaires.</i>	17
I.5.2)	<i>Frontières sociales.</i>	17
I.5.3)	<i>Frontières gestionnaires.</i>	18
I.5.4)	<i>Déclinaisons</i>	18
I.6)	ROLE DES LIMITES SELON LES DIFFERENTES ECHELLES URBAINES	19
I.6.1)	<i>La frontière comme limite :</i>	19
I.6.1.1)	La frontière organise des formes d'espaces originales.	19
I.6.1.2)	<i>La frontière installe des différentiels.</i>	19
I.6.1.3)	<i>La frontière une zone vulnérable.</i>	20
I.6.1.4)	<i>La frontière donne naissance à des lieux d'hybridation.</i>	20
I.6.2)	<i>La clôture comme limites</i>	20
I.6.2.1)	La clôture : exergue des symptomatiques d'un territoire	20
I.6.2.2)	La clôture assouvit une aspiration tant symbolique que fonctionnelle	20
I.6..2.3)	La clôture concourt à la lisibilité de l'espace.	20
I.6.3)	<i>La limite dans l'entité d'Habitat concourt</i>	21

I.6.3.1)	Marquer l'entrée de l'entité	21
I.6.3.2)	Organiser les flux de déplacements	21
I.6.3.3)	Organiser le stationnement	22
I.6.3.4)	Préserver l'intimité	23
I.6.3.5)	<i>Créer une continuité urbaine</i>	23
I.6.3.6)	Créer une transition entre l'espace public et l'espace privé	24
I.6.4)	Les éléments de la limite	25
I.6.5)	<i>Typologie de traitement des seuils et limites en Architecture</i>	26
I.6.5.1)	<i>Limite par l'implicite</i>	26
I.6.5.2)	<i>Limite par jeu des hauteurs</i>	27
I.6.5.3)	<i>Limite par marches et gradins</i>	28
I.6.5.4)	<i>Limite par succession de niveaux</i>	29
I.6.5.5)	<i>Limites par le mur et sol</i>	30
I.6.5.6)	<i>Limite par la pente</i>	31
I.6.5.7)	<i>Limite par le marquage au sol</i>	32
I.6.5.8)	<i>Limite par définition de l'espace</i>	32
I.6.5.9)	<i>Limite par plaque</i>	33
I.6.5.10)	<i>Limite par la forme</i>	34
I.6.5.11)	<i>Limite par le contour</i>	34
I.6.5.12)	<i>Limite par le gabarit</i>	35
I.6.5.13)	<i>Limite par la continuité</i>	36
I.6.5.14)	<i>Limite par la lumière</i>	36
I.6.5.15)	<i>Limite par l'ombre</i>	37
I.6.5.16)	<i>Limite par la mer</i>	38
I.6.5.17)	<i>Limite par la végétation</i>	39
I.6.5.18)	<i>Limite par l'impression de hauteur</i>	40
I.6.5.19)	<i>Limite par le porte à faux</i>	40
I.6.5.20)	<i>Limite par le toit</i>	41
I.6.5.21)	<i>Limite par un mur</i>	42
I.6.5.22)	<i>Limite par l'escalier</i>	43
I.6.5.23)	<i>Limite par le changement de niveau</i>	43
I.6.5.24)	<i>Limite par la clôture</i>	44
I.6.5.25)	<i>Limite par la cloison fonctionnelle</i>	45
I.6.5.26)	<i>Limite par le creusement</i>	46
I.6.5.27)	<i>Limite par le vide</i>	47
I.6.5.28)	<i>Limite par le vide au sol</i>	47
I.6.5.29)	<i>Limite par ouverture</i>	48
I.6.5.30)	<i>Limite par l'unificateur de la couleur</i>	49
I.6.5.31)	<i>Limite par integration</i>	50
I.6.5.32)	<i>Limite par l'illusion d'optique</i>	51
I.6.5.33)	<i>Limite par vitres et changement de matériaux au sol</i>	51
I.6.6)	<i>Crises des limites</i>	52
	conclusion	
II.	Chapitre II : LA RUE UNE FILIATION DE L'ESPACE PUBLIC	59
	introduction	
II.1)	UN PEU D'HISTOIRE SUR L'ESPACE PUBLIC	60
II.2)	COMMENT PARLER D'UN ESPACE PUBLIC	63

II.3) QUETE D'UNE DEFINITION POUR L'ESPACE PUBLIC ?	64
II.3.1) <i>Mise au point sur les notions : espace public-espace privé</i>	66
II.3.2) <i>Acceptions de l'espace public entre diversité et ambiguïté :</i>	66
II.4) ROLES VOUES A L'ESPACE PUBLIC DANS L'URBAIN	71
II.5) DIMENSIONS INHERENTES A L'ESPACE PUBLIC :	73
II.5.1) <i>Dynamique des espaces publics, dimensions matérielles et relationnelles</i>	73
II.5.2) <i>Dimension développant le concept d'urbanité, et des liens sociaux :</i>	76
II.6) LES LIEUX QUI MOULENT L'ESPACE PUBLIC	78
conclusion	
III. CHAPITRE III : LA RUE OU LA TRAJECTOIRE DU PALIMPSESTE URBAIN	81
Introduction	
III.1) LA RUE, UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DE L'ESPACE PUBLIC ET DE LA VILLE	81
III.2) LA RUE, UNE MISE EN RELATION DES LIEUX, DES FONCTIONS ET DES GROUPES SOCIAUX	84
III.3) LA RUE A TRAVERS L'HISTOIRE - DE LA PREDOMINANCE A L'ABOLITION -	86
III.4) LA RUE EST AU FONDEMENT DU LIEN SPATIAL ET SOCIAL	95
III.4.1) <i>La rue un lien spatial d'agencement du territoire :</i>	95
III.4.2) <i>La rue, un lien social favorisant les compromis de coexistence</i>	97
III.5) LA RUE, SCENE ET MISE EN SCENE D'UNE PLURALITE MOUVANTE D'EXPRESSION ET DE PRATIQUES	99
III.6) LA RUE, UN SYSTEME INVENTE ET PRATIQUE PAR LES ACTEURS	100
III.6.1) <i>Les acteurs économiques</i>	101
III.6.2) <i>Les acteurs politiques</i>	101
III.6.3) <i>Les professionnels de l'espace</i>	101
III.6.4) <i>Les usagers</i>	101
III.7) LA RUE DANS SON ASPECT TECHNIQUE APPREHENDEE COMME SYSTEME VIAIRE	102
III.7.1) <i>Les différents systèmes du viaire:</i>	102
III.7.2) <i>Regards croisés sur le système viaire :</i>	103
III.7.3) <i>Classement Du viaire:</i>	105
III.7.4) <i>les voies sont classees comme suite par mangin et panerai</i>	106
III.8) <i>Relations entre le viaire et les trames</i>	107
III.8.1) <i>Relations topologiques entre les voies et les trames</i>	107
III.8.2) <i>Relations géométriques entre les directions des voies :</i>	107
III.8.3) <i>Hierarchisation dimensionnelle de la voirie :</i>	108
III.9) COMPOSANTS DE LA RUE SUSCEPTIBLES D'EN CONSTITUER DES LIMITES :	109
III.9.1) <i>Le bâti:</i>	109
III.9.2) <i>Les clôtures :</i>	112
III.9.3) <i>Le mobilier urbain :</i>	113
III.9.4) <i>La chaussée:</i>	115
III.9.5) <i>L'éclairage :</i>	115
III.9.6) <i>La végétation :</i>	116
Conclusion	
IV. Chapitre IV : DU FINAGE OASIEN.A L'ORGANISATION CONTEMPORAINE : LA DYNAMIQUE DE LA VILLE DE BECHAR	121
Introduction	
IV.1) PETITE HISTOIRE SUR LE TERRITOIRE AU SAHARA, DONT BECHAR :	121

IV.2)	PRESENTATION DE LA VILLE DE BECHAR :	123
IV.2.1)	<i>Situation de la ville de Béchar :</i>	123
IV.2.2)	<i>Les éléments naturels qui composent le territoire:</i>	124
IV.3)	SITE DE LA VILLE, LE RELIEF:	125
IV.4)	DEFIS PAR RAPPORT A L'HOSTILITE DU TERRITOIRE	126
IV.4.1.)	<i>La quête du confort : considérations climatiques :</i>	127
IV.5)	L'ESPACE URBAIN (BECHARIEN) A L'EPREUVE DU TEMPS :	130
IV.5.1)	<i>Période : Avant 1903</i>	131
IV.5.2)	<i>Période : de l'intervention coloniale française, entre : 1903-1917.</i>	133
IV.5.3)	<i>Période : entre les deux guerres mondiales entre: 1917 -1940</i>	135
IV.5.4)	<i>Entre 1938 -1940 :</i>	138
IV.5.5)	<i>Période : la nouvelle expansion urbaine 1940 1958 :</i>	139
IV.5.6)	<i>Le village indigène 1948 :</i>	140
IV.5.7)	<i>Entre 1948 et 1958 :</i>	141
IV.5.8)	<i>Période : après l'indépendance entre : 1962-1988 :</i>	141
IV.5.9)	<i>Période : 1988 jusqu'à nos jours :</i>	143
	Conclusion	

V. CHAPITRE V : COMPORTEMENT MORPHOLOGIQUE DES RUES DANS A DYNAMIQUE SPATIALE DE LA VILLE DE BECHAR

149

Introduction

V.1)	QUELQUES MOTS AU SUJET DE LA METHODE	149
V.2)	LE TRACE VIAIRE CHRONOLOGIQUE DE LA VILLE DE BECHAR:	151
V.2.1.)	<i>Période précoloniale</i>	
V.2.2	Période coloniale	
V.2.2.1)	TISSU DU CENTRE-VILLE	155
V.2.1.2)	TISSU DE DEBDABA .	Erreur ! Signet non défini.
V.2.1.3)	<i>La cité S.E.L.L.I.S</i>	162
V.2.3)	<i>Période de post-indépendance):.</i>	165
V.2.3.1)	Situation de La Cité des 622 logements:	165
V.2.3.2)	Situation 470 logements	169
V.2.3.3)	Situation de lotissement Météo :	173
V.2.3.4)	Situation Le lotissement HAI MRAH	176
V.2.6.5)	La nouvelle extension	179
	conclusion	

VI. CHAPITRE VI : RECUEIL DE LA PAROLE HABITANTE : ENTRE LA RE VIVANTE ET L'EXPERIENCE CONTEMPORAINE

190

Introduction

VI.1)	LE RECUEIL DE LA PAROLE HABITANTE :	192
VI.2)	ANALYSE DES DONNEES RECUEILLIES :	193
VI.3)	LES ROLES VOUES A LA RUE	194
VI.4)	LE MICROCLIMAT OASIEN ET LE DISPOSITIF DE VENTILATION DES RUES : UN SYSTEME EN DEPERDITION DE L'ESPACE EXTERIEUR D'AUJOURD'HUI.	214
VI.4.1.1)	Le microclimat oasien	214
VI.5)	LA FREQUENTATION DES RUES INHERENTE A LA VILLE ACTUELLE EN LIEN AVEC LE CLIMAT :	219

VI.5.1)	<i>Temporalité de la fréquentation</i>	219
VI.5.2)	<i>Durée de présence dans les lieux :</i>	220
VI.6)	UNE RICHESSE FORMELLE AU GRE DE LA STANDARDISATION FORMELLE CONTEMPORAINE.	221
VI.6.1)	<i>L'ordre hiérarchique</i>	221
VI.6..1.1)	La rue /Derb:	224
VI.6..1.2)	La ruelle/Drieb:	225
VI.6.1.3)	L'impasse:	225
VI.6.2.)	<i>L a forme des rues</i>	227
VI.6.3)	<i>Les limites des rues à travers le temps dans l'espace Saharien</i>	229
VI.6.4)	Les rues des limites, filtrantes.	230
VI.6.5)	Les rues des limites garantes de l'intimité	231
VI.6.6)	Les rue : limitespar continuité :	232
VI.6.7)	<i>La rue, de l'encombrement et de l'inaccessibilité</i>	234
	Conclusion	
	Références bibliographiques	

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : EXEMPLE DE TITULATURE SUR BORNE ANTIQUE.....	9
FIGURE 2 : PHOTO REPRESENTATIVE DE LIMES ROMAIN.VESTIGE DU MUR D'HADRIEN PRES DE HOUSE STEADS.	10
FIGURE3 :BARRIERE NATURELLE DE TYPE FLUVIAL LE « RHIN» ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
FIGURE 4 : MONTRANT LE TRAITEMENT DES LIMITES INDIQUANT LES ENTREES.....	21
FIGURE 5 : LIMITE POUR ORGANISER LES DIFFERENTS ESPACES ET LEUR DONNER UNE FONCTION. MICRO-JARDIN DANS L'ESPACE PUBLIC.	22
FIGURE 6 :LA LIMITE CONTRIBUE A L'ORGANISATION DES STATIONNEMENTS QUARTIER BRIAND FRANKLIN: STATIONNEMENT D'UN COTE DE LA VOIRIE AVEC TRAITEMENT PAYSAGER	22
FIGURE 7 : PRESERVATION DES LIMITES	23
FIGURE 8 : LIMITE PAR LA CONTINUITE.....	24
FIGURE 9 : LA NOUVELLE RECOLTE D'IMMEUBLES D'HABITATION DE LUXE DE PORTLAND REMODELE LA RELATION ENTRE L'ESPACE PUBLIC ET PRIVE FERME.....	25
FIGURE 10 : LA DIVERSITE DES LIMITES	26
FIGURE 11 :LIMITE PAR L'IMPLICITE.....	27
FIGURE 12 : LIMITE PAR HAUTEUR	
FIGURE13 : LIMITE PAR DIFFERENCE DE NIVEAU	29
FIGURE 14 : PHOTOGRAPHIE DE LOGEMENTS COLLECTIFS DE LA ZAC DE LA MARINE - LOT C – COLOMBES A PARIS, REPRESENTATIVE DE LA LIMITE PAR SUCCESSION DE NIVEAUX.....	30
FIGURE 15 : LIMITE PAR MARQUAGE AUX SOL ET MUR S.....	30
FIGURE 16 : LIMITE PAR PENTE,	31
FIGURE 16 :1 : LIMITE PAR PENTE	31
FIGURE 17 : LIMITE PAR LE MARCAGE AU SOL, ZUS VILLEJEAN, PROMENADE D'AUNIS, RENNES.....	32
FIGURE 18 : LIMITE PAR DEFINITION DE L'ESPACE DOUCHY-LES-MINES, BOULEVARD DE LA LIBERTE,	33
FIGURE 19 : LIMITE PAR PLAQUE	33
FIGURE 20 : LIMITE PAR LA FORME.....	34
FIGURE 21 : LIMITE PAR CONTOUR	35
FIGURE 23 : LIMITE PAR CONTINUITE	36
FIGURE 24 : LIMITE PAR LA LUMIERE.....	37
FIGURE 25 : LIMITE PAR L'OMBRE.....	38
FIGURE 26 : LIMITE PAR L'EAU.....	39
FIGURE 27 : LIMITE PAR DES CHEMINEMENTS VEGETALISES PERMETTENT DE PASSER DE L'ESPACE PUBLIC AUX « RESIDENCES ».....	39
FIGURE 28 : LIMITE PAR L'IMPRESSION DE HAUTEUR	40
FIGURE 29 : LIMITE PAR PORTE A FAUX.....	41
FIGURE 30 : LIMITE PAR LE TOIT	42
FIGURE 31 : LIMITE PAR MUR.....	42
FIGURE 32 : LIMITE PAR ESCALIER	43
FIGURE 33 : LIMITE PAR CHANGEMENT DE NIVEAU	
FIGURE 34 : MUR DE CLOTURE PERMETTRA L'ENTRETIEN DE LA PARTIE PAYSAGERE 45	
FIGURE 35 : LIMITE PAR SEPARATION MOBILE SOURCE :	46
FIGURE 36 : LIMITE PAR CREUSEMENT	46
FIGURE 37 : LIMITE PAR LE VIDE	47
FIGURE 38 : LIMITE PAR VIDE INTERIEUR	48
FIGURE 39 : LIMITE PAR OUVERTURE.....	49
FIGURE 40 : LIMITE PAR UNIFICATEUR DE COULEUR.....	50

FIGURE 41 : LIMITE PAR INTEGRATION.....	50
FIGURE42 : L'ILLUSION D'OPTIQUE	51
FIGURE 43 : LIMITE PAR VITRE ET CHANGEMENT DES MATERIAUX	52
FIGURE 44 : RECONVERSION DE LA GRAND 'PLACE A LILLE.	61
FIGURE 45: APERÇU SUR LE NOUVEAU QUARTIER « LA CHAPELLE - LES SCIERES ».....	62
FIGURE 46 : VESTIGES DE LA VELIA : VOIE PRINCIPALE A L'ANTIQUITE ROMAINE,.....	65
FIGURE 47 : RUINES DE L'AGORA GRECQUE ANTIQUE (PLUS TARD FORUM ROMAIN) A THESSALONIQUE. MACEDOINE, GRECE, EUROPE	65
FIGURE 48 : LE THEATRE A L'AGORA GRECQUE	65
FIGURE 49 : LEGS DU FORUM ROMAIN (ESPACE PUBLIC SINGULIER PAR EXCELLENCE) DE L'ANTIQUITE ROMAINE	65
FIGURE 50 : ACCEPTIONS DE LA NOTION DE RUE,	100
FIGURE 51: RELATIONS TOPOLOGIQUES ENTRE LES VOIES ET LES TRAMES, SOURCE : BENAMMAR A ; COURS PG, CUBECHAR	107
FIGURE 52: RELATIONS GEOMETRIQUES ENTRE LES DIRECTIONS DES VOIES.....	108
FIGURE53:HIERARCHISATION DIMENSIONNELLE DE LA VOIRIE.....	108
FIGURE 54 :VUE EN PLAN DE RUE ET BATIMENTS A SCOLLAY SQUARE	110
FIGURE 55: CONCEPTION DES ESPACES DE DESERT.....	110
FIGURE 56:VUE EN PLAN DU QUARTIER DE TUNIS	111
FIGURE 57: L'AMENAGEMENT DES LOTISSEMENTS ,VOIE DE DISTRIBUTION,	111
FIGURE 58: LES GABARITS PEUVENT ETRE FIXES PAR RAPPORT A LA LARGEUR DE LA RUE,	112
FIGURE 59 :EXEMPLE D'UNE CLOTURE	113
FIGURE 60: ESPACE PUBLIC URBAIN PLAQUE DE SIGNALISATION.....	114
FIGURE 61.:ESPACES EXTERIEURS URBAINS MOBILIER URBAIN	114
FIGURE 62 : L'ECLAIRAGE PUBLIC,.....	116
FIGURE 63:LA VEGETATION,	117
FIGURE 64: CARTE D'ETAT MAJOR,.....	122
FIGURE 65 : SITUATION DE L'ETABLISSEMENT A L'ETUDE	124
FIGURE 66 : L'ESPACE DE LA VILLE,	125
FIGURE 67 : TEMOIGNAGES SUR LA LUTTE DES SOCIETES SAHARIENNES POUR LA SURVIE.	127
FIGURE.68 : LES ZONES CLIMATIQUES D'ETE.	128
FIGURE.69 : LES DONNEES CLIMATIQUES INHERENTES A LA REGION	129
FIGURE 70 :PLAN DE LA VILLE DE BECHAR AVANT 1903,.....	131
FIGURE 71 : LES ANCIENS PISTES CARAVANIERES.	132
FIGURE 72:EVOLUTION DE LA VILLE DE BECHAR (NOYAU INITIAL KSAR),	132
FIGURE 73 : PHOTO DU KSAR DE TAGDA, SOURCE	133
FIGURE 74 :PLAN DE LA VILLE DE BECHAR.....	133
FIGURE 75: EVOLUTION DE LA VILLE DE BECHAR (IMPLANTATION COLONIAL)	134
FIGURE 76 PLAN DE LA VILLE DE BECHAR.....	135
FIGURE 77: EVOLUTION DE LA VILLE DE BECHAR (IMPLANTATION DE VILLAGE COLONIALE).	136
FIGURE 78: RUE POINCARE,	136
FIGURE 79: PHOTO: RUE DU VILLAGE PRIMITIF 1923,.....	137
FIGURE 80: EVOLUTION DE LA VILLE DE BECHAR (IMPLANTATION DE LA TRANSSAHARIENNE) 138	
FIGURE 81:PLAN DE LA VILLE DE BECHAR.....	140
FIGURE 82: EVOLUTION DE LA VILLE DE BECHAR (IMPLANTATION DE DEBDABA).....	140
FIGURE 83: EVOLUTION DE LA VILLE DE BECHAR (IMPLANTATION DE BARGA),.....	141
FIGURE 84:PHOTO BECHAR APRES 1960,	142
FIGURE 85: EVOLUTION DE LA VILLE DE BECHAR APRES L'INDEPENDANCE,.....	143
FIGURE 86 : PLAN DE LA VILLE DE BECHAR,.....	145
FIGURE 87 :STRUCTURE VIAIRE DE LA VILLE DE BECHAR	146
FIGURE 88 : PLAN DE SITUATION DU VIEUX KSAR ,	151

FIGURE89 : PLAN MORPHOLOGIQUE DU VIEUX KSAR,.....	152
FIGURE 90 :PLAN DE SYSTEME DE BATI	152
FIGURE 91 :PLAN DE LA STRUCTURE VIAIRE DU VIEUX KSAR ,	153
FIGURE 92 :PLAN DE LA STRUCTURE VIAIRE DU VIEUX KSAR ,	153
FIGURE 93 : PLAN DU PARCELLAIRE DU VIEUX KSAR,	154
FIGURE 94 : PLAN DE SYSTEME DE BATI ,.....	154
FIGURE 95 : PLAN DE PARCELLAIRE DU CENTRE-VILLE,.....	156
FIGURE 96 : PLAN DE STRUCTURE VIAIRE DU CENTRE-VILLE,	156
FIGURE 97 : PLAN MORPHOLOGIQUE DU CENTRE-VILLE,.....	157
FIGURE 98 : PLAN D EVOLUTION DU BATI DU CENTRE-VILLE,.....	157
FIGURE 99 : PLAN D EVOLUTION DU BATI DU CENTRE-VILLE,	158
FIGURE 100 : TRACE VIAIRE DU CENTRE VILLE.....	158
FIGURE 101 : PLAN MORPHOLOGIQUE,	159
FIGURE 102 :TRACE VIAIRE ,.....	159
FIGURE 103 :HIERARCHIE VIAIRE	160
FIGURE 104 :TRAME DE BATI	160
FIGURE 105 :LA TRAME PARCELLAIRE	160
FIGURE 106 :L'ESPACE LIBRE AU DEBDABA ,	161
FIGURE 107 : PLAN DE LA CITE BARGA ET LA CITE (S.E.L.I.S),.....	162
FIGURE 108 : PLAN DE LA CITE BARGA ET LA CITE (S.E.L.I.S).....	162
FIGURE 109 : PLAN DE LA CITQE BARGA ET LA CITE (S.E.L.I.S),.....	163
FIGURE 110 : COMPOSITION DU BATI DE LA CITE BARGA ET LA CITE (S.E.L.I.S),.....	163
FIGURE 111 : PLAN DU PARCELLAIRE DE LA CITE BARGA ET LA CITE (S.E.L.I.S).....	164
FIGURE 112 : PLAN D'ESPACE LIBRE ET LE VIAIRE DE LA CITE BARGA ET LA CITE (S.E.L.I.S),	164
FIGURE 113 :DECOUPAGE D'ILOTS	166
FIGURE 114 :PLAN DE LA CITE DES 622 LOGEMENTS,.....	166
FIGURE 115 :STRUCTURE VIAIRE DE LA CITE DES 622 LOGEMENTS,.....	167
FIGURE 116 :COMPOSITION DU BATI DE LA CITE DES 622 LOGEMENTS,	167
FIGURE 117 :PLAN MORPHOLOGIQUE DE LA CITE DES 622 LOGEMENTS,.....	168
FIGURE 118 :COMPOSITION DU VIAIRE ET ESPACE LIBRE DE LA CITE DES 622 LOGEMENTS,	168
FIGURE119 : DECOUPAGE D'ILOTS DE LA CITE DES 470LOGEMENTS,.....	169
FIGURE120 : PLAN DE LA MORPHOLOGIE DE LA CITE DES 470LOGEMENTS,.....	170
FIGURE121 : STRUCTURE VIAIRE DE LA CITE DES 470LOGEMENTS,	170
FIGURE122 :PLAN COMPOSITION DU BATI DE LA CITE DES 470LOGEMENTS,.....	171
FIGURE123 : PLAN DE LA CITE DES 470LOGEMENTS,.....	171
FIGURE124 : PLAN DE L'ESPACE LIBRE DE LA CITE DES 470LOGEMENTS,.....	172
FIGURE 125 : STRUCTURE VIAIRE DU LOTISSEMENT METEO,	173
FIGURE 126 :COMPOSITION DU BATI DU LOTISSEMENT METEO.....	173
FIGURE 127 :COMPOSITION DU BATI DU LOTISSEMENT METEO,.....	174
FIGURE 128 : COMPOSITION DU BATI DU LOTISSEMENT METEO,	175
FIGURE 129 : PARCELLAIRE DU LOTISSEMENT METEO,.....	175
FIGURE 130 : STRUCTURE VIAIRE DU LOTISSEMENT METEO,.....	176
FIGURE 131 : PLAN DE TRACE VIAIRE,.....	176
FIGURE 132 : LE SYSTEME VIAIRE DE HAI MRAH ,	176
FIGURE 133 : PLAN DE HAI MRAH ,.....	177
FIGURE 134 :COMPOSITION DU BATI DE HAI MRAH ,	178
FIGURE 135 :PARCELLAIRE DE HAI MRAH,.....	178
FIGURE 136 : ESPACE LIBRE,.....	179
FIGURE 137 : PLAN DE TRACE VIAIRE,.....	179
FIGURE 138 : LE SYSTEME VIAIRE DE LA ZONE BLEUE ,	180
FIGURE 139 : HIERARCHIE DU SYSTEME VIAIRE ,	180
FIGURE 140 :COMPOSITION DU BATI DE LA ZONE BLEUE ,	181
FIGURE 141 : PARCELLAIRE,	181

FIGURE 142 : ESPACE LIBRE,.....	181
FIGURE 143 PHOTOGRAPHIE MONTRANT QUE LA VOIE SERVANT UNIQUEMENT DE PASSAGE, DE CIRCULATION).....	196
FIGURE 144 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT L'EXTENSION DE LA CAFETERIA ET COLONISATION DES TROTTOIR.....	199
FIGURE 145 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT L'EXTENSION DES COMMERCE ET COLONISATION DES TROTTOIRS.....	199
FIGURE 146 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT LE MANQUE DES MOBILIERS URBAIN	200
FIGURE 147 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT L'ETAT DEGRADÉ DES CONSTRUCTIONS	201
FIGURE 148 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT LES TROTTOIRS DANS LES VOIES MÉCANIQUES.	202
FIGURE 149 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT LE DÉSÉQUILIBRE DES SKYLINE ET DU TRAITEMENT DE FAÇADES DE PART ET D'AUTRES DES PAROIS DE LA RUE.	203
FIGURE 150 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT LA DIVERSITÉ DE LOGIQUES CARACTÉRISANT LES TYPES DE RUES DES DIFFÉRENTS QUARTIERS,.....	205
FIGURE 151 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT LE DÉSORDRE DANS LES RUES	205
FIGURE 152 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT LA DIFFÉRENCE ENTRE LES ANCIENNES RUES ET CELLES NOUVELLES SOURCE AUTEUR, 2018 (DEBDABA BECHAR).....	206
FIGURE 153 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT LES LIMITES FAITES PAR DES MURS DE CLÔTURE LE LONG DES RUES.....	207
FIGURE 154 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT L'ABAISSEMENT DES PAROIS DES RUES.....	208
FIGURE 155 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT L'ÉTAT DÉGRADÉ DES RUES.....	209
FIGURE 156 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT L'ÉTAT MÉDIocre DES TROTTOIRS ET LE MANQUE DES MOBILIERS URBAINS.....	210
FIGURE 157 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT L'ÉTAT MÉDIocre DES TROTTOIRS ET LE MANQUE DES MOBILIERS URBAINS	210
FIGURE 158 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT L'APPROPRIATION DES TROTTOIRS POUR LE STATIONNEMENT	211
FIGURE 159 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT UNE DISCONTINUITÉ FAITE PAR LES CASERNE MILITAIRE ET LES CLÔTURES	212
FIGURE 160 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT UNE CONGESTION MASSIVE PENDANT LE WEEK- END	213
FIGURE 161 : PHOTO DU KSAR DETAGHIT ET CARTE REPRÉSENTATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT VERNACULAIRE AU SAHARA (KSAR DE BECHAR) EN 1903.....	214
FIGURE 162 : PLAN DE LA CROISSANCE ACTUELLE DE LA VILLE DE BECHAR	215
FIGURE 163 : BALANCE ÉNERGÉTIQUE TERRESTRE, D'APRÈS BELARBI, 2000.	216
FIGURE 164 : PHOTOGRAPHIE MONTRANT LE CHANGEMENT CLIMATIQUE QUI REND DÉSAGRÉABLE LA PRATIQUE DES ESPACES EXTÉRIEURS.....	217
FIGURE 165 : VALEURS TYPE D'ALBEDO DE SURFACES EN MILIEU URBAIN,.....	218
FIGURE 166 PHOTOGRAPHIE MONTRANT L'ÎLE DE PALMIER QUI ENGLOBE UN HABITAT NATURELLEMENT FRAIS EN ÉTÉ.....	218
FIGURE 167 : GRAPHIQUE MONTRANT DE LA TEMPORALITÉ DE LA FRÉQUENTATION DES RUES.	219
FIGURE 168 : GRAPHIQUE MONTRANT DE LA DURÉE DE LA FRÉQUENTATION DES RUES.	221
FIGURE 169 : SCHEMA ILLUSTRANT LA PROGRESSION HIERARCHIQUE DES VIDES	222
FIGURE 170 : REMPART LIMITANT L'ESPACE HABITÉ KSOURIEN	223
FIGURE 171 : SYSTEME HIERARCHIQUE DES RUES : LIMITES DES QUARTIERS OU ENTITES FAMILIALES . KSAR DE TAGHIT	224
PHOTO. 172 : UNE RUE DANS LE TISSU TRADITIONNEL DE BECHAR.	225
FIGURE 173 : ÉVOLUTION DU TISSU ET CHANGEMENT DE LA PHYSIONOMIE DE LA RUE.	228
FIGURE 174 : LIMITES FILTRANTES PAR L'OBSCURITÉ. KSAR DE KENADSA	230
FIGURE 175 : LIMITES FILTRANTES PAR LA LUMIÈRE	230
FIGURE 176 : LES LIMITES PRÉSERVENT L'INTIMITÉ DES MAISONS MAIS PERMETTENT LA COMMUNICATION ENTRE HABITANTS	231

FIGURE177 LIMITE PAR CONTINUITE DANS UNE ŒUVRE CONTEMPORAINE GARE
MEDIAPODANA

FIGURE178: LIMITES HETEROGENES PAR LA HAUTEURLES COULEURS, L'ALIGNEMENT
PARRAPPORT A LA RUE CENTRE VILLE DE BECHAR..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 Matérialisation des frontières	16
Tableau n2 La rue à travers l'histoire Avant l'époque Hellénistique	86
Tableau n3 La rue à travers l'histoire époque Grecque	87
Tableau n4 La rue à travers l'histoire époque romaine	88
Tableau n5 La rue à travers l'histoire époque Médiévale	89
Tableau n6 La rue à travers l'histoire époque Civilisation arabo- musulmane	90
Tableau n7 La rue à travers l'histoire époque Romaine	91
Tableau n8 La rue à travers l'histoire époque Ere industrielle	92
Tableau n9 La rue à travers l'histoire époque Moderne	93
Tableau n10 La rue à travers l'histoire époque Contemporaine	94
Tableau 11 synthèse des aspects de la morphologie du tissu ksar	154
Tableau 12 synthèse des différentes relations de la morphologie du tissu traditionnel ksar	155
Tableau 13 synthèse des aspects de la morphologie du tissu centre-ville	158
Tableau 14 synthèse des différentes relations de la morphologie du tissu centre-ville	159
Tableau 15 synthèse des aspects de la morphologie du tissu debdaba	161
Tableau 16 synthèse des différentes relations de la morphologie du tissu debdaba	162
Tableau 17 synthèse des aspects de la morphologie de la cité SELIS	164
Tableau 18 synthèse des différentes relations de la morphologie de la cité selis	165
Tableau 19 synthèse des aspects de la morphologie du tissu 622 logts ZHUN	168
Tableau 20 synthèse des différentes relations de la morphologie de la cité 622 logts zhun	169
Tableau 21 synthèse des aspects de la morphologie de la cité 470 logts	171
Tableau 22 synthèse des différentes relations de la morphologie de la cité 470 logts	173
Tableau 23 synthèse des aspects de la morphologie du lotissement Météo	175
Tableau 24 synthèse des différentes relations de la morphologie du lotissement météo	177
Tableau 25 synthèse des aspects de la morphologie quartier Hai mrah	178
Tableau 26 synthèse des différentes relations de la morphologie du quartier hai mrah	180
Tableau 27 synthèse des aspects de la morphologie de la zone bleu nouvelle extension	181
Tableau 28 synthèse des différentes relations de la morphologie de la zone bleu nouvelle extension	182
Tableau 29 récapitulatif de la morphologie des différents tissus de la ville de Béchar	185
Tableau 30 les différents sujets enquêtés	

Glossaire des « mots clés » et concepts de la thèse

GLOSSAIRE	
Mot-clé/concept	Définition
<u>L'espace public</u>	D'essence polysémique et transdisciplinaire à un tel point qu'il « n'y fait pas toujours l'objet d'une définition rigoureuse »¹. « La notion d'espace public est ambiguë par sa nature spatiale et politique .cette ambiguïté semble être constituée de son élaboration ou plutôt de son réélaboration dans les années 1950-1960 en philosophie politique »² Toutefois « On peut considérer l'espace public comme la partie du domaine public non bâti, affecté à des usages publics ; donc l'espace public est formé par une propriété et par une affectation d'usage. L'espace public s'oppose, au sein du domaine public, aux édifices publics, mais il comporte aussi bien des espaces minéraux (rues, places, boulevards, passages...), des espaces verts (parcs, jardins publics, squares, cimetières...) ou des espaces plantés (mails, cours...etc.)³ C'est ce que soutient Philippe Panerai réaffirmant que « l'espace public comprend l'ensemble des voies : rues et ruelles, boulevards et avenues, parvis et places, promenades et esplanades, quais et ponts mais aussi rivières et canaux, berges et plages. Cet ensemble s'organise en réseau afin de permettre la distribution et la circulation. Le réseau est continu et hiérarchisé, c'est- à-dire qu'un boulevard, une avenue, une rue principale organise une portion du territoire urbain plus vaste qu'une rue de lotissement ou qu'une

¹Choay F. et Merlin P., (1988) dictionnaire d'aménagement et d'urbanisme. Ed. PUF

²Toussaint J. Y. et Zimmermann M., (2001) « User, observer, programmer et fabriquer l'espace public », PPUR Lausanne.

³Idem ¹

	ruelle. Les jardins publics constituent un cas particulier ambigu, certains sont l'aménagement planté d'une partie de l'espace public (promenades sur les contre-allées d'une avenue ou square au centre d'une place), d'autres sont en vérité des jardins privés (parfois liés à des institutions) ouverts au public, d'autres enfin de vrais morceaux de campagne insérés dans la ville ».⁴ Pris Selon Ducret. A comme le creux de la ville à l'opposé du « plein » qui constitue les constructions, c'est à dire comme le désignent les professionnels tels que l'aménageur, l'architecte ou l'urbaniste, comme étant « les espaces ouverts » extérieurs, l'espace public représente un lieu accessible à toutes les catégories des citoyens ; où ceux-ci peuvent se rencontrer, échanger, et débattre. Les espaces publics ne peuvent donc se réduire simplement aux réseaux de rues, des places, les espaces couverts, plus ou moins du droit public et donc accessibles dans une certaine mesure à tous, tels les gares, les cafés, les magasins, les églises, les services publics sont aussi à prendre en considération.⁵ « Si par définition les espaces publics sont des espaces appartenant au domaine public ouvert et accessible à tous, par extension leur registre comprend tous les espaces accessibles au public »⁶. or, L'espace public est certes un lieu de mise en scène, mais c'est aussi « un lieu (l'espace public) où s'effectue la mise à distance autant que le rapprochement de l'autre ; le sujet, porté par la dynamique urbaine, y entre en interaction avec d'autres comme sur une scène où tous auraient à la fois à affirmer leurs appartenances, à s'en acquitter en les jouant, comme à les déjouer en se référant aussi à d'autres rôles »⁷.
	Du latin « ruga » qui signifie chemin dans une ville, village, entre les

⁴Panerai. P., (2002), Analyse urbaine, Éditions Parenthèses

⁵Bassand.M., Compagnon. A, Joye. D., Stein V., (2001), Vivre et créer l'espace public, Lausanne

⁶Loudier et Dubois,(2002) Dictionnaire-de-Linguistique. p 34

⁷Pellegrino P.,(2000), Le sens de l'espace. Livre II, La dynamique urbaine. Paris Anthropos. p. 207

La rue	maisons ou les murailles. la rue est considérée comme « <i>un élément essentiel de toutes les cultures</i> urbaines, depuis l'antiquité, elle y présente des aspects et y joue des rôles différents ». ⁸ L'un des éléments structurant la ville, et la forme la plus visible, la rue est l'espace des circulations et des transports, c'est le canal des déplacements vers un but à partir d'un point d'origine. Elle « se définit généralement par une mixité d'usages (quoique certaines soient essentiellement commerciales) et une cohabitation de plusieurs types d'usagers quoique certaines rues principales excluent certains modes de transport comme les autobus ou les voitures » ⁹.
La ruelle	Elle est plus étroite que la rue, ses dimensions sont fonction du nombre d'habitations ¹⁰, les ruelles sont des voies d'accès, qui desservent les habitations, elles ont un rôle important dans la structure de l'implantation du bâti. L'automobile doit avoir conscience de changer d'espace et d'arriver dans un secteur plus intime et plus calme qu'il faut respecter ; la voiture n'est plus l'utilisateur prédominant, la ruelle répond donc à d'autres usages : circulation piétonne, jeux, commerce, lieux de rencontre.
L'avenue	Apparition du sens moderne d'avenue au XIX siècle, signifie une large voie urbaine généralement rectiligne et plantée d'arbres conduisant à un bâtiment officiel. Il s'agit d'« une récréation de l'âge classique (Versailles par exemple) qui accueille la circulation des carrosses, les défilés militaires, les fêtes urbaines » ¹¹. « A Paris Haussmann créa tout un système d'avenues dont les champs Elysées qui seront par la suite imitées dans le monde entier ». ¹²
Le boulevard	Selon le dictionnaire Larousse, c'est une large voie de communication urbaine établie dans les villes sur l'emplacement des anciens remparts. Donc il permet de contourner une ville de l'extérieur, comme il fait

⁸ Jean-Marc Besse, (2006), *Habiter, un monde à mon image* Paris, Flammarion

⁹ Lessard. M., (2013), le recueil *Durée d'oscillation variable* ; Long Shu

¹⁰ Samali. M., (2008) *Espaces publics en tant que lieux de manifestation, mémoire de magister*, université de Constantine

¹¹ Choay F. et Merlin P., (1988) *dictionnaire d'aménagement et d'urbanisme*. Ed. PUF

¹² Robert, (2001), 6 vol. *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris

	une ceinture périphérique. Les pratiques de boulevard en urbanisme débutent surtout au XVIII^e siècle à Paris, le contournement possible des enceintes, puis s'accélérent sous le second empire avec la politique Haussmannienne d'aération urbaine en créant des axes de promenades. Il est le lieu d'une certaine monumentalité architecturale qui touche aussi les immeubles.
Le passage	Selon le dictionnaire le Robert « En 1835, le passage prend une autre signification, il devient une petite rue interdite aux voitures généralement couverte (traversant souvent un immeuble) qui unit deux artères »¹³. L'on peut considérer le passage comme une petite voie dans un ilot, un quartier, il a pour fonction de raccourcir, desservir, protéger ou faciliter la circulation piétonne de manière privilégiée, il peut être ouvert ou couvert¹⁴
Les voies urbaines	Du latin « Via » et « urbans » qui signifie voie de ville, c'est un espace à parcourir pour aller quelque part. Selon le Robert « <i>d'une manière générale, la voie publique est tout espace du domaine public destiné à la circulation dans les villes, partie d'une route de la largeur d'un véhicule, route à trois, quatre voies</i> »¹⁵
<u>Les limites</u>	Si les voies représentent les rues, parcours, artères, voire des lignes de transit, elles concèdent le déplacement des citadins, voilà pourquoi elles sont ressenties comme des éléments de continuité. La qualité directionnelle de ces voies est pertinente, puisqu'essentielle est la connaissance des extrémités, origine et destination, en guise de supputer mentalement le chemin parcouru. Ainsi il sera plus aisé d'en constituer une image mentale des principaux éléments structurants de l'espace urbain. Seulement, il est fortement possible que ces parcours

¹³Samali.M.,(2008), espaces publics entant que lieux de manifestation, *mémoire de magister, université de Constantine*

¹⁴Sahli., F., (2009), la répercussion de la politique urbaine en Algérie sur l'espace public, Cas de la ville de M'Sila, mémoire magister. Université M'Sila.

¹⁵Ibid

	ne soient pas forcément continus, présentant des zones floues, s'explicitant parfois par des ruptures historiques au cours du processus d'urbanisation. Les limites sont alors des éléments linéaires : murs, éléments naturels (relief, fleuve) ; ce sont des éléments de discontinuité ou de rupture, des barrières-frontières ou des sutures. Elles servent de références latérales et représentent d'importants facteurs d'organisation ; elles sont ambiguës car peuvent agir, en tant que barrières physique qui morcèle ou au contraire comme articulation visuelle qui unit. Elles peuvent transparaître confuses et imprécises ou plutôt nettes et distinctive.
--	--

Introduction Générale

INTRODUCTION

Se définissant par ses bâtis et ses espaces non bâtis (dont principalement les rues), qu'elle a de tout temps conjugué, la ville savait autrefois jouer avec ses pleins et ses vides. La configuration formelle, et les interrelations que ces derniers tissent entre eux, allouent un caractère typique à chaque ville. Or, à chaque époque pendant le cours de son évolution, la ville mute de conformation, déjouant l'agencement judicieux, accommodée entre le bâti et le non bâti. Mais pas seulement, la pratique, les relations sociales que l'espace public conférait, ont aussi changé. Inéluctablement, les limites entre public/privé, extérieur/intérieur, collectif/individuel se livrent relativement à des mutations manifestes.

Etant partout et à toutes les échelles, la question de limite est assez vaste, puisqu'il peut s'agir de limite spatiale¹⁶, temporelle¹⁷, ou sociale ; tout comme les frontières émotionnelles semblent prendre une considération tout aussi importantes que les frontières physiques et topographiques.

Or, tous s'accordent que la limite implique un dedans et un dehors, pourtant, elle ne cesse d'être réinventée et reformulée (jusqu'à contestation), voire renvoyer à d'autres confins en philosophie : toute porte suscite une philosophie (le connaissable et l'inconnaissable, le fini et l'infini, l'ordre et le chaos, la mesure et l'incommensurable, la continuité et la discontinuité). Les situations de limites sont des situations critiques indissociables de transformations, de transgressions.

Cette évolution en matière de conformations, d'usages, de valeurs, de représentations et de rapports de pouvoir, passe à priori par moult histoires urbaines. L'équilibre, tel qu'il s'est conçu au Moyen-âge, n'est plus le même, les espaces libres/privés tendent à se réduire au minimum. Il faut y suppléer par la création d'espaces libres publics qui ont un caractère artificiel entièrement différent du caractère spontané qu'ils présentaient dans les villes précédentes.

¹⁶Il s'agit de limites matérielles, comme les murs de parois, les clôtures, mais aussi des limites géographiques, administratives et politiques, et même des lignes de partage socioculturelles, des frontières et des seuils qui sont visibles à l'œil nu.

¹⁷Mettent en exergue les évolutions, les continuités et ruptures des limites à travers le temps.

Théoriquement ouverts à tous, la réalité de ces espaces est aujourd'hui plus complexe. Les villes contemporaines sont nettement marquées par une tendance de fermeture, d'exclusion. La mise en place de dispositifs permettant de contrôler ou de limiter l'accès à certains lieux reflète cette tendance. L'exemple des «*gattedcommunities* », communautés encloses ou villes fermées.

Le réseau d'espaces publics « *colonne vertébrale* » des villes, innervé l'urbain, des quartiers, dans lesquels l'environnement construit fait force de loi. Il élève des bâtiments (de fonctions diverses) qui saillissent en quelque sorte par les usages, sur les espaces publics qu'ils limitent. L'exemple des commerces qui projettent leurs activités sur l'espace public : terrasses de café et restaurants, étalages de toutes sortes. Quant aux façades intrinsèques à ces bâtiments, considérées comme la limite entre sphère publique et sphère privée sont-elles aussi des répercussions considérables sur les limites et les discontinuités des bâtis ?

L'interrogation sur les limites et les discontinuités est fondamentale pour comprendre justement l'organisation de l'espace, et la dynamique de ladite différenciation des lieux bâtis et non bâtis.

1. PROBLEMATIQUE

Depuis l'aube des temps, l'homme exprime la nécessité de définir une « limite » physique ou symbolique pour marquer son territoire, et le sécuriser. Il marque alors une différence, une « borne » entre son 'dedans' et le 'dehors' par un trait visible ou imaginaire.

Cette borne manifeste certes la force de ce principe séparatif que les individus activent en permanence, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, mais s'avère concomitamment un opérateur de liaison. La limite lie autant qu'elle clive, on passe à travers autant qu'elle arrête, on la surpasse au besoin. Bref, la limite est pratiquement toujours passante et transitionnelle. Il est dit que « *Les frontières confortent les relations sociales* ». ¹⁸

¹⁸ Représentation d'une frontière par John Brinckerhoff Jackson, (2016) synthèse extraite du site ameriscapes4.wordpress.com/a-propos/

La manière de tracer des limites nettes, l'art d'opérer et de déjouer les passages, rend compte du mode d'expression culturel que reflète entre autres l'architecture des oasis sahariennes : porteuse des signes identitaires et des savoir-faire traditionnels, dont les fameuses frontières de l'espace public.

Comme ailleurs, si « l'oasien vivait une vie rationnelle dans la mesure où il comprenait les composants : son agriculture, ses outils, son vêtement.... »¹⁹, il n'en est plus de même aujourd'hui. De l'oasis à la ville, dans cet espace urbanisé, l'ampleur du décalage entre l'image qu'offre l'organisation spatiale d'antan (qui reflète l'image réelle du quotidien de ceux que nous appelons les sahariens), et le théâtre de la croissance actuelle (laquelle importe le plus souvent ses modèles du nord du pays, ou des pays de l'occident, loin de s'accommoder avec le contexte saharien) est assez décelable. Ces dynamiques spatiales témoignent alors de transmutations pertinentes qui s'opèrent sur les foyers de peuplement de Bechar (comme cas d'étude), mais aussi sur les espaces publics dont les rues, tant sur le plan formel que sur les pratiques intrinsèques.

Conséquemment, il est aujourd'hui nécessaire de s'interroger sur les lignes de démarcation des rues que nous avons héritées ; lesquelles ont longtemps constitué une forme de familiarité, d'amabilité, le signe d'une reconnaissance, l'inverse de l'indifférence ou du mépris. Aussitôt, ces frontières et limites suivent rarement des tracés linéaux pour permettre de discerner deux étendues. A première vue, elles s'altèrent, se corrompent, s'enchevêtrent, donnant naissance à des métaphores. D'où la difficulté de construire, de manière plus ou moins nette les espaces rues donc de les définir.

Les espaces publics du centre-ville sont finalement en passe, du fait d'être principalement voués à la circulation et au stationnement ; leur vertu cardinale traditionnelle, en tant qu'espace support de la vie collective et du lien social, en tant qu'espace intégré nettement défini, avec des limites claires et précises, s'estompe.

¹⁹ Bisson J. et Jarir M., (1986) ksours de gourara et tafilelt, De l'ouverture de la société oasienne à la fermeture de la maison, Editions du CNRS Annuaire de l'Afrique du Nord, Tome XX V, 1986

Si les limites sont aptes à restreindre la profondeur, l'infini, l'ambiguïté, d'un espace urbain, c'est à se demander dans quelles mesures la limite en ce qu'elle constitue comme diversité et variation du système formel inhérent à l'urbain, influence t-elle la perception de l'espace urbain : un système pourtant ouvert.

Quels rôles peuvent jouer les limites de la structure spatiale dans la relation de l'homme à l'espace urbain ?

Quels sont enfin les tenants et aboutissants à l'origine de la transmutation de la limite des rues ?

2. HYPOTHESE

Si la limite des rues est supposée en train de disparaître, cela peut être probablement dû aux actes et agis individuels qui n'assouviennent plus la réflexion globale, empiétant davantage sur la propriété publique. Cela est agrémenté par l'absence d'une planification préalable et des services de contrôle territorialement compétents.

3. OBJECTIFS

La forme unitaire, la continuité, l'homogénéité, l'entropie, le zoning, la fluidité, le systématisme, l'ambiguïté, la convexité, ..., ou à contrario les cas de figures opposées sont autant de parentés formelles, qui en se superposant, se sommant, se substituant, concourent à la fabrication d'un milieu urbain. La richesse formelle, le paradoxe, le niveau d'abstraction de l'architecture propose une réalité complexe que la perception de l'espace entre intuition et compréhension nécessite des limites nettes et précises.

Les objectifs de la thèse sont donc les suivants :

Saisir d'une part des phénomènes ou des situations qui viennent du passé depuis plusieurs générations, et d'autre part l'expérience vécue des espaces urbains contemporains de la ville de Bechar.

Comprendre la dynamique de l'espace public urbain : typiquement de la rue à travers la superposition du passé au présent.

Réaliser une description des ambiances des rues de la ville de Bechar, commençant par le cœur ancien de la ville jusqu'à ses fragments construits récemment.

4. METHODOLOGIE

Etant un système vaste et très compliqué, la compréhension profonde de sa structure, de ses composantes, et de ses changements à travers le temps, nécessitent l'utilisation d'approches appropriées aptes à l'analyser.

Dans cette étude, les approches qui nous permettront de faire ressortir les caractéristiques et les particularités des espaces publics qui structurent la ville sont :

- L'évolution historique,
- Le paysage in situ,
- L'analyse du climat local
- La morphologie générale,

Ces approches seront complétées par une lecture morphologique diachronique et le recueil des avis et des usagers des espaces publics.

Partant, nous essaierons à partir du moment passé de remonter dans le présent, en recueillant ce que les gens racontent de leurs impressions par rapport à leur vécu en tant qu'habitants. Ainsi nous nous appuierons, outre l'observation qui nous aidera à nous familiariser avec l'ambiance des rues sur des entretiens semi-directifs. Les expériences in situ seront recueillies en quatre temps : hiver, été, printemps, et automne.

Nous signalons que le recueil de la parole habitante constitue une source importante pour construire un corpus de base sur la mémoire sensible des rues.

Une 'variété de circonstances' est cependant sollicitée, ceci dit, il faut diversifier au maximum les conditions temporelles de l'expérience ; ainsi, 'une variété de points de vue' qui nécessite le choix des divers types de personnes qui participent à l'expérience (âge, sexe, catégorie socioculturelle, degré de connaissance du site et statut du visiteur). Les indications sur les modes d'appropriation de l'espace urbain permettront la comparaison entre les descriptions différentes.

5. ETAT DE L'ART

Il n'existe à notre connaissance que peu d'ouvrages ayant abordé la question des limites d'un point de vue théorique, nous en citons : Bunge²⁰ en 1966, Brunet²¹ en 1967 et Hubert²² en 1993. Ceux ayant traité les limites des espaces publics dans un contexte géographique saharien sont encore plus rares. Ce dernier point constituera l'objet de notre recherche.

Dans le champ plus restreint de la géographie humaine, la discussion sur les limites et discontinuités renvoie au débat sur les concepts d'espace et de territoire et le problème plus général des métriques utilisées pour décrire les relations sociales dans l'espace. A ce sujet, on se réfère aux travaux de Raffestin²³ menés en 1978.

Il y a eu également des thèses soutenues entre 1905 et 1969. On cite Rolland-May²⁴ et sa thèse soutenue en 1984.

Plusieurs modèles économiques fournissent des explications théoriques à l'apparition de discontinuités ou de limites liées à la décroissance des prix avec la distance (Von Thünen, Alonso) ou à la concurrence entre centres rivaux (Christaller, Lösch, Huff...).

Nous avons exploité des références bibliographiques plus générales qui traitent de la ville, de sa structure et de sa pratique : Brun et Rhein²⁵ (1984), Roncayolo²⁶ (1996), Roncayolo²⁷ (2002), Bertrand²⁸ (1978)....etc.

La question des frontières et des limites est un thème privilégié de rencontre entre les sciences sociales et une source fréquente de malentendus, dans la mesure où ces termes sont employés dans des acceptions très différentes à l'intérieur de chaque discipline. Un bon panorama des travaux récents est fourni par les Actes du

²⁰ Bunge W., (1966), *Theoretical Geography*, Lund Studies in Geography.

²¹ Brunet R., (1967), *Les Phénomènes de discontinuité en géographie*, CNRS, Paris

²² Hubert J.-P., (1993), *La Discontinuité critique*, Paris, Publications de la Sorbonne.

²³ Raffestin C., (1978), *Les construits en géographie humaine : notions et concepts*, Géopoint

²⁴ Rolland-May C., (1984), *Notes sur les espaces géographiques flous*, BAGF, n° 502.

²⁵ Brun J. et Rhein C., (1994), *La Ségrégation dans la ville*, L'Harmattan, Paris

²⁶ Roncayolo M., (1996), *Les Grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, EHESS

²⁷ Roncayolo M., (2002), *Lecture de villes - Formes et temps*. Paris, Editions Parenthèses

²⁸ Bertrand M.-J., (1978), *Pratique de la ville*, Paris, Masson. Voir le sous-chapitre sur la ville fractionnée.

colloque de l'Association internationale des démographes de langue française qui s'est tenu à La Rochelle²⁹.

6. STRUCTURE DE LA THESE

En plus de l'introduction et de la conclusion générale, la thèse est structurée en six chapitres. Ce découpage met en évidence la principale contribution de cette recherche qui réside dans les trois derniers chapitres (chapitres quatre, cinq et six). Ainsi, les 03 premiers chapitres sont consacrés à l'approfondissement théorique des concepts : limites, espaces publics, rues..

Le chapitre 04 présente le cas d'étude en l'occurrence la ville de Bechar. Son objectif est de cerner l'évolution qu'a connue la ville, à travers une lecture historique, en vue de comprendre le développement du tracé viaire au sein du tissu urbain dans lequel il s'inscrit. Cela, concèdera le traitement de l'aspect morphologique du tracé viaire de la ville.

Le chapitre 05 met en évidence le comportement morphologique des rues dans la dynamique spatiale de la ville de Bechar.

Enfin, le chapitre 06 présente et interprète les enquêtes par entretien adoptées pour investiguer des opinions, des attitudes, des croyances, des perceptions, des expériences ou encore des comportements au niveau des rues comme objet d'étude.

7. PRESENTATION DU CAS D'ETUDE

Le choix du cas d'étude s'est porté sur une ville située dans un contexte climatique et géographique saharien. Il s'agit de la ville de Béchar située au pied du Rivers méridional de l'atlas saharien à une distance de 950km au Sud Ouest de la capitale Alger. S'étendant sur une superficie de 5050 km², la ville de Bechar héberge une population de 150000 habitants environ.

²⁹AIDELF, (1998), Régimes démographiques et territoires : les frontières en question,. INED, Paris.

CHAPITRE I

DE L'AMBIGUÏTE DANS LES « LIMITES ».

INTRODUCTION :

Chaque communauté qui s'installe sur une terre quelconque, éprouve le besoin de circonscrire et démarquer son territoire au truchement de limites. Cette ligne fictive assume concomitamment une « borne » pour délimiter les pouvoirs administratifs, et un « contact » pour conférer l'échange et le passage.

Alors qu'au Moyen Âge cette ligne, ne bornait pas encore, elle variait plutôt de rôle et d'acception selon les puissances : ligne de partage de redevance royale, de l'affirmation culturelle homogénéisant une communauté. Ce sont en somme les guerres qui définissaient jusque-là son implication dans la continuité ou de l'interruption des liens ou de subordination des états.

L'agenda historique des guerres entre empires, palimpseste géographique d'états, dépeint des frontières séparatrices des territoires par « tout », sauf des « lignes élémentaires » et immuables. Nonobstant, il conserve la mémoire du limes : construction linéaire discontinue, façonnée naguère par les romains, estompée de suite par les barbares. Plus qu'une ligne, le limes s'appréhende souvent comme zone (fortifiée, ou tampon) de déclenchement des actions combatives.

Longtemps considéré comme le théâtre tragique des combats meurtriers entre puissances, le destin du concept de frontière finit par disparaître au long du millénaire de la naissance des états de l'Europe moderne. Matrice de tous les traumatismes, ces limites sont désormais repensées autour d'une logique de paix, avec tous enjeux sous-entendus.

I.1) LIMITES, EN JEU DANS L'HISTOIRE

Naguère, pour des considérations stratégiques, les romains aménageaient hormis les limes³⁰ (voir figure 1), des zones fortifiées (nantes d'installations défensives et d'un réseau d'avant-postes), des champs cultivés servant de camps d'entraînement militaire. Le contour des limites de souveraineté n'était pas forcément linéaire,

³⁰ Les limes consistent en routes de rocade le long de la frontière, desservant des postes de surveillance plus ou moins importants, et reliées aux villes de garnison. Localement, le limes peut être renforcé par des ouvrages tels que mur et/ou fossé. Il a un but défensif, mais aussi douanier et politique car il s'agit d'une fortification discontinue plus symbolique qu'efficace (Sigayret, L., 1999, p. 9)

s'agissant de zones imprécises, dont les délimitations variaient selon les conquêtes, des victoires ou des défaites.

En outre, les voies romaines se limitaient de Bornes milliaires, qui venaient jalonner pratiquement toutes les voies³¹ intrinsèques à l'empire Romain. S'agissant de colonnes itinéraires romaines libellées en milles romains. Pour la plupart, ces colonnes sont des monolithes réalisés avec la pierre. Elles étaient gravées d'inscriptions épigraphiques en guise d'être indicatrices, comportant une dédicace à l'autorité (empereur qui a réalisé la voie).

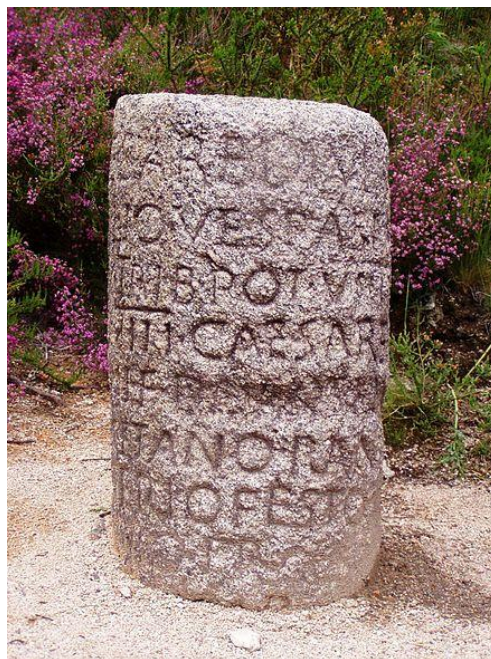


Figure 1 : Exemple de titulature sur borne milliaire antique source:

https://fr.wikipedia.org/wiki/Borne_milliaire

Les résidus et estampilles des limites, encore élevées sont là pour rappeler ce que les Barbares ont pu détruire par la suite. Mais au-delà de l'émiettement des empires, l'héritage spirituel et religieux où le sentiment d'appartenance à une sorte de grand espace culturel commun, redessine d'autres limites lorsque l'Empire a disparu.

³¹ « Tous les chemins mènent à Rome », ce dicton émane du fait que la ville de Rome communiquait avec le reste du monde méditerranéen par un réseau en étoile de 29 routes principales, qui faisaient preuve de techniques inédites.



Figure 2 : Photo représentative de limes romain. Vestige du mur d'Hadrien près de Housesteads.

source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Mur_d%27Hadrien

Le Moyen Âge ne recèle distinctement pas de frontières politiques entre États, parce que tout bonnement, le pouvoir s'exerçait sur des hommes avant de s'exercer sur des territoires qui glorifiaient le sentiment (des populations) d'appartenance territoriale identitaire, d'attachement à une patrie, à la terre des pères et ancêtres. L'autorité étant plutôt personnelle et héréditaire, le lien d'homme à homme par un engagement personnel réciproque puissant, ne se projetait pas sur une vision concrète d'un espace.

A partir de la Renaissance, la cartographie véhicule une représentation plus physique que symbolique d'un lieu d'appartenance unifié par le pouvoir qui s'y exerce.

Dans ce bref détour historique, la frontière transparaît comme limite politique d'un territoire, mise en place par un pouvoir en guise de s'affirmer et de se distinguer des autres territoires. Il est entendu par politique, tout ce qui « *concourt à structurer une*

société »³²Ce type de délimitation n'exprime pas uniquement le seul partage de souveraineté entre deux États, mais aussi les mécanismes qui gèrent politiquement les discontinuités spatiales et sociales qu'institue toute délimitation.

Passé le temps de malentendu des guerres après la Renaissance, les royaumes sont promus en États modernes inscrits dans des limites nettes et précises. D'où la notion de frontière, qui est en exorde esquissée, puis édifiée. Il n'est ici plus question de la représenter d'une manière plus défensive qu'offensive, mais la priorité exige désormais de la rendre plus stable.

I.2) LES LIMITES ENTRE DEUX AMBIGUS

L'architecture façonne outre les rues, chenaux, et passages, des frontières qui viennent limiter un monde sans confins, sans fond, désigné par « l'illimité ». Et c'est parce que ce monde indéterminé, est privé de démarcation physique, voire d'une quelconque logique, qu'il est inhabitable. D'où la nécessité de prévoir des limites. La façon de concevoir et de marquer ces frontières dépend des cultures, et rend indubitablement compte de la perception habitante, du mode d'expression de l'architecture et de sa représentativité quant au délimité et à l'illimité, la continuité et la discontinuité « l'entre deux », comme la ça peut être mince comme une lame, je ne suis ni d'un côté ni de l'autre, je suis au milieu, je suis la cloison, j'ai deux faces et pas d'épaisseur [...] »³³.

La limite est cependant « ontologiquement différente des éléments qu'elle sépare, comme la coupure de papier qui sépare deux pièces de papier n'est pas faite de papier »³⁴

Or, la limite n'est pas ce où quelque chose cesse, mais bien, comme les Grecs l'avaient observé, ce à partir de quoi quelque chose commence à être, renvoyant à des ouvertures possibles, sujettes à des transgressions et transformations plurielles

³² Piermay J.L. (2002). L'invention de la ville en Afrique subsaharienne. In : Bart F. (coord.), BONVALLOT JACQUES (COORD.), Pourtier R. (coord.) Regards sur l'Afrique. *Historiens et Géographes*, (379), 59-65. Regards sur l'Afrique : La Renaissance de la Géographie à l'Aube du Troisième Millénaire : Conférence Régionale de l'UGI, Durban (Afrique du Sud), 2002/08.

³³ Beckett S., (1953) « l'innommable » *Ed minuit*, p. 160

³⁴ Ibid

comme le soutient Faucault. D'ailleurs, Kant conçoit la notion de limites à la fois en relation et en objection avec celle de bornes, considérées comme frontières négatives. Contrairement aux limites (frontières positives) qui ont la capacité de déterminer un espace et le discerner en même temps d'un autre espace contigu.

Thomas Nail³⁵ décrit «c'est peut-être ça que je sens, qu'il y a un dehors et un dedans et moi au milieu, c'est peut être ça que je suis, la chose qui divise le monde en deux, d'une part le dehors, de l'autre le dedans ».

Si l'on désigne alors par « architecture poreuse », « une architecture qui laisse la vie et les actions des hommes la traverser »³⁶. Les passages, sont aptes à conduire à des situations médiatrices puisqu'il s'agit d'effectuer des transitions entre deux « ambigus ». D'ailleurs, en grec « Pôros » désigne le passage « d'un en deçà à un au-delà, à travers cette ligne ou cette zone d'union et de séparation qui définit fondamentalement la plus primitive des situations humaines. »³⁷.

La tendance macrosociologique insiste surtout sur « les processus de ségrégation sociale qui en résultent, impliquant une continuité pour les citoyens les plus aisés, une discontinuité pour les moins aisés. Nail décrit la frontière comme un « processus continu et positif de multiplication par la division »³⁸.

I.3) LA LIMITE SOUS TOUTES SES FORMES

La question des limites et des discontinuités est nécessaire à la maîtrise de l'organisation de l'espace, à la différenciation des lieux, et à la compréhension du morcèlement des territoires. La question invite aussi à réfléchir si les limites et discontinuités sont en train de disparaître ? Pourtant très déterminantes, les limites sont généralement « floues et fluentes » puisqu'elles favorisent concomitamment des passages, séparation et engagement : il est en plus question d'élucider cette complexité paradoxale.

³⁵Nail T., (2016). Theory of the border. Oxford University Press p. 3

³⁶ Goetz B.,(2011), Théorie des maisons. L'habitation, la surprise, Paris : Éditions Verdier, coll. « Arts et architecture »,

³⁷Younès C., Nys Ph. Et Mangematin M. (codir.)(1997) L'architecture au corps, Bruxelles, Ousia, p.13

³⁸Nail T., (2016). Theory of the border. Oxford University Press

I.3.1 ACCEPTION GÉNÉRIQUE DE LA FRONTIÈRE

1.3.1.1) LIMITE DE COMPÉTENCE TERRITORIALE

D'accoutumée, l'on sous-entend par « frontière », toute « limite de souveraineté et de compétence territoriale d'un État ». Ce type de limite, beaucoup plus vaste, se situe généralement entre deux états ou deux régions. Entre les deux, deux notions sont parties prenantes du discours de construction de la notion de « frontière » : les « frontières naturelles » et les « frontières historiques ».

La « frontière naturelle » : limite physique qui fait référence aux des accidents topographiques ou hydrographiques manifestes, pour opérer à des divisions politiques et partitions entre territoires. En sens inverse, on assiste aujourd'hui à une extraordinaire opération de resémantisation de la Nature pour justifier des projets territoriaux transfrontaliers. Plus lisible dans le paysage, ce type de limite facilite la surveillance et la gestion du territoire. L'exemple des barrières naturelles qui morcelaient le territoire romain de celui des Barbares ou des autres royaumes se matérialisant par le type désertique, montagneux, ou fluvial³⁹ (voir figure3).

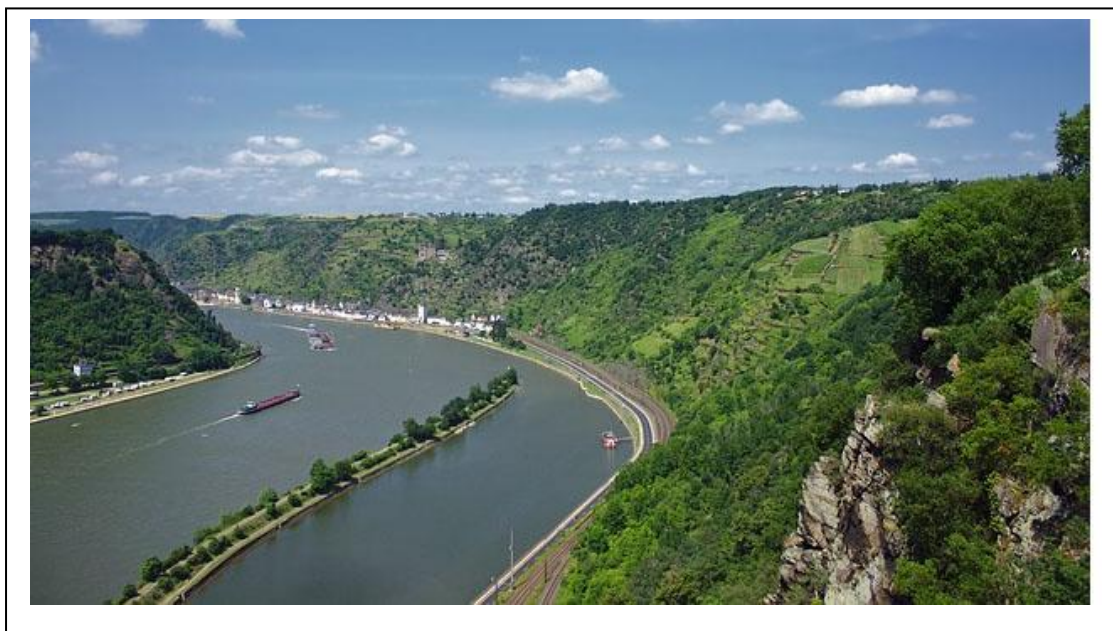


Figure3 : Barrière naturelle de type fluvial le « RHIN»

Source :: <https://www.consoqlobe.com/wp-content/uploads/2014/10/le-rhin-fleuve.jpg>

- La « frontière historique » émane d'une légitimité d'un tracé antérieur des revendications conflictuelles entre états, se voulant d'étendre leurs espaces au préjudice du voisinage limitrophe.

Par ailleurs, J.-P. Renard³⁹ propose une gradation conceptuelle entre les notions de limite « qui circonscrit deux ensembles spatiaux dont on souligne les différences qui ne sont pas nécessairement structurantes, la discontinuité qui inspire des structures d'organisation de l'espace, et enfin la frontière, séparation structurante qui révèle le pouvoir. La frontière inspire la discontinuité qui implique la limite. »

Or, de nos jours, ce concept est relativisé selon l'évolution des techniques de transport et de communication, la dynamique et l'ampleur des échanges économiques, capacité de structuration sociale et politique, mais aussi le degré d'interdépendance par rapport au monde frontalier.

1.3.2 QUATRE FONCTIONS POUR DEFINIR LA FRONTIERE

1.3.2.1 LA FRONTIERE, UNE CONCEPTION TERRITORIALE SEGREGUEE DANS LA PROXIMITE.

Le principe de proximité spatiale se retrouve brisé par un ensemble de dispositifs (barrière, fossé, mur, etc.) qui sont justement là pour la mise à distance entre territoires. Ils façonnent en l'occurrence des frontières, s'agissant certes de barrières mais qui facilitent l'appropriation et l'identification de la collectivité à un territoire. La distanciation est plutôt vue comme un moyen de protection (d'une population, d'un territoire, d'un pouvoir).⁴⁰

1.3.2.2 LA FRONTIERE, UN FILTRE AU GRES DE LA MAITRISE DU TERRITOIRE.

Selon les cas, la fonction de filtrage se veut de procéder à une sélection des flux (hommes et chalandises). Dès lors, la frontière se doit de jouer un rôle duel entre territoires. Tantôt elle constitue un effet de coupure au truchement de ce qui est désigné par « frontière-barrière », tantôt elle est moyen de médiation étant « frontière

³⁹ Renard J. P. (dir.), (2002), « La frontière : », in Collectif, *Limites et discontinuités en géographie*, Paris, Sedes, p. 40-66.

⁴⁰ Arbaret-Schulz C., 2002, Les villes européennes, attracteurs étranges de formes frontalières nouvelles", in Reitel. B. Zander P., Piermay I.-L., Renard I.P. (dir.) *Villes et frontières*, Éditions Anthropos-Economica, Collection Villes.

zone de contact ». Ratti dépeint cette représentation par : « *stimulation (frontière accélératrice) et filtrage (frontière-filtre)* ». ⁴¹

1.3.2.3 LA FRONTIÈRE, LIEU DE L’AFFIRMATION DU POUVOIR POLITIQUE.

Quelqu’un soit son type, la délimitation frontalière constitue le moyen usité par un pouvoir pour affirmer une séparation politique. Si pendant longtemps la frontière naissait conflits ou de revendications territoriales, elle peut concomitamment être le résultat de négociations et de compromis. Partant, la frontière est l’attribut d’un pouvoir qui cherche à fixer des limites ou qui se les voit imposées.

1.3.2.4 LA FRONTIÈRE, UNE EXPRESSION D’APPARTENANCE (MATERIELLE ET SYMBOLIQUE) A UNE ENTITÉ TERRITORIALE.

Si la frontière définit un dedans et un dehors par rapport à un territoire donné, elle intègre ou exclut légitimement les mouvements selon le côté considéré. La frontière met fin à un territoire, tout en permettant le passage à l’autre territoire, mais en discernant l’étrangéité. Par ceci, la frontière est le vecteur d’une identité territoriale.

1.3.2.5 MATERIALISATION DES FRONTIÈRES

D’après Christiane Arbaret-Schulz, quatre formes sont à même de configurer les frontières (voir tableau 1)

Tableau n 1 : caractéristiques des frontières (source : Arbaret-Schulz C., et al, 2002)

Point	Ligne	Aire	Réseau
Frontière nodale, point de passage	Frontière linéaire, ligne de démarcation	Marche, front	Réseaux-frontières,

1.4 LIMITES, BORNES ET SEUILS :

Depuis l’aube des temps, l’homme exprime la nécessité de définir une « limite » physique ou symbolique pour marquer son territoire, et le sécuriser. Il marque alors une différence, une « borne » entre son ‘dedans’ et le ‘dehors’ par un trait visible ou imaginaire.

Le philosophe Kant conçoit les limites en lien avec la notion de bornes. Car même si elles soutiennent toutes les deux des frontières, les bornes sont considérées comme

⁴¹ Ratti, (1995) *stimulation (frontière accélératrice) et filtrage (frontière-filtre)*, Paris

des frontières négatives, au moment où les limites représentent des frontières positives pour distinguer un espace d'un autre qui lui est contigu.

Le seuil constitue quant à lui *«une forme de rupture, de déplacement de la perception.»*⁴². Plus qu'une ligne de démarcation, ces clés de transition peuvent carrément créer un espace, ou organiser des accès. *« Simultanément, ils sont considérés comme partie d'une limite et ils peuvent être perçus comme un obstacle. Le phénomène du seuil se nourrit de l'ambivalence spatiale. »*⁴³

Reconnues comme charnières séparatrices entre deux zones contiguës, les limites permettent de distinguer un côté de l'autre, un intérieur d'un extérieur, ou encore un dessus d'un dessous. Les limites constituent simultanément des ouvertures *« La limite n'est pas ce où quelque chose cesse, mais bien, comme les Grecs l'avaient observé, ce à partir de quoi quelque chose commence à être.»*⁴⁴. Ceci dit, les limites marquent le début et/ou la fin d'une étendue, le passage d'un lieu à un autre, donc une situation intermédiaire. Toutefois cette notion de passage, exprime des relations, des transitions pas nécessairement physiques, qui s'opèrent de manière implicite ou explicite.

1.5 LES FORMES EMERGENTES DES LIMITES.

Avec l'assaut du temps, et dans les espaces actuels, la reproduction plurielle et la sophistication des réseaux de transports rendent de plus en plus complexes, la notion de « limite », davantage en mutation. Cette mutation ou l'émergence de nouvelles organisations par rapport à la figure classique de la ligne frontière séparant des territoires contigus, porte d'une part sur le mode de configuration de la limite (nouvellement instaurée ou en cours de transmutation) ; ainsi que sur le mode d'implication des acteurs territoriaux concernés dans la production des frontières.

Donc, ajouté à la frontière classique d'État se situant en périphérie des territoires nationaux, les frontières réticulaires innervent les réseaux de communication et leurs nœuds. En instaurant ces limites, la manière dont les acteurs agissent sur le plan politique pour renforcer les identifications et pour faire les territoires, détermine ce que nous appelons par frontières gestionnaires. En outre, le concours hétéroclite et

42 Nikolaus H. (2011) *Sculpture Unlimited* (Sternberg Press) Siedle

43 Ibid

44 Heidegger.M, (1958) *Essais et Conférences*, Ed. Gallimard

inégal à la société accouche des inégalités nous confère d'apercevoir des frontières sociales.

1.5.1 FRONTIERES RETICULAIRES.

De nouvelles formes de frontières d'État se greffent sur l'échine des réseaux de transport et de communication et leurs nœuds en périphéries des grandes villes, là où l'accessibilité est maximale (tels terminaux : aéroports, ports maritimes, gares routières et ferroviaires, plates-formes logistiques). Les frontières réticulaires, s'impliquent tacitement dans les réseaux techniques et les appareillent, les États mettent conséquemment à disposition des points de contrôle (par rapport aux circulations des hommes, chalandises, ainsi que tout type de services ou d'informations).

Dès lors, les formes traditionnelles des limites linéaires territoriales aux fonctions polyvalentes ont changé au gré de points de contrôle démultipliés dans les espaces réticulaires plus spécialisés et fortement reliés eux.

La réinvention de ces limites s'apparente à des enjeux politiques, économiques, sociaux, juridiques et techniques, où l'impérieuse nécessité de défendre un territoire national se mêle à l'impératif de protection des installations, aéroportuaires ou ferroviaires. Et entre ces deux enjeux, naissent des coopérations inédites entre États. A l'évidence ces frontières révèlent un enchevêtrement du dedans et dehors territorial, que les villes autant que les États, aujourd'hui, croissent en complexité.

1.5.2 FRONTIERES SOCIALES.

La frontière sociale est une limite interne propre à la société qui dépend selon George Simmel du degré de participation du groupe à la société. Pourtant plein droit, certains membres participent pleinement à la société, au moment où d'autres le font moins, de facto ces deux entités se retrouvent séparées par une frontière dite sociale. Elle désunit ces derniers de l'ensemble duquel ils font tous partie intégrante. Ainsi, l'hétéronomie sociale engage la frontière, dont la pauvreté, les minima sociaux, chômeurs, travailleurs précaires. Mais une frontière sociale, même si elle est rigide et floue (la difficulté du rapport au travail représente à titre d'exemple une limite floue), n'insinue guère la rupture. Ces entités évoluent dans l'interdépendance malgré l'intervalle creusé entre elles par la frontière.

La frontière sociale suppose outre les séparations, des liaisons, et transitions entre dehors et dedans, ainsi que des jeux de disqualification et protection, enfermement

et protection. Cette complexité se traduit par des figures soit nettement marquées, soit en filigrane, soit quasiment transparentes, se traduisant par des strates de l'espace social, impliquant des lieux de concentrations distincts de par la taille et de par la forme, que la migration en figent les dimensions.

Ces difficultés contraignent la mobilité conventionnelle et influent sur les dimensions de l'espace de leurs pratiques quotidiennes. L'expérience de la territorialité du repli augmente d'autant le poids de la disqualification sociale qu'elles supportent. Ce qui signifie un rejet de la ville qui prend la forme d'une incommunicabilité et repli des individus par rapport à la société. Ce rejet est à même d'induire des pratiques collectives parfois violentes, impliquant les peurs et l'insécurité.

1.5.3 FRONTIÈRES GESTIONNAIRES.

La multiplicité des interactions entre états via la mise en place de réseaux techniques performants, donne l'occasion à d'autres acteurs pour façonner des territoires, dont la limite est qualifiée de « limites gestionnaires ». Les décentralisations, de même que les privatisations et les constructions supra étatiques, qui prennent leur place dans des systèmes de gouvernance, apparaissent ainsi comme des réponses à la nouvelle donne mondiale. Par ailleurs, là où l'État ne joue pas pleinement son rôle d'arbitre, des acteurs ressortissants d'une logique différente (seigneurs de la guerre, mafias, sociétés privées, chefs charismatiques, coutumiers ou religieux, groupements de résidants, etc.) sont susceptibles d'assurer des encadrements de substitution qui peuvent « faire territoire ». ⁴⁵

Les « frontières gestionnaires » développent désormais de véritables politiques selon la plus ou moins ouverture au monde, même si la portée est symbolique.

1.5.4 DECLINAISONS

Etant partout et à toutes les échelles, la question de limite est assez vaste, puisqu'il peut s'agir de limite spatiale⁴⁶, temporelle⁴⁷, ou sociale ; tout comme les frontières

⁴⁵ Arbaret-Schulz.c, et al, (2004) « Histoires de frontières et de villes frontières », Revue Mosella

⁴⁶ Il s'agit de limites matérielles, comme les murs de parois, les clôtures, mais aussi des limites géographiques, administratives et politiques, et même des lignes de partage socioculturelles, des frontières et des seuils qui sont visibles à l'œil nu.

⁴⁷ Mettent en exergue les évolutions, les continuités et ruptures des limites à travers le temps.

émotionnelles semblent prendre une considération tout aussi importantes que les frontières physiques et topographiques.

Or, tous s'accordent que la limite implique un dedans et un dehors, pourtant, elle ne cesse d'être réinventée et reformulée en architecture (jusqu'à contestation), voire renvoyer à d'autres confins en philosophie : toute porte suscite une philosophie (le connaissable et l'inconnaissable, le fini et l'infini, l'ordre et le chaos, la mesure et l'incommensurable, la continuité et la discontinuité). Tout le monde s'accordera pour reconnaître que dans la définition même elle implique l'existence d'un dehors et d'un dedans, du bien-être et du danger, et que toute porte utilisée déclenche une philosophie du monde." Dès l'origine, les hommes ont eu besoin de marquer une différence, une borne, même symbolique, entre le territoire qu'ils contrôlent, garantissant leur sécurité et le libre exercice de leur "souveraineté".

Les situations de limites sont des situations critiques indissociables de transformations, de transgressions (Foucault).

1.6 ROLE DES LIMITES SELON LES DIFFERENTES ECHELLES URBAINES

1.6.1 LA FRONTIERE COMME LIMITE :

1.6.1.1 LA FRONTIERE ORGANISE DES FORMES D'ESPACES ORIGINALES.

La rupture que façonne la limite se manifeste dans l'organisation de l'espace géographique qu'elle structure. Autant la rupture est manifeste, autant la fonction de rupture est vive, autant elle influe sur les pratiques.

1.6.1.2 LA FRONTIERE INSTALLE DES DIFFERENTIELS.

Ces différentiels montrent que les systèmes territoriaux sont dotés de normes, de cultures et de principes différents. Ils peuvent être matériels et quantifiables (écarts de revenus, ...) ou plus qualitatifs (valeurs, culture). et c'est bien cette différence qui suscite tous types d'échanges matériels et intellectuels, licites ou illicites, engendrant des flux particuliers.

1.6.1.3 LA FRONTIERE UNE ZONE VULNERABLE.

Sujette aux aléas, aux risques, aux conflits, cette zone frontière finit par être vulnérable. L'enjeu conflictuel se situe au niveau des oppositions d'ordre culturel, politique, économique, voire militaire.

1.6.1.4 LA FRONTIERE DONNE NAISSANCE A DES LIEUX D'HYBRIDATION.

Les opportunités d'échanges extra frontières sont susceptibles d'enrichir les valeurs culturelles étant croisées et d'inventer des représentations et des pratiques originales, d'où la possibilité de proliférer des espaces hybrides entre les deux territoires moulant des cultures et des pratiques spécifiques.

1.6.2 LA CLOTURE COMME LIMITES

Dès le Moyen-Âge, la technique de la haie plantée dans les campagnes est transposée au pourtour des habitations (clôture), dans le but de se protéger et de s'isoler.

La clôture une forme de limite très présente, dans les propriétés exprimant le désir de chacun de marquer son territoire, a contrario le modèle anglo-saxon où les bords des habitations sont ouverts sur l'espace public.

1.6.2.1 LA CLOTURE : EXERGUE DES SYMPTOMATIQUES D'UN TERRITOIRE

Les clôtures concèdent la lecture du paysage. Elles sont régies par une réglementation propre à une forme et leur fonction.

1.6.2.2 LA CLOTURE ASSOUVIT UNE ASPIRATION TANT SYMBOLIQUE QUE FONCTIONNELLE

Historiquement, la clôture est établie époque donnée et au lieu dont elles font partie. Elles authentifient l'histoire de ce lieu par leur pour clore les terrains agricoles. Elle coopère dans la défense empêchant l'intrusion en préservant l'intimité, et renforcer le caractère privé de la propriété. Très vite, elle adopte une fonction symbolique dans la définition de l'espace du «chez-soi», en marquant la reconnaissance de la notion de propriété privée. Les clôtures sont également un espace de représentation sociale,

1.6.2.3 LA CLOTURE CONCOURT A LA LISIBILITE DE L'ESPACE.

La clôture garantit la lisibilité d'un espace en assurant le lien entre le bâti et l'espace public. Indubitablement, elle renforce la continuité le long des voies.

De par leur configuration, elles influent sur la qualité de l'espace public. Les limites matérialisent un changement de statut, jouant le rôle de transition.

1.6.3 LA LIMITE DANS L'ENTITE D'HABITAT CONCOURT

1.6.3.1 MARQUER L'ENTREE DE L'ENTITE

Le traitement des limites permet de rendre clairs et lisibles les statuts des espaces (public/privé) et de mettre en valeur les entrées des immeubles.



Figure 4 montrant le traitement des limites indiquant les entrées
Source :: <https://www.eauduparc.com/images/baptistere-b6c642f6.jpg>

1.6.3.2 ORGANISER LES FLUX DE DEPLACEMENTS

La limite est utilisée pour gérer les flux des espaces et permet d'organiser les différents espaces et leur donner une fonction.



Figure 5 limite pour organiser les différents espaces et leur donner une fonction. Micro-jardin dans l'espace public (source : Le Roi, P., (2019), Carnet d'inspiration pour des espaces publics conviviaux, IAU Ile-de-France P 69)

1.6.3.3 ORGANISER LE STATIONNEMENT

La forme de la limite contribue à l'organisation de divers éléments, tels que l'intégration des éléments techniques, des portails, mais aussi d'organiser le stationnement.



Figure 6 : La limite contribue à l'organisation des stationnements au quartier Briand Franklin: stationnement d'un côté de la voirie avec traitement paysage Source:

Horodyski C.,(2015),La voiture dans l'espace public. Ed. Agence d'urbanisme de la région mulhousienne. P10

1.6.3.4 PRESERVER L'INTIMITE

L'intimité se développe à travers les processus de construction du chez soi et elle peut prendre forme à l'extérieur du logement. L'intimité aurait de ce fait une existence aussi bien au sein des espaces de transition qui lient l'intérieur du logement avec ce qui lui est extérieur, qu'au sein des espaces collectifs et des espaces publics.



Figure 7 Préservation des limites Source: <https://www.francetraveltips.com/wp-content/uploads/2016/04/Paris-Place-des-Victoires.jpg>

1.6.3.5 CREER UNE CONTINUITE URBAINE

La continuité urbaine. Elle absorbe la friche pour la restituer à la ville comme un nouveau tissu d'usage, pour lui couturer les fonctions d'aujourd'hui : les classiques assemblages de bureaux, logements, commerces, mais aussi les locaux plus atypiques des artistes et les expérimentations de nouvelles formes de mixité culturelle. La ville englobe le tissu hétérogène des ateliers, entrepôts, pénétrantes ou vestiges ruraux qui étaient précédemment à ses portes ou confins. Désordre dans l'exercice classique de composition urbaine mais constat post-moderne d'une

nouvelle écriture possible : elle assimile le chaos qui fait partie de l'espace commun, s'en nourrit comme d'une nouvelle réalité faite du hasard de l'accumulation tant physique qu'historique.



figure 8 limite par la continuité Source HARAID D., JORG C.K.,HERBERT P. (1980), L'HABITAT Ed linksbook P 137

1.6.3.6 CREER UNE TRANSITION ENTRE L'ESPACE PUBLIC ET L'ESPACE PRIVE

« L'homme est l'être qui ne peut jamais s'empêcher de séparer en reliant et qui ne saurait relier sans séparer ; c'est pour cette raison que l'existence indifférenciée de deux rives doit d'abord être perçue par l'esprit comme l'existence de deux choses dissociées qui doivent être ensuite unies par un pont. »⁴⁸

Le réseau des espaces publics comprend des espaces qui les relient intérieurs ou extérieurs qu'on appelle espace de transition. Ils sont de différentes sortes, majeures ou mineures, de statut public ou privé.

⁴⁸ SIMMEL. G (1992), *Le conflit, Paris, Circé*



figure 9 La nouvelle récolte d'immeubles d'habitation de luxe de Portland remodèle la relation entre l'espace public et privé fermé source : Diehl C. (2018) nouvel enfant sur le bloc: la communauté urbaine revue Real Estate

1.6.4 LES ELEMENTS DE LA LIMITE

Qu'elle soit matérialisée par un espace ou par une clôture, la limite se compose de différents éléments à prendre en compte pour un traitement de qualité :

- Les murs
- Les toits
- Les marches
- Les portes et portails.
- Les matériaux qui composent le sol.
- Les plantations.
- Espace clos délimité par les murs
- Ombre/Lumière



Figure 10 : la diversité des limites. Green Building in india

Source: <https://realtyplusmag.com/green-building-in-india-to-grow-20-percent-by-2018-report/>

1.6.5 TYPOLOGIE DE TRAITEMENT DES SEUILS ET LIMITES EN ARCHITECTURE

« Le seuil est la clé de la transition et de la connexion entre des zones soumises à la condition spatiale de la rencontre et du dialogue entre des espaces d'ordres différents. » 49

Donc, sans rechercher une illusoire exhaustivité dans les types de limites nous aurons à traverser quelques exemples de traitement de limites.

1.6.5.1 LIMITE PAR L'IMPLICITE

Les passages trapézoïdaux dans le mur sont fondamentalement identiques, sauf que l'angle d'inclinaison de la conception en aluminium noir mat du cadre des diffuseurs diffère. L'onglet se reflète dans l'angle, créant un profil différent pour chacun des deux seuils des deux côtés du mur.

⁴⁹ Herman Hertzberger, lessons for students in architecture



Figure 11 : limite par l'implicite. 18-36-54 House, Connecticut Architecte Daniel Libeskind,
Source : <https://www.arch2o.com/18-36-54-house-studio-libeskind/>

1.6.5.2 LIMITE PAR JEU DES HAUTEURS

Ci-dessous : Central Beheer Apeldoorn (1968-1972), a été conçu en tenant compte des besoins de l'individu et le ministère des Affaires sociales et de l'Emploi de La Haye (1979-1990) a été l'un des premiers bâtiments à développer l'idée de la limite par jeu des hauteurs par une rue intérieure ou l'atrium allongé pour favoriser l'interaction sociale et éclairer toutes les pièces.



Figure 12 : limite par hauteur, Herman Hertzberger, (1991), lessons for students in architecture, 010 publishers Rotterdam P23

1.6.5.3 LIMITE PAR MARCHES ET GRADINS

Les marches et gradins reliant éventuellement deux niveaux représentent un encombrement en volume ; lequel encombrement est périlleux à franchir. La limite se concrétise alors via cet écart entre les niveaux, même si de petit volume.



Figure13 Limite par différence de niveau. Le grand escalier sert aussi de zone de rencontres

source : Krauel J., (2007). Espace public Promenade Ed Librairie Eyrolles - Paris 5^e P131

1.6.5.4 LIMITE PAR SUCCESSION DE NIVEAUX

Aujourd'hui, Hertzberger est à juste titre considéré comme le plus grand concepteur d'écoles au monde, un type de bâtiment qu'il a presque redéfini à lui seul, et ses lieux de travail innovants et fondamentalement humains constituent certains des contemporains les plus convaincants. Il a utilisé des limites séparatives par succession de niveaux avec de grandes baies assurant la lumière à l'intérieur.



Figure 14 Logements collectifs de la ZAC de la Marine - Lot C – Colombes à Paris,
représentative de la limite par succession de niveaux source
<https://www.archiliste.fr/agence-christophe-rousselle/zac-de-la-marine-lot-c-colombes>
Limites par le mur et sol

1.6.5.5 LIMITE PAR LE MUR ET LE SOL

Le mur par définition sépare deux régions, selon D.Perrault, et P.Boudon, le dédoublement du mur est envisageable pour insérer un espace et créer une zone de transition. Le mur manifeste toutefois une ligne de démarcation franche.



Figure 15 : limite par marquage aux sol et mur source : Broto C., (2008), espace public promenade EditionLibrairie Eyrolles - Paris 5^e P149

1.6.5.6 LIMITE PAR LA PENTE

La pente représente pour l'ensemble de ces cas une situation privilégiée: elle offre aux logements la possibilité de bénéficier de vues dégagées. Pour préserver cette spécificité et la rendre possible au plus grand nombre de bâtis, l'édification de chaque parcelle devra s'intégrer au plus proche du sol. A l'inverse, en se donnant à voir depuis l'ensemble de la plaine, elle mérite une attention toute particulière.



Figure 16 : limite par pente, source : Hertzberger H., (2016). Seuil et limite en architecture Ed atelier1.files.wordpress, P14



Figure 16.1 : limite par pente source :
<https://i.pinimg.com/564x/44/65/66/4465661603ea7688c8467ffc86c2bec.jpg>

1.6.5.7 LIMITE PAR LE MARQUAGE AU SOL

Les éléments dans la composition des espaces sont égaux, il n'y a donc aucun élément qui ne se démarque spécialement dans le décor. Tous les éléments dans l'espace sont donc interdépendants dans la composition de l'ensemble. Van Eyck pensait que l'espace de jeu, étant réservé aux enfants, ne devait rien imposer afin qu'il reste le meilleur endroit pour s'abandonner au jeu et au rêve. L'espace devait donc être simple afin qu'il puisse toujours être réinventé par l'imaginaire de l'enfant.



Figure 17 limite par le marquage au sol, ZUS Villejean, promenade d'Aunis, Rennes, Résidentialisation : qualité du projet, du paysage et des usages , Collection « Eléments de méthodes et de repères » n°2, 2012

1.6.5.8 LIMITE PAR DEFINITION DE L'ESPACE

van Eyck suggère que l'entre-deux doit respirer, c'est-à-dire « tant inspirer qu'expirer »⁵⁰ Selon l'architecte, l'espace est à l'image de l'homme comme l'homme est à l'image de Dieu. C'est une architecture de la réconciliation : « Espace et Temps, créés 'à l'image de l'homme', deviennent place et occasion. L'architecture se doit d'intérioriser les sujets de la perception, de la mobilité et de la relation ».

⁵⁰Strauven F., (1998) , Aldo van Eyck: The Shape of Relativity , Ed. Architectura & Natura p.357.



Figure 18 : limite par définition de l'espace Douchy-les-Mines, boulevard de la Liberté, SA du Hainault Résidentialisation : qualité du projet, du paysage et des usages , Collection « Eléments de méthodes et de repères » n°2, 2012

1.6.5.9 LIMITE PAR PLAQUE

Une nouvelle génération de produits pour la conception et construction architecturale est désormais possible au biais de plaques faciles à monter et réaliser.



Figure 19 : limite par plaque Architecte: Tadao Ando (1990)), lumière, ombre, et forme. la maison Koshino Mardaga

1.6.5.10 LIMITE PAR LA FORME

Le relief des formes architecturales est à même de proliférer au biais de la perception, un ensemble architectural complexe. La ligne des toits strictement horizontale produit une rupture brutale entre l'architecture et le ciel. Les bâtiments circulaires se démarquent nettement dans l'environnement, alors que les formes concaves s'ouvrent vers l'espace urbain/extérieur.

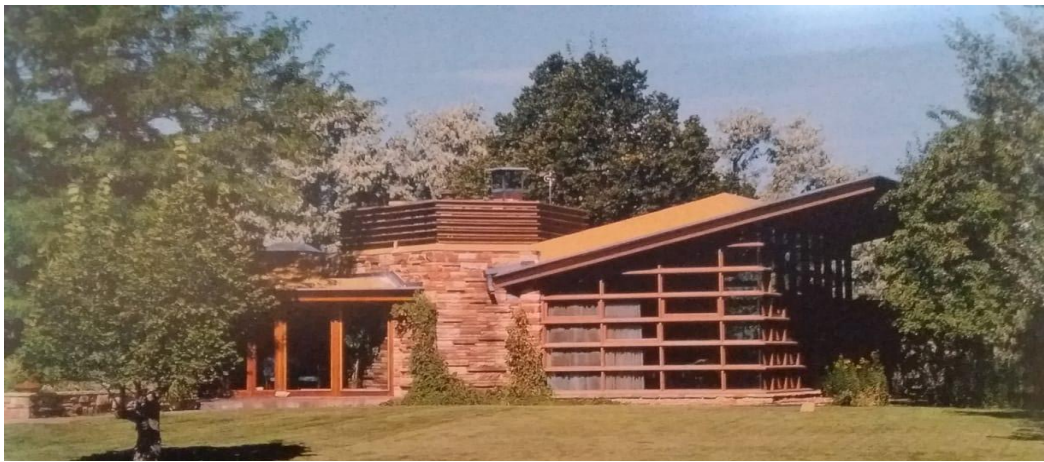


Figure 20 : limite par la forme, Krauel J., (2007), espace public promenade, Edition Librairie Eyrolles - Paris 5e P149

1.6.5.11 LIMITE PAR LE CONTOUR

Les surfaces contiguës se partagent pacifiquement des limites, parce que le contour qui les sépare crée les mêmes formes de part et d'autres.

Le contour peut parfois créer un conflit et une inégalité entre les surfaces adjacentes, ce qui donne des effets dynamiques différents. L'exemple d'une courbe qui produit d'un côté une concavité et de l'autre une convexité.



Figure 21 : limite par contour arthur W. Milam House
 *floride(USA)Architecte:P.Rudolph
 source :F.Kerboul (1997) :Histoire de l'architecture 1 Ed ENAG P84

1.6.5.12 LIMITE PAR LE GABARIT

Les vues possibles sur la maison à l'extérieur, les élévations frontales et latérales ont juste un nombre minimum d'ouvertures qui a été compensé par quelques puits de lumière. Créer une transition en douceur entre la maison et la zone paysagée.



Figure 22 limite par le gabarit,HARALD D.,JORG C.K.,HERBERT P., (1980)
 WOHNUNGSBAU THE DWELLING L'HABITATPublished by ECCp 137

1.6.5.13 LIMITE PAR LA CONTINUÏTÉ

L'architecture en tant que pratique repose sur d'abord sur l'histoire ainsi que sur la recherche et l'expérimentation. Les architectes trouvent continuellement de nouvelles façons de combiner ces compréhensions de manière convaincante et stimulante.



Figure 23 : limite par continuité BROTO C., (2011)
Conception et design- toitures Ed links books P130 P141

1.6.5.14 LIMITE PAR LA LUMIÈRE

Je ne crois pas que l'architecture doit parler trop. Elle doit rester silencieuse et laisser la nature parler directement au travers du soleil et du vent.

Ce que j'ai senti en observant des églises romanes, c'est que seule la lumière était l'espoir. J'ai créé l'Eglise de la lumière en me demandant si le symbole de la communauté, ce n'était pas la lumière. » (Tadao, Ando, 1990).



Figure 24 : limite par la lumière. Source Architecte: Tadao Ando (1990)), lumière, ombre, et forme. la maison koshino Mardaga P 29

1.6.5.15 LIMITE PAR L'OMBRE

Une ombre est une zone sombre créée par l'interposition d'un objet opaque entre une source de lumière et une surface qu'éclaire cette lumière. Elle se matérialise par une silhouette sans épaisseur.



Figure25 : limite par l'ombre source Mitch Teemley (2020) Article lumière et ombres revue the power of story

1.6.5.16 LIMITE PAR LA MER

De la maison sur pilotis à la maison flottante, l'urbanisation s'est conçue depuis l'aube des temps en rapport à l'eau (source vitale) soit pour la jouxter et en bénéficier, soit pour en faire une limite urbatecture.

Une limite dans le sens de s'isoler par rapport au reste dans le sens de se fondre dans la nature se distanciant de tout ce qui est artificiel, ou bien isoler deux entités l'une de l'autre.

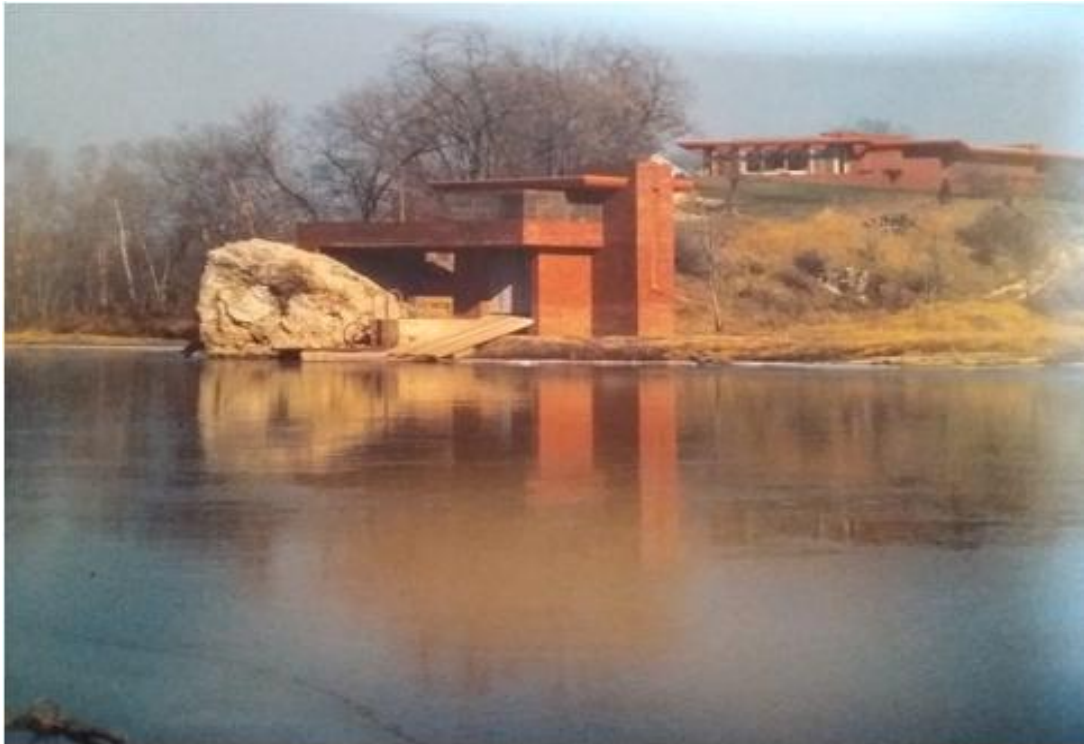


Figure 26 : limite par l'eau source : BROTO C., (2011)
Conception et design- toitures Ed links books P130 P126

1.6.5.17 LIMITE PAR LA VEGETATION

Composer avec le paysage pour créer des limites urbaines signifie mettre en valeur les éléments existants, en les réhabilitant, mais aussi en créant de nouveaux éléments. Ces éléments de composition du paysage fonderont la caractéristique et l'identité du lieu. Leur prise en compte est indispensable à la réussite de l'ancrage d'un projet au sein de son site.



Figure 27 : limite par des cheminements végétalisés permettant de passer de l'espace public aux « résidences ». source : FAILLEBIN T.,(2007), Cour centrale des habitations de la Cité internationale. Les espaces

1.6.5.18 LIMITE PAR L'IMPRESSION DE HAUTEUR

Il y a une limite, mais c'est la limite actuelle, pas celle de demain, affirme Jeff Smilow⁵¹, L'innovation et l'évolution technologiques dans toute une gamme de composantes, permettront aux concepteurs de créer des structures de plus en plus hautes. De nouvelles technologies émergent sans cesse.



Figure 28 limite par l'impression de hauteur source (2016)seuil et limite en architecture Ed atelier 1 .wordpress.com P31

1.6.5.19 LIMITE PAR LE PORTE-A-FAUX

Signe d'une ambition architecturale, le porte-à-faux rompt l'aspect monolithique d'un bâtiment en lui apportant élan et légèreté. Tout en augmentant la surface habitable, il réduit l'emprise au sol du bâtiment et couvre de son ombre protectrice des halls d'entrée, des terrasses ou des bassins. Le Centre régional de la Méditerranée (Cerem), à Marseille a été conçu par l'architecte italien Stefano Boeri, avec un impressionnant porte-à-faux de 40 m habité de bureaux.

⁵¹ Jeffrey Smilow, P.E., F.ASCE, is Executive Vice President and USA Director of Building Structures at WSP USA, Principal in Charge of the project.



Figure 29 limite par porte a faux Source : https://www.cahiers-techniques-batiment.fr/mediatheque/6/3/1/000058136_600x400_c.jpg

1.6.5.20 LIMITE PAR LE TOIT

La maîtrise d'un rapport familial entre la ville et le ciel, et l'une des clés de l'harmonie des ensembles urbains.

La ligne des façades, la ligne des toits ne sont certes que deux traits sans profondeur tracés dans l'espace de la ville : ils ne se suffisent bien sûr pas à eux-mêmes et d'autres éléments réglementaires peuvent intervenir en urbanisme, pourtant ces limites contiennent en elles une part décisive de la personnalité urbaine. Le gabarit qu'elles déterminent est précisément l'enveloppe de « l'espace en creux » qui est l'essence même de la cité.



Figure 30 limite par le toit source : Krauel J., (2007). Espace public, promenade, Edition Librairie Eyrolles - Paris 5e P103

1.6.5.21 LIMITE PAR UN MUR

À chaque « station » du chemin, une sélection d'œuvres révèle un concept, une façon d'envisager l'art. Certaines salles sont aussi la déclinaison de ce concept à partir d'un geste ou matériau en particulier



Figure 31 limite par mur source : Mackey M., (2000), Assocites Architecture, Planning, interiors, Published in australia ; P 143

1.6.5.22 LIMITE PAR L'ESCALIER

«Toute ascension vers un endroit admirable se fait par un escalier en spirale⁵²»

Même si l'Escalier, par sa 1ère et sa dernière marche marque les « limites » entre les niveaux (supérieur et inférieur), il marque en même temps le « mouvement » (l'acte d'ascension ou de descente des marches induit le mouvement).

L'escalier implique une « limite » par son début et sa fin, et indique dans sa configuration le « mouvement » et conduit le spectateur à un déplacement réel.



Figure 32 limite par escalier source Kramel J.,(2008), urban spaces environment for future,Ed linksbookP77

1.6.5.23 LIMITE PAR LE CHANGEMENT DE NIVEAU

La difficulté de cette limite n'est pas portée sur la structure en elle-même mais sur son support. Magnifique défi pour les architectes de Liebel Architekten BDA, qui ont opté pour une construction inspirée des rizières en terrasse.

⁵² Citation de **Francis Bacon**, philosophe, né le 22 janvier 1561 à Londres et mort à Highgate près de la même ville en 1626.

La maison est donc agencée sur plusieurs niveaux, avec à chaque fois, une terrasse ou un balcon. Cette disposition permet d'offrir différentes ambiances selon les étages et plus d'intimité pour chaque habitant.



figure 33 limite par changement de niveau Architecte: Liebel'BDA photo Michael Schnell source seuil et limite en architecture Ed atelier1.files. wordpressP35

1.6.5.24 LIMITE PAR LA CLOTURE

La clôture du jardin est à la fois spatiale et symbolique. Mais d'un autre côté, les lignes de démarcation trop nettes tendent à éclater

Installer une clôture répond à un objectif de sécurité et permet de délimiter les jardins par rapport aux voisins sans avoir à craindre le vis à vis. C'est également un moyen de se prévenir contre les effractions



Figure 34 Mur de clôture permettant l'entretien de la partie paysagère(2008)
Cahier de l'espace public Ed paris P111

1.6.5.25 LIMITE PAR LA CLOISON FONCTIONNELLE

L'espace public comme terrain de jeux réinterroge les échelles de son aménagement: celle du piéton demande de mieux prendre en compte les usages locaux, leur spatialisation et leur temporalité, pour mieux adapter les espaces publics à leur contexte et aménager des cheminements doux attractifs. Celle de la métropole appelle l'aménagement de nouvelles connexions douces pour rendre plus accessible les espaces de détente et de loisirs quotidien dans et à proximité des villes dont les éléments peuvent être déplacés dans un système fixe solidaire ces éléments constitutifs sont facilement manœuvrables et permettent de séparer et limiter ou réunir quasi instantanément les espaces.



Figure 35 limites par séparation mobile, source : Matthieu sent L., (2014), Etude prospective des espaces publics à vivre Editiona 'Urba

1.6.5.26 LIMITE PAR LE CREUSEMENT

Dirigée par Nuno Lacerda Lopes, professeur et chercheur passionné dans les domaines de l'architecture, du design et de l'innovation, CNLL assume et reflète ses concepts, ses méthodologies, son critère de qualité et sa vision personnelle de l'architecture, ce qui place l'homme comme la figure pivot dans un espace construit. dans un environnement qui fait appel aux sens et un conduit d'expérimentation.



Figure 36 limite par creusement António Alberto Lopes Fernandes Duarte Correia (2017) Fabricating architecture Ed kindle books P224

1.6.5.27 LIMITE PAR LE VIDE

Le vide est un plein... virtuel. ce mouvement exprime la place d' une transformation possible : l'espace vide, loin de n'être rien, suggère toutes sortes de formes, de sensations, de gestes, et de limite. Claudel voit dans la rencontre de la mer et du ciel « la sollicitation du plein par le vide », la possibilité que l'invisible devienne visible



Figure 37 limite par le vide source : BROTO C., (2011)
conception et design- toitures Ed links books P26

1.6.5.28 LIMITE PAR LE VIDE AU SOL

Dire « c'est vide » suppose qu'on distingue un espace d'un autre, qu'on lui attribue des qualités différentes. Le vide n'est pas un espace « sans qualités », pas plus d'ailleurs que l'homme de Robert Musil. On le voit bien dans la réaction qu'un espace vide provoque : il s'agit de maîtriser ces qualités, par exemple en fixant des repères au regard pour éviter le vertige, en donnant un sens à sa perception.



Figure 38 limite par vide intérieur source : <https://www.construire-tendance.com/wp-content/grand-media/image/verriere-sur-mezzanine-Maison-Mazeres-par-Hugues-Tournier-Mazeres-09-France.jpg>

1.6.5.29 LIMITE PAR OUVERTURE

Un accord probable peut se faire entre l'ouverture totale du plan libre et l'intérieur clos traditionnel. Au biais de l'ouverture « *la limite apparaît comme une zone grise entre le blanc et le noir et non pas comme une ligne de démarcation claire* »⁵³

⁵³ Green A., (2003), *La folie privée*, Ed. Gallimard



Figure 39 : limite par ouverture source Ancel F., Ghislain B., , Draguignan C., Champfaily A.,(2017) transmettre l'architecture contemporaine, Alpes-Maritimes Var. Edition AGIR P29

1.6.5.30 LIMITE PAR L'UNIFICATEUR DE LA COULEUR

La couleur crée l'espace puisqu'elle définit toute chose perçue. Elle délimite les formes et les volumes.

La délimitation d'une zone par unificateur de couleur, crée et façonne un nouvel espace. La couleur comme l'architecture peut construire l'architecture.



Figure 40 : limite par unificateur de couleur villa Savoye Poissy Le Corbusier
Source : PRINA F., (2008), comment regarder l'architecture élément*forme*matériaux
Collection : guide des arts Edition, HAZAN, P70

1.6.5.31 LIMITE PAR INTEGRATION

Malgré la limite physique, la relation entre les éléments architecturaux ou les surface doit s'effacer grâce à leur aptitude à former un tout plus ou moins cohérent.



Figure 41 : Limite par intégration source, BROTO C., (2011)
Conception et design- toitures Ed links books P130

1.6.5.32 LIMITE PAR L'ILLUSION D'OPTIQUE

Les illusions optiques sont dues à des longueurs des directions ou des courbes, des lignes, perçus de manière erronée, mais elles ne sont pas toutes liées à la profondeur de l'espace, pour nous donner une impression de limite.



Figure42 l'illusion d'optique Irina Ioana Voda(2015) La fluidité architecturale : histoire et actualité du concept Edition P214

1.6.5.33 LIMITE PAR VITRES ET CHANGEMENT DE MATERIAUX AU SOL

Les limites séparatives entre les espaces ou les territoires ne se manifestent toujours pas par un mur ou une clôture, la distanciation et la distinction peuvent se démarquer via un changement de matériau voire de couleur au sol : le choix des coloris est large, soit des vitres.

La question qui reste cependant à se poser pour faire son choix de limite vitrée, dépend des dimensions de l'ouverture. En fonction des contraintes de l'habitat, ou de l'édifice, moult options sont possibles : un double vitrage avec option isolation thermique, acoustique et sécurité, cela dépend des performances ambitionnées



Figure 43 limite par vitre et changement des matériaux. Dan Graham, from Boullée to Eternity, Porte de Versailles paris, 2006 source : <http://www.sigap.net/paris/?num=5304&action=news>

1.6.6 CRISES DES LIMITES

La question de limite en architecture, fort renouvelée par son élargissement à l'urbain, au paysage, au milieu, est indissociable d'un fond qui reste énigmatique. Echappant à une rationalisation totale, elle transparaît tantôt définie tantôt indéfinie, tantôt explicite, tantôt implicite tout dépend des visions théoriques et sociétales.

- Comment penser alors les limites dans l'intervention architecturale et urbaine?
- Quelles figures sont aptes à prendre en charge les limites et passages entre territoires?

Les limites naturelles et artificielles sont désormais en crise, leurs traits de partition ne cessent d'être déplacés, inventés puis réinventés de telle sorte que les dynamiques configuratrices naturelles et artificielles se croisent et se superposent avec parfois des formes de ruse pour s'allier à la nature. L'opposition plus ou moins latente entre les deux configurations s'estompe au fur et à mesure qu'est recherché l'alliance entre les deux. Ce qui fait que les limites ne sont désormais plus conçues en tant que ruptures mais plutôt en tant que passages. Ce qui ne pose à priori pas de différent « tant que les deux appartiennent à la machine et s'y échangent ». Les

différentes postures de limites allant jusqu'à contestation se justifient par les réviviscences progressives de l'architecture.

Conclusion

Au fil des âges, les cultures ont conjugué chacune selon les mythes et leurs sociétaux une conception et configuration spécifique des limites. S'inspirant à l'âge de l'antiquité classique de l'idée de frontière, dans le sens d'une extrémité, celles-ci bornaient l'espace par rapport à un monde considéré comme inconnu (finis chez les Romains). Car ce n'est qu'à partir du 13^e siècle qu'est adopté l'attribut frontière, puisant étymologiquement de « front », pour désigner « une limite provisoire » qui sépare deux armées conflictuelles⁵⁴. Avec l'accession à l'état moderne, la « frontière » passe au rang de « limite de souveraineté »⁵⁵. Les frontières, qui révèlent l'expansion d'États, n'ont jusque-là nullement exhibé une borne entre peuplades (entre cultures, langues, ou religions), elles ont plutôt fait l'objet de personnel des rois dont contestations et conflits.

Longtemps considérées comme des lieux de pénétration ou de confrontation, désignées pour la plupart par « marches » (du latin margo, du germanique mark), les limites territoriales variaient au gré des guerres, de la continuité ou de la dissolution des liens de dépendance. Alors qu'historiquement consubstantielle du territoire, la frontière était éminemment politique. Elles renvoyaient à l'exercice de pouvoirs sur un territoire édifié à la mesure des souverains. De nos jours (disons du 16^e siècle) la continuité et la cohésion territoriale priment désormais sur toutes les valeurs primitives de ségrégation et de confins, et s'en substituent de la manière la plus exclusive. L'affirmation de nouvelles formes de pouvoir traduisent de nouvelles typologies de frontières (s'inscrivant jusque dans les espaces urbains). Les limites contemporaines prennent des sens inédits. Elles sont probablement susceptibles de muter et de revêtir des formes inattendues. Mais au-delà de toute mutation, la limite se définira sûrement par la mise à distance, le filtrage, l'affirmation politique, la distinction, dont la matérialisation sur l'espace sera marquée morphologiquement par des différentiels, discontinuités.

⁵⁴ Fèbvre L., (1962) pour une histoire à part entière. Paris, Ed. S.E.V.P.E.N

⁵⁵ Nordman.D, (1999), Frontières de France. De l'espace au territoire, XVI^e- XIX^e siècles, Gallimard

CHAPITRE II

LA RUE UNE FILIATION DE L'ESPACE PUBLIC

INTRODUCTION

Par le truchement des rues, boulevards, (...bref du réseau viaire) des places, parvis, jardins et parcs, l'espace public se définit comme (tout) lieu accessible aux publics, qu'ils soient riverains ou non ; seulement, « *l'expérience ordinaire d'un espace public nous oblige à ne pas dissocier espace de circulation et espace de communication.* »⁵⁶. Car, comme lieu de développement de la vie sociale et économique, l'espace public permet à la fois, la superposition d'innombrables pratiques intrinsèques à la vie urbaine (rencontre, divertissement, circulations, commerce, ...). Mais pas seulement, il est à même de forger une image de marque de la ville, reflétant son identité.

Il est certes le lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville par excellence, mais les enjeux pluriels et prépondérants auquel il est assujetti, le confrontent à plusieurs difficultés :

- à la pluralité des acteurs intervenants.
- à sa position dans ou hors périmètre urbain, voire dans un secteur protégé, ou site ancien.
- à la superposition, et aux conflits entre les différents usages dont déplacements, stationnement, commerce, emploi, détente... ; que l'espace public se doit de concilier
- à la qualité du cadre de vie exigée par l'évolution sociétale, agrémentée de la sécurité, accessibilité, confort, esthétique...

Or, le développement incessant des villes, ainsi qu'une croissance exponentielle de la circulation automobile ont de tout temps livré la conception des espaces publics à une approche essentiellement fonctionnelle, au gré d'une qualité de vie et d'un cadre urbain décent.

L'espace public fait aujourd'hui l'objet de sollicitations nombreuses et pressantes.

⁵⁶ Isaac J., 1998) in *La Ville sans qualités*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube

Partant, ce chapitre se veut d'appréhender la notion d'espace public comme lignage de la notion de rue (objet de cette étude).

2.1 UN PEU D'HISTOIRE SUR L'ESPACE PUBLIC

La Renaissance et le 17^{ème} siècle l'espace public est le lieu de représentation des pouvoirs de l'époque.

Le 18^{ème} siècle marque le début de la lente mutation de la ville moyenâgeuse, où transparaissent les premières mesures de dé densification des villes et l'intégration de la nature en ville...

Le 19^{ème} siècle Mise sur la « scénographique ». La rue, devient espace de circulation et espace esthétique. En répondant aux besoins de circulation, l'espace public structure la ville.

Au début du 20^{ème} siècle, l'espace public se développe et s'organise autour de repères de la ville, s'agissant d'écoles, mairies, services publics...

Les années 50 à 75 : l'urbanisme quantitatif et la séparation des fonctionnalités déqualifient les lieux et mettent l'espace public au service de la voiture ; il devient système de circulation et de stationnement.

Historiquement, l'espace public a donc assuré le lien entre l'urbanisation, la mobilité, et l'urbanité. Mais après cette ère faste, celui-ci s'est transposé en un espace mort « *en passant de la rue à la voie de circulation, du boulevard à l'axe de transports* », ⁵⁷ raison pour laquelle Richard Sennett, exprime lapidairement que « *l'espace public est devenu un dérivé du mouvement* ». ⁵⁸. Il y a lieu d'espaces supposés être affiliés à toutes filières, mais qui n'appartiennent en réalité à personne « *ni sous la « sauvegarde du public », ni sous l'œil jaloux du propriétaire : des espaces de passage, de circulation, des espaces verts, ou de transition.* » ⁵⁹. Ces espaces se positionnent à la marge de la production urbaine, une pénurie d'identification qui échappe au modèle historique. Faisant toujours l'objet d'attention accrue de la part

⁵⁷ Hofstetter. M, (2006) Mémoire en études urbaines, « espace(s) public(s), une esquisse »:p7

⁵⁸ Sennett. R, (1979) «Les Tyrannies de l'intimité », trad. de l'américain, Seuil, Paris

⁵⁹ Idem ⁵⁴

des pouvoirs publics «*ces lieux, qui concentrent les flux économiques, commerciaux et touristiques, jouent parfaitement leur rôle de décor historisant* »⁶⁰.

Aujourd'hui l'espace public est perçu et vécu comme un bien commun à partager avec ses concitoyens. Cette tendance est appuyée ces derniers temps par une volonté de recomposition de ces espaces publics et la restauration des liens noués entre eux et les bâtiments qui en forment le prolongement et le décor.

L'exemple de la reconversion de la ville de Lille⁶¹ (voir figure 44) et celui des aménagements au niveau du quartier « la chapelle, les sciens » à Genève⁶² (voir figure 45)



Figure 44 : Reconversion de la Grand 'place à Lille. Source : <https://static.actu.fr/uploads/2019/04/Lille-fontaine-grand-place-bi%C3%A8re.jpg>

⁶⁰ Idem ⁵⁵ :p17

⁶¹ Ancienne métropole du textile, Lille a opéré sa reconversion en misant sur la culture et le développement d'un centre d'affaires internationales, et en mettant en œuvre un important programme d'aménagement de ses espaces urbains, dont la « Grand'place ».

⁶² Les espaces publics constituent l'armature du futur quartier, grâce à leur mise en réseau ont été développées les centralités en aménageant au cœur du quartier une place urbaine, lieu de rencontre et d'échanges.



Figure 45: Aperçu sur le nouveau quartier « la chapelle - les Sciers ». Source : Projet de plan directeur de quartier au Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement Direction de l'aménagement du territoire / Genève, (Septembre 2003)

Indubitablement, l'espace public est devenu depuis quelques années, une notion explorée, partagée et discutée par les différentes sciences sociales. Elles, ont placé le regain d'intérêt pour cette notion au cœur des débats⁶³, portant sur les transformations de la ville contemporaine, par rapport aux dynamiques de ségrégation, de fragmentation, de privatisation (identifiants des villes postmodernes). Cette problématique accroît l'attention des responsables publics.

Désormais, certaines villes européennes en font un vecteur structurant du renouvellement urbain pour embellir et entretenir ces espaces de vie, plus hospitaliers, plus sûrs, qui offrent une image plus attrayante de la ville et de l'esprit d'urbanité.

⁶³Collier J. M.,(1986). « Espace public, espace privé – Complémentarité et opposition », Louvain- la neuve

2.2 COMMENT PARLER D'UN ESPACE PUBLIC

« Ce qui est public est plus qu'une question de propriété, ou même d'usage mais également un problème de code, de règles de conduite et de phénomènes qui permettent d'entrer en rapport avec autrui dans l'espace public. »⁶⁴,

C'est à partir du moment où la présence d'autrui advient fatale que l'on peut parler d'espace public. Mais pas seulement, puisque ce dernier se doit d'être pourvu de sens, qui le rend lieu d'usage par excellence. L'espace public est en deux mots un lieu où il y a du public, et un lieu de vie. Les formes plurielles qu'il est à même de prendre, accueille une diversité d'usages : pour certains il est propice à la rencontre, pour d'autres aux loisirs, ou un simple lieu de détente où il fait bon lire, prendre une tasse de café, discuter avec l'autrui....S'il constitue un lieu usité au quotidien, il est d'autant plus sans doute, un lieu de référence commune pour les habitants, parfois chargée d'histoire.

En outre, au-delà des critères d'usages, de l'individu (acteur principal), le rapport de l'espace public à ce qui l'entoure, les vertus d'accessibilité à un espace ouvert à tous, sont aussi prépondérants. Voilà pourquoi, l'espace public influe sur la qualité de la vie urbaine.

Il s'appréhende en somme distinctement :

- **Selon la perception architecturale et/ou urbaine :**

Point de vue formel : C'est un vide, accessible et ouvert à tous. Il est dument limité par son négatif qu'est l'espace bâti. Il innervé l'urbain, étant le squelette de la ville.

Point de vue paysager : Étant le repère de la ville, il constitue la séquence à partir de laquelle l'on découvre la ville ou une portion de la ville que forme le centre par excellence. De par le continuum de parois qui l'entoure, il confère l'image de marque de la ville, et porte même son identité.

⁶⁴ Sennett.R, (1979), « Les Tyrannies de l'intimité », trad. de l'américain, Seuil, Paris

Point de vue mobilité : L'espace public est le support de tout mode de déplacements, en concédant la lecture préalable de la ville, puis son appropriation. Il prend en charge les aménagements nécessaires au bon fonctionnement de la ville.

- Selon la perception sociologique :

Puisqu'ouvert à tous, l'espace public est considéré comme la représentation de la société urbaine. En effet, il permet le brassage culturel, le côtoiement de l'altérité, la rencontre de la diversité.

- **Selon la perception politique :**

Il représente ici le lieu de la parole, de l'expression et de l'action de l'activité politique.

Et c'est parce que la ville d'aujourd'hui fait face à moult maux urbains, dont congestion, circulation, d'étalement, de mobilité, de fragmentation...que :

- les rues se livrent souvent à circulation automobile excluant celle pédestre.
- la notion de trottoirs s'estompe colonisée par les voies,
- bien entendu les places et jardins mutent eux aussi à l'image de tous les espaces publics.

Inéluctablement l'espace public dont la rue perd de façon grandissante la richesse esthétique des éléments hétéroclites qui le composent en se confondant harmonieusement, s'agissant par exemple des limites qui l'ourlent et le définissent.

2.3 QUETE D'UNE DEFINITION POUR L'ESPACE PUBLIC ?

L'espace public hérite à la fois de l'agora grecque et du forum romain, incarnat ion de la vraie ville. Vouloir un arsenal de cohérence pour l'espace bâti, imprime une attention accrue à l'espace public. Lieu d'échanges, de rencontres imprromptues et de mixité sociale. Nonobstant son évolution chronologique, l'espace public est péremptoirement et d'emblée un espace réservé, qui n'est certainement pas construit (ou plutôt construit par sa périphérie), puis public, fondamentalement urbain et

urbanité. Seulement, ces espaces « renvoient systématiquement à une imagerie riche qui certes laisse place à l'imaginaire, mais guère à l'ambiguïté. »⁶⁵



Figure 46 : vestiges de la Vélia : voie principale à l'antiquité romaine,

Source : <https://www.eurekathens.com/wp-content/uploads/2020/01/the-roman-agora.jpg>



Figure 47 Ruines de l'Agora grecque antique (plus tard Forum romain) à Thessalonique. Macédoine, Grèce, Europe: Source

<https://www.alamy.com/stock-photo-ruins-of-ancient-greek-agora-later-roman-forum-in-thessaloniki-macedonia-177033987.html>



Figure 49 legs du forum romain (espace public singulier par excellence) de l'antiquité romaine

Source : <https://www.voyageway.com/wp-content/uploads/2018/09/forum-romain-rome.jpg>



Figure 48 Le théâtre à l'Agora grecque antique Source

<https://c8.alamy.com/comp/C8G8B8/the-theater-at-the-ancient-greek-agora-later-roman-forum-of-thessaloniki-C8G8B8.jpg>

⁶⁵ Jaton V., et Pham N., (2005), « Approche typo-morphologique de l'espace public » in Kaufmann A., François Rosset (dir.), Enjeux du développement urbain durable, Presse polytechniques et universitaires romanes, Lausanne,

2.3.1 MISE AU POINT SUR LES NOTIONS : ESPACE PUBLIC-ESPACE PRIVE

Dans les villes traditionnelles, les lieux publics sont nettement différenciés et définis : une place n'est pas une rue, une rue n'est pas un jardin ...chaque lieu se définit par lui-même. Aussi, ils se distinguent incontestablement de la notion d'espace privé qui tend plutôt vers l'individualisme et où l'activité collective régresse.⁶⁶ D'ailleurs, « *tout être humain...s'abrite, se crée un espace personnel, un territoire mobile ou immobile dont il marque les frontières par des limites symboliques matérialisées par des objets rituels, ou par l'existence de toits et de murs opaques et résistants. Ces limites vont définir un 'dedans' et un 'dehors', un 'chez moi' et un 'chez les autres'* »⁶⁷.

Pour Julio Herrera et Nicole Martin « L'espace public fait référence à une collectivité déterminée. Au sein de cette collectivité, les différences d'appartenances sociales ou de réseaux économiques existent mais elles ne constituent pas un critère quant à l'accessibilité de l'espace public : celui-ci est ouvert à tous »⁶⁸ ; « L'espace privé s'apparente lui au 'chez soi' »⁶⁹ dans son ouvrage «Espace public, espace privé – Complémentarité et opposition » affirme que « ...le rapport public – privé est neutralisé au profit d'une simple jouissance visuelle de l'espace entourant la construction... ».

L'espace public est donc réservé à l'usage collectif, contrairement à l'espace privé qui est plutôt réservé à l'usage de particuliers. Et entre les deux espaces, se conjuguent en général des espaces intermédiaires tels que les espaces semi publics.

2.3.2 ACCEPTIONS DE L'ESPACE PUBLIC ENTRE DIVERSITE ET AMBIGUÏTE :

Les définitions apportées en dessous, seront accommodées selon les notions de : forme, usage, représentations, et rôles de l'espace public.

⁶⁶ Herrera. J., Martin. N, et Mabardi. J -F, (1987). « Espace Rue : espace de vie », Presses Universitaires, édité avec l'aide du ministère de la région wallonne inspection générale de l'aménagement du territoire, Louvain- la neuve.

⁶⁷ Ekambi-Schmidt J. (1972a). La Structure du vocabulaire moderne de la langue esquimaude. La Perception de l'habitat, Paris,

⁶⁸ Ibid ⁶⁹

⁶⁹ Collier J. M,(1986). « Espace public, espace privé – Complémentarité et opposition », Louvain- la neuve

a) Suivant les concepts de l'usage et de la pratique :

En Urbanisme, l'espace public est une notion récente, « D'usage assez récent en Urbanisme, la notion d'espace public n'y fait cependant pas toujours l'objet d'une définition rigoureuse. On peut considérer l'espace public comme la partie du domaine public non bâtie, affectée à des usages publics. L'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage. » ⁷⁰.

Si l'expression "espace public" est adoptée dans le lexique de l'urbanisme au cours des années 1970, l'espace "du public"⁷¹ semble être, depuis très longtemps dans les villes premières, nées en Mésopotamie et en Syrie. Selon Jean-Claude David dans son ouvrage « Espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe, entre urbanisme et pratiques citadines » (2002), l'espace "du public" par contre englobe l'ensemble de locutions construites avec le mot "public" : lieu public, place publique, pouvoirs publics, intérêts publics, domaine public, services publics, bien public, opinion publique, etc. Ces locutions plurielles et distinctes risquent de mener à l'ambiguïté, tout comme l'affirme la transmutation de forme inhérente à l'expression du "public", due au contexte d'usage conduisant à la confusion, *tels les lieux publics - généralement privés mais fonctionnant avec une clientèle, donc ouverts au public -, une personnalité publique, le droit public comme l'art public, un homme public, les pouvoirs publics, les services publics, la fonction publique, les transports publics, un public averti, tout public.*

Ainsi, l'attribut public d'un espace, correspond à des critères de propriété du foncier et du bâti, de mode de gestion, de morphologie, d'accessibilité et surtout de pratiques sociales. En l'occurrence, est-il pertinent d'établir une distinction entre "espace du public" et "espace public", qui approche plutôt l'usage public de cet espace ?

⁷⁰ Merlin.P, Choay.F, (1988), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement publié, deuxième édition Revue et Augmentée, presses universitaires de France, Paris

⁷¹ Le développement des médias, et des réseaux d'Internet, est supposé mettre en place dans le cyberspace des forums virtuels où peut se construire une opinion publique et s'élaborer du politique à titre d'exemple, hors de l'espace architectural et urbain dit du « public », dans un espace public d'une autre nature ou plus largement une sphère du « public ».

Dans la théorie de certains aménageurs, l'espace public se définit comme élément du "projet urbain" s'alignant avec la signification portée en philosophie politique et sociologie de l'urbain, par : H. Arendt, J. Habermas, R. Sennett, L. Quéré, I. Joseph, etc., pour désigner « l'espace public politique ».

L'acception traditionnelle du terme, « le public », d'après Richard Sennett, est « l'espace dans lequel l'on est exposé au regard examinateur de tout un chacun, l'espace dans lequel il y a des acteurs et des spectateurs et où l'on est en même temps observateur et observé »⁷². C'est bien dans l'espace citadin que se représente l'ensemble des relations entre individus et société, et que « se manifeste la mentalité urbaine caractérisée par une attitude distante et réservée mais aussi par une complexité des rapports et des situations »⁷³. Chez Frazer « L'espace public offre la possibilité de disparaître dans l'anonymat et de se fondre dans la masse, mais aussi de s'identifier à un groupe. Le rassemblement de personnes étrangères ou partageant les mêmes idées révèle un principe-clé de l'espace public: il a quelque chose de commun et il est porté ou utilisé par une collectivité »⁷⁴.

L'ouvrage dirigé par Nicolas Hossard et Magdalena Jarvin s'inscrit quant à lui, dans une acception explicite et pragmatique de l'espace public : c'est « *l'espace à l'usage de tous* »⁷⁵, « *fréquentable par l'ensemble de la population* »⁷⁶, ou selon les termes hérités d'Henri Lefebvre : « *Le cadre physique comme un espace social* » (M.Bassand, & Al, 2001). Il s'agit donc de lier un espace concret et des pratiques sociales s'y déroulant.

b) En tant qu'entité formelle

L'espace public est aussi qualifié de « VIDE » dans l'ouvrage de ⁷⁷: «...Le bâti, le plein, est désormais incontrôlable, livré tous azimut à des forces politiques, financières, culturelles, qui le plongent dans une transformation perpétuelle. On ne

⁷² Sennett R., (1986), in J.C David, 2002 « Les Tyrannies de l'intimité », trad. de l'américain, Seuil, Paris

⁷³ Simmel G., (1984), in David J.C., (2002) « dynamiques transactionnelles, conflictuelles et confrontationnelles

⁷⁴ Idem ⁷⁴

⁷⁵ Bassand M., etv al, 2001. « Vivre et créer l'espace public », presses polytechniques & universitaires Romandes, Lausanne

⁷⁶ Idem ⁷⁴

⁷⁷ Koolhaas R. (1994) « La ville art et architecture en Europe -1870-1993»

peut pas en dire de même du vide; il est peut-être le dernier sujet où les certitudes sont encore plausibles »⁷⁸. « D'ailleurs, faut-il considérer l'espace public comme un vide ou comme un plein ? Une tradition de pensée s'est efforcée de questionner l'espace et l'espace urbain en tant que vide-mais pas vide de sens-, en s'inspirant parfois de la pensée extrême orientale. »⁷⁹. Quoi qu'ils constituent des vides par rapport à l'aménagement de l'urbain, les espaces publics rendent compte d'une matérialité tissant des liens étriqués entre la forme de l'espace, ses usagers, et son contenu ceci dit sur le plan fonctionnel, esthétique et social⁸⁰. Ils bâtissent en l'occurrence une «relation de causalité entre ordre spatial et ordre social»⁸¹.

Par ailleurs, Armando Silva , spécialiste en sciences de la communication d'origine colombienne, dit que l'espace public est un point de repère à partir duquel il est toujours possible, de parler d'un espace collectif outre les intérêts personnels ou économiques. Ce n'est selon lui qu'à partir de cet espace qu'il est possible de développer des processus collectifs, puisque le public est finalement une invention collective⁸²

C) A l'image de représentations diverses

Une série d'oppositions, voire de contradictions dialectiques, servent à explorer l'espace public : individuel et collectif, anonyme et approprié, détourné, normatif et subversif, matériel et immatériel : l'espace public est donc cette composante essentiellement discutée et négociée que décrivait Isaac Joseph,⁸³

En sciences sociales, l'espace public a deux sens :

- Le premier le définit comme un débat à l'intérieur d'une collectivité, d'une société ou entre l'une et l'autre (Habermas J., 1978).

⁷⁸Ibid

⁷⁹ Texier S., (2006). « Voies publiques. Histoires et pratiques de l'espace public à Paris » Le Moniteur, Paris

⁸⁰ Marcus Z., (2004), « Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains», Lausanne : PPUR, Collection des sciences appliquées de l'INSA, Lyon.

⁸¹Toussaint J. Y. et Zimmermann M., (2001) « User, observer, programmer et fabriquer l'espace public », PPUR Lausanne.

⁸² Armando Silva , spécialiste en sciences de la communication d'origine colombienne

⁸³ le lieu de «dynamiques transactionnelles, conflictuelles et confrontationnelles »

- Le second conçoit l'espace public comme matériel, il implique un territoire concret (Isaac J. 1992).

Pour Markus ZEMPF, la locution « espace public » occupe désormais une position stratégique dans le débat sur l'urbain.

Du reste, on en fait usage dans d'innombrables disciplines: en philosophie, en sciences sociales et politiques, en urbanisme, etc ..., avec une acception à maintes fois différente. *«En philosophie, par exemple, le concept d'espace public fait référence à un espace métaphysique qui trouve ses origines dans la ville de l'époque des Lumières. Ce type d'espace public permet aux citoyens de construire une sorte d'opinion publique citoyenne qui se distingue de l'opinion publique de l'Etat⁸⁴. Il s'agit d'un espace d'émergence de raison (Kant) et de bon sens à travers les différentes formes de communication de citoyens dans la rue, dans les salons ou encore les cafés (Sennett). En sciences sociales et politiques, les espaces publics constituent un phénomène sociologique de rencontre, d'échange entre les différents acteurs urbains. Ce concept d'espace public prend en compte les manières de vivre ensemble en milieu urbain⁸⁵ et ainsi la mise en scène "du public"»⁸⁶.*

Toutefois quelque soient les définitions, elles sillonnent toutes un espace qui illustre l'image de la sociabilité.

d) d'après leurs rôles⁸⁷

Les espaces publics sont d'abord, des lieux :

- de rencontre,
- de respiration lorsque le paysage bâti est très dense,

⁸⁴ Habermas J. (1978). « L'espace public », Payot, Paris.

⁸⁵ Korosec-Serfaty P., (1987) « Muséification des centres urbains et sociabilité publique : effets attendus, effets déconcertants », in aménager l'urbain de Montréal a San Francisco politiques et design urbains. Sous la direction d 'Annick germain et Jean-Claude Marsan, Éditions du Méridien. Québec.

⁸⁶ Hofstetter. M, (2006) mémoire en études urbaines, « espace(s) public(s), une esquisse », dirigé par Antonio Da Cunha. DESS en développement urbain, gestion des ressources et gouvernance, faculté des géosciences et de l'environnement, université de Lausanne. p19

⁸⁷ Pour plus de détails, voir Bassand M., et Al, 2001

- de développement de l'urbanité entre citoyens,
 - d'expression de tout un chacun,
 - de circulation, de transition entre espaces spécifiques, d'interface,
 - et de transaction marchande...
- Mais ils peuvent aussi avoir beaucoup d'autres fonctions telles les manifestations festives, et culturelles qui sont d'usage de jour, comme de nuit
 - Ont également pour objectif le confort des promeneurs et des piétons. C'est pourquoi l'aménagement de toutes les grandes places recommande des circulations douces. ils permettent également une vie de quartier (ou de centre) active et sympathique.
 - Les espaces publics sont régis par le droit public, et partant sont accessibles à tous les citoyens.

e) Déclinaisons

Les urbanistes, les géographes, les politiques manient tous l'appellation «espaces publics ». Alors qu'elle n'est que d'actualité, disons à partir des années 70. D'ailleurs Auzelle, Gohier et Vetter n'ont fait pas mention au travers de leurs 323 citations sur *l'urbanisme*, en 1964. Voire, Thierry Paquot, dans une revue récente *Urbanisme*, suggère carrément d'y renoncer : « *La rue possède un nom, c'est une adresse. La rue conduit à plusieurs directions, c'est une orientation. La rue accueille les diverses activités d'une population composite, c'est une animation. La rue a son caractère. Elle attire ou éloigne. La rue débouche sur une place, entoure un jardin public, se faufile entre des immeubles, contourne un monument, c'est une circulation. La rue permet mille usages au citoyen conquis. La mode est à la notion incertaine d'«espaces publics»⁸⁸. (...) Il nous faut parler de rue et de voirie, et aussi inventer de nouveaux termes. Jean Rémy suggère « lieux urbains », je⁸⁹ lui préfère « lieux publics», en attendant mieux».*

2.4 ROLES VOUES A L'ESPACE PUBLIC DANS L'URBAIN

⁸⁸ Paquot T.,(2006) « Pour une ville pleine de rues », in *Urbanisme*, Paris.

⁸⁹ Idem 87

L'espace public est crucial pour la cohésion sociale, et détient une place considérable quant à la dynamique des villes contemporaines.

Il joue quatre rôles fondamentaux dans la dynamique urbaine :

- La forme :
- (Le réseau de rues et places) oriente géographiquement tout un chacun
- (Grâce à des monuments) donne un sens à l'urbain, renvoi à des moments historiques, suscite des émotions esthétiques
- Participe à l'intensité du lien social.

3 Il mêle à la fois :

- Une mixité sociale et culturelle des usagers
- Une image de marque
- L'animation et la diversité.

4 Cette composante articule :

- La lisibilité du contexte environnant.
- L'enjeu de mise en œuvre d'activités de biens et de services, et de leur répartition (équitable).
- La mobilité des collectivités urbaines et des biens.

5 Les espaces publics assurent le bon fonctionnement de la ville de par l'interaction, les échanges, le côtoiement du différent, et le fonctionnement des réseaux de proximité.

- Ils représentent un enjeu central correspondant à l'échange et à la communication, donc la construction d'un lien social. Ce qui fait que la place assume la mobilité, sociabilité, qualité de vie⁹⁰.
- Ils constituent un élément de liaison entre les espaces privés (Herrera. J, Martin. N, et Mabardi. J. F, 1987)
- Ils hiérarchisent les espaces urbains en exprimant une architecture prestigieuse.
- Ils sont représentatifs de cohabitation de divers groupes.

6 L'espace public permet de contrer ou de limiter la fragmentation au niveau des agglomérations urbaines, ce qui renvoi à l'urbanité. L'espace public joue un rôle très significatif dans le développement de l'urbanité⁹¹

7 Il contribue à l'élaboration de l'identité d'une ville.

⁹⁰ Bassand M., et Al, 2001. « Vivre et créer l'espace public », presses polytechniques & universitaires Romandes, Lausanne

⁹¹ Idem 89

- 8 Aussi, ils constituent l'image de la ville : d'une part, pour les habitants, ils sont constitutifs de la représentation du quartier et de son environnement ; d'autre part, pour les autorités, ils sont à même de donner une image de qualité de la ville dans l'optique de marketing urbain « *carte de visite* » C'est pourquoi, en somme, « les espaces publics sont des analyseurs fondamentaux du phénomène urbain »⁹².

2.5 DIMENSIONS INHERENTES A L'ESPACE PUBLIC :

L'espace public comprend plusieurs dimensions, il est à la fois : un espace physique considéré dans sa matérialité, et un espace support d'usages, de rencontres, de sociabilités en public; espace où se construit la citoyenneté, lieu du débat politique. Bien évidemment, toutes ces dimensions interfèrent simultanément.

L'espace public met donc en relief :

- 9 une dimension matérielle, spatiale, dont le rôle est assez significatif dans l'urbain ayant pour résultat la production de liens sociaux.
- 10 une dimension développant le concept d'urbanité, et des liens sociaux.

2.5.1 DYNAMIQUE DES ESPACES PUBLICS, DIMENSIONS MATERIELLES ET RELATIONNELLES

Dans le processus d'urbanisation, les espaces publics représentent une dynamique par rapport à leur contenu en fonction des dimensions suivantes :

- a) La forme urbanistique et architecturale du réseau des places innervant de l'urbain, est conditionnée par le site géographique ordonné par des règles fonctionnelles et esthétiques.
- b) Le contexte : ces espaces publics innervent l'ensemble de l'agglomération, mais différent selon leur contexte, qu'ils soient plus ou moins publics, plus ou moins communautaires (une place sise en plein centre ville se démarque par une ambiance très profonde par rapport à une place en périphérie)

Le bâti marque les limites de l'espace public de façon temporelle, il le définit en tant qu'entité formelle et le structure. « L'espace est nécessairement un creux limité à

⁹² Bassand M., et al, 2001« Vivre et créer l'espace public », presses polytechniques & universitaires Romandes, Lausanne

l'extérieur et rempli à l'intérieur » ⁹³. « Les limites (façades) contribuent de façon fondamentale à l'ambiance de l'espace public par la manière dont elles sont architecturées et organisées. Les quartiers et zones avec leur morphologie et populations forment les contextes des espaces publics qui les contiennent. Les points de repères des espaces publics (bâtiments, mobiliers urbains, éléments végétaux, ...) sont la base de la structuration des espaces publics»⁹⁴

c) Les enjeux : selon leurs caractéristiques, les espaces publics assument des rôles qui deviennent des enjeux, dont :

- 3 **L'enjeu de mobilité** : l'espace public participe à la structure urbaine par la marche et l'usage des moyens de transport pour assurer la mobilité et accessibilité optimales aux citoyens.
- 4 **L'enjeu des usages publics** : les usages inscrits dans les commerces, industries, biens et services ; se reflètent régulièrement sur les espaces publics, y impliquent des cycles, et impriment une animation et des dynamiques spécifiques à ces espaces publics qui les contiennent. Ce qui entraîne des manifestations sociales et civiques.
- 5 **L'enjeu de la sociabilité** : la mobilité ainsi que les usages publics organisés favorisent une sociabilité intense. Celle-ci constitue un tissu social considérable, une cohésion de groupe et participe pleinement à l'animation de l'espace public (même si elle s'avère légère, futile ou résiduelle).
- 6 **L'enjeu de l'identité** : l'image de soi construite par rapport à autrui, doit être emblématique et positive.

La forme d'un espace public, et la manière avec laquelle elle résout les enjeux de mobilité, d'usage public et de sociabilité, permet de définir une identité, une image de marque dont usent les citoyens pour construire leur propre identité. Si les usagers

⁹³Von Meiss P., (1986) « De la forme au lieu : Une introduction de l'étude d'architecture », Presses polytechniques Romandes, Lausanne.

⁹⁴ Lynch K., (1998) « L'image de la cité », Dunod, Paris.

partagent la même identité, alors s'assurera une plus grande cohésion sociale qui se reflète sur le bon fonctionnement collectif.

7 **Les ambiances** : résultent des formes, contexte et enjeux mais dépendent des temporalités d'une part, selon :

- Les heures diurnes ou nocturnes
- Les jours fériés ou week-end
- Les saisons.
- Et d'autre part des facteurs sensoriels :
 - Visuels : impliquent les formes architecturales et urbanistiques, les matériaux de constructions, le mobilier urbain, les perspectives, vues panoramiques et lumière.
 - Sonores : conditionnés par le mobilier urbain (fontaines, cloches), mais surtout par l'animation engendrée par les activités et flux.
 - Tactiles : microclimat journaliers et saisonniers construits à partir des formes, ils induisent humidité, chaleur, vent. Le tactile est conditionné par le revêtement de sol,
 - Olfactifs : dépend de l'animation, des activités, la présence de végétation, de plans d'eau, écoulements des égouts.

L'ambiance chaleureuse, animée, conviviale ... est la condition sine qua non de l'importance et réussite d'un espace public.

Les acteurs : trois dominant : l'économique, le politique, et les professionnels de l'espace. Le quatrième, est le public qui peut confirmer ou non (les décisions et/ou les modifications).

- Economique : entreprises et propriétaires fonciers, riverains des espaces publics
- Politique: institutions communales... -
- Professionnels: architectes, urbanistes, ingénieurs. -
- Usagers : désirant l'appropriation des espaces publics, se définissent différemment selon l'usage des services, ils se positionnent responsables de gestion urbaine. Leurs attitudes et pratiques varient selon la catégorie d'âge et catégorie sociale.

2.5.2 DIMENSION DEVELOPPANT LE CONCEPT D'URBANITE, ET DES LIENS SOCIAUX :

a) L'urbanité :

L'urbanité montre que l'espace urbain est bien le terrain où les liens sociaux progressent et se redéfinissent au quotidien. Elle renvoie au lien social, et permet l'évaluation plus ou moins positive de la cohabitation urbaine, peut être dimensionnée par l'intermédiaire des opinions autour de la diversité et la densité qui conçoivent le type d'urbanité relatif à chaque agglomération.

Suite à l'engouement de l'heure pour les figures des cités traditionnelles, le sociologue Yves Chalas suppute les mutations plurielles des villes, au travers desquelles, les villes contemporaines se définissent par une urbanité nouvelle, s'appuyant sur sept piliers: la mobilité, le territoire, la nature, le polycentrisme, le choix, le vide, le temps continu. Des piliers qui se placent selon lui, au rang des représentations séculaires intrinsèques aux villes d'antan, à savoir: L'harmonie classique, l'unité formelle, la densité, la fixité, la centralité unique, le contour défini, la séparation de la nature.

Malencontreusement, La nostalgie des relations de proximité, de la hiérarchie entre ses espaces, de la reproduction de la ville selon un modèle unique, n'est pas de mise. On ne retrouve plus l'espace public, comme cœur battant de la cité, centre plurifonctionnel recélant l'urbanité «*en tous lieux, des qualités de l'urbanité* »⁹⁵; il s'agit plutôt d'un centre qui est à la fois nulle part et partout «*sans lieu ni borne*»⁹⁶

L'espace public : est donc le lieu de développement de l'urbanité entre citoyens, il favorise le bon fonctionnement de la ville par le biais de l'interaction, des échanges, du côtoiement du différent, du frottement avec l'altérité, et du fonctionnement des réseaux de proximité. Mais il doit prendre en compte les critères de mobilité, position sociale, et pratiques et représentations

b) Lien social :

⁹⁵ Chalas Y., in Barre F., (2002). « Villes Contemporaines ». Ed. Cercle d'art, rapporté par BARRE F., in Les sept piliers de la nouvelle urbanité, Source : le monde des livres, Le Monde

⁹⁶ Idem 95

Le lien social s'est forgé à travers l'histoire de l'humanité, et demeure le miroir des différences culturelles des sociétés.

- 3 En sociologie la notion de lien social insinue la vision totalitaire sur les affiliations aptes à tisser des relations entre individus, groupes sociaux, membres de communauté... les travaux de référence de Durkheim sur l'étude du lien social en demeurent heuristiques.⁹⁷
- 4 En psychologie sociale, cette notion se définit plutôt par le lien interpersonnel. L'Ecole de Chicago Grafmeyer avait déjà en 1979, développé une façon de voir concernant la transformation du lien social relativement au développement urbain.

Les espaces stratégiques de la ville, où se cristallisent les rencontres, les liens, les conflits, voire les comportements des individus, sont toutefois des espaces vides mais inhérents à la société. De manière absolue, l'interdépendance des liens sociaux favorise l'insertion de l'individu et essentiellement le bon fonctionnement de la collectivité. En l'occurrence, la fréquentation de l'espace public ne peut que favoriser le lien social.⁹⁸

c) L'espace public comme lieu de la mixité sociale

«Les formes traditionnelles de la mixité urbaine (le centre ancien des villes) présentaient un intérêt social par les rapports et relations qu'elles permettaient, (...) La mixité aujourd'hui à l'échelle de l'agglomération prend une signification, en termes d'équilibre habitat-emploi, d'accessibilité: c'est l'organisation de l'espace qui permet un rééquilibrage des fonctions dans les espaces périphériques de la ville, ce sont des sites stratégiques qui peuvent suivant leur conception, garantir cette interpénétration activité-habitat-services.»⁹⁹

Comprendre la ville, c'est connaître les usages et les pratiques quotidiennes de ses habitants. L'espace public urbain est en fait l'espace stratégique à saisir à partir des

⁹⁷ Farrugia. F., (1993). « La crise du lien social, essai de sociologie critique », Paris

⁹⁸ Grafmeyer Y., Joseph I., (1979) Logement, quartier, sociabilité, Vocabulaire de la Ville, Edition du temps

⁹⁹ Ministère de l'équipement des logements et transports, Paris, 1993

usages auxquels il se prête, il reste ambigu et instable. Il est susceptible de devenir lieu d'apprentissage, de savoir-faire collectif, et de reconnaissance mutuelle de l'altérité.¹⁰⁰.

1.7 LES LIEUX QUI MOULENT L'ESPACE PUBLIC

Historiquement, l'espace public agora et forum intrinsèques aux civilisations gréco-romaines, étaient les centres urbains par excellence. Avec l'assaut du temps, l'espace public prolifère en maintenant son statut de lieu d'affirmation forte de l'urbanité, avec une architecture monumentale, et en présence d'institutions et de services, commerces. Jusque-là il s'instaure dans les centres historiques et traditionnels, pour témoigner de l'identité de la ville et de son histoire.

Dans les quartiers attenants aux centres historiques, l'espace public se définit comme haut lieu où l'expression de la vie urbaine est très présente et encouragée par les services contigus, ainsi que par les liens qu'il conjugue avec l'ensemble des structures de la ville dont celle qui façonne le centre traditionnel.

Par contre en périphérie de la ville, l'espace public s'instaure dans les secteurs résidentiels multiples et très typées, voire au sein des nouvelles centralités. Ces zones périurbaines dénuées de toute qualité ou cadre de vie décent, influe négativement sur la structuration des espaces publics et sur leur vécu. Ces derniers se retrouvent alors déstructurés, aussi leur articulation avec la ville et le centre-ville est souvent difficile.

Donc si l'espace public est le support des pratiques et relations sociales, selon son positionnement dans les sites et quartiers, ainsi que ses configurations spatiales, les appropriations et les relations sociales peuvent prendre des aspects très contrastés de lieu de vie convivial ou sans vie.

¹⁰⁰ Bessaad A., (2002) « La grande migration Africaine à travers le Sahara ». Revue Méditerranée, N° 35.

CONCLUSION

Retenons, que L'espace public réservé à l'usage collectif, doit lier cet espace matériel aux pratiques sociales. Ses mailles sont d'ailleurs perçues comme lieu privilégié de l'action sociale et comme contexte de mise en scène du mélange de la foule. Il se prête de manière exemplaire et pertinente à accueillir des métissages et à admettre la diversité. Quant à sa conformation (urbanistique et architecturale), celle-ci octroie la mobilité, l'usage et la sociabilité, développe une identité urbaine, une image de marque dont usent les citoyens. Aussi elle joue un rôle crucial quant à la dynamique urbaine, et oriente géographiquement tout un chacun.

Livré tous azimut à des dynamismes politiques, culturels, cultuels ou religieux, l'espace public s'organise au gré des temporalités qui nourrissent les pratiques territoriales et l'organisation de la vie sociale, des loisirs ou de la vie religieuse.

Comprendre la signification sociale des espaces publics et l'évolution de leurs fonctions, signifie également les inscrire dans une perspective de filiation avec le passé urbain, que ce soit une configuration de rupture ou, à l'inverse, de continuité avec ce dernier. Plus précisément, il s'agit de réfléchir aux relations entre espaces publics et mémoire. Une mémoire qui renvoie aux héritages de valeurs, tant symboliques que matérielles, de passage, d'échange et de rencontre, accomplies dans l'espace public antique.

CHAPITRE III

LA RUE, OU LA TRAJECTOIRE DU
PALIMPSESTE URBAIN

« Les rues sont l'appartement du collectif. Le collectif est un être sans cesse en mouvement. Sans cesse agité, qui vit, expérimente, connaît et invente autant de choses entre les façades des immeubles que des individus à l'abris de leurs quatre murs »¹⁰¹

INTRODUCTION :

L'histoire urbaine est modelée par le fonctionnement des sociétés et les étapes de conformation de leurs espaces de vie. Palimpseste, la ville superpose les traces du passé comme autant d'identités sociales, dont les rues et places constituent parfois les seules reliques des vicissitudes de sa croissance et transformation.

Même si la rue reste l'élément structurant majeur de l'espace urbain, de la continuité des façades et la multiplicité des fonctions, elle fait pourtant aujourd'hui, l'objet de préoccupations de plusieurs disciplines (architecture, urbanisme, sociologie, géographie, etc...), car tout bonnement, « *nous restons liés à l'idée de la rue et de la place comme espace public alors qu'il est entrain de changer radicalement* »¹⁰².

Il va sans dire qu'afin de mieux discerner la notion ambivalente de la rue, pertinent est-il de passer en revue le passé présent de cette notion au cœur de la présente recherche. Ceci concèdera d'une part de saisir les mutations intrinsèques au social et spatial, qu'ont connues les rues pendant le cours du temps, depuis la période Grecque jusqu'à nos jours. Et d'autre part l'on saura un tant soit peu sur les acteurs, ainsi que les contextes qui influencent leurs formes, usages et représentations.

3.1 LA RUE, UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DE L'ESPACE PUBLIC ET DE LA VILLE

La notion de l'espace public est assez récente dans la pratique urbaine. Elle est forgée au seuil des années soixante dans les théories de philosophie politique de

¹⁰¹ Benjamin W., (1989) Paris capitale du XIX siècle, Edition du Cerf. p44

¹⁰² Koolhaas.R, in Bassand.M et Al, (2001) « Vivre et créer l'espace public », presses polytechniques et universitaires Romandes, Lausanne.

Jurgen Habermas¹⁰³. Pour ensuite faire son apparition dans le langage de plusieurs disciplines (l'urbanisme, la sociologie, la géographie) vers les années soixante dix.

Cette notion ambivalente possède deux significations, l'une immatérielle qui définit l'espace public comme étant un débat au sein d'une société, d'une collectivité ou entre l'une et l'autre. Tandis que la deuxième signification est matérielle, elle aborde l'espace public par sa matérialité et le considère comme un lieu physique. C'est « *un territoire concret qui se situe dans une collectivité urbaine* »¹⁰⁴. Nous nous intéressons pour notre part à la notion matérielle de l'espace public.

Toutefois, La notion matérielle de l'espace public ne fait pas l'objet d'une définition rigoureuse ; nous souhaitons définir l'espace public selon quatre approches : une approche architecturale et paysagère, une approche juridique, une approche sociale et une approche urbaine.

La première approche définit l'espace public comme une expérience visuelle et sensorielle vécue par chacun et à chaque moment, avec une sensibilité différente. C'est un paysage, composé d'un socle, d'un ciel, et d'un parcours physique et visuel qui se développe du socle au ciel.

L'approche juridique définit l'espace public comme un territoire collectif de forme, de style et de taille variable sans possesseur unique, ouvert à tous les membres de la société.

Il constitue « la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics. L'espace public est donc formé par une propriété et une affectation d'usage »¹⁰⁵.

L'approche urbanistique définit l'espace public comme étant des espaces ouverts, extérieurs aux logements, complémentaires au bâtis privés et publics (rues, places, jardins publics, boulevard, ...), opposés aux édifices publics (mairie, musée,...) et aux lieux publics de statut privé (cafés, cinémas, gares,...).

¹⁰³ <http://dossiersgrihl.revues.org/682>

¹⁰⁴ Joseph I. (1992). L'espace public comme lieu de l'action, in les annales de la recherche urbaine, N° 57-58. https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1992_num_57_1_1716

¹⁰⁵ Merlin P., et Choay F., (1988): Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Ed. PUF, Paris, p273.

Tandis que l'approche sociale considère l'espace public comme un espace de sociabilité problématique où doit coexister un monde d'étrangers ; ce caractère problématique vient du fait que l'espace public n'est pas prédéfini une fois pour toute mais qu'il est au contraire l'objet d'une construction sociale et qu'il est toujours en cours de construction. Ce lieu, important pour la vie social, constitue une ressource importante pour la mise en scène plus ou moins volontaire, explicite et consciente d'un mode de vie, d'une appartenance, d'une adhésion sociale ou d'un conflit.

L'espace public n'est donc pas un simple vide entre les bâtiments, c'est un espace spécifique de la mise en relation des personnes, c'est aussi un espace qui fonde l'architecture et le paysage de la ville. L'espace public dans sa notion et dans sa pratique est un produit conçu et vécu en osmose avec la ville. Il en révèle son image et son identité historique, culturelle et paysagère.

Les espaces publics et par extension le paysage de nos villes sont fabriqués par un réseau de rues qui les organise ; ces rues dessinent la ville, mais elles aussi sont dessinées.

Certains auteurs, dont Paquot, confirme que la rue c'est la ville et ceci pour au moins trois raisons : premièrement, le tracé linéaire de la rue se situe toujours à l'origine de la ville. Deuxièmement, les voies furent réalisées grâce à de nouvelles techniques (bâtiment, réseaux d'adduction et d'assainissement) et en fonctions d'enjeux économiques et sociaux. Troisièmement, la rue c'est sans doute, la scène, le spectacle, l'expression par excellence de la ville¹⁰⁶. Elle reflète une image de cette dernière car « *les gens observent la ville quand ils y circulent, et les autres éléments de l'environnement sont disposés et mis en relation le long de ces voies* »¹⁰⁷.

De ce fait la rue se présente comme une composante essentielle de l'espace public et de la ville.

¹⁰⁶ Zeneidi D., (2009). Où en est la rue face à la globalisation ?, Géographie et cultures N°71, éd L'Harmattan, Paris, pp 13-14.

¹⁰⁷ Lynch K., (1998) L'image de la cité, éd Dunod, Paris, p54.

3.2 LA RUE, UNE MISE EN RELATION DES LIEUX, DES FONCTIONS ET DES GROUPES SOCIAUX

La rue est un élément essentiel de la définition de l'espace urbain, elle est à la fois la réalité urbaine la plus évidente et la plus difficile à définir. Cependant, les éléments physiques qui la produisent comme objet ne sont pas suffisant pour la définir : « *tout espace allongé entre les bâtiments n'est pas une "rue", comme tout vide urbain dit Camillo Site, n'est pas une place* ». ¹⁰⁸

La rue, bien entendu c'est une voie bordée, au moins une partie, de maisons, de murailles, dans une agglomération (ville, village, etc,...) ¹⁰⁹ par où l'on passe. C'est une ligne, un espace orienté que l'on suit pour atteindre un objectif. En effet, c'est un élément structurant du fait de son rôle de mise en liaison entre deux points bien précis.

A la différence de la route qui n'est que pure circulation, avec la rue, se noue une rencontre particulière entre flux et stase ; entre trajets et activités ; entre espace public et résidence. Elle contient les fondements de la vie sociale, elle en porte les germes au travers des activités humaines qui s'y déroulent et qui transitent par les réseaux qu'elle tisse à même le territoire. Dès l'origine, elle assure la mise en relations des lieux, des fonctions et des groupes sociaux. ¹¹⁰

Elle est irréductible à un espace en deux dimensions. Elle agence plutôt des perspectives, des endroits plus ou moins reculés plus ou moins proches. Elle est donc à proprement parler un volume, un espace avec profondeur ou l'on pénètre et ou l'on s'enfonce. ¹¹¹

L'unité de la rue naît de sa longue histoire, des rythmes de vie et des pratiques si dissemblables dont elle a été le champ. Elle est également un espace d'expériences où « *son langage élémentaire n'est pas l'introspection, mais l'exposition ; sa rhétorique, n'est pas celle de l'examen de conscience, mais celle de*

¹⁰⁸Gourdon J-L., (2001), La rue essai sur l'économie de la forme urbaine, Ed de L'Aube, p39.

¹⁰⁹ Merlin P et Choay F (1988) Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, ed PUF, Paris, p593.

¹¹⁰Idem, p39

¹¹¹ http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=102

*l'intercompréhension et de la dispute, donc l'interaction, sa rationalité est dans la justification ».*¹¹²

La rue est un lieu nommé et identifié ; caractère qui s'avère d'une importance capitale dans la mesure où il permet d'avoir une adresse. La dénomination des rues est aussi ce qui permet l'identification des quartiers qui sont en fait des espaces d'appropriation dans la ville. Fondamentalement la rue est un espace du quotidien, un espace à l'échelle du piéton.

La rue pourrait être construite ou produite, c'est une voie circulée dont les bords sont construits. C'est un espace multifonctionnel associant passage, commerce et résidence. Elle constitue un système ouvert, un organisme vivant ; pratiqué par les individus et nourrie d'interactions concrètes et symboliques ménagés par les corps qui s'y circulent, s'y croisent, s'y rencontrent. Gourdon affirmait qu'elle est « *une forme physique, culturelle, économique, sociale, elle n'est pas non plus matière inerte, étant incessamment mue, adaptée, modifiée, instrumentée, inspirée, habitée, par la pensée et le travail humain* »¹¹³.

Merlin (P) et Choay (F) considèrent que la rue est un élément essentiel de toutes les cultures urbaines. L'étude de sa genèse constitue une étape indispensable dans une réflexion sur l'art de bâtir les villes et sur les modalités de la transformation des paysages urbains car « *Les étapes de son histoire coïncide avec celles de l'histoire des villes et de l'urbanisation* »¹¹⁴. Nous la dépeindrons succinctement dans le tableau n°2.

¹¹²Entretien de Bérion N. et farge A. (2004). La rue, revue Tracés N°5, p 38.

¹¹³Gourdon J-L., (2001), La rue essai sur l'économie de la forme urbaine, Ed de L'Aube, p44

¹¹⁴ Merlin P. et Choay F. (1988), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, éd PUF, Paris, p 593.

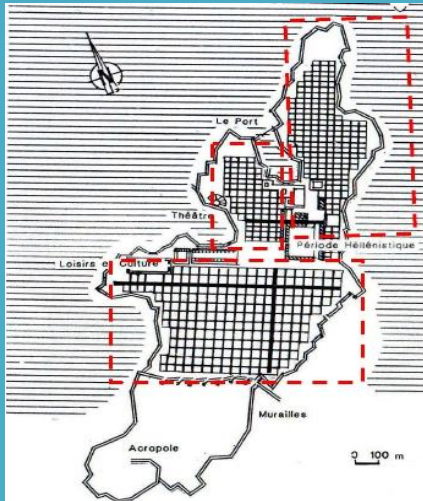
3.3LA RUE A TRAVERS L’HISTOIRE - DE LA PREDOMINANCE A L’ABOLITION

Taleau 2 La rue à travers l’histoire, Avant l’époque Hellénistique (Source : Biara R.W. thèse de doctorat En Sciences soutenue en 2014)

Période	Caractère Général	Facteur Influant	Caractéristiques Spatiales	Caractéristiques Sociales	Exemple
Grecque (Avant l’époque Hellénistique)	Rue irrégulière	Le tracé irrégulier des rues est adapté à la défense.	La ville naissait spontanément, le long des pentes au pied des collines ¹¹⁵ , elle « s’organise en fédérant les différents quartiers, mais sans un plan systématique » ¹¹⁶ .		La cité Grecque
			c’est plutôt l’agora qui était le centre des vies communautaires, politiques et commerciales de la ville.	La rue constitue un lieu de vie sociale. (débats et de Loisirs collectifs,...)	 La ville grecque naissait spontanément le long des pentes Les rues sont tortueuses, épousant la forme du terrain.
			Les rues sont tortueuses et tellement étroites qu’elles ne permettaient pas le passage de deux personnes en même temps ¹¹⁷ .		
			Elles constituent « un endroit commun, où se déroulent tractations commerciales, échanges sur des affaires avec les voisins ... » ¹¹⁸		

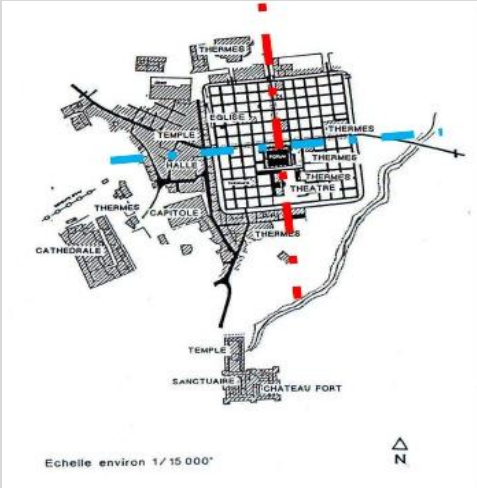
¹¹⁶Toussaint J-Y., Zimmermann M. (2001), User, observer, programmer et fabriquer l’espace public, éd PPUR, Lausanne, p36.
¹¹⁷Boucheriba F., (2006), Impact de la géométrie des canyons urbains sur le confort thermique extérieur ; mémoire de magistère, p9
¹¹⁸Idem ¹¹⁹ pp 23-24.

Tableau n°3 La rue à travers l'histoire, époque Grecque (Source : Biara R.W. thèse de doctorat En Sciences soutenue en 2014)

Grecque	La Rue rectiligne	Le tracé rectiligne des rues est une adaptation aux nouvelles nécessités politique, économique, sociale et hygiénique	Au début du IV avant J.C, les philosophes envisagent une ville idéale où sont «répartis autour de l'agora lesdiverses zones d'activités ainsi que les quartiersd'habitations des trois classes sociales (artisans, guerriers, agriculteurs) »¹¹⁹ . Vu la saturation des places publiques (Agora) et le développement des activités commerciales un débat est né sur la question de maitrise de l'urbanisation. Dès 480, les tracés irréguliers seront substitués des tracés prédéterminés dont l'initiateur est Hippodamos. Les rues sont devenues régulièrement quadrillées en damier. L'apparition du zonage a divisé la ville en trois zones différenciées pour les trois catégories sociales (artisans,guerriers, agriculteurs).	La rue constitue une séparation sociale entre les trois catégories(artisans, guerriers, agriculteurs).	La ville de Milet 	Un réseau de rues rectilignes qui se croisent à un angle droit. Les rues constituent une séparation sociospatiale de trois catégoriesde p opulation (artisans, guerriers, agriculteurs) Source: Delfante C et Pelletier J,2000,p 138

¹¹⁹ Weill M., (1997), L'urbanisme, éd Milan -300, Toulouse. p11.

Tableau n°4 La rue à travers l’histoire, époque romaine (Source : Biara R.W. thèse de doctorat En Sciences soutenue en 2014)

Période	Caractère Général	Facteur Influant	Caractéristiques Spatiales	Caractéristiques Sociales	Exemple
Romaine	La rue est un espace ostentatoire	Ce réseau de rues rectilignes est le résultat des raisons d'ordre politique (expression de succession, de puissance,...) .	« Rome des empereurs est la ville ludique par excellence,...c'est conçue pour la fête, pour l'oisiveté et la farniente. C'est déjà la ville moderne avec toutes ses fascinations et toutes ses aberrations »¹²⁰. L'agora devenue forum et se transforme en un espace d'ostentation des empereurs. Les rues sont redressées, élargies et mises à angle droit¹²¹ suivant deux axes majeurs : le Cardo (N-S) et le Decumanus (E-O).ces rues obéissaient d'une part à des normes urbanistiques : dont la régularité et l'hiérarchisation sont les principes les plus remarquables¹²² , et d'autre part à des normes esthétiques : « les pouvoirs politiques créent puis utilisent les décors urbains comme expression symbolique de leur puissance »¹²³.	La rue n'est utilisée que comme un lieu de passage contrôlé pour le défilé, la procession et le parcours de célébration (roi, soldats)	Plan de la ville de Timgad (Algérie)  Un plan quadrillé qui se caractérise par deux axes majeurs qui sont le Cardo et le Decumanus. Source: Delfante C et Pelletier J, 2000

¹²⁰Ragon M., (1985), in Toussaint J-Y, Zimmermann M : User, observer, programmer et fabriquer l’espace public, éd PPUR, Lausanne 2001

¹²¹Toussaint J-Y., Zimmermann M., (2001), User, observer, programmer et fabriquer l’espace public, éd PPUR, Lausanne p37

¹²²Bensaad N., (2001), La rue, forme urbaine et pratiques sociales, Mémoire de magistère, Université de Constantine, p17

¹²³Garden M., (2006). Histoire de la rue. Revue Pouvoirs, N°116 La rue, éd PEDS, France, p14

Tableau n°5 La rue à travers l’histoire époque Médiévale, (Source : Biara R.W. thèse de doctorat En Sciences soutenue en 2014)

Période	Caractère Général	Facteur Influant	Caractéristiques Spatiales	Caractéristiques Sociales	Exemple
Médiévale	Des rues organiques	La rue médiévale« suivant souvent le tracé d’un ancien chemin rural» ¹²⁴ est une conséquence de la montée de l’insécurité, les invasions, les massacres et les incendies.	Dans la ville médiévale « les principes d’organisations préalables à la structure urbaine sont absents. La ville ne se dessine pas, elle s’engendre »¹²⁵ . L’espace public tend à disparaître car les espaces videssont souvent investis par le bâti. L’église et la cathédrale constituent d’une part des lieux deculte et d’autre part sont les édifices privilégié de la vie communautaire¹²⁶ . Les rues médiévales sont étroites, sinueuses-épousant laforme du terrain-¹²⁷et réservés essentiellement pour les piétons. Généralement elles sont bordées de boutiques et d’ateliers, dépourvus de trottoir et les artisans exposent souvent leursproduits sur la chaussée. Ces rues ont conservées commenenomenclature les noms des métiers qui spécialisaientchaque voie (rue des teintures,).	La vie urbaine se passe dansla rue, lieu dela communication et de scontacts sociaux.	La rue dans la ville médiévale  La rue constitue un lieu de passage (personnes, des animaux), de commerce et de contacts sociaux.

¹²⁴http://www.aucame.fr/web/publications/etudes/fichiers/Repertoire_FormesUrbaines.pdf

¹²⁵Toussaint J-Y, Zimmermann M., (2001) User, observer, programmer et fabriquer l’espace public, éd PPUR, Lausanne 2001, p38.

¹²⁶ Ibid

¹²⁷ Weill M., (1997). L’urbanisme, éd Milan -300, Toulouse, p15.

Tableau n°6 La rue à travers l’histoire, époque Civilisation arabo- musulmane (Source : Biara R.W. thèse de doctorat En Sciences soutenue en 2014)

Période	Caractère	Facteur	Caractéristiques Spatiales	Caractéristiques	Exemple
	Général	Influant		Sociales	
Civilisation arabo- musulmane	Une hiérarchisation des rues	Un réseau hiérarchisé des rues respectant les rapports d'intimité intérieur – extérieur qu'impose la civilisation musulmane.	« La ville traditionnelle a été la réflexion et la reproduction d'un système socioculturel mis en place par une société arabo-musulmane et fondé sur la recherche de la préservation de l'intimité familiale ». ¹²⁸ Elle se caractérise par la fermeture, un aspect labyrinthique, une organisation arborescente, cette dernière donnait lieux aux zonages rigoureux ¹²⁹ entre la zone centrale abritant la mosquée, café, souk,...et la zone résidentielle. Le déplacement entre les deux zones est renforcé par un réseau de voiries hiérarchisé comme suit: • Les rues : Elles sont larges aux tracés réguliers, essentiellement commerçante, reliant le centre de la cité à sa périphérie notamment aux portes. • Les ruelles : Elles sont étroites et sinueuses, cette configuration déroute l'étranger qui n'y a pas affaire. Elles desservent un quartier d'habitation. • Les impasses : Elles sont plus étroites, elles assurent à la fois l'unité et l'intimité d'un groupement de voisinage. C'est une particularité de la ville arabo-musulmane. Donc la ville traditionnelle est une « traduction spatiale d'une organisation sociale». ¹³⁰	Une gradation d'échelle de la rue qui correspond à une gradation des caractères spécifique de la rue, aboutissant à une hiérarchisation sociale.	Le plan de la ville de Lahore au Pakistan  So Un réseau de rues hiérarchisées avec un aspect labyrinthique.

¹²⁸ www.univ-annaba.dz/attachments/062_article-1.pdf

¹²⁹ Idem ¹³¹

¹³⁰ Allain R : La morphologie urbaine, Géographie, aménagement et architecture de la ville, éd Armand Colin, Paris, 2004, p76

Tableau n°7 La rue à travers l’histoire époque, Renaissance (Source : Biara R.W. thèse de doctorat En Sciences soutenue en 2014)

Période	Caractère Général	Facteur Influant	Caractéristiques Spatiales	Caractéristiques Sociales	Exemple
Renaissance	La rue devenue espace d'apparat	est un Nouvelles normes et exigences Techniques et esthétiques	La ville de la Renaissance se distingue par les manifestations d'apparat dans la planification urbaine qui est devenu plus un art urbain que de la planification. Régularité architecturale, alignement des façades, rythme des pleins et vides, etc., sont des facteurs caractérisant le nouveau paysage urbain produit à cette époque. Les grands mails et les longues promenades qui relient les édifices importants tels que l'église ouvrent de larges perspectives .Elles constituent avec les parcs et les jardins publics des nouveaux lieux de sociabilité où les groupes sociaux se côtoient et expérimentent les plaisirs de la rencontre. ¹³¹ L'art urbain crée des rues « <i>programmés</i> »¹³² qui répondent aux nouvelles exigences techniques (défense militaire, circulation en carrosse) et esthétiques : plus larges, régulières, rectilignes et bordées d'immeubles aux façades alignées et uniformes.	La rue est adoptée aux militaires et au prince.	La ville de Palmanova (Venise)  Une organisation en étoile d'un réseau de rues rectilignes et larges qui se croisent à une place centrale.

¹³¹Toussaint J-Y, Zimmermann M : User, observer, programmer et fabriquer l’espace public, éd PPUR, Lausanne 2001, p41.

¹³² Merlin P et Choay F : Dictionnaire de l’urbanise et de l’aménagement, éd PUF, Paris 1988, p594.

Tableau n°8 La rue à travers l’histoire, époque Ere industrielle (Source : Biara R.W. thèse de doctorat En Sciences soutenue en 2014)

Période	Caractère	Facteur	Caractéristiques Spatiales	Caractéristiques Sociales	Exemple
	Général	Influant			
Ere industrielle	Hypertrophie de la fonction circulatoire.	L’essor sans précédent de l’industrie, l’économie marchande et les problèmes de santé les épidémies imposent des rues plus larges et rectilignes	Dans cette période « la ville a éclaté sous le choc de l’industrialisation»¹³³ Pour adapter la ville aux conditions de l’ère industrielle, Hausmann remodèle le cœur de Paris, s’appuyant sur les théories d’hygiène et du fonctionnalisme. Hausmann se fonde sur une conception renouvelé de la rue et de l’avenue : une démolition d’anciennes rues très étroites et la régularisation d’autres, la mise en place d’un nouveau maillage des rues (boulevard et avenues) et la création des rues à usages résidentiels. Donc la rue dans cette ville réorganisée devient primordiale et l’habitat passe au second plan. « La rue haussmannienne est devenue régulière, bordée d’immeubles plus ou moins chargés de décorations,... »¹³⁴. Avec l’apparition de l’éclairage public, les boulevards et les avenues sont devenues des espaces vécus le jour comme la nuit. Les rues constituent une séparation physique entre les habitants aux modestes revenus occupant les vieux quartiers et la bourgeoisie occupant les nouveaux quartiers.	Les rues constituent une séparation sociale de deux catégories de population (les ouvriers et la bourgeoisie), «<i>Cette différentiation sociale des espaces urbains contribue à fragmenter les réseaux d’interaction</i> »¹³⁵	La place de l’Etoile (Paris)  Mise en place d’un réseau de circulation autour du centre, en incluant des grandes places en carrefour.

¹³⁴ Revue Pouvoirs, La rue N°116, éd PEDS, France, Janvier 2006, p10

¹³⁵ Idem.139

Tableau n°9 La rue à travers l’histoire, époque Moderne (Source : Biara R.W. thèse de doctorat En Sciences soutenue en 2014)

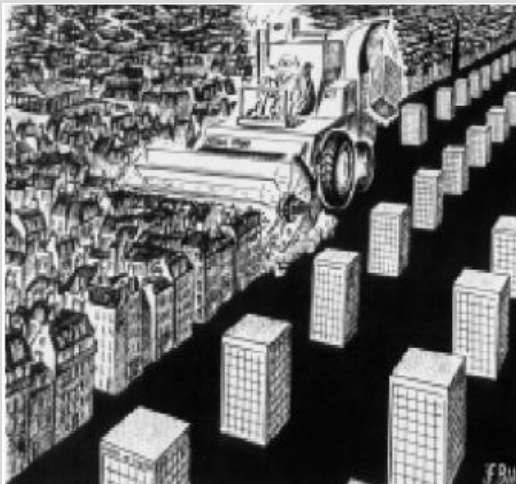
Période	Caractère	Facteur		Caractéristiques	Exemple
	Général	Influant		Caractéristiques Spatiales	Sociales
Moderne	Abolition de la rue	La disparition de la rue est devenue une nécessité pour atteindre une ville moderne basée sur l'urbanisme aéré vertical et fonctionnel	Au XX siècle, la ville déborde sous la pression automobile, cette dernière « place la rue dans une problématique nouvelle ».		Le principe de l'urbanisme moderne dans la ville.
			La charte d'Athènes établie par les CIAM – Congrès International de l'Architecture Moderne-et le Corbusier avait pour thème une ville moderne basée sur un urbanisme fonctionnel.		
			Cet urbanisme découpe l'espace urbain en quatre fonctions indépendantes : habiter, travailler, circuler, se recréer. Tandis qu'il a construit des ilots centrés sur dalles et des espaces verts constituant de nouveaux types d'espaces publics.	Au XX siècle Les rues sont réduites à des voies de circulation.	
			En même temps, aux yeux de Le Corbusier et les CIAM la rue traditionnelle associant plusieurs fonctions est devenue le symbole de la rupture avec le modernisme , « souvent même de danger social et moral ».	les voies du XX ^{ème} siècle se caractérisent par l'anonymat, solitude, frustration et les relations sociales sont devenues aléatoires et spontanées.	
			Ils avaient fait de la disparition de la rue le symbole du changement qu'ils prônaient. « La rue corridor étouffée entre de hautes maisons doit disparaître».		Au prétexte de modernisation et des nécessités d'adaptation aux changements, la destruction du tissu urbain est apparait importante pour adapter la ville à la circulation automobile.
			La relation entres les bâtiments et les unités d'habitation se faisait par le biais d'une voie de circulation soigneusement séparé et hiérarchisée selon différentes fonctions : rues de promenade, rues pour faire les courses, rues piétonnes,...		
			Donc, la rue est transformée en des rubans à circuler.		

Tableau n°10 La rue à travers l’histoire, époque Contemporaine (Source : Biara R.W. thèse de doctorat En Sciences soutenue en 2014)

Période	Caractère	Facteur	Caractéristiques Spatiales	Caractéristiques Sociales	Exemple
	Général	Influant			
Contemporaine	Le retour de la rue	Nécessité de réintroduire l’animation et les rapports sociaux disparus. l’absence de l’intimité et l’animation des rues traditionnelles	Les teams X au CIAM (1956) sont convaincus que la rue est l’élément essentiel de la vie sociale du quartier et « <i>ni les dalles, ni les espaces verts, ne remplacent effectivement la rue</i> ». ¹³⁶ Ainsi, dans son ouvrage Jacobs souligne le contraste entre la séparation des fonctions proposée par le modernisme et l’animation des rues traditionnelles. ¹³⁷ Le mouvement de retour à la rue s’est amorcé vers les années 60, autour de réflexion à la fois sociologique et paysagère. D’un côté la rue est apparue comme un lieu commun où les citadins entrent en contact, d’un autre côté, elle est apparue comme une forme organisatrice essentielle du tissu urbain. Donc le retour à la rue s’est placé sous le double volet : du lien social et celui du lien spatial ¹³⁸	Une tentative de recréer le lien social disparu.	Projet de reconstruction du quartier Sainte Gudul à Bruxelles, 1976  Les édifices sont enchaînés les uns aux autres le long de rues et des places elles-mêmes reliées entre elles.

¹³⁶Merlin P., et Choay F., (1988), Dictionnaire de l’urbanisme et de l’aménagement, éd PUF, Paris, p595.

¹³⁷ Jacobs J., The death and life of great American cities, 1961

¹³⁸ Charmes E., (2006). La rue, village ou décor ?, Etude de deux rues à Belleville, éd Creaphis, p27

A travers l'histoire, la rue a connu plusieurs transformations et s'est développée considérablement avec la succession des civilisations, bien qu'elle soit depuis l'origine un élément constituant fondamental de la ville. Elle est d'abord un espace aménagée, ensuite c'est le lieu privilégié des échanges, du commerce et des solidarités de voisinage. Mais son histoire est également chargée d'une forte valeur symbolique et politique. Notamment elle peut être un espace de ségrégation socio-spatiale. De nos jours, elle est reproduite pour être un espace de branchement. Il ne s'agit pas là de continuité mais plutôt de coexistence et de combinaison à la fois paysagère et sociologique afin de construire le lien spatial et social disparue dans le XX^{ème} siècle conséquence des principes du mouvement moderne.

3.4 LA RUE EST AU FONDEMENT DU LIEN SPATIAL ET SOCIAL

Le lien en psychologie est une notion finalement vague et inconsistante, et c'est sans doute pourquoi la psychanalyse lui a préféré d'abord la notion de relation d'objet avant de tenter plus récemment d'appliquer sa théorisation à ce qui fonde d'un point de vue psychique les relations entre les individus.

Le mot lien vient du latin *ligare* qui signifie serrer avec un lieu, et comporte la dimension d'une contrainte dont on peut éventuellement se libérer, se délier. Mais lier renvoie aussi à la notion d'unir ce qui est séparé, liaison ce qui lie, ce qui unit. Et plus spécifiquement en psychologie l'affinité des sentiments, l'attachement : tandis que relier qui se dit à propos d'assemblage peut aussi signifier lier à nouveau.

3.4.1 LA RUE UN LIEN SPATIAL D'AGENCEMENT DU TERRITOIRE :

L'espace aménagé, que ce soit à l'échelle spatiale (la ville, la région, le territoire) n'est pas un espace homogène et isotrope. Il est un espace de relations économiques (transports de marchandises) et sociales (échange, contact,...). Ainsi l'espace apparaît à la fois polarisé et structuré par des supports de communication dont la rue qui constitue un élément essentiel de la définition de l'espace urbain.

Toute ville est fondée à partir d'un réseau de rue. Cette dernière est probablement l'élément le plus structurant de la morphologie de la ville. Elle en assure le

maillage¹³⁹ qui irrigue la ville et le rend perméable. La rue en tant qu'un lien spatial favorise la continuité de la trame urbaine pour mettre en relation les différentes parties de la ville : le centre et ses quartiers, les quartiers entre eux, les quartiers et la campagne. Elle doit être conçue pour être accessible pour tous, comme un bien que l'on partage ensemble, que l'on fait vivre par sa présence.

Une voie mérite le nom de rue que si et seulement elle dessert directement de part et d'autre des parcelles bâties et permet, en même temps, de se déplacer dans le quartier. « *L'évidence de la rue tient à cette double caractéristique : elle permet le parcours, elle est le support de l'édification* ». ¹⁴⁰

Cette forme architecturale et urbanistique innervée la totalité de l'agglomération selon les quartiers, les zones et les équipements qu'elle desserve, à différentes échelles. « *A l'échelle du quartier, une rue ne peut se comprendre sans les autres rues ou places qui l'entourent, ... et les caractéristiques du quartier lui-même, comme sa morphologie ou sa composition sociale* » ¹⁴¹.

Les caractéristiques physiques qui composent la rue sont articulées entre des éléments bâtis et non-bâtis. Les deux façades, des bâtiments immobiles, sont visibles de l'extérieur. Ils offrent au regard du passant leurs murs les plus nobles, les plus décorés, qui permettent de deviner des fonctions cachées ou bien de voir des activités clairement affichées et attirantes. La dernière dimension du cadre bâti est le sol : les trottoirs sont les lieux de passage des piétons, de la promenade, de la flânerie, du lèche vitrine, des arrêts, des rencontres; ensuite la chaussée est réservée à la circulation des véhicules.

La rue ne peut donc pas se réduire à un espace aménagé, uniformisé, qui doit être le même pour tous, sorte de lieu neutre générant une discontinuité spatiale et coïnciderait avec sa seule fonction de passage. Mais la rue sous toutes ses formes constitue un espace d'agencement de territoires, plus ou moins communautaires, mis en relation par un système d'acteurs en interaction générant des processus sociaux

¹³⁹ Arnauné A-M. et Canizares L., (2003). « La rue : formes et usages », cafés géographiques, université de Toulouse

¹⁴⁰ Mangin D., Panerai P., (1999). Projet urbain, parenthèse, p71

¹⁴¹ Entretien de Bérion N., et Farge A., (2004), Tracés n°5, La rue, p35.

telles que la participation, l'insertion, l'intégration, qui ont pour résultat de produire le lien social.

3.4.2 LA RUE, UN LIEN SOCIAL FAVORISANT LES COMPROMIS DE COEXISTENCE

La rue, a de tout temps assuré la fonction la plus élémentaire de brassage de la vie publique. Elle est conçue comme un espace physique de mise en forme du lien social.

Le lien social est un concept émanant d'une théorie sociologique. Il engage une réflexion sur la façon dont les éléments qui constituent la société -éléments de catégories et de cultures différentes- peuvent être néanmoins aptes à construire un «*vivre ensemble collectif* »¹⁴². « *Le lien social peut s'opérer, certes de manière différente, par le biais d'espaces mixtes ou d'espaces non mixtes. En somme, une situation de mixité ou d'appropriation est positive dans la mesure où les différents groupes sociaux parviennent à se mettre d'accord sur un certain nombre de règles à respecter. C'est ce que Maurice Blanc appelle les compromis de coexistence* »¹⁴³. Anselme M et Paraldi M, affirment que l'expérience du lien social est dans le désir de vie et de relations qu'elle rend compte de l'activation d'une dynamique particulière et qu'elle amène à une « *confrontation à l'autre, toujours renouvelée, toujours hasardeuse, toujours indéterminée* »¹⁴⁴. Donc il désigne de façon générale comment les êtres humains sont liés entre eux.

Il constitue une notion complexe, ce qui se traduit par une difficulté à l'appréhender dans les écrits sociologiques, car il y ressort différemment selon les auteurs.

Le lien social est entendu comme une « contrainte », quand l'ordre et le lien social s'appuient sur le pouvoir, les lois et les règlements et sur des institutions qui encadrent les individus. Il est également peut être tenu pour contrat selon Rousseau J-J, parce que « les gens entrent en société par un accord d'échange fondé sur les

¹⁴² <http://theses.insa-lyon.fr/publication/2008ISAL0105/these.pdf>

¹⁴³ Le Grenoblois Maurice Blanc (1924-1988) consacre sa vie à l'architecture et à l'urbanisme avec une contribution originale qui se déploie entre 1950 et 1980. Maître d'œuvre engagé, il est l'un des initiateurs locaux de la formation permanente des architectes et un acteur politique municipal

¹⁴⁴ Anselme M., et Paraldi M., (1985). Le petit séminaire à Marseille, les annales de la recherche urbaine, N°26

intérêts des contractants »¹⁴⁵. Enfin, le lien social selon Simmel est relié à la notion de « sociabilité », il apparaît fréquemment dans les définitions relatives à cette dernière - «la sociabilité désigne le principe des relations entre personnes et la capacité à nouer des liens sociaux »¹⁴⁶ et « repose sur la socialisation primaire, la culture, les normes, les habitudes coutumes, les relations de sociabilité, les conventions,... »¹⁴⁷.

Ils existent deux types de lien social évoqués par Ganlejac V :

Les liens horizontaux se tissent de manière directe entre les groupes comme la famille, les voisins, les amies, ou regroupement volontaires dans des relations interpersonnelles qui interagissent dans un espace et un temps communs d'actions.

Les liens verticaux se tissent de manière indirecte reliant chaque individu à l'ensemble de la collectivité, par le biais d'institutions et d'instances intermédiaire. C'est là que se jouent les normes et valeurs, la dimension socialement structuré des comportements individuels.¹⁴⁸

Face à ces multiples définitions nous allons retenir la définition de Pierre-Yves Cusset qui définit le lien social comme « l'ensemble des relations que l'on entretient avec sa famille, ses amis, ses voisins (...) jusqu'aux mécanismes collectifs de solidarité, en passant par les normes, les règles, les valeurs (...) qui nous dotent d'un minimum de sens d'appartenance collective »¹⁴⁹. Sur la base de cette définition, le lien social n'englobe pas seulement un grand nombre de mises en relation des individus, il rend aussi compte de la façon dont l'individu s'insère dans une société particulière.

Le lien social peut se tisser à plusieurs échelles ou encore se construire à la lumière d'un réseau. Cette dernière forme, de plus en plus fréquentée, implique d'ailleurs que la proximité ne va pas forcément de pair avec un lien fort. Donc, la mixité et le mélange ne suffit pas à en faire un lieu contribuant au lien social. Il est nécessaire de

¹⁴⁵ Rousseau J. J., (2011). *Du contrat social*, ed. Flammarion. Paru en 1762

¹⁴⁶ Simmel. G (1992), *Le conflit*, Paris, Circé

¹⁴⁷ Ibid

¹⁴⁸ Belton Chevallier L, thèse de doctorat : mobilités et lien social, sphères privée et professionnelle à l'épreuve du quotidien, université Paris –Est sociologie, 2009, p19

¹⁴⁹ Cusset P-Y., (2011). *Le lien social*. Ed. Armand Colin

se pencher sur ce qui donne sens à ce mélange, la manière dont il est vécu, perçu et jugé. En effet c'est la multiplicité et la richesse des usages de la rue qui permettent et donnent le sens de ce mélange.

3.5 LA RUE, SCENE ET MISE EN SCENE D'UNE PLURALITE MOUVANTE D'EXPRESSION ET DE PRATIQUES

La rue, depuis l'antiquité, y présente des aspects et y joue des rôles différents « Ce que produit la rue est comme un pacte entre la permanence d'une forme spatiale et la stabilité ou la modification des usages riverains »¹⁵⁰.

La lecture du diagramme présenté dans la figure ci dessous, de droite à gauche ou de gauche à droite, interprète une notion de « *complexité/simplicité* »¹⁵¹: une simplicité de sa conception et une complexité de son fonctionnement car elle forme un espace où se superposent et se chevauchent plusieurs fonctions : habitat, activités, circulation multimodale, accès et stationnement et tous modes d'usages et de jouissance, formant une alliance paradoxale de qualités qu'elle doit à sa polyvalence. Le changement d'une fonction a des répercussions sur toutes les autres, donc « *la rue fonctionne elle-même en tant que système* »¹⁵².

¹⁵⁰ Charmes E., (2006) La rue, village ou décor ? Etude deux rues à Belleville, éd Creaphis, p67

¹⁵¹ Gourdon J-L (2001), La rue, Essai sur l'économie de la forme urbaine, Ed. de L'Aube, p236

¹⁵² Ibid

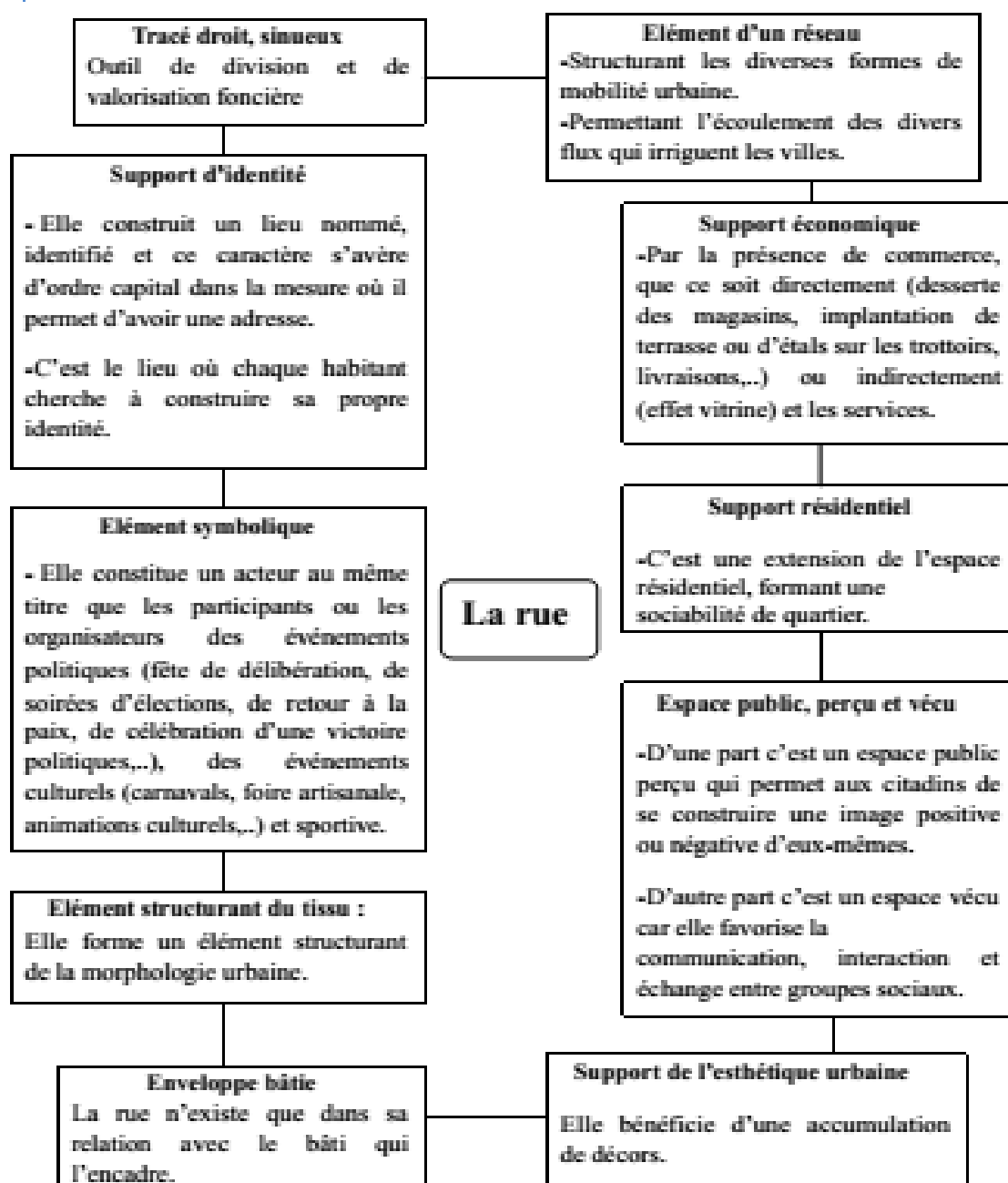


Figure 50 ; acceptions de la notion de rue, (Source : Benammar A ; cours PG, CU Bechar)

3.6 LA RUE, UN SYSTEME INVENTE ET PRATIQUE PAR LES ACTEURS

Les usages de la rue forment et transforment à partir d'une représentation collective communes à de multiples acteurs, qui prend corps dans la forme même de la rue, car c'est un espace réfléchi, conçu, aménagé, construit, pratiqué ou perçu et même souvent détruit par ces acteurs, « *par ce terme, nous entendons l'individu ou le groupe, ou l'organisation qui initie une action et qui a des effets directs ou indirects* ».

sur son entourage et son environnement »¹⁵³. Nous distinguons quatre types d'acteurs étroitement indépendants : les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace et les usagers. Même si les trois premiers dominent l'espace rue, ce sont les usagers qui jouent un rôle important en confirmant les décisions des précédents ou en les obligeant à procéder à des corrections ou des transformations profanes.

3.6.1 LES ACTEURS ECONOMIQUES

Ce sont principalement les entreprises et les propriétaires fonciers, Les investisseurs, les entrepreneurs, les commerçants formels et informels. Ces acteurs ont un rôle important dans la dynamique des espaces publics. « Néanmoins leur rôle est de plus en plus contesté et ce par crainte d'une éventuelle main mise du privé sur le public ». ¹⁵⁴

3.6.2 LES ACTEURS POLITIQUES

Représentants du pouvoir (ils peuvent appartenir aux institutions communales et supra- communales), ces acteurs suscitent des décisions envers le choix des acteurs économiques. Les décisions peuvent aller de l'accompagnement jusqu'à la contestation. Donc ils jouent un rôle considérablement positif ou négatif. Ces représentants du pouvoir sont censés veiller sur le bien être des citoyens et la qualité environnementale et ce, en prenant en charge leur besoins et préoccupations en dehors du logement.

3.6.3 LES PROFESSIONNELS DE L'ESPACE

Se sont les architectes, les urbanistes, les paysagistes, les ingénieurs et les associés des maitres d'œuvres. Ces acteurs sont que des portes – paroles des acteurs politiques et économiques. Ils ont une conception et une connaissance de l'urbain et de l'environnement.

3.6.4 LES USAGERS

Se sont les usagers permanents (habitants) et Les usagers occasionnels (visiteurs). Il s'agit d'acteurs très complexes. La complexité de ces acteurs est confirmée par les

¹⁵³ Bassand M., Compagnon A., Joye D., et Stein V., (2001), Vivre et créer l'espace public , p16

¹⁵⁴ Samali M., (2007), Les espaces publics entant que lieux de manifestation des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjli, mémoire de magister, université de Constantine, p75.

usages qu'ils peuvent avoir de l'espace. En effet leurs attitudes et pratiques changent selon les critères : d'âge, de sexe, de catégories socioprofessionnelles, d'origine géographique,... Les pratiques de ces usagers sont en quelque sorte un baromètre sur lequel on peut lire l'animation d'un espace donné. Ils jouent un rôle très différent, allant de l'indifférence à l'enthousiasme et parfois à la protestation pour l'espace public créé.

3.7 LA RUE DANS SON ASPECT TECHNIQUE APPREHENDÉE COMME SYSTÈME VIAIRE

3.7.1 LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES DU VIAIRE:

- **Le système linéaire** : c'est le système le plus simple (en ligne) dans lequel les rues s'enchaînent les unes au bout des autres à la limite pour former une seule rue¹⁵⁵.
- **Le système arborescent** (en arbre) le système le plus répandu, même s'il est rare à rencontrer à l'état pur, est composé par la prolifération d'embranchements à partir d'un tronc linéaire. Ce qui le caractérise, c'est d'une part, qu'en principe il n'existe qu'un seul parcours possible pour aller d'un point à un autre et d'autre part que ses éléments sont par définition hiérarchisés. Pour prendre l'image d'un arbre, il y a un tronc, des branches principales et des branches secondaires. Si ce système ne se rencontre que rarement à l'état pur, c'est qu'en fait des rues de raccordement (entre branches) font partiellement tendre la plupart des systèmes arborescents vers le système réticulé (irrégulier). L'intérêt du système arborescent est que si la hiérarchisation topologique correspond à la hiérarchisation de l'espace des rues, il prend une grande clarté. Il est immédiatement lisible et /ou se repère dans la ville sans peine. Si les rues principales ce que l'on appelle quelquefois « rue matrice » sont plus larges, celles qui sont bordées des édifices les plus prestigieux, et que les embranchements secondaires sont des rues avec des gabarits moindres bordés d'édifices mineurs.

¹⁵⁵ Chemisa M., (2001), « identification de l'espace urbain à Sétif (cas de la rue) » mémoire de magister, université FERHAT ABBAS.

- **Le système en boucle** est lui aussi rare à l'état pur, puisqu'il s'agit d'un système linéaire qui retourne à son point de départ. Le plus souvent il se mélange avec le système arborescent ; des embranchements venant compléter le circuit continu que forme le système en boucle. On a fréquemment utilisé du système en boucle pour les voies de nouveaux quartiers (lotissement pavillonnaire ou grands ensembles) non pas pour ses qualités propres, constituer un circuit, mais beaucoup plus pour décourager la circulation. Le système en boucle étant fermé et ne menant nulle part ailleurs. Il s'agit donc d'un système utilisé négativement de façon dissuasive), dont l'usage ne peut être que restreint.
- **Le système réticulé** en filet à mailles est de fait le plus répandu par la multiplication des embranchements qui finissent

par raccorder toutes les voies même si son expression la plus pure ne se rencontre que dans les réseaux quadrilles. Il se caractérise par une absence à priori de hiérarchisation et par le fait qu'il existe plusieurs parcours pour aller d'un point à un autre. S'il n'est pas hiérarchisé par des gabarits supérieurs donne aux voies que l'on veut pratiquer comme principales, il a un caractère indifférencié, peu propice à la possibilité de se repérer¹⁵⁶.

Ainsi le réseau viaire d'une ville est constitué par une juxtaposition et une imbrication des différents types de système, et connaître les qualités attachées à chacun de ses systèmes, apprécier les rôles que l'on fait jouer à chacun, nous permet de les employer d'une manière cohérente, sachant que dans la ville traditionnelle (tant recherchée actuellement) les tracés du bâti se confondent presque entièrement avec les tracés viaires (alignement sur rue) et les découpages parcellaires.

3.7.2 REGARDS CROISÉS SUR LE SYSTÈME VIAIRE :

Ensemble des voies de circulation pour véhicules automobiles et cycles. On distingue sur plusieurs plans :

- a. Pour les ingénieurs de la circulation :

¹⁵⁶ Ibid

- *Les voies rapides*, aux accès limités, réservées à certains types de véhicules (exclusion des cycles lents), qui comportent des autoroutes, avec accès limités à niveaux séparés, et des routes expresses où les croisements ne sont pas tous à niveaux différents.
- *Les artères ou voies artérielles*, qui ont pour objet la communication entre quartiers ou zones, sans accès réservés, où la circulation est réglementée par des feux tricolores. Parmi les voies artérielles figurent celles traditionnellement dénommées «avenues» (initialement, voies bordées d'arbres donnant accès au centre-ville ou à un mouvement important) et les boulevards (initialement voies de rocade, souvent tracées à l'emplacement d'anciennes fortifications).
- *Les voies de desserte locale*, parmi lesquelles se rangent la plupart des rues, bordées de construction, des villes traditionnelles et les chemins en zone rurale.

b. Cette distinction n'est pas très différente de la hiérarchie des voies selon les aménageurs :

- *voirie primaire* : liaisons entre agglomérations ou entre quartiers, qui est à la charge de la collectivité ;
- *voirie secondaire* : circulation interne d'un quartier, qui est à la charge de l'aménageur;
- *voirie tertiaire* : desserte terminale des groupes de bâtiments, qui est à la charge du constructeur.

c. Pour les urbanistes, selon les liaisons assurées :

- *Les autoroutes de liaison* (entre villes et régions) et les autoroutes de dégagement (des grandes agglomérations);
- *Les pénétrantes* (liaisons périphérie zone centrale), les rocades (contournant, en partie ou en totalité, la ville) et les radiales (reliant le centre aux rocades).

3.7.3 CLASSEMENT DU VIAIRE:

Voirie : Ensemble des voies et des espaces libres permettant la circulation des véhicules et des piétons, incluant les aires de stationnement des véhicules.

La voirie peut être décomposée en¹⁵⁷ :

- a. **Rue principale** : Rue ou artère, concentrant les flux principaux de véhicules et de population traversant une agglomération, les activités commerciales et artisanales. Grande-rue. Voie principale .Rue maîtresse.

Son gabarit n'en fait pas nécessairement la rue la plus large de l'agglomération. En revanche la rue principale d'un village est souvent la plus large. Dans la longueur donc, la rue principale qui traverse une agglomération est une traverse, ou une rue droite (directe et non nécessairement rectiligne).

- b. **Rue secondaire** : Rue ou ruelle parallèle ou perpendiculaire à une rue principale, à la fonction de desserte ou de service, où le bâti, est généralement plus bas et moins décoré.

- c. **Voie de desserte (tertiaire)** : Rue faisant partie de la voirie tertiaire, parfois en impasse. Elle a pour fonction unique de permettre le raccordement à la voirie d'édifices plus ou moins enclavés. Elle est de ce fait souvent privée, dans un lotissement, une cité ouvrière.

¹⁵⁷ Gauthiez B., (2003) « Espace urbain : vocabulaire et morphologie ». ed. du patrimoine CMN

3.7.4 LES VOIES SONT CLASSEES COMME SUIT PAR MANGIN .D ET PANERAI. P**a. Les rues ordinaires :**

C'est à partir du moment où une voie dessert directement de part et d'autre des parcelles bâties en même temps qu'elle permet de se déplacer dans le quartier qu'elle mérite le nom de rue ; l'évidence de la rue tient à cette double caractéristique : elle permet le parcours ; elle est le support de l'édification. Qu'il s'agisse de tracés préexistants, chemins ruraux, route, ou de voiries nouvelles. C'est la rue qui ordonne le bâti, qui oriente l'espace de la parcelle.

b. Les ruelles et passages :

Plus étroites que les rues, un certain nombre de voies ne jouent qu'un rôle de desserte locale (elles n'ont d'autres fonctions que de permettre l'accès aux riverains) voire de desserte secondaire (elles desservent l'arrière de parcelle). Ces passages n'appartiennent généralement pas, du point de vue juridique, au domaine public Elles sont d'autant plus soustraites à la continuité des espaces publics que leur accès se fait souvent par un portail, un porche sous un bâtiment un rétrécissement qui marque sans ambiguïté la privauté de leur statut.

c. Les rues principales / rues commerçantes :

Il est nécessaire dès qu'il s'agit d'un ensemble dépassant quelques îlots, de définir des l'origine des rues principale. Leur fonction, ne se réduit pas à une volonté de diversité supplémentaire : la rue principale permet de manière évidente les relations entre quartierLa dénomination témoigne de leur rôle dans le territoire. Ce qui leur confère une vocation à accueillir des commerces et des équipements.

d. Boulevard et avenues :

Lié à son origine aux techniques de fortification c'est un espace dégagé et planté pour la manœuvre. Les boulevards relient à grandes distances des points importants : gares grands équipements, ministères, caserne et s'organisent en réseaux.

On peut faire une classification des voies selon les critères suivants :

- La géométrie (longueur, largeur).

- Le gabarit
- la capacité Physique de ces voies,
- Selon leur aménagement et la nature du trafic qui les emprunte
- Fonction ou liaison assurée (liaisons entre agglomérations ou entre quartiers, à l'intérieur d'un quartier ; desserte de bâtiment ou de groupes de bâtiment)

3.8 RELATIONS ENTRE LE VIAIRE ET LES TRAMES

3.8.1 RELATIONS TOPOLOGIQUES ENTRE LES VOIES ET LES TRAMES

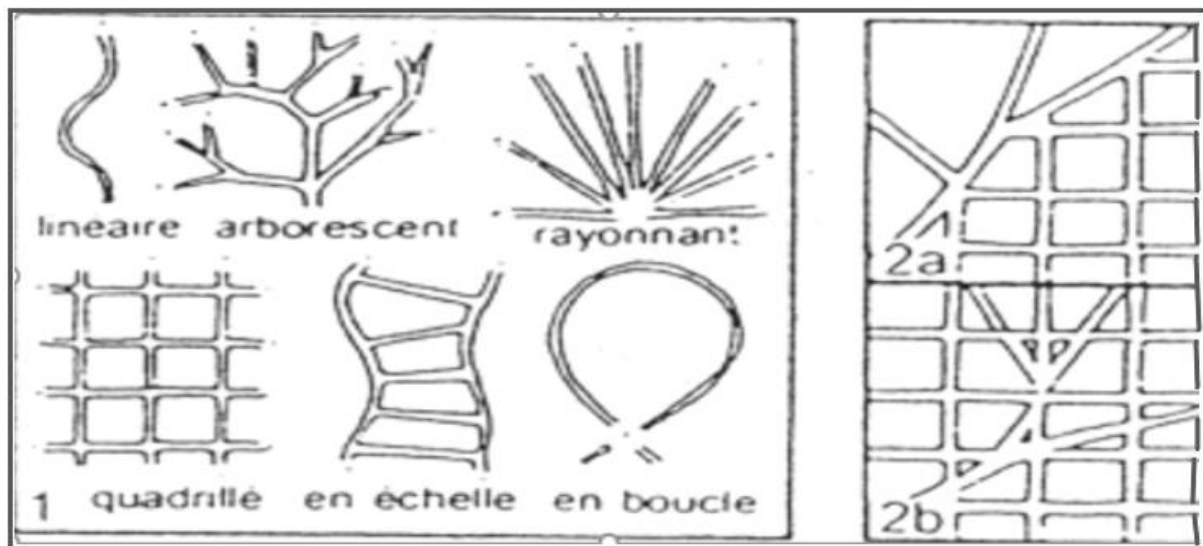


Figure 51: Relations topologiques entre les voies et les trames,
(Source : Benammar A ; cours PG, CU Bechar)

3.8.2 RELATIONS GEOMETRIQUES ENTRE LES DIRECTIONS DES VOIES :

- *Relations directionnelles entre une trame et un axe*: la trame quadrillée (réticulée orthogonale) obéissant à un axe (dépendance directionnelle) .1 b la trame quadrillée désobéissant à un axe (indépendance directionnelle)
- Relations directionnelles entre trames quadrillées:
 - 2a trames obéissantes
 - 2b trames désobéissantes
- Relations de figure entre trames:

- Figures semblables, Figures dissemblables

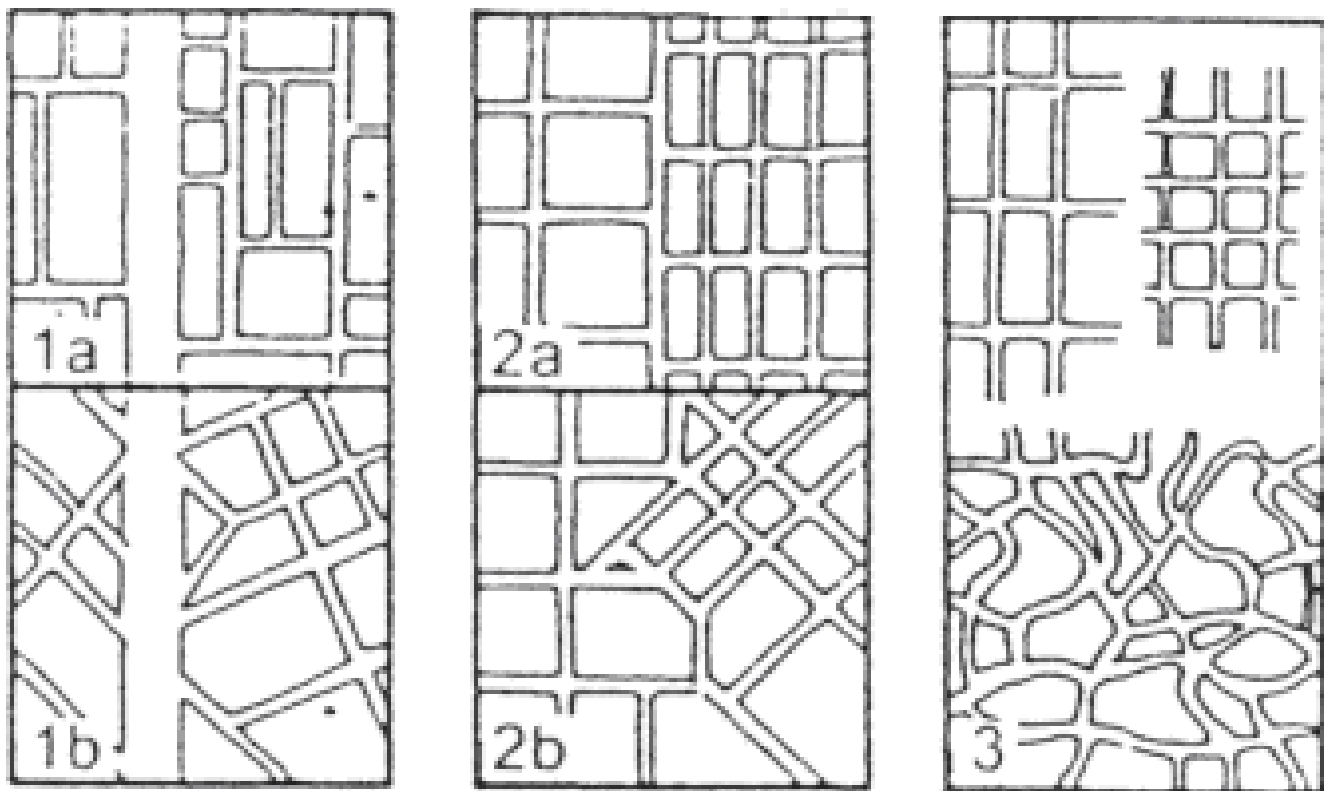


Figure 52: Relations géométriques entre les directions des voies,
(Source : Benammar A ; cours PG , CU Bechar)

3.8.3 HIERARCHISATION DIMENSIONNELLE DE LA VOIRIE :

Dimensions relatives des largeurs des voies : l'avenue, rue et ruelle 1b différents gabarits.

Dimensions relatives des longueurs des voies

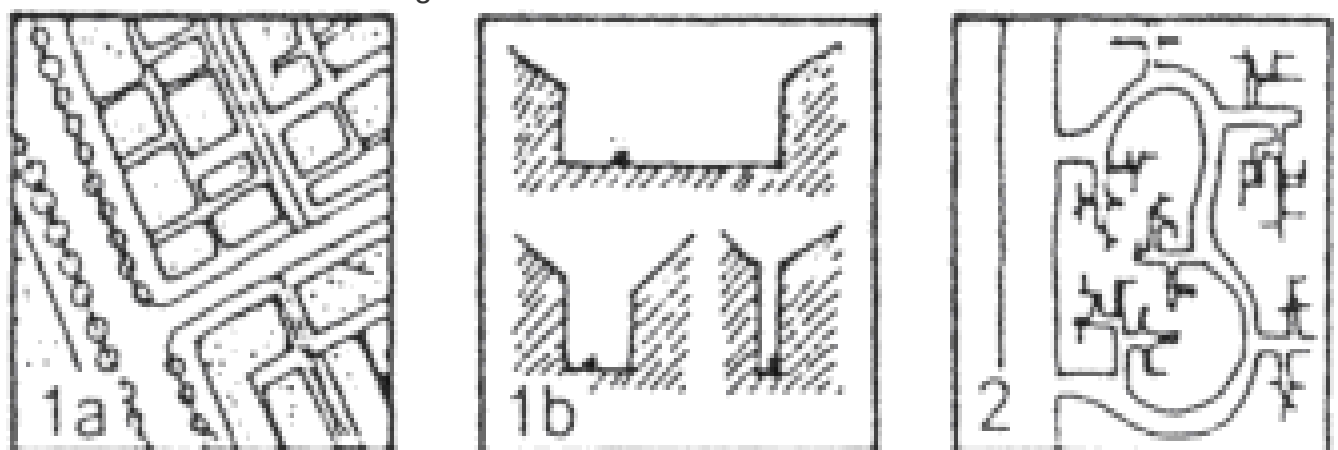


Figure 53: Hiérarchisation dimensionnelle de la voirie, (Source : Benammar A ; cours PG, CU Bechar)

3.9 COMPOSANTS DE LA RUE SUSCEPTIBLES D'EN CONSTITUER DES LIMITES :

3.9.1 LE BATI:

- Via son implantation

L'alignement parallèle de deux séries d'immeubles détermine ce qu'on appelle une rue: la rue est un espace bordé, généralement sur ces deux plus longs côtés, de maisons; la rue étant ce qui répartit ou distribue les bâtisses de part et d'autres, ce qui sépare les maisons les unes des autres, qu'elle soit empruntée ou traversée, elle et aussi ce qui permet d'aller d'une maison à l'autre, soit en longeant, soit en traversant la rue¹⁵⁸.

Parmi les éléments constitutifs de l'espace rue, le bâti (avec ses alignements, ses contours).Le bâti joue un rôle déterminant dans la limite de l'espace urbain. Il constitue une limite durable et un obstacle visuel. Le bâti, avec ses alignements et ses contours, conditionne prioritairement la perception visuelle¹⁵⁹. Il génère le volume en vide que constitue l'espace urbain. Les constructions jouent un rôle essentiel dans la lisibilité de l'espace urbain, quand elles occupent des positions stratégiques en rapport avec des changements de direction.

Cas n° 01 : Dans le cas où l'habitat est jointif, l'association linéaire des constructions assure la fermeture quasi continue de l'espace. Mais cette continuité peut prendre des formes très variées.

- a. Elle peut s'exprimer par un espace rectiligne, continu qui canalise la vie et la circulation dans un déplacement accéléré vers le point de fuite.

¹⁵⁸ PEREC G., (2000) «Espèces d'espaces ». Ed. Galilée

¹⁵⁹ Herrera J., et Martin N., (1987). « Espace rue : espace de vie? », Habitat et participation, Louvain-la-Neuve



Figure 54 : vue en plan de rue et bâtiments à scollay square Source Lynch K., (1998) P.203

- b. Mais la continuité du bâti peut trouver d'autres expressions plus nuancées. Tel est le cas pour des implantations non strictement alignées. Les rues traditionnelles présentent souvent d'imperceptibles modifications dans leur orientation, de subtils décrochements qui créent une animation du cheminement.

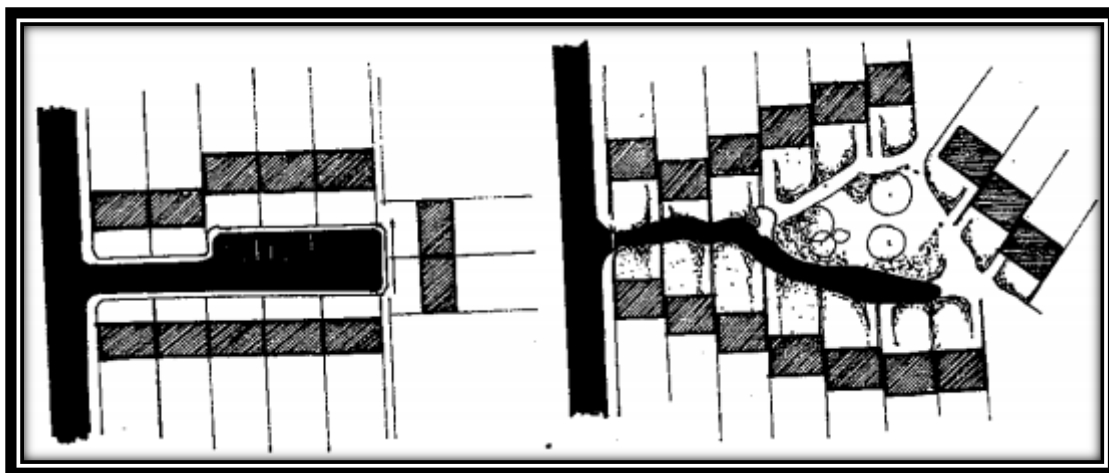


Figure 55:conception des espaces de désert source :collection d'architecture et d'urbanisme(2008) l'aménagement des lotissements recommandations Ed OPU 4^{ème} édition P33

Cas n° 02 :

Si l'habitat est dissocié, l'espace public est ponctué d'une succession d'ouvertures, il est animé par les différences de recul des maisons. Les expressions peuvent être,

très variées. Ce type d'implantation peut dissoudre l'espace rue quand les vides entre les constructions et entre ces dernières et la rue sont trop importants.

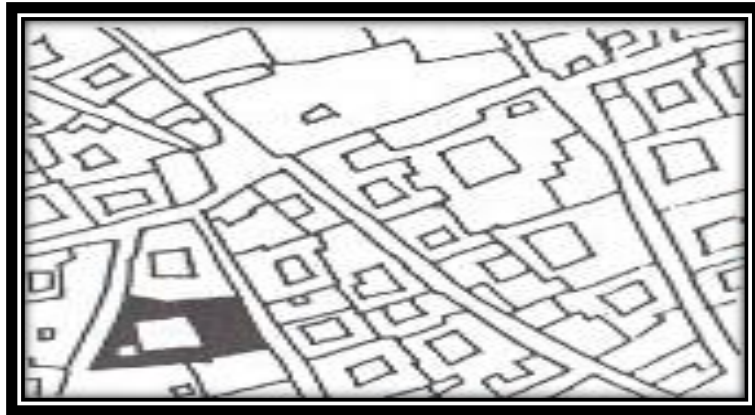


Figure 56: Vue en plan du quartier de Tunis, Source : Saidouni M., (2000) P.31

Cas n° 03 :

Dans d'autres cas, l'unité et la continuité peuvent être conservées : la succession des pignons à rue et des façades en retrait plus ou moins large, suffit à resserrer la vue et à donner une direction générale au cheminement.

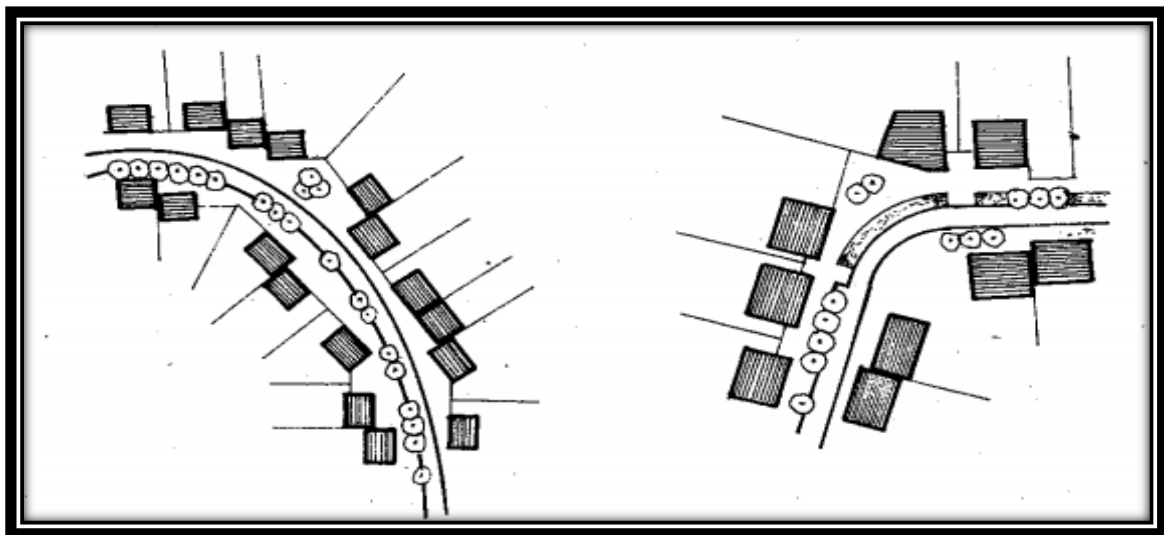


Figure 57: l'aménagement des lotissements, voie de distribution, l'aménagement des lotissements recommandations (2008) P30

- Au truchement du Gabarit :

La dimension de l'espace rue est fortement dépendante du rapport de sa largeur avec les hauteurs des constructions qui la bordent (voir figure I.16). La proportion qui s'en dégage modifie la lecture de l'espace rue¹⁶⁰. Il n'existe pas de proportion idéale à adopter en toutes circonstances mais il existe des rapports hauteur/largeur qui s'associe à un vocabulaire, qui impose, à une hiérarchie dans les voies de déplacement. La longueur de la rue peut modifier l'effet obtenu.

En général, les constructions sont réglementairement limitées par ces dimensions suivantes : profondeur de la construction, hauteur de la corniche, pente du toit.

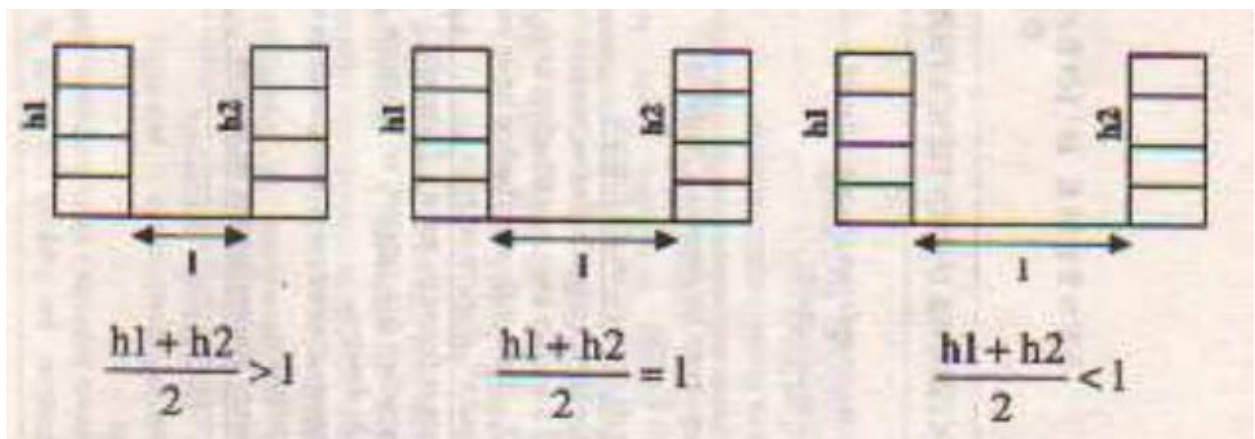


Figure 58: Les gabarits peuvent être fixés par rapport à la largeur de la rue,
Source :Brahim Benyoucef (1999)analyse urbaine élément de la méthodologie P 29

3.9.2 LES CLOTURES :

La clôture, d'une manière générale, sert à fermer un espace extérieur¹⁶¹. Cette volonté de fermeture correspond généralement à un souci de maîtriser, de contrôler l'accès ou, au contraire, il a sortie d'un domaine particulier. La clôture peut présenter des aspects très différents: elle peut être faite d'un simple fil barbelé, de grilles, de haies, de palissades, de murs...etc.

160 Julio Herrera et Nicole Martin, « Espace rue : espace de vie? », Habitat et participation, Louvain-la-Neuve, juin 1987.

161 Herrera J., et Martin N., (1987). « Espace rue : espace de vie? », Habitat et participation, Louvain-la-Neuve

La clôture sert surtout à préserver l'intimité des jardins et des cours. Mais elle a également un effet important sur l'aspect général de la rue: elle peut prolonger l'écran des maisons quand certaines d'entre elles sont isolées ou en retrait; elle peut apporter une note de verdure dans un contexte bâti dominé par le minéral.



Figure59 :exemple d'une clôture (source :Bouchain P., 2008 P36

3.9.3 LE MOBILIER URBAIN :

Le mobilier urbain^{2t}, éléments de signalisation, éclairage, plaques de rues, panneaux d'affichages, bancs, corbeilles, sanitaires, bornes, potelets, abris d'autobus, bacs à fleurs, poubelles, jeux pour enfants, cabines téléphoniques, publicité ; autant d'indications et de signes qui guident, informent, orientent, mais aussi attirent et freinent les citoyens dans leur déambulation.



Figure 60:espace public urbain plaque de signalisation

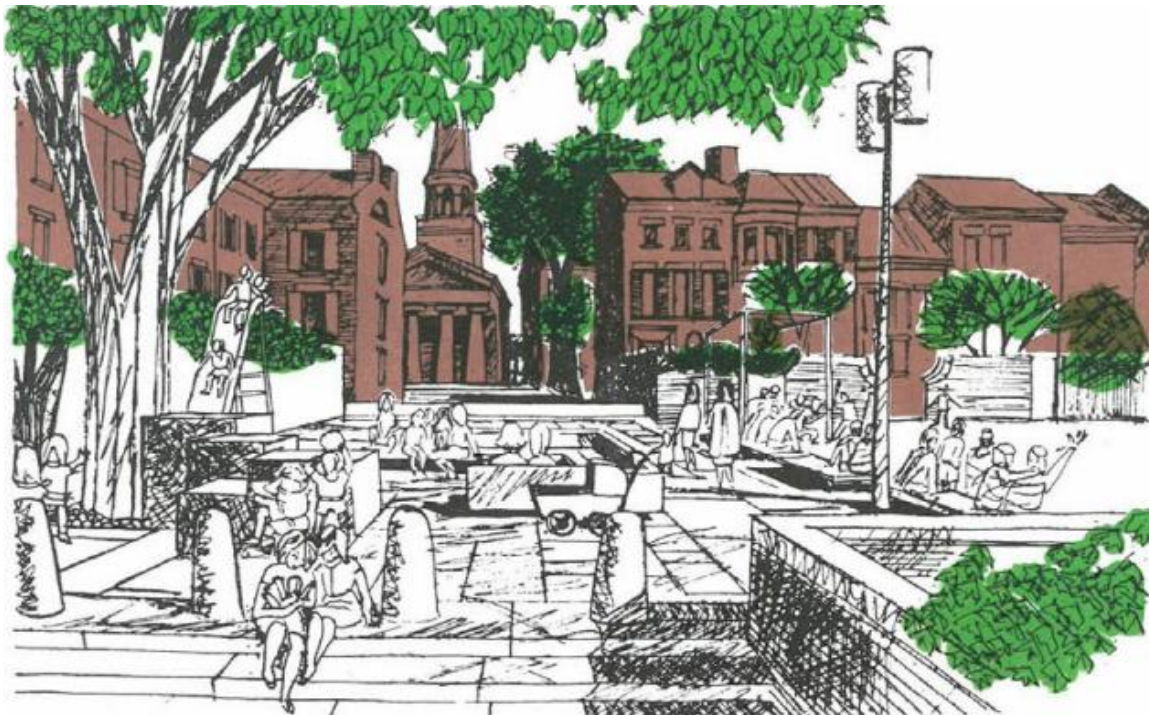


Figure 61.: Espaces extérieurs urbains mobilier urbain. (Source : MURET J-P., DE FOUCHIER P., PAOLETTI M.C, 1997)¹⁶² P11

¹⁶² https://www.arturbain.fr/arturbain/dossiers/documents/G_2016_de_l_espace_public.pdf

3.9.4 LA CHAUSSEE:

Les chaussées sont autre chose qu'un ruban d'asphalte mis en place à grand renfort d'ouvrages d'art. Leur tracé doit s'intégrer aux structures naturelles: tout en réduisant les atteintes aux paysages, il amène une modération de la vitesse.

Les voies destinées à une circulation fluide n'impliquent pas automatiquement une vitesse élevée : au contraire, en zone habitée, la circulation doit s'adapter au déroulement de la vie locale. Des mesures amenant une réduction de la vitesse dans une traversée d'agglomération peuvent être d'ordres différents¹⁶³ :

- Mesures d'aménagement de l'espace (signaler l'entrée de l'agglomération par une «porte», réduire la largeur de la chaussée;)
- Mesures physiques (ronds-points à certains carrefours,)
- Mesures réglementaires (organisation de l'arrêt et du stationnement,...);
- Mesure visant les comportements des conducteurs (affichage routier, contrôles de vitesse, information des habitants).

3.9.5 L'ECLAIRAGE :

L'éclairage artificiel des espaces publics tend à sécuriser les déplacements nocturnes, mais, ici aussi, les aménagements ont trop souvent considéré l'automobiliste comme seul usager... et les abords restent plongés dans la nuit. L'implantation des sources lumineuses doit être revue dans le souci de répondre aux besoins des usagers de l'espace public mais aussi dans le respect des habitants dont l'espace privé ne peut être agressé par un éclairage trop puissant ou trop abondant.

¹⁶³ Herrera J., et Martin N., (1987). « Espace rue : espace de vie? », Habitat et participation, Louvain-la-Neuve



Figure 62 : L'éclairage public, (Source : Boyer A., Rojat Lefebvre E., 1994, P. 129

3.9.6 LA VEGETATION :

Parmi tous les composants de l'espace rue, la végétation occupe une place particulière car elle est souvent le seul élément vivant, variable au gré du temps, présent dans notre environnement minéral. La végétation offre des images multiples dont la maîtrise est plus aisée. Son agrément visuel se complète par des qualités écologiques¹⁶⁴:

- Production d'oxygène par photosynthèse,
- Maintien du taux d'humidité,
- Absorption de la poussière qui sera ultérieurement lavée par la pluie,
- Dans certains cas, ralentissement du vent,
- Milieu biologique favorable à de nombreuses espèces animales et végétales.

¹⁶⁴Ibid

Le choix de la végétation, de l'arbre ou des arbres qui seront implantés, se fera en fonction de caractéristiques variées: qualité de sol, espaces disponibles, exposition, forme, utilité, implantation groupée ou isolée, dimensions, densité de port, ...



Figure 63:la végétation, (source : FRW et FRB, « fiches d'aménagement rural »)

CONCLUSION :

La rue est un élément fondamental qui distribue, alimente et ordonne l'édification. L'histoire montre comment la transformation des structures spatiales accompagne celle des structures mentales et sociales. Elle est en effet exemplaire pour une revue qui s'intéresse aux réseaux et aux relations qu'ils entretiennent avec les territoires. Elle opère à la fois une distance et une proximité, dans la quelle s'effectue une rencontre qui articule à la fois une reconnaissance et une distinction. Elle orchestre une « *pluralité mouvante d'expressions* ». ¹⁶⁵

C'est cette pluralité qui fait la très grande complexité de la rue qui s'exprime par les perpétuelles interactions entre des domaines contraires et même contradictoires, La rue apparaîtrait comme un lieu accessible à tous exprimant de ce fait la diversité de la population d'une ville. C'est non seulement un espace de circulation, mais aussi un endroit où l'on s'arrête, un espace de la vie quotidienne et sociale. Par opposition à la sphère privée, c'est le lieu de contact avec l'autre, celui que l'on ne connaît pas forcément, et qui est différent. Mais l'on peut bien passer dans la rue sans entrer en relation avec quiconque : la rue est donc aussi le lieu de l'anonymat, ces usagers (riche ou pauvre, homme ou femme, etc.) sont à la fois l'objet du regard des pouvoirs publics mais aussi les facteurs d'une citoyenneté qui peuvent prendre la forme d'alliances, d'attentes et de résistances plus au moins vivre.

Plus qu'un espace collectif, où des individus se regroupent afin de poursuivre des objectifs convergents, la rue constitue une interface entre les sphères publique et privée, car c'est là que cohabitent, ou plutôt, coexistent les individus. C'est aussi l'un des creusets de la compétence urbaine nécessaire pour (sur) vivre dans la rue. Elle est le lieu de l'hétérogénéité, de la pluralité.

La rue est dans tous les sens du terme une voie de communication, un lieu de trafics de tous genres, de commerces, de relations sociales, de relations de production, de production elle-même. C'est un espace public mais aussi privé là où l'on commerce est là où l'on communique. C'est un élément fondamental de la ville, donc, et surtout fondateur.

¹⁶⁵ Entretien de Bérion N., et farge A., (2004), revue Tracés n°5, La rue, printemps, p10

La rue est au fondement de l'espace public urbain qu'elle traverse et qu'elle irrigue de la circulation des hommes et des marchandises. Elle est le lieu de sociabilité ouverte que s'approprient différemment les individus, les groupes sociaux et les différents acteurs selon les règles de coexistences. Elle est le lieu où l'on fait l'expérience de la diversité.

Quant à l'organisation viaire c'est l'ensemble des voies qui relient les éléments de la ville entre eux. Lorsque plusieurs systèmes sont superposés dans un tissu, les maillages se recouvrent ou s'imbriquent. Quand la ville comprend plusieurs tissus, elle se trouve structurée par plusieurs maillages combinés ou éventuellement organisés par un «grand maillage». Les grandes villes ou l'agglomération n'ont pas général un plan homogène mais offrent une juxtaposition ou imbrication de plans différents selon les quartiers et l'époque de leur création. La structure de l'agglomération est aussi en fonction de la forme de l'espace urbain, laquelle dépend surtout du site et du relief plus que de l'histoire. La forme générale d'une ville peut être plus ou moins ramassée ou allongée. Elle conditionne le dessin, le fonctionnement du réseau de circulation et le rôle du ou des centres. Les trames urbaines ont été inventées dès la plus haute antiquité. Elle est composée d'îlots divisés en parcelles et séparés par des voies plus ou moins larges. Les voies, îlots et parcelles, sont plus ou moins étendues et de forme plus ou moins géométrique.

On peut regrouper les plans de villes autour de quatre types : le plan radioconcentrique ; le plan en éventail, en demi cercle ; le plan orthogonal avec de grands axes se recoupant perpendiculairement ; et le plan avec des étoiles ou des éventails.

Ainsi le réseau viaire d'une ville est constitué par une juxtaposition et une imbrication des différents types de système : le système linéaire, le système arborescent, le système en boucle, et le système réticule.

L'unité de la ville a pour rôle de rendre sensible par la hiérarchie des espaces publics et en particulier des voies. Certaines d'entre elles organisent le territoire à grande distance non seulement parce qu'elles permettent de le parcourir mais parce qu'elles en structurent les parties. Le tissu des différents quartiers s'orientent à partir d'elles, du bâti, des équipements et des activités qui les limitent et qui permettent tacitement leur compréhension, leur lisibilité et discernement.

« Les rues sont l'appartement du collectif. Le collectif est un être sans cesse en mouvement. Sans cesse agité, qui vit, expérimente, connaît et invente autant de chose entre les façades des immeubles que des individus à l'abris de leurs quatre murs »¹⁶⁶

¹⁶⁶Benjamin W., (1989), Paris capitale du XIX siècle, les Ed. du Cerf

CHAPITRE IV

**DU FINAGE OASIEN. A L'ORGANISATION
CONTEMPORAINE : LA DYNAMIQUE DE LA
VILLE DE BECHAR**

INTRODUCTION :

L'espace au Sahara se ponctue de relais qui assurent le repos avant le prochain départ. Ces noyaux oasiens composent jusqu'à « Bechar » le saucissonnage d'une piste « rue des palmeraies » qui régent non seulement l'oasien dans cette étendue sans confins, mais sert tacitement de truchement et de prestataire au commerce transsaharien (source de vie des sociétés in situ). Dans cette succession hiérarchique d'établissements (qui échelonne la rue des palmeraies), cette recherche se focalise sur Bechar ville comme cas d'étude.

L'histoire urbaine de Bechar s'amorce avec son Ksar, tissu vernaculaire exergue de signes identitaires et des savoir-faire traditionnels. L'épaisseur du temps concède des extensions en rupture avec l'existant. Donc saisir la ville à partir de cette nouvelle croissance, nous octroiera d'en construire une image globale, plus réfléchie et moins lacunaire que celle que nous donne l'appréhension directe du paysage cultivée aujourd'hui. Cette image globale qui associe la connaissance des plans et celle du terrain met en relation les lignes de forces du territoire géographique et les grands tracés qui organisent l'agglomération de Bechar.

Ce chapitre cernera l'évolution qu'a connue la ville de Bechar, à travers une lecture historique, en vue de comprendre le développement du tracé viaire au sein du tissu urbain dans lequel il s'inscrit. Cela, concèdera le traitement de l'aspect morphologique du tracé viaire de la ville.

4.1 PETITE HISTOIRE SUR LE TERRITOIRE AU SAHARA, DONT BECHAR :

Dès ses origines, la région de Bechar s'est révélée comme pôle de communications et de liaisons routières, dont le premier intérêt était le commerce s'établissant entre le Soudan et les capitales du Maghreb. Qualifiée de porte du Sud Algérien, la région de Bechar a largement servi de trait d'union entre le Grand désert, le Maroc, l'Algérie et l'Afrique noire. Son établissement premier « le ksar » (habitat traditionnel de l'espace saharien) vers lequel convergeaient les parcours caravaniers (voir carte d'état major), jouait en l'occurrence un rôle à l'échelle territoriale.



Figure 64: Carte D'Etat Major, Source INCT Alger

Ce génie du lieu, met en exergue les savoirs faire traditionnels des ksouriens. Mais pas seulement, il répond en plus à leurs besoins socioculturels, et aux exigences d'un contexte aussi impitoyable. En effet, cette production vernaculaire personnifiait le lieu de l'expression communautaire, et du sentiment fédératif. Elle renfermait des activités, des codes, un vécu, ...jusqu'à la répartition des familles en quartiers reliés par des droubs. Lesquels conduisaient généralement à la place ar-rahba : vaste espace, où se regroupaient, se reposaient et séjournaient les caravaniers.

Cette présentation, résultat de longues périodes historiques, s'est accommodée aux besoins de la société. Elle s'est façonnée de manière à assurer l'équilibre entre l'homme, son environnement/ territoire, et les conditions qui s'y imposent, jusqu'à ce que l'ordre colonial, modifie intégralement la logique de la production spatiale. Dès lors, au détriment des relations socioéconomiques, l'ensemble des structures traditionnelles est ardemment bouleversé. La colonisation déstructure les cadres spatiaux, reconvertit radicalement des espaces mémoriels et mythiques (telle que la place des chameaux). Désormais, des emblèmes coloniaux qui se réfèrent à la juridiction Française s'incarnent dans la composition. Il s'agit de la régularité, le

traitement de l'espace public et les relations inter-quartiers. Dans la plupart des villes, s'établissait une place d'arme en plein centre de ville au carrefour de voies. ¹⁶⁷

Même si le Sahara « *ce morceau de la planète possède ce que les hommes du XXème siècle cherchent le plus âprement à conquérir, l'espace...* »¹⁶⁸, l'ambiguïté due à un terrain jusqu'alors méconnu, les conflits face aux structures nouvelles adaptées au pays, mènent à un dysfonctionnement, que les instruments d'urbanisme du Plan de Constantine se voulaient plus tard résoudre. Relativement, en une période courte, la ville ancienne subit, une série de modifications d'où émerge, progressivement, la ville moderne.

4.2 PRESENTATION DE LA VILLE DE BECHAR :

4.2.1 SITUATION DE LA VILLE DE BECHAR :

C'est bien aux portes du sud ouest algérien que se situe la ville de Béchar, autrefois connue sous le nom de « Colomb-Béchar » (voir carte). Elle précisément sise au pied du Rivers méridional de l'atlas saharien à une distance de 950km au Sud Ouest de la capitale Alger. Sur une superficie de 5050km², la ville de Bechar héberge une population de 150000habitants environ.

Historiquement, un point de relais important entre l'Algérie et l'Afrique Sub Saharienne, cette position géographique sur l'ancienne piste du commerce caravanier appelée la vallée de la Saoura permet le positionnement d'un axe routier Nord Sud RN6 qui traverse toute la ville de Béchar, sur lequel s'effectue une grande partie de trafic entre le Nord et le Sud de l'Algérie.

¹⁶⁷ Pagand. B., et Khelifa. A., (2003)), « Algérie traces d'histoire, Architecture urbanisme et art de la préhistoire à l'Algérie contemporaine », Ecole d'Architecture de Grenoble, Edition du CERTU n°04, pp 60- 66

¹⁶⁸ Capot Rey R., (1953)), « Le Sahara Français », PUF, Paris



Figure 65 : situation de l'établissement à l'étude (Encarta microsoft, 2007)

4.2.2 LES ELEMENTS NATURELS QUI COMPOSENT LE TERRITOIRE:

La ville de Bechar est traversée par « l'Oued Béchar » qui draine avec ses nombreux affluents un bassin de 1500km²¹⁶⁹.

- **Au Nord Ouest** se trouvent les deux Bargas parallèles délimitent une bande de 1 à 2km et longue de 130km.
- **Au Nord** à l'horizon s'élèvent le djebel Horreit et le djebel Antar à des altitudes respectives de 1461 met 1960m,
- **A l'Est** de la ville, à une distance moyenne de 15km s'étendent les chaînes montagneuses primaires djebel Bechar, djebel Oum el Graf et djebel Gettara.
- **A l'Ouest** se situent de grandes plates formes légèrement surélevées de la hamada, qui ne représente pas un obstacle.

¹⁶⁹Ministère de L'équipement et de L'aménagement du Territoire, MEAT, (1998). Les Villes du Sud, "Dans la Vision du Développement Durable", Alger,

4.3 SITE DE LA VILLE, LE RELIEF:

Le relief se caractérise par deux Bargas qui marquent le site de Béchar du point de vue spatial et morphologique. Elles ont servi de repère pour les anciens itinéraires caravaniers qui profitaient des points d'eau existants le long des crêtes¹⁷⁰. Sur la rive droite entre la Barga de Sidi Mohamed Ben Bouziane et l'Oued il y a un grand espace plat, non accidenté et non traversé par les Oueds ; il s'ouvre en ciseaux vers le Sud. C'est dans cette zone que se situe le premier noyau de la ville de Béchar.

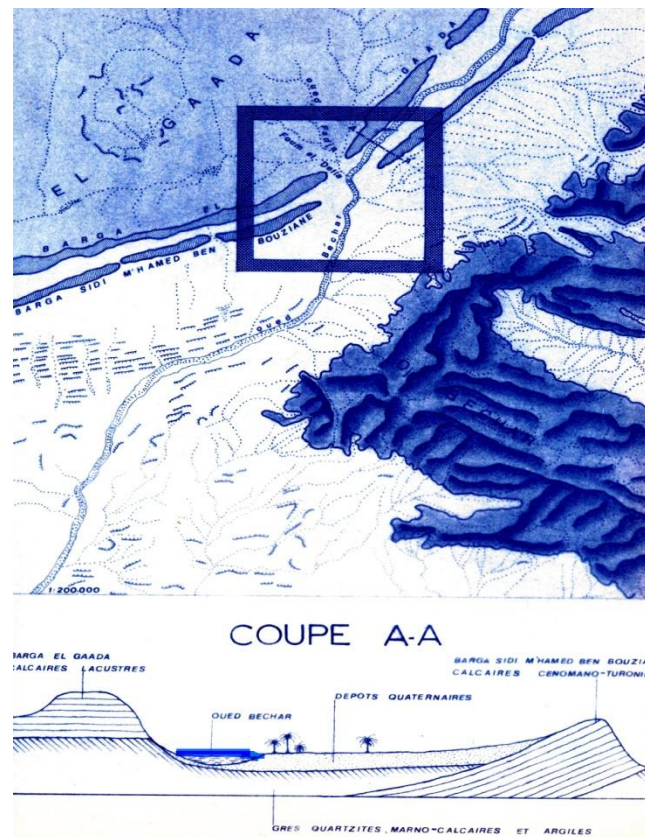


Figure 66 : L'espace de la Ville, source : P.U.D de BECHAR. 1980

¹⁷⁰ P.U.D de BECHAR. 1980.

4.4 DEFIS PAR RAPPORT A L'HOSTILITE DU TERRITOIRE

Cet établissement appartient à l'ensemble régional dit « Saoura » immanent au Sahara algérien, qui est particularisé par l'aspect dunaire¹⁷¹, des sols parfois alluviaux, mais aussi parfois recouvert de Hamada¹⁷² et regs¹⁷³, avec ici et là, une formation végétale sporadique. Adaptée à la rudesse du climat et à la sécheresse, cette dernière est qualifiée par E.F.Gauthier, de « *plantes héroïques* ». Ce n'est qu'« *au-delà de la chaîne de l'atlas saharien (qui enjambe la frontière marocaine), en quittant le djebel Amour ...* » qu'un « *plateau rocailleux, annonce la texture de la topographie de la région du sud –ouest. Après la texture complexe et surélevée constituée par le djebel Bechar, véritable muraille séparant la steppe du Sahara, commence la Hamada.* »¹⁷⁴ L'adaptation au climat sévère définit en fait cette terre. Marc Côte dit : « *C'est là une catégorie à part, faisant référence d'une part au climat aride, d'autre part à l'enclavement au sein d'étendues vides* ». Nonobstant ces contraintes, s'érigent des sites et des établissements humains, où éclot la vie. « *Le danger de la soif, toujours présent à l'esprit, a développé chez les sahariens des savoirs de puisatiers et d'ingénieurs hydrauliciens. On s'est imaginé que le Sahara est abandonnée à lui-même, les puits seraient mal tenus, leur nombre infime par rapport aux possibilités du pays, la moindre intervention européenne pourrait allonger la liste et augmenter le débit. C'est un outrage gratuit à l'indigène. L'aspect seul des puits dément cette légende...* »¹⁷⁵

Depuis l'aube des temps, malgré l'étendue infinie, malgré l'aridité suprême, cette terre est habitée de vie. Les sociétés luttant pour la survie (voir photos succédant),

¹⁷¹ Que les géographes dénomment désormais par l'Erg, s'agissant précisément dans notre espace d'Erg occidental. C'est celui-ci qui délimite à l'est la vallée de la Saoura.

¹⁷² Il s'agit de plateaux de calcaire assez compact, d'une importance incommensurable, et qui sont interrompus de temps à autre par des oueds.

¹⁷³ Se sont les terres stériles et caillouteuses qui forment ce qui est désigné par « reg ».

¹⁷⁴ (Moussaoui. A, (2002), « Espace et sacré au Sahara, Ksour et oasis du sud-ouest algérien », éditions CNRS, Paris p20

¹⁷⁵ Gautier. E.F, (1922). , « Les territoires du Sud de l'Algérie, description géographique », Carbonnal, Alger.

sont advenues reines dans la transformation des reliefs sahariens en oasis; les dotant d'exceptionnalités tant sur le plan architectural, qu'hydraulique¹⁷⁶.



Figure 67 : Témoignages sur la lutte des sociétés sahariennes pour la survie.
[FOGGARAS - Agence Nationale de Gestion Intégrée des Ressources en Eau \(agire.dz\)](http://foggaras.agire.dz)

4.4.1 LA QUETE DU CONFORT : CONSIDERATIONS CLIMATIQUES :

Si nous faisons fi du climat, nous manquerons les fondements même de la besogne, comme le soutiennent Godard (1954) et Lopez. R (1964), Béchar, étant située dans la zone extrêmement sèche, chaude et aride du Sahara (zone climatique E3 d'été et H3a d'hiver).

¹⁷⁶ Face aux contraintes climatiques sévères intrinsèques aux régions sahariennes, définies par une évapotranspiration prépondérante, et la rareté des écoulements en surface, seules des structures particulières sont à même de favoriser la production agricole. Il s'agit des « foggaras » qui rendent indubitablement compte de la supputation ingénieuse d'un procédé d'irrigation s'acclimatant au contexte social et climatologique, inhérent à cette région. Un procédé de captage des eaux souterraines qui a longtemps assuré l'acompte des établissements vernaculaires en Algérie.

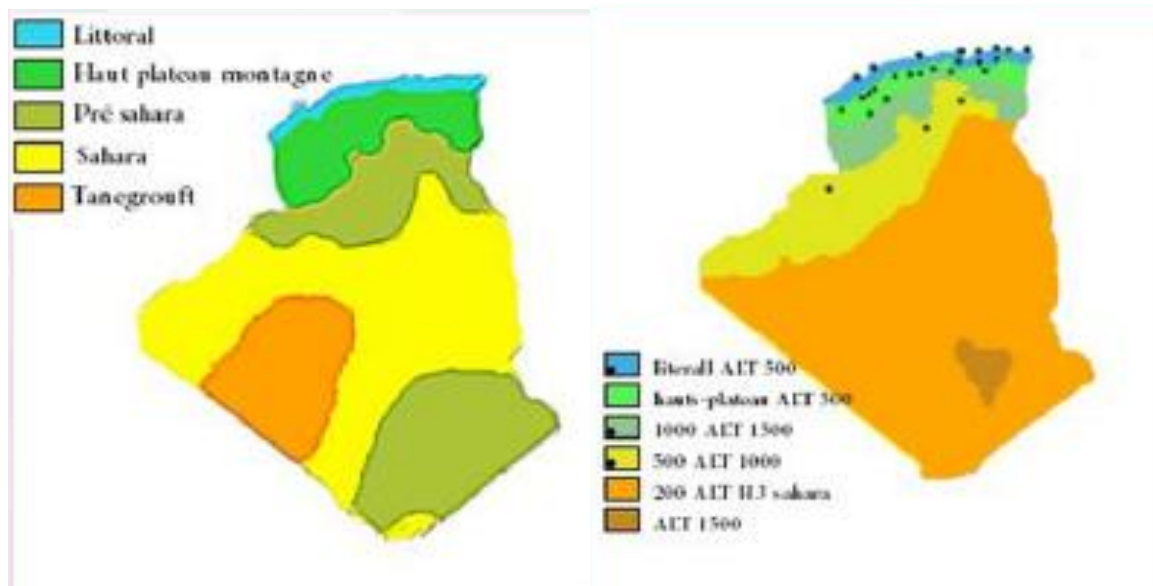
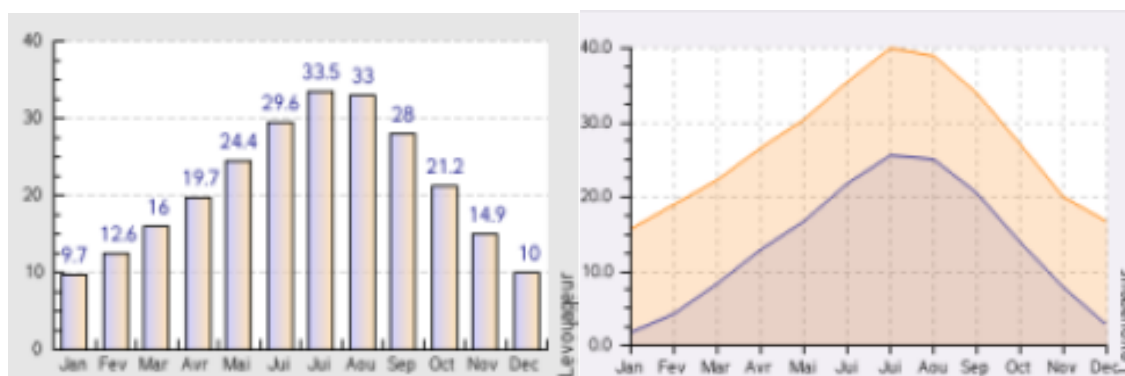


Figure.68 : Les zones climatiques d'été. Source : (ENAG, 1993)

Les grandes chaleurs s'étendent de Juin à Septembre, variant entre 35° et 45°. Les températures continentales sont très froides en hiver et chaudes en été, ce qui distingue seulement deux saisons. Les vents sont très déterminants, puisqu'ils peuvent soit générer des pluies, soit entraîner des chaleurs à même d'assécher le sol et la végétation. Ceux dominants, évoluent du Nord (en Eté et Automne) et du Sud-Ouest (au Printemps). Les vents de sable se manifestent plutôt en plus grand nombre de jours, au mois de Mars et Août.

Quant à la pluviométrie, les durées des phases pluvieuses sont assez raccourcies et subsistent de Novembre à Mars. La pluviométrie moyenne se situe entre 100 et 150 mm/an, avec de fortes irrégularités d'une année à l'autre et dans la même année. (URBAT, 1994).



Températures moyennes

Températures minimum et maximum

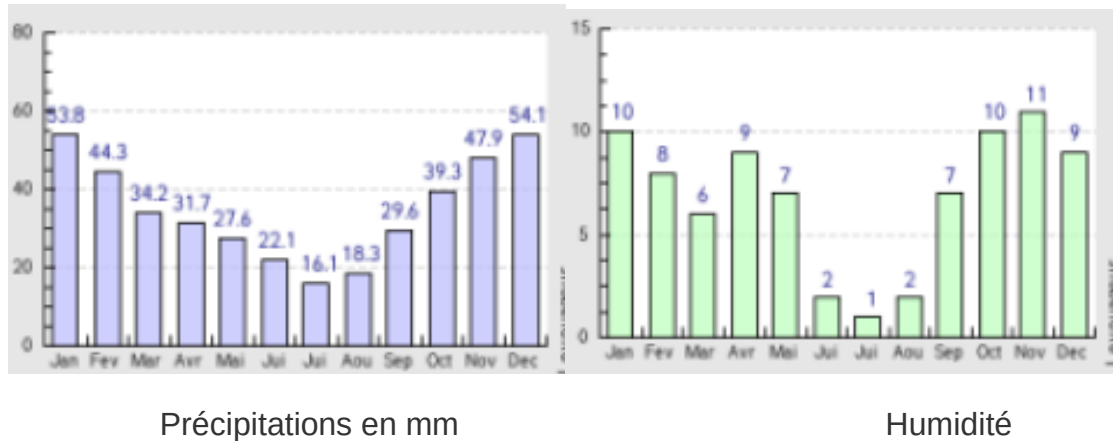


Figure.69 : Les données climatiques inhérentes à la région (source URBAT, 1994)

Si dans un tel contexte, les températures extrêmes peuvent provoquer des effets gênants et parfois mortels chez les hommes, il ya lieu alors d'assurer le confort thermique pour garantir l'occupation et l'usage des espaces bâtis et/ou libres. « *Le confort est une sensation subjective, qui en lui-même n'existe pas, ce n'est que par l'inconfort qu'on peut l'apprécier* ». ¹⁷⁷. La définition du confort thermique reste assez complexe, en raison de l'interférence de la multiplicité des variables environnementales et personnelles. Surtout en milieu urbain, précisément dans les espaces extérieurs influencés par la variation de la température de l'air (résultat d'interactions entre la structure physique de la ville est les paramètres climatiques), et la vitesse du vent. Toutefois pour Givoni , le maintien de l'équilibre thermique entre l'homme et son environnement, dépend de la conjugaison de nombreux facteurs :

- Facteurs d'ordre personnel (l'activité physique, le niveau d'habillement, etc)
- Facteurs de l'environnement immédiat tels que la température de l'air, le rayonnement solaire, l'humidité relative et le mouvement de l'air

Le confort thermique a certes, de tout temps été obstinément recherché, mais en interrogeant le passé, l'on se rend inéluctablement compte que les formes urbaines et architecturales d'antan conformaient les contraintes climatiques par les moyens passifs.

¹⁷⁷ Givoni B., (1978) L'homme, l'architecture et le climat. Editions du moniteur, Paris

4.5 L'ESPACE URBAIN (BECHARIEN) A L'ÉPREUVE DU TEMPS :

Soumise à l'épreuve du temps, la ville de BECHAR est passée comme ses égales par moult moments de croissance qui ont influencé sa physionomie, et bouleversé l'urbanisation de la ville. A travers un ordre chronologique l'on dépeindra six étapes de formation et d'évolution du tissu urbain intrinsèque à la ville de Bechar :

- Etape 1: Avant 1903
- Etape 2 : L'intervention coloniale française, 1903-1917.
- Etape 3: Entre les deux guerres mondiales : 1917-1940
- Etape 4 : La nouvelle expansion urbaine (Bechar Djedid la Barga) 1940-1958
- Etape 5 : Après l'indépendance
- Etape 6: A partir de 1988

La conquête coloniale des oasis du sud-ouest ne s'est accomplie qu'entre 1899 et 1901, d'où la procréation du cercle de Colomb Bechar en 1902¹⁷⁸.

Mais avant 1903 n'existait à Béchar, que le vieux ksar, l'une des étapes sur la «route des ksour » ¹⁷⁹Il s'est implanté dans la concavité de l'oued, près de la source d'eau et des terres fertiles, ainsi que la place des chameaux où s'effectuaient les échanges commerciaux.

¹⁷⁸ Benoit M, (1951) « Essai sur le développement urbain de Colomb Bechar, la Place Lutaud », archives de la Wilaya de Bechar.

¹⁷⁹ Mac Guckin de Slane (1912), « Description de l'Afrique septentrionale» par Abou Obeid El Bekri, traduction de El Bekri, Kitab al-massalik w'al-mamalik, 2eme édition, Alger

4.5.1 PERIODE : AVANT 1903

Figure 70 : Plan de la ville de Béchar avant 1903,
source P.U.D DE BECHAR. 1980. ECH : 1/30000

Avant 1903 il n'y avait que le vieux ksar de Béchar qui date du XV siècle après la Becharra de la découverte de l'eau, d'où le nom de Bechar. Ce vieux ksar était lié aux réseaux ksouriens par une piste caravanière qui menait les commerçants vers le ksar jusqu'à rahbat djamel.

- Au Sud du ksar se trouve un cimetière,
- A l'Est l'oued et les jardins de la palmeraie,
- A l'Ouest les pistes menant à Kenadsa.

- Au Nord, se situe le marché, les deux *Barga* ainsi que les pistes qui mènent à Boudnib, Ouakda et Beni-Zireg

Le ksar ponctue le réseau de pistes caravanières reliant le Nord au Sud. Ce lieu constitue un relais régional caractérisé par un marché appelé *Rahbet E'jmel*.



Figure 71 : Les Anciens Pistes Caravanieres, source P.U.D DE BECHAR. 1980.

La région de Bechar était située sur les grandes voies de communications trans-sahariennes qui structuraient le territoire. Les pratiques de ces voies, qu'elles étaient commerciales telles que les pistes caravanières du sel et de l'or vers l'Afrique, ou bien celles des parcours des confréries religieuses reliant l'Afrique du Nord à la Mecque, entraînaient des luttes pour le contrôle de ces réseaux de communication.

ste caravanière comme élément structurant le territoire et voie de communication Nord - Sud

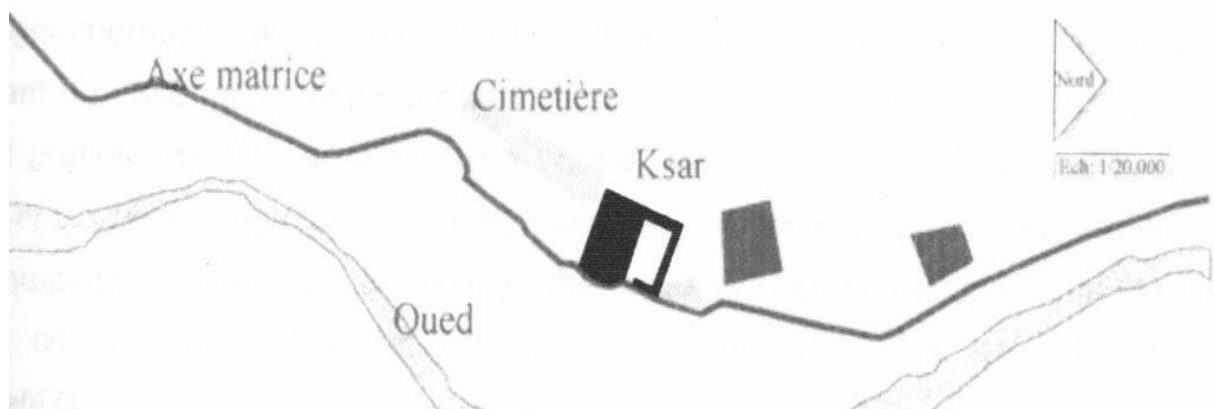


Figure 72:évolution de la ville de BECHAR (noyau initial Ksar),
source fondation des espaces Ksouriens, Bechar ,1999 .

A cette époque la ville de BECHAR s'est caractérisée par l'existence d'une piste caravanière considérée comme élément structurant présentant une voie d'échange et de communications entre le Nord et le Sud.



Figure 73 : Photo du ksar de Tagda, source : Collection photos anciennes de Bechar,
Edition Studio Photo El Amir, Cdrom 2004

4.5.2 PERIODE : DE L'INTERVENTION COLONIALE FRANÇAISE, ENTRE : 1903-1917.

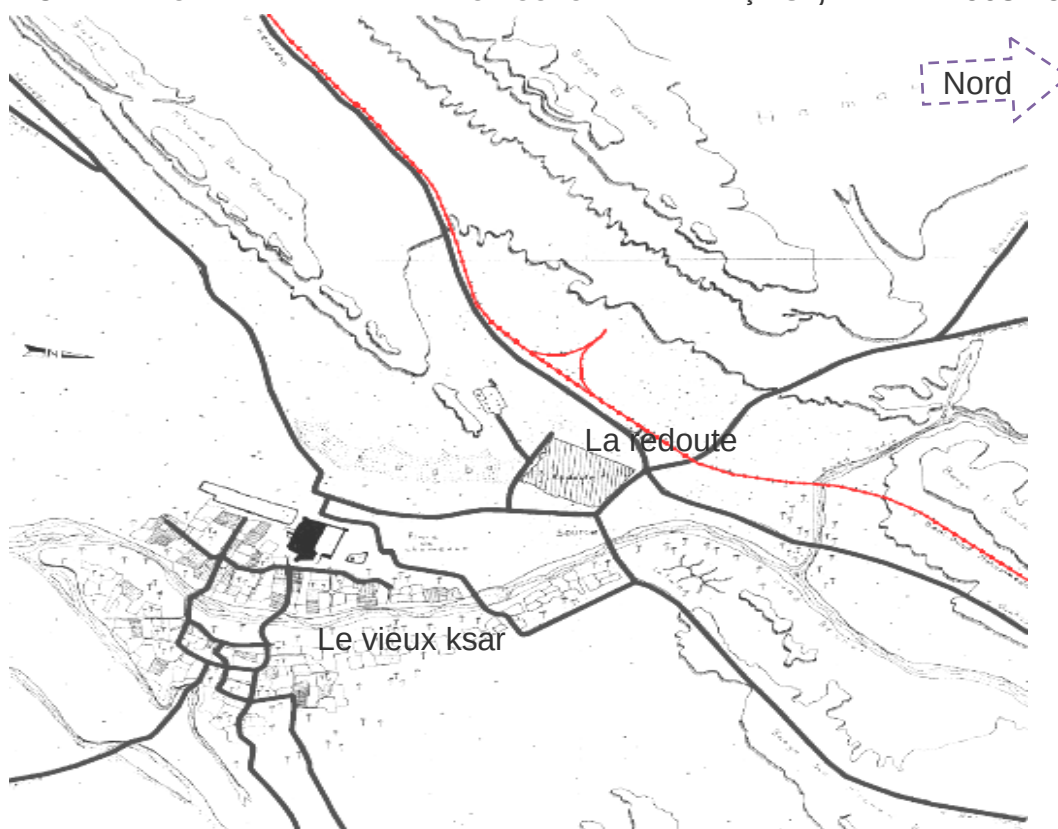


Figure74 :Plan de la ville de Béchar, source P.U.D DE BECHAR. 1980. ECH :
1/30000

La première implantation française et la construction d'un chemin de fer entre 1903-1917 étaient le facteur principal de développement de la ville par l'implantation d'une caserne militaire (la redoute) en 1903.

Les deux pôles de la future croissance de la ville de Béchar sont définis et fixés : Le vieux ksar et la caserne française situé à coté de la source et sur les voies de communication les plus importantes, pour assure une visibilité sur l'ensemble du plateau où le ksar est érigé, contrôlant les différents flux de pistes qui reliaient le ksar de Tagda à son environnement régional,

De ce camp militaire, des pistes de circulation le reliaient au ksar de Tagda en alignement droit et constituaient la nouvelle structure dont les militaires ont ébauché les rues principales en attendant les constructions futures.

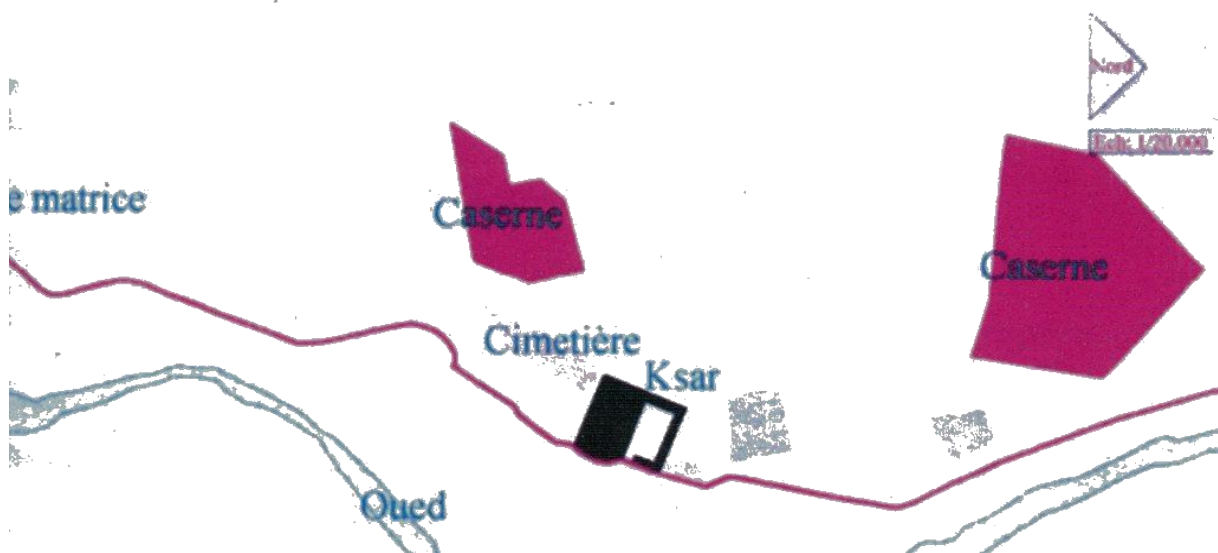


Figure75: évolution de la ville de BECHAR (implantation colonial), source fondation des espaces Ksouriens, Bechar ,1999 .

Entre la place des chameaux et la redoute, un nouveau quartier européen « le village », vient se former au Nord du ksar vers la gare; un quartier israélite à l'Est de la place, habite par des petits commerçants et des artisans de la région de tafilalt.

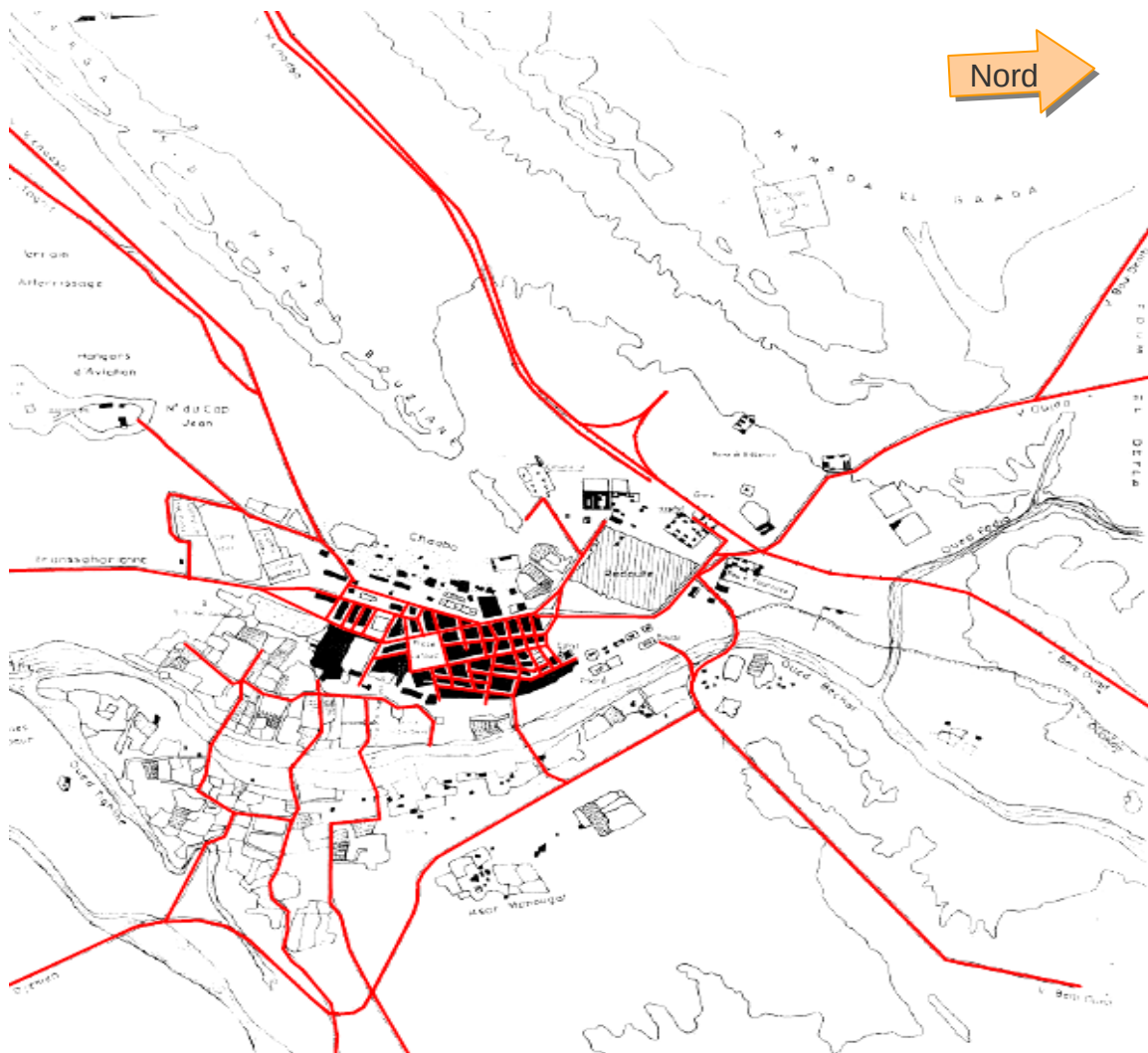
4.5.3 PERIODE : ENTRE LES DEUX GUERRES MONDIALES ENTRE: 1917 -1940

Figure 76 Plan de la ville de Béchar, source P.U.D DE BECHAR. 1980. ECH : 1/30000

Une grande expansion urbaine et une explosion démographique s'effectuant entre les deux guerres mondiales. C'est en cette période que la ville de Béchar assume un rôle économique bien précis ayant des incidences sur la structure urbaine et sur l'ensemble de l'organisation territoriale.

La construction de transsaharienne et l'exploitation des mines de charbon entre 1917 -1940, se sont deux importants événements qui seront les nouveaux facteurs dominant de l'expansion de la région à cette époque. La compagnie générale transsaharienne, constituée en 1928 pour l'exploitation des richesses et des produit de la Saoura et de touât.

C'est à elle qu'est due la réalisation de la nouvelle piste qui ne suivit plus les cours de la Zousfana et de la Saoura par Taghit, Iglit et Beni Abbés mais traversait la Hammada du Guir vers Gao. C'est le tracé de cette piste qui sera, plus tard, utilisé par la RN6.

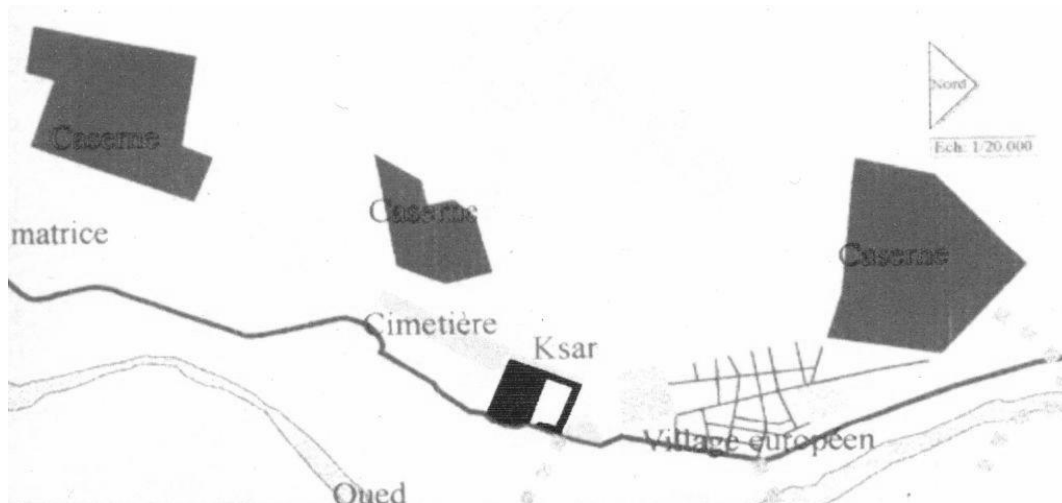


Figure 77: évolution de la ville de BECHAR (implantation de village coloniale), source fondation des espaces Ksouriens, Bechar ,1999 .

La rue à cette période était définie par ces parois et tous ces composant tels que l'introduction l'élément végétal « arbre tamaris » pour définir la continuité des rues. Le bâti est planaire occupe toutes les parcelles. Toutes les activités commerciales et administratives s'étaient localisées au sein de la voie principale, nous distinguons à ce propos, trois grandes rues principales : avenues POINCARE, rue REVOIL et l'avenue CLAERY, et plusieurs autres ruelles, les deux places LUTAUD et TANEZROUFT prenant leur importances le long de l'avenue POINCARE.



Figure 78: Rue Poincaré, source : Bechar Collection photos anciennes de Bechar, Edition Studio Photo El Amir, Cdrom 2004



Figure 79: Photo: Rue du village primitif 1923, source : Collection photos anciennes de Bechar, Edition Studio Photo El Amir, Cdrom 2004

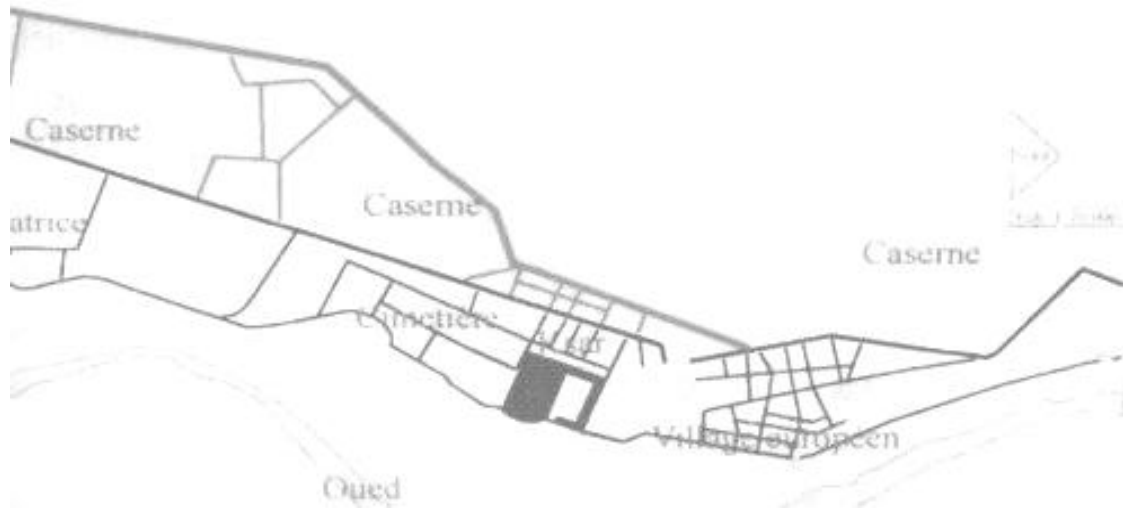
4.5.4 ENTRE 1938 -1940 :

Figure 80: évolution de la ville de BECHAR (implantation de la transsaharienne),
source fondation des espaces Ksouriens, Bechar ,1999 .

Cette période de l'évolution de la ville de BECHAR est marquée par la création du transsaharienne et l'expédition CITROEN indiquant une nouvelle voie de croissance de la ville effaçant abstraitement la piste caravanière qui existait déjà en créant par cela un premier dédoublement.

L'évolution de la ville à cette période s'est caractérisée par une restructuration et densification plus remarquable au niveau du village colonial, en faisant créer un deuxième dédoublement pour limiter les casernes et favoriser l'extension du côté Est de la ville.

4.5.5 PERIODE : LA NOUVELLE EXPANSION URBAINE 1940 1958 :

En même temps que le tissu du village Européen se développait, la partie réservée aux Algériens prend forme de l'autre côté de l'Oued, versant Est, à proximité des jardins. Ce tissu s'appelle *Debdaba*, « formé par la sédentarisation des nomades qui s'installent sur les terrains et anciens jardins ».

La loi de 1958 interdisant le nomadisme, oblige les nomades à se sédentariser. Ils occupent alors les terrains de biens privés formant une bande parallèle au premier noyau et séparée de ce dernier par la rue Saadelli Belkheir. L'administration française a tracé des axes de voies définissant des îlots de deux à quatre hectares.

Ce tissu est apparemment planifié, en dehors du périmètre de l'emprise des jardins de la palmeraie, il présente des similitudes morphologiques avec celui du village européen. Par contre, la partie de ce fragment située à l'intérieur du périmètre de l'emprise de la palmeraie, présente des ressemblances morphologiques avec le ksar.

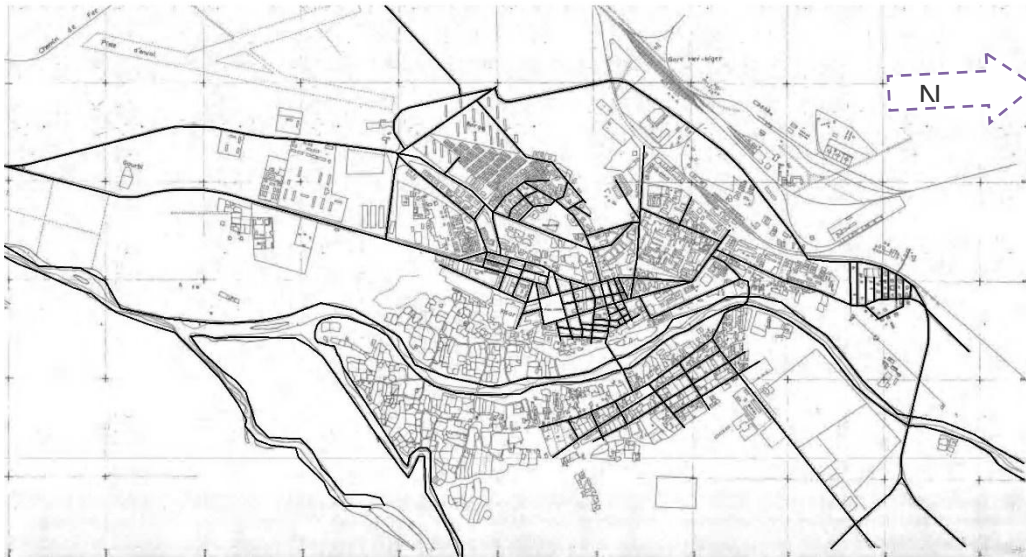


Figure 81: Plan de la ville de Béchar, source : P.U.D DE BECHAR. 1980. ECH : 1/30000

4.5.6 LE VILLAGE INDIGENE 1948 :

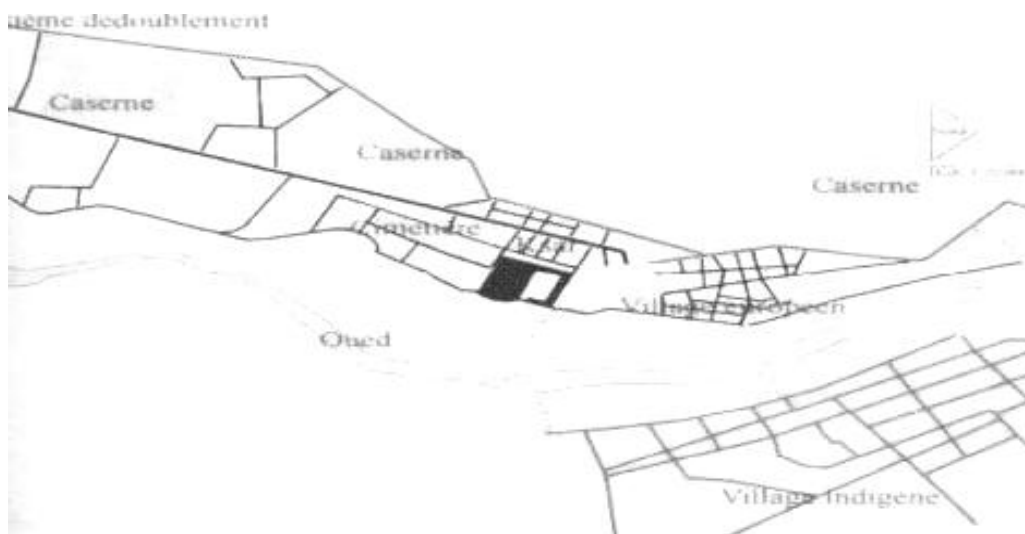


Figure 82: évolution de la ville de BECHAR (implantation de DEBDABA), source fondation des espaces Ksouriens, Bechar ,1999 .

Le réseau viaire dans cette période était pratiquement bien structuré et hiérarchisé à cause de la présence d'une trame ordonnée. Nous relevons à ce propos que le bâti était obéissant totalement au système viaire ce qui explique un découpage très intéressant favorisant l'évolution positive de la voie à l'échelle urbaine.

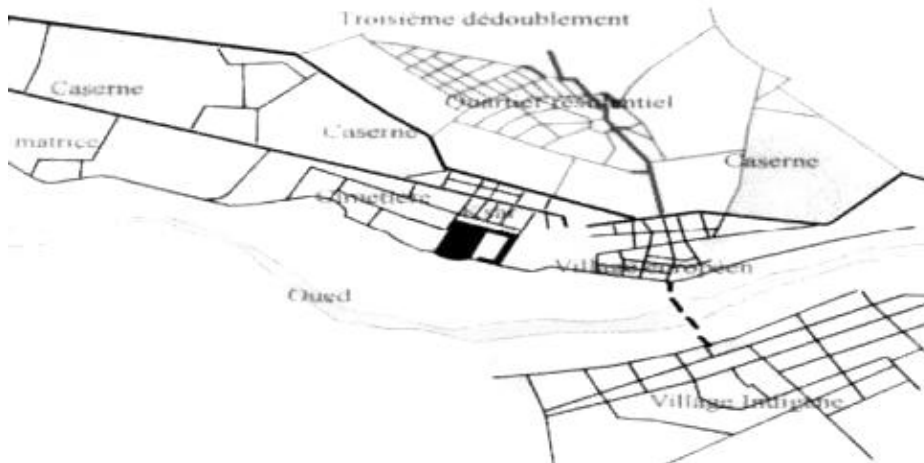
4.5.7 ENTRE 1948 ET 1958 :

Figure 83: évolution de la ville de BECHAR (implantation de BARGA), source fondation des espaces Ksouriens, Bechar ,1999 .

Au moment d'évolution de la ville de BECHAR nous remarquons une croissance de la ville selon des logiques différentes notant une rupture remarquable avec le mode parcellaire (tracé viaire) qui existait déjà dans les différents tissus ainsi que la création du troisième dédoublement.

Après le ksar, le village Européen, Debdaba, une quatrième manière d'occuper le sol apparaît. Elle est moins dense et obéit beaucoup plus à l'orientation Nord-Sud au détriment du réseau viaire, Un nouveau quartier s'ajoute au tissu urbain qui s'étend et rejoint vers l'Ouest avec un quartier résidentiel la crête de la Barga d'où il prend le nom. Là où la voie avait connu sa première dégradation au point de vue morphologique et architectural à cause de l'introduction de l'espace libre.

4.5.8 PERIODE : APRES L'INDEPENDANCE ENTRE : 1962-1988 :

Après l'indépendance la population de Béchar continue à s'accroître. Cette courte période a vu naître de nouveaux tissus tout aussi différents de ce que nous avons vu jusqu'à présent, au Sud et au Nord de la ville et en périphérie. Ces tissus denses obéissent parfois à des systèmes viaires qui ne sont pas articulés ou structurés entre eux. Il s'agit des lotissements communaux.

Il est à noter que durant cette période, les autres fragments dont la (Z.H.U.N) ont connu un léger ralentissement de croissance.

D'importants investissements dans les équipements publics surtout scolaire et sanitaire, dans les grandes infrastructures et les réseaux (voirie, ligne électrique,

barrage) et dans la construction de nouveaux logement de répondre aux exigences les plus urgentes héritées de la période coloniale.

Malgré l'établissement d'un plan d'urbanisme en 1966 et le plan de rénovation urbaine, la ville de Béchar jusqu'à nos jours, n'a pas connu un développement harmonieux et unitaire.



Figure 84:Photo Bechar après 1960, source : Collection photos anciennes de Bechar, Edition Studio Photo El Amir, Cdrom 2004

Après les années quatre vingt « 80 », la ville de BECHAR était manifestée par la création de la ZHUN « zone d'habitat urbain nouvelle » qui présente le résultat d'une nouvelle stratégie urbaine en matière d'urbanisme et d'aménagement.

La première décennie de 1962 à 1972, était caractérisée par un rythme de croissance et d'évolution très lent avec quelques prolongements des rues à DEBDABA et à HAI MRAH. Cette lente urbanisation était la cause du départ massif des Colons vers leurs pays d'origine et qui a entraîné un parc de logement important. A cette période de l'histoire le système viaire s'est arrêté d'évoluer et s'est cerné au niveau des tissus traditionnels et coloniaux centre ville et DEBDABA.

La deuxième décennie est distinctive d'un éclatement du tissu urbain favorisé par les investissements, le bâti était généralement manifesté souvent sous forme des constructions individuelles importantes souvent implantées sur le long de voie d'une manière anarchique. La crise de logement conjuguée à cette époque aux effets de

l'exode rural avait poussé une importante population de construire d'une manière anarchique principalement dans les quartiers périphériques de la ville.

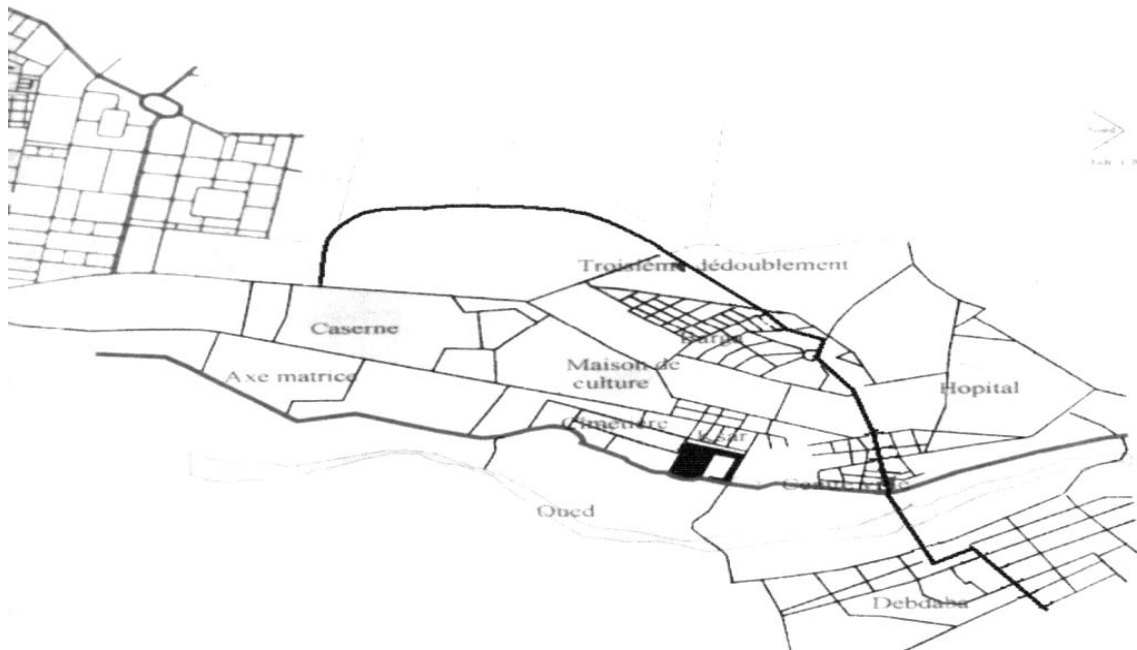


Figure 85: évolution de la ville de BECHAR après l'indépendance, source fondation des espaces Ksouriens, Bechar ,1999 .

Un autre phénomène avait accentué la croissance de la ville au coté Sud-Ouest c'était la création de la ZHUN tandis qu'au sein de ce fragment urbain important le cadre de vie des gens n'est nullement pris en charge, de ce fais on distingue que des cités dortoir dues à la crise de logement et par la suite la notion de l'hierarchie de réseau viaire est absent.

Ainsi, la trame des espaces urbains ne se superpose absolument sur le plan de bâti et on remarque une fermeture totale de l'espace urbain du moment que tous les rez-de chaussées s'est réservés aux logements d'habitations.

4.5.9 PERIODE : 1988 JUSQU'A NOS JOURS :

Après les événements de 1988, le pays avait changé de direction et de politique sur tous les niveaux, parmi lesquels l'urbanisme des villes. Bechar a subi tout ces changements et s'étendait le long de l'Oued.

De 1984 à 1987, ¹⁸⁰en raison des fortes demandes en logement, les autorités locales ont lancé des opérations de lotissements atteignant jusqu'à 1987, 1055 lots.

La Z.H.U.N Sud de Béchar : dans le cadre de la décentralisation le Ministère de l'Habitat a attribué à la Wilaya de Béchar au titre de la première tranche du troisième plan quinquennal un quota de 1.500 logements. Ce quota a été localisé dans la ville de Béchar.

De 1987 à 1991, des opérations de lotissements et de coopératives immobilières consomment le sol à une vitesse dépassant et de loin les possibilités de la commune de viabiliser les sites.

Cette période (1992-2010) a connu un développement accéléré dans une partie de la Ville. Elle prend une configuration linéaire qui s'étend de Bechar Djedid à Ouakda, par la construction des habitant : la zone bleue, Hai el Taref, Hai el Mongar, Hai el Forsane, Hai el Salem, les logements participatifs Debdaba et Hai el Feth.

¹⁸⁰sur la base du P.U.D de BECHAR. 1980. pp 173 et 174



Figure 86 : Plan de la ville de Béchar, Elaboré sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR »,Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar.ECH : 1/40.000

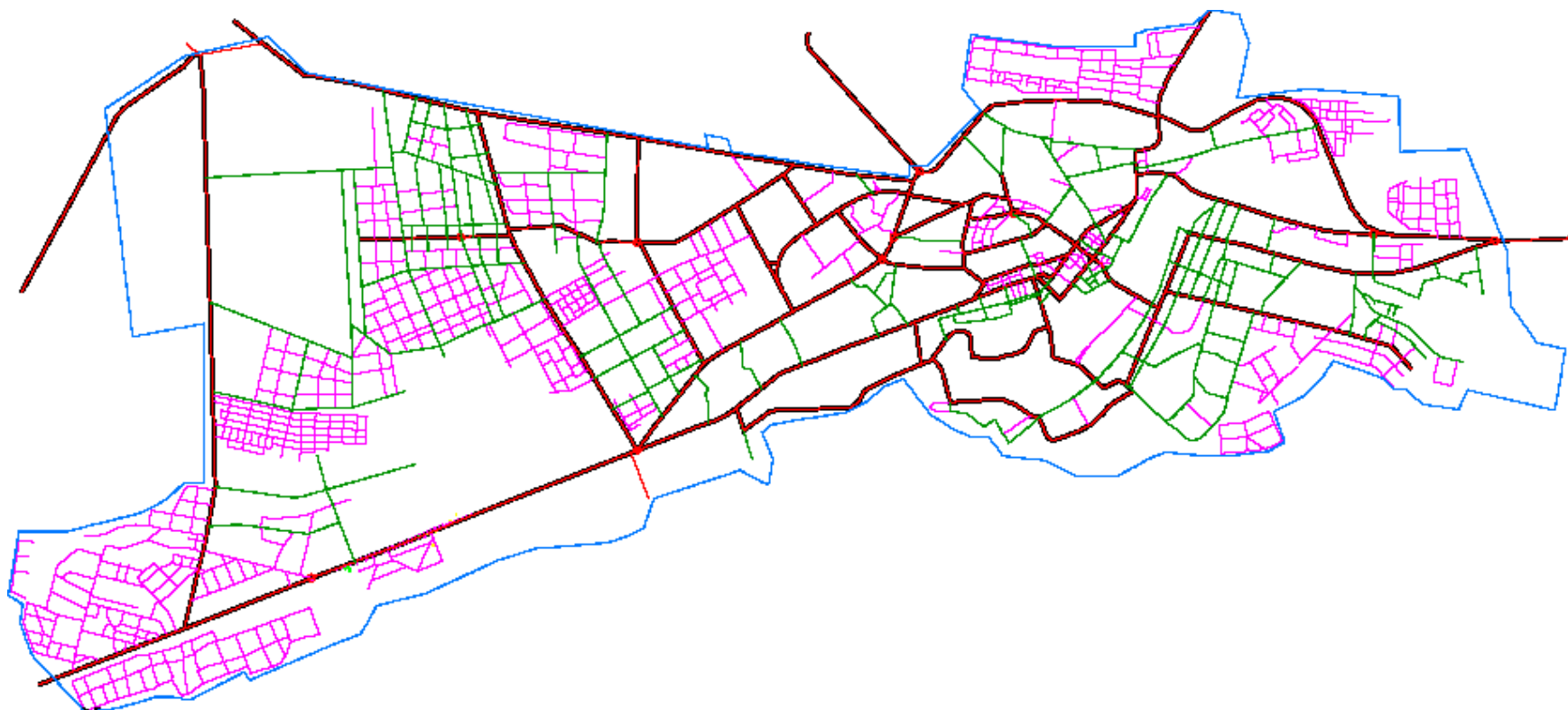


Figure 87 : Structure viaire de la ville de Bechar Source : U.R.B.A.T (2003) Bechar. ECH : 1/40.000

Le tissu urbain de Bechar se caractérise par une linéarité s'étendant de l'entrée de la ville cotée nord jusqu'à Bechar Djedid coté sud. La période post-coloniale a connu un développement, avec une consommation irrationnelle des espaces rendant la gestion de la ville très complexe.

CONCLUSION :

La production spatiale façonnée en l'espace d'un siècle à Bechar accouche d'un patchwork de fragments de tissus aussi différents les uns des autres. Cette mosaïque de tissus s'est édifiée par apports successifs, mais sans pour autant estomper l'espace urbain précédant; les formes, pour le moins persistent (nonobstant les usages, et les mythes s'estompent). Ces traces transparaissent à travers les rues, les places, les parcelles, et certains bâtiments qui perpétuent le paysage urbain.

Seulement, la composition urbaine (avec ses pleins et vides) n'obéît pas aux qualités de la structure du tissu vernaculaire servile de l'histoire de la société. La structure traditionnelle, dense, compacte (excluant l'espace public à l'usage de tous, en périphérie), habitée jusqu'à l'heure, se voit concurrencée aujourd'hui par des tissus produits en majorité après l'indépendance ; voire elle est omise au détriment de nouvelles préoccupations générées à la suite du colonialisme. *« Ces villes sont nées de la fonction de relais sur les grands axes caravaniers d'autrefois; elles ont pris la forme de ville/oasis, (...). Ayant été négligées, elles n'ont pas connu à l'époque coloniale de dédoublement urbain, mais elles ont été récupérées par l'état indépendant, qui les a utilisées comme base de contrôle territorial, d'où leur croissance récente. Ces extensions sont généralement réalisées en rupture complète avec les modes de constructions traditionnelles ».*¹⁸¹

Le vieux ksar était lié aux réseaux ksourien par une voie unique, s'agissant d'une piste caravanière qui menait les commerçants vers le ksar jusqu'à « rahbat Djamel », Elle constituait l'une des grandes voies de communications trans-sahariennes qui structuraient le territoire.

¹⁸¹ Côte M. (1998) « Dynamique urbaine au Sahara », in Insanyat N05: 'Villes Algériennes, CRASC, Oran.

La première implantation française et la construction d'un chemin de fer entre 1903-1917 était le facteur principal de développement de la ville par la composition d'un certain nombre de voies régies par un ordre et des emblèmes coloniaux.

La trans-saharienne et l'exploitation des mines de charbon induisent une croissance de la ville qui suivra cette trans-saharienne, c'est le tracé de cette piste qui sera, plus tard, utilisée par la Rn06. La ligne directrice de l'extension de la ville est un axe de voie structurant.

Après l'indépendance ; les besoins sont immenses et les moyens d'y répondre sont insuffisants en continuant dans l'urgence. Le tissu urbain de Bechar résultant de la colonisation se caractérisait par une linéarité s'étendant de l'entrée du village jusqu'à Bidon II, sur presque 17 km, composé de trois entités, l'ex. Village européen, Debdaba l'entité où résidaient les Algériens et finalement Bidon II, lieu des colons où résidaient les mineurs, dit Bechar Djedid. Un Oued les séparait et des gués ponctuaient les passages piétons uniquement. Les vécus et appropriations de ces lieux étaient différents.

Cette configuration impliquait une relation morphologique et fonctionnelle particulière, entre ces entités et a conditionné le développement de l'ensemble. Le contexte ayant changé, l'Algérie indépendante a voulu articuler les trois entités et limiter l'isolement de Bechar Djedid et de Debdaba du centre ville de Bechar.

La période (1992-2005) a connu un développement accéléré dans une partie de la ville, elle prend une configuration linéaire dans sa forme primaire, qui s'étend de Bechar Djedid à Ouakda, par la construction des habitants. La période actuelle a connu un développement, avec une consommation irrationnelle des espaces rendant la gestion de la ville très complexe.

L'on conclut de cette croissance incessante de la ville qu'il y a un rapport fort étroit qui se conjugue tacitement entre l'évolution de la ville, le tracé viaire, avec le système politique, et socio-économique. Seulement l'on a cultivé un système viaire très complexe et non harmonieux.

CHAPITRE V

**COMPORTEMENT MORPHOLOGIQUE DES
RUES DANS LA DYNAMIQUE SPATIALE DE
LA VILLE DE BECHAR**

INTRODUCTION :

Dans le chapitre d'as présent, il se veut d'appréhender l'évolution du système des rues à travers la chronologie du temps et au long du parcours morphologique de la ville de Bechar à compter de l'ère précoloniale. Ceci dit depuis le tissu vernaculaire jusqu'à la production contemporaine.

Or, vu l'ampleur du tissu urbain de la ville de Bechar, il se doit d'opter pour l'analyse d'échantillons à même de représenter l'ensemble des tissus de la ville.

Conséquemment nous adopterons l'approche typo-morphologique en tant que méthode d'analyse, laquelle nous concèdera la maîtrise de la logique de formation et de croissance de la ville.

5.1 QUELQUES MOTS AU SUJET DE LA METHODE

Cette approche dite typo morphologique est adoptée par Gianfranco Caniggia, Gian Luigi Maffei, et Carlo Aymoninio au sein de l'école italienne. Dans cette école la ville est considérée comme système dans lequel l'espace bâti est vu autonome. Ensuite elle met en exergue des relations qui se conjuguent entre les espaces publics, les bâtis, les parcellaires et les voies.

Cette mise en relation simplifie la complexité du tissu urbain, étant une décomposition du tissu en quatre systèmes qui sont :

- **Le parcellaire** : subdivision de l'espace en petites unités foncières désignées de parcelles. Avoir présent à l'esprit que le parcellaire joue un rôle important dans l'organisation de la forme urbaine.
- **Le viaire** : le système viaire contribue par excellence à tisser la liaison entre les parties du tissu sous forme de :

- système linéaire (se spécifie par une artère qui relie un fragment à un autre, nonobstant il peut être sous forme d'un système arborescent.
- systèmes en boucle deux artères mènent d'un fragment à un autre.
- systèmes en résille plusieurs artères relient les fragments entre eux.
- **Le bâti** : il s'agit des groupements de constructions organisés par les voies et subdivisés par le parcellaire. Il peut se présenter sous forme :
 - ponctuelle,
 - linéaire,
 - Ou planaire.
- **Les espaces libres** : il s'agit ici du vide qui réside au travers de la forme construite (rue, place, jardins...). en utilisant des critères privilégiés :
 - **Critères topologiques** : leur rôle est de montrer les positions des systèmes les uns par rapport aux autres selon l'éloignement, l'accolement, la superposition, l'inclusion.
 - **Critères géométriques** : soulignent plutôt les directions des systèmes, ainsi que les spécificités des formes géométriques qu'elles soient régulières, irrégulière, résiduelle ou non résiduelle.
 - **Critères dimensionnels** : l'on évoque au biais de ces critères les rapports de dimension et les proportions des systèmes.

Une fois l'étude détaillée de ces systèmes achevée, l'on peut élaborer une recomposition de manière à combiner les différents systèmes et mettre en exergue les interactions entre ces systèmes, passant par le couplage parcellaire/viaire qui explicitera la structure et le mode de distribution du tissu urbain, et d'autre part par la structure de distribution avec la structure d'occupation du tissu urbain.

Le type qui est subséquent à cette analyse autrement appelé typologie vient établir la comparaison et l'articulation des systèmes.

Précisons que l'approche typo-morphologique adoptée dans cette étude s'adosse sur la méthode usitée par Alain Borie, ayant comme fondement :

- La topologie : positions et liaisons
- La géométrie
- Le dimensionnement
- Relation bâti / voirie
- Relation parcellaire / voirie
- Relation espaces libres / voirie

5.2 LE TRACE VIAIRE CHRONOLOGIQUE DE LA VILLE DE BECHAR:

5.2.1 PERIODE PRECOLONIALE: SITUATION DU TISSU DE KSAR:

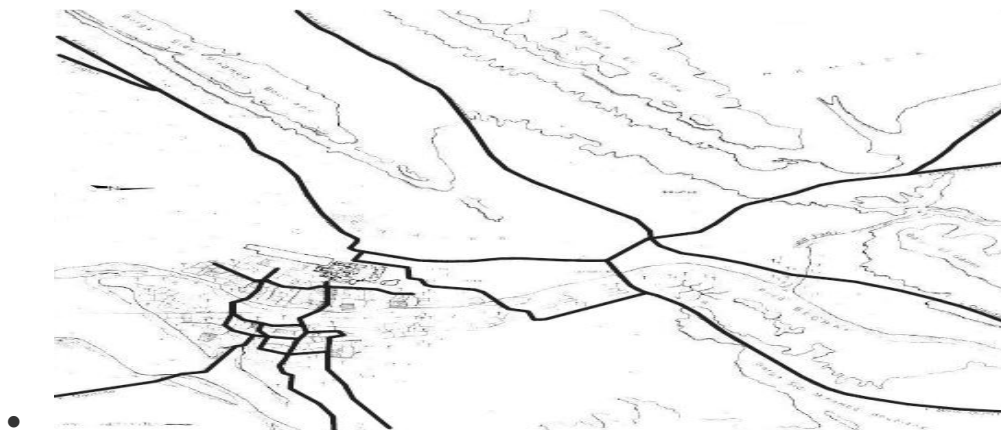


Figure 88 : Plan de situation du vieux Ksar, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/5000

En exorde, le Ksar en apparence organique organise des parcelles de jardins en longueur et en direction de l'oued en adoptant une forme d'habité très compacte ceinte de muraille en toub.

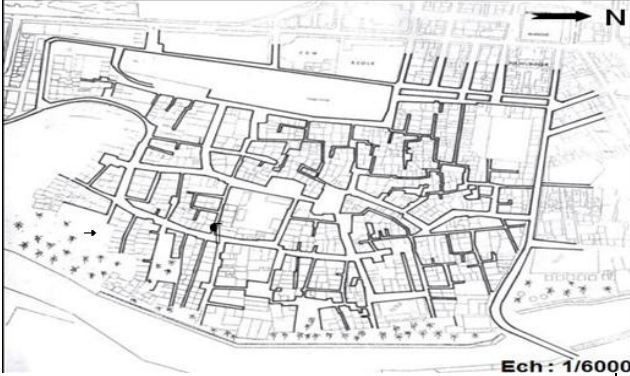
Bien après, l'implantation coloniale a choisi de longer l'Oued de Bechar avec une forme distincte.

Le Ksar est organisé par une mosquée au milieu, la place Nouader, et des parcours hiérarchisés donnant sur des maisons, la communication avec l'extérieur se faisait par le biais de trois grandes portes, l'une à l'ouest, l'autre au Nord-Est et la dernière au sud.

On notera pour cette époque la permanence des parcours, le lieu d'implantation : aucune transformabilité.

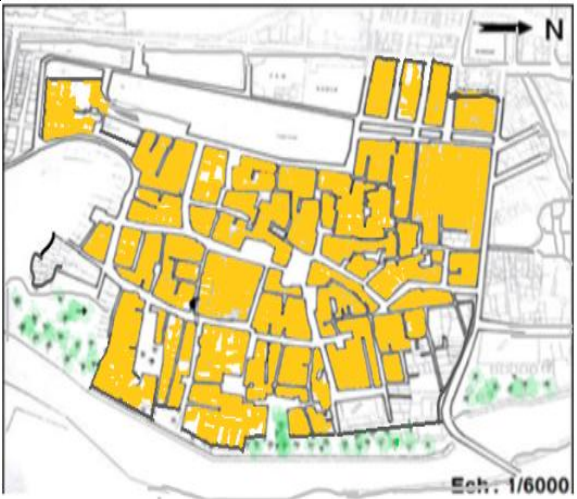
Tableau 11 : synthèse des aspects de la morphologie du tissu ksar (source : auteure)

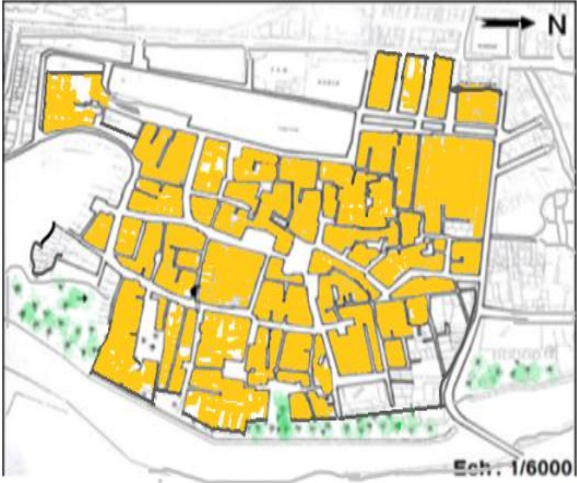
Ksar	Système viaire	synthèse
Topologie	 Figure 89 : Plan morphologique du vieux ksar, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar.	Le tissu du ksar s'organise en système arborescent, avec une hiérarchie des voies. Lesquelles se configurent via des dédales étroits, et irréguliers.
Géométrie	 Figure 90 : plan de système de bâti, Elaborée à partir du plan cadastral actualisé 2001.	Le tissu ksar est dense et compact, de forme généralement irrégulière, constitué de quartiers, dont les habitants sont liés par des liens familiaux. Le réseau viaire est hiérarchisé en rues, ruelles, et impasses, dont les intersections non orthogonales prennent en charge une activité spirituelle comme la mosquée.

dimensionnement	 Figure 91 : Plan de la structure viaire du vieux ksar, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar	La largeur des ruelles est de deux mètres environ, parfois couverture par des troncs de palmier. Les ruelles sont parfois couvertes pour former des chambres à l'étage.

Les relations :

Tableau 12 : Synthèse des différentes relations de la morphologie du tissu traditionnel ksar (source : auteure)

Les relations	Les plans	Synthèse
Relation bâti/voirie	 Figure 92 : Plan de la structure viaire du vieux ksar, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de	le système bâti se présente sous forme d'un ensemble de masses bâti qui se localise à l'ouest de l'oued : c'est le bâti planaire avec une légère ramification à l'intérieure car se sont des maisons à patios Le bâti obéit à cette arborescence et à la parcelle, il en ressort un alignement du bâti par rapport à la voirie.

	BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar.	
Relation parcellaire/voirie	 Figure 93 : Plan du parcellaire du vieux ksar, Elaborée à partir du plan cadastral actualisé 2001	La lecture du parcellaire montre que ce tissu urbain traditionnel est constitué d'îlots de formes variées allongées aux abords de l'oued, rappelant le trace des anciennes parcelles. Les îlots très denses ont une grande emprise au sol. Une structure parcellaire déterminée par des parcelles agricoles longitudinales jouxtant l'oued de Bechar
Relation espace libre/voirie	 Figure 94 : plan de système de bâti, Elaborée à partir du plan cadastral actualisé 2001.	L'espace singulier public se trouve dans la partie nord du ksar c'est la place "Nouader" dans une position d'isolement par rapport aux autres espaces libres. L'espace libre privatif apparaît dans comme creuse à l'intérieur des masses bâties d'une façon individualisée et ponctuelle.

Synthèse

Le Ksar de physionomie organique organise des parcelles de jardins longitudinales. Le bâti est planaire. Le système viaire est arborescent.

Un espace libre colossal s'oppose à l'aspect compact du ksar, c'est un lieu servant au stockage de la production des jardins et aux échanges avec le monde du marché.

5.2.2 PERIODE COLONIALE

5.2.2.1 TISSU DU CENTRE-VILLE

Cette période a été caractérisée par un grand nombre de faits urbains. En effet Le choix du site a été basé sur ses qualités paysagistes et surtout défensives. Il y a eu la construction d'un camp militaire « redoute », à un endroit stratégique. Ensuite la création de deux parcours reliant le Ksar à la redoute dans le lieu dit Place des Chameaux : le premier parcours est appelé POINCARE, le second REVOIL, parallèle entre eux de conformation linéaire suivant l'oued et le relief du terrain et leur intersection est auprès de la redoute.

Après cela il y a eu construction d'un quartier juif (venus de Tafilalet), sur la berge gauche de l'oued, au nord-est du Ksar, épousant un tracé en damier linéaire. On assiste alors à la première délimitation de la place des chameaux du côté nord-est dont les constructions ne dépassaient pas le rez-de-chaussée.

Ensuite la construction d'un quartier européen entre les deux parcours (Poincare et Revoil) au nord du Ksar. Délimitant ainsi d'une place qui est la place Tanezrouft. La deuxième tranche de ce quartier se situe à la partie ouest du Ksar, délimitant la place des chameaux du côté ouest.

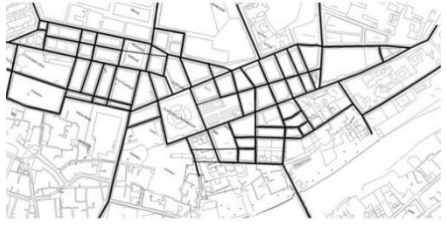
Ainsi que la construction de deux autres camps militaires, l'un au sud-ouest du Ksar à proximité du parcours transsaharien, l'autre au sud de la place des chameaux « Bordj Citroën », en la délimitant de ce côté. La place ainsi définit physiquement et avec sa nouvelle toponymie, la « Place Lutaud » est devenue l'élément sur lequel s'organise l'ensemble de la ville donc c'est un élément régulateur, le Ksar est devenu un pôle de croissance, et les deux parcours (Poincare et Revoil) des lignes de croissance.

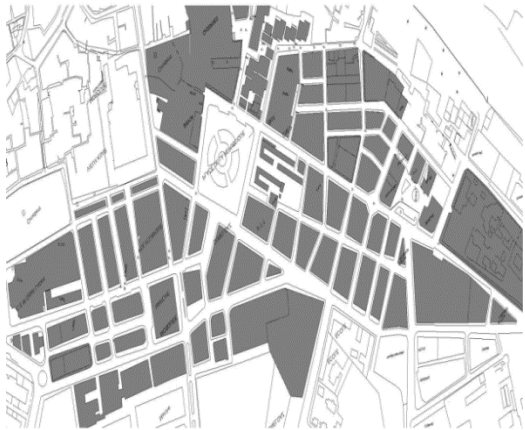
Les éléments qui ont persisté sont :

- Le lieu d'implantation.
- Les parcours caravaniers.
- Le Ksar.
- La Palmeraie.

- La Place Lutaud (ex. Place des Chameaux).

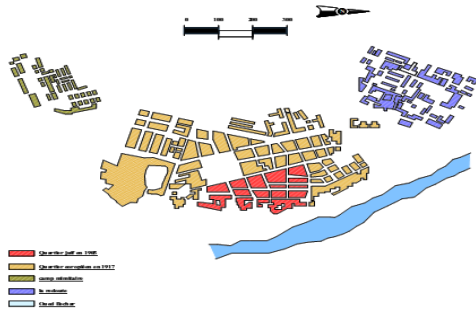
Tableau 13 : synthèse des aspects de la morphologie du tissu centre-ville (source : auteure)

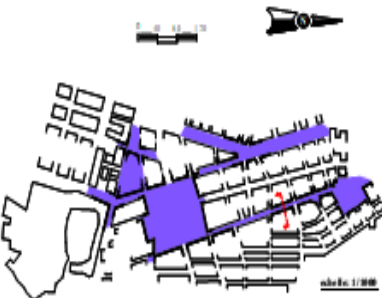
Centre ville	Système viaire	synthèse
Topologie	 Figure 95 : Plan de parcellaire du CENTRE-VILLE, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/8000	Le système viaire en résille hiérarchisée, laisse nettement transparaître la notion d'îlot : un vocabulaire nouveau dans la ville au Sahara
Géométrie	 Figure 96: Plan de structure viaire du CENTRE-VILLE, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/8000	Au centre-ville, la rencontre des voies se fait de manière non orthogonale

Dimensionnement	 Figure 97: Plan morphologique du CENTRE-VILLE, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/8000	Deux voies parallèles de conformation linéaire et physiquement importantes relient désormais le ksar au village européen. Elles délimitent la place des chameaux (place du centre-ville). Les voies secondaires distribuent les quartiers de manière hiérarchique jusqu'aux ruelles qui butent sur les îlots.
-----------------	---	--

Les relations :

Tableau 14 : synthèse des différentes relations de la morphologie du tissu centre-ville (source : auteure)

Les relations	Les plans	synthèses
Relation bâti/voirie	 Figure98: Plan d'évolution du bâti du CENTRE-VILLE, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/8000	Le bâti planaire sous forme d'îlots, obéit à la trame viaire maillée et à la parcelle

Relation parcellaire/ voirie	 Figure 99 Plan d'évolution du bâti du CENTRE-VILLE, Élaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/8000	La distribution au sol se concrétise via des îlots entourés de voies d'une fréquence importante. Les parcelles alignées sont directement accolées aux rues.
Relation espace libre /voirie	 Figure 100 : Trace viaire du centre ville	Il existe deux types d'espaces libres (rue et place): L'espace libre singulier la place publique de forme orthogonale sous forme de trapèze. Un espace libre répétitif linéaire non orthogonal

Synthèse :

Le tissu afférent au centre-ville est nettement distinct de celui du ksar même s'il s'en inspire: le parcellaire se glorifie de son origine agricole. Un bâti du type planaire sous forme d'îlots, obéit à la trame viaire maillée qui répond aux exigences topographique du terrain. Les espaces libres conjuguent des rues et des places singulières.

5.2.2.2 TISSU DE DEBDABA :

A l'Est de l'oued une extension donne l'impression de bidonvilles, désignée quartier "Debdaba", celle-ci est occupée par des nomades sédentaires

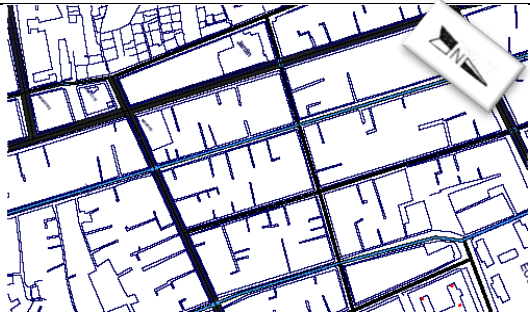
Le fragment Debdaba présente des similitudes morphologiques avec le ksar,

Dans cette période on distingue la réalisation de la gare en 1936, le quartier de la gare et l'extension de la redoute Bidon II en 1947 à 1949.

L'espace urbain prend en considération et en charge le cadre de vie des gens.

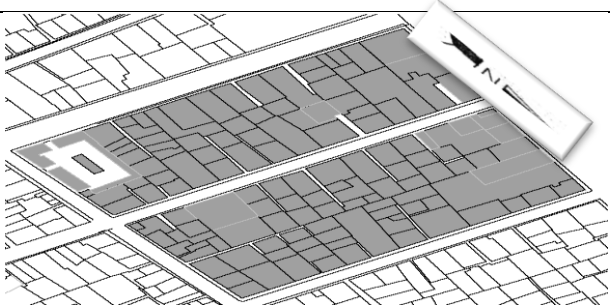
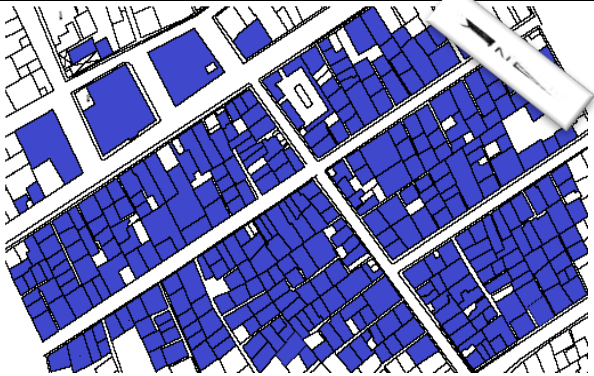
Tableau 15 : synthèse des aspects de la morphologie du tissu Debdaba (source : auteure)

Debdaba	Système viaire	Synthèse
Topologie	 Figure 101 : plan morphologique, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/12500	ce tissu configure un maillage en résille hiérarchisée circonscrivant des îlots de grande dimension. Ce tissu présente des similitudes morphologiques avec celui du village européen. Par contre, la partie de ce fragment située à l'intérieur du périmètre de l'emprise de la palmeraie, présente des ressemblances morphologiques avec le ksar.
Géométrie	 Figure 102:tracé viaire, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar	Dans le tissu Debdaba ,la rencontre des voies se tisse par un système orthogonal

Dimensionnement	 Figure 103 : hiérarchie viaire Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/4500	Le tissu Debdaba se glorifie par une hiérarchisation des voies à l'intérieur des ilots.
-----------------	---	---

Les relations

Tableau 16 : synthèse des différentes relations de la morphologie du tissu Debdaba (source : auteure)

Les relations	Les plans	synthèse
Relation bati/voirie	 Figure 104:trame de bâti , Elaborée à partir du plan cadastral actualisé 2001.ECH : 1/2800	
Relation parcellaire/ voirie	 Figure 105 :la trame parcellaire , Elaborée à partir du plan cadastral actualisé 2001. ECH :	

	1/2800	
Relation espace libre/voirie	 Figure 106:l'espace libre au debdaba , Elaborée à partir du plan cadastral actualisé 2001. ECH : 1/2800	Les places ont des géométries tantôt orthogonales et tantôt non orthogonales. Les rues et les ruelles se dotent d'un maillage non orthogonal.

- **Synthèse :**

Le maillage du tissu afférent au quartier Debdaba est une résille hiérarchisée délimitant des îlots urbains de grande dimension, son bâti est planaire ramifié. L'espace libre est discontinu et répétitif avec des configurations singulières équilibrées géométriquement. Il s'agit des symptomatiques morphologiques des espaces libres dont, les rues, les ruelles et les places.

La logique du partage parcellaire de ces îlots se rapproche beaucoup de la logique du Ksar.

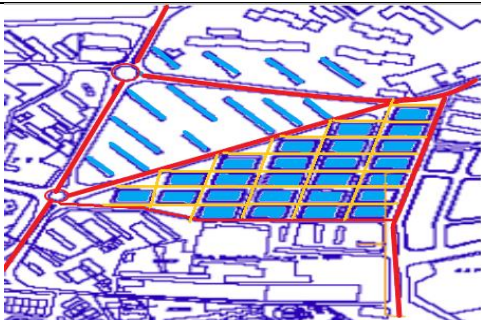
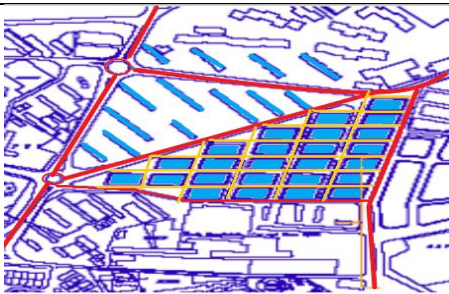
Le tissu de Debdaba renferme donc des points communs avec les tissus du centre-ville et du Ksar.

5.2.2.3 LA CITE S.E.L.L.I.S

Un nouveau langage s'adopte désormais dans la ville de Bechar, qui s'affirme depuis les années cinquante comme centre militaire et administratif, de nouveaux quartiers s'ajoutent au tissu urbain qui s'étend et rejoint vers l'Ouest avec un quartier résidentiel « la Barga ».

L'habitat collectif prend naissance (cité la Barga, cité Sellis).

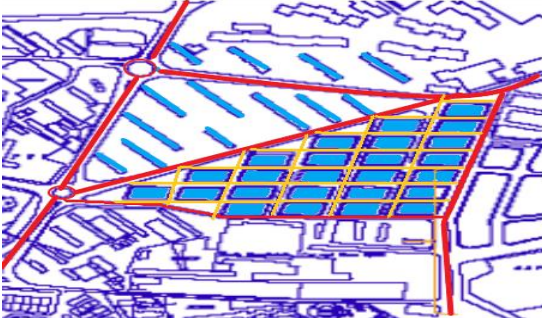
Tableau 17 synthèse des aspects de la morphologie de la cité SELIS (source auteure)

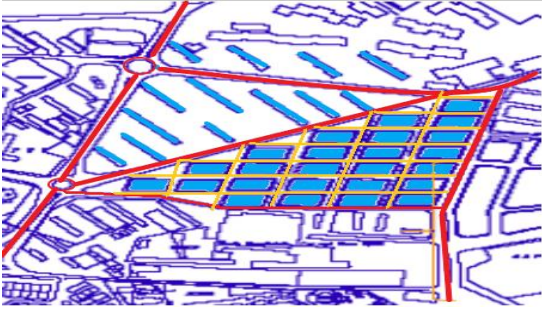
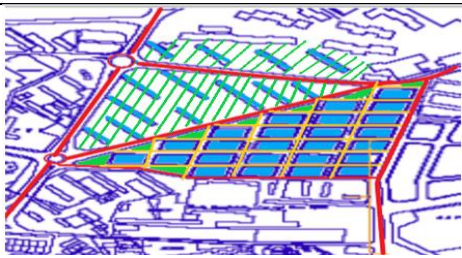
Cité SELIS	Système viaire	synthèse
Topologie	 Figure 107 : Plan de la Cité <i>Barga</i> et la Cité (S.E.L.I.S), Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/6500	sont organisées à partir de l'orientation Nord-Sud ; le système viaire des cités (S.E.L.I.S) et la cité <i>Barga</i> est en boucle, ce qui s'oppose à la logique ancestrale.
Géométrie	 Figure 108 : Plan de la Cité <i>Barga</i> et la Cité (S.E.L.I.S), Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/6500	La rencontre des voies de la cite (S.E.L.I.S) et la cité <i>Barga</i> se fait de manière non orthogonale

Dimensionnement	 Figure 109: Plan de la Cité <i>Barga</i> et la Cité (S.E.L.I.S), Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/6500	Absence d'une hiérarchisation des voies au niveau de la cité (S.E.L.I.S) et la cité <i>Barga</i>
-----------------	--	--

Les relations

Tableau 18 : synthèse des différentes relations de la morphologie de la cité selis (source : auteure)

Les relations	Les plans	Synthèse
Relation Bâti/voirie	 Figure 110: composition du bati de la Cité <i>Barga</i> et la Cité (S.E.L.I.S), Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/6500	Le bâti se configure en barres parallèles qui n'obéissent pas viaire existant; le bâti ponctuel, obéit à l'orientation nord-sud.

Relation Parcellaire/ voirie	 Figure 111 : Plan du parcellaire de la Cité Barga et la Cité (S.E.L.I.S), Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/6500	Dans les deux cités (S.E.L.I.S) et la cité <i>Barga</i>, n'existe nulle logique parcellaire
Relation Espace libre	 Figure 112: Plan d'espace libre et le viaire de la Cité <i>Barga</i> et la Cité (S.E.L.I.S), Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/6500	La Cité Barga et la cité (S.E.L.I.S) sont caractérisées par un espace libre continu, non défini

- **Synthèse :**

L'implantation du bâti des cités (S.E.L.I.S) et *Barga* matérialisé par des barres est déterminée par l'orientation nord-sud et non pas par le réseau viaire.

La logique parcellaire rompt avec les règles qui composaient le tissu ancien.

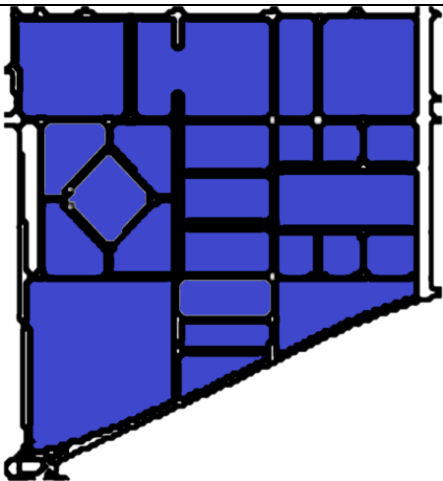
5.2.3 PERIODE POST-INDEPENDANCE (1962 A 1988) : LES GRANDS ENSEMBLES ; LA CITE DES 622 LOGEMENTS

5.2.3.1 LA CITE DES 622 LOGEMENTS:

Après les évènements de 1988, le pays avait changé de direction et de politique à tous les niveaux, parmi lesquels l'urbanisme des villes. Bechar a subi tout ces changements et s'étendait le long de l'oued, nous relevons la construction de nouvelles cités comme La Cité des 622 logements les 470 logements , 250 logements , , et plusieurs autres équipements et établissements parmi lesquels un hôtel de finance , des hôpitaux et des écoles. .

L'espace urbain n'a pas paru dans toutes ces nouvelles réalisations et même quelques espaces sont modifiés de telle manière qu'ils ne gardent pas leur caractères « d'espace urbain », et donc les espaces urbains diminuent dans la ville de Bechar.

Tableau 19 : synthèse des aspects de la morphologie du tissu 622 logts ZHUN (source : auteure)

Cité 622 logts	Les plans	synthèse
Topologie	 Figure 113: Découpage d'îlots source : Mémoire de magister de BENMOHAMED T./CUB/2006	les ZHUN¹⁸² des années 80, prises en charge par le PUD¹⁸³, conjuguent un langage nouveau et différent par rapport à ce qui s'est fait jusque-là.
Géométrie	 Figure 114: Plan de La Cité des 622 logements, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/8000	Le système viaire est en résille non hiérarchisé, à géométrie abstraite La rencontre des voies de la cité des 622 logements se fait de manière orthogonale.

¹⁸²ZHUN : Zone d'habitation urbaine nouvelle¹⁸³ PUD : Plan d'Urbanisme Directeur

Dimensionnement	 Figure 115: structure viaire de La Cité des 622 logements, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/8000	Aucune hiérarchie des voies au niveau de la cité des 622 logements
-----------------	--	--

Les relations

Tableau 20 : synthèse des différentes relations de la morphologie de la cité 622 logts zhun (source : auteure)

Les relations	Les plans	Synthèse
Relation bati/voirie	 Figure 116 : composition du bâti de La Cité des 622 logements, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/8000	Obéissance du bâti en barres répétitives au réseau viaire

Relation parcellaire /voirie	 Figure 117: Plan morphologique de La Cité des 622 logements, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/8000	La logique parcellaire de la cité des 622 logements est inexistante
Relation espace libre/voirie	 Figure 118 :composition du viaire et espace libre de La Cité des 622 logements, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/8000	La cité des 622 logements est caractérisée par un espace libre continu, non défini

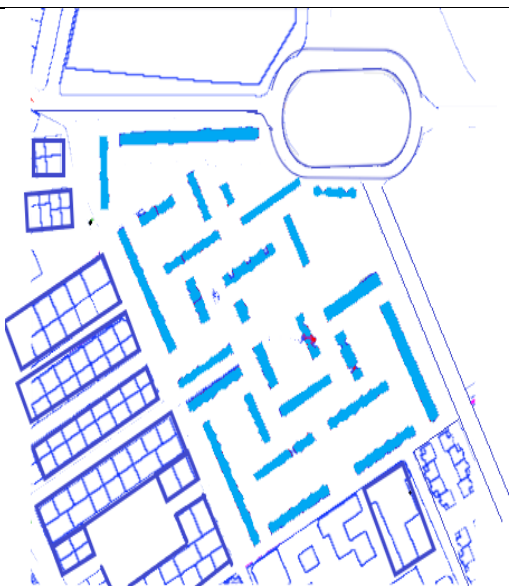
- **Synthèse :**

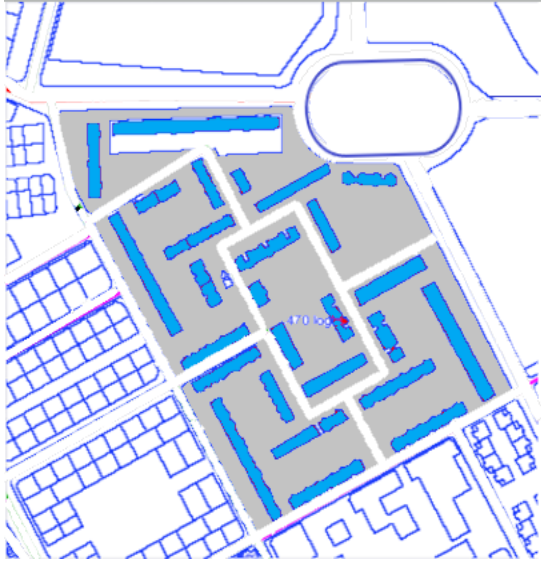
Des barres répétitives sont conditionnées par le viaire et le découpage en îlots.

L'implantation du bâti est déterminée par le système viaire.

5.2.3.2 CITE DES 470 LOGEMENTS

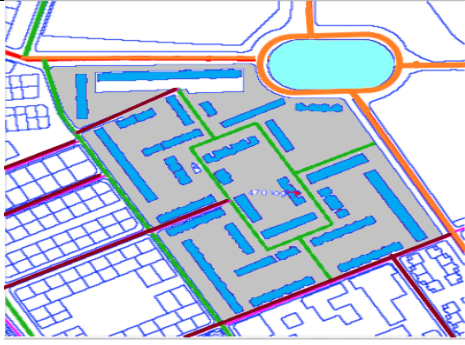
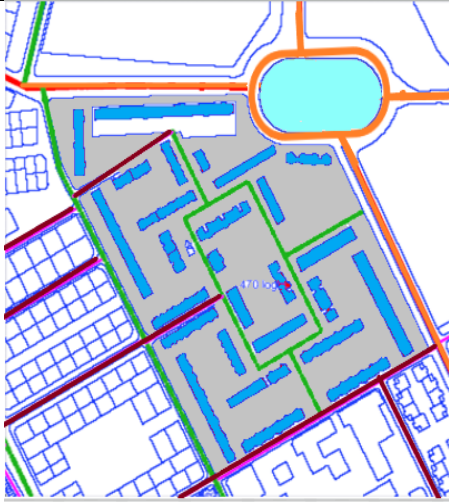
Tableau 21 : synthèse des aspects de la morphologie de la cité 470 logts (source auteure)

Cité 470 logts	Plan	Synthese
Topologie	 Figure119: Découpage d'îlots de la Cité des 470logements, source Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/8000	Le système viaire de la cité des 470 logements est en boucle.

Géométrie	 Figure120: plan de la morphologie de la Cité des 470logements, source Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR »,: 1/8000	La rencontre des voies de la cité des 470 logements se fait de manière orthogonale
Dimensionnement	 Figure121: structure viaire de la Cité des 470 logements, source Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR : 1/8000	Le découpage de l'espace en îlots de différentes formes, régulières et irrégulières ne possède aucune hiérarchie des voies.

Les relations

Tableau 22 : synthèse des différentes relations de la morphologie de la cité 470 logts (source : auteure)

Les relations	Les plans	Synthèse
Relation bâti/voirie	 Figure122:plan composition du bâti de la Cité des 470logements, source Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », 1/8000	Le bâti se configure en barres définissant des espaces libres inexploités, avec un gabarit de trois niveaux.
Relation Parcellaire /voirie	 Figure123: plan de la Cité des 470logements, source Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », 1/8000	L'absence de logique parcellaire dans la cité des 470 logements.

Relation espace libre/voirie	 Figure124: plan de l'espace libre de la Cité des 470 logements, source Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », 2003 : 1/8000	L'espace libre est continu, non hiérarchisé. Cet espace n'est ni aménagé, ni morphologiquement défini.
-------------------------------------	--	---

- **Synthèse :**

Le bâti en barres obéit au système viaire. L'espace libre n'est morphologiquement pas défini.

Le système viaire, est un système en boucle.

Le découpage de l'espace en îlots de différentes formes, régulières et irrégulières caractérisées par un manque d'hiérarchie des voies. Soulignons aussi l'absence de logique parcellaire.:

5.2.3.3 LE LOTISSEMENT METEO :

Les lotissements communaux renouent avec la logique du parcellaire

Tableau 23 : synthèse des aspects de la morphologie du lotissement Météo (source auteure)

Lotissement Météo	Les plans	synthèse
Topologie	 Figure 125: Structure viaire du lotissement Météo, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/6000	
Géométrie	 Figure 126: composition du bâti du lotissement Météo. Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/6000	La rencontre des voies de lotissement Météo se fait de manière orthogonale

Dimensionnement	 Figure 127 composition du bati du lotissement Météo, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/6000	Dans le lotissement Météo la hiérarchisation des voies est presque absente
-----------------	--	---

- Les relations

Tableau 24 : synthèse des différentes relations de la morphologie du lotissement météo (source : auteure)

Les relations	Les plans	Syntheses
Relation bati/voirie	 Figure 128: composition du bati du lotissement Météo, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/6000	Un bâti du type linéaire ramifié sous forme d'îlots, obéit à la trame viaire maillée et à la parcelle mais désobéit à l'orientation Nord-Sud
Relation parcellaire/voirie I	 Figure 129 : Parcellaire du lotissement Météo, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/9000	Le parcellaire obéit à la voie à retournement brusque. Composés en îlots orthogonaux.

Espace libre/voirie	 Figure 130 : Structure viaire du lotissement Météo, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/6000	L'espace libre est répétitif linéaire ; avec des rues et ruelles structurées en maillage orthogonal.
---------------------	---	--

5.2.3.4 HAI MRAH DU CENTRE-VILLE DE BECHAR

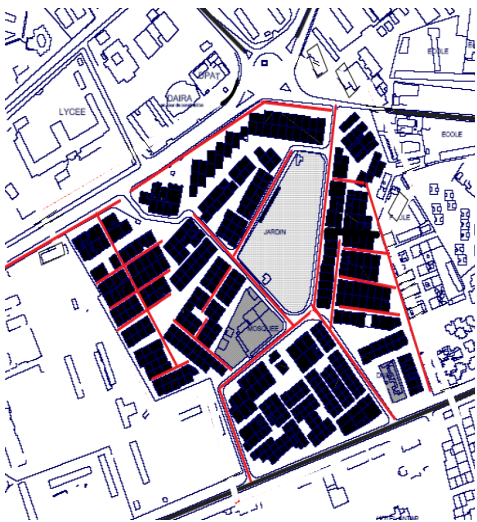
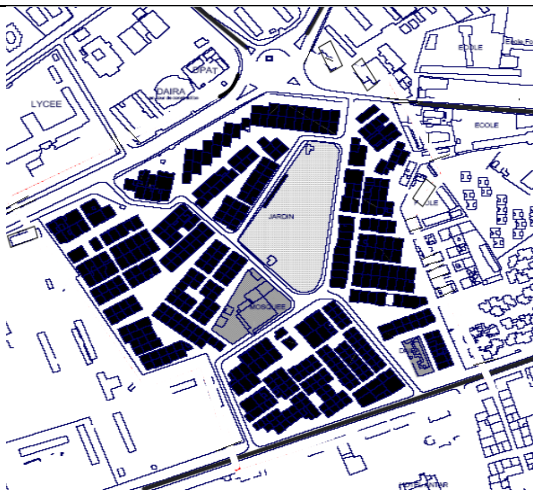
TABEAU 25 : SYNTHÈSE DES ASPECTS DE LA MORPHOLOGIE QUARTIER HAI MRAH (SOURCE AUTEUR)

Hai Mrah	Les plans	synthèse
Topologie	 Figure 131 plan de tracé viaire, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/4000	Le système viaire de HAI MRAH est en boucle
Geometrie	 Figure 132: Le système viaire de HAI MRAH , Elaborée sur la base	La rencontre des voies de HAI MRAH se fait de manière non orthogonale qui donne naissance a des espaces résiduels

	de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/4000	
Dimensionnement	 Figure 133: Plan de HAI MRAH , Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T 2003 Bechar.ECH : 1/4000	Le changement subit des dimensions des voies. La discontinuité des voies.

- Les relations

Tableau 26 : synthèse des différentes relations de la morphologie du quartier hai Mrah (source : auteure)

Les relations	Les plans	Synthèse
Relation bati/voirie	 Figure 134 : composition du bâti de HAI MRAH , Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », U.R.B.A.T de 2003 . ECH : 1/4500	Un bâti du type linéaire ramifié sous forme d'îlots, désobéit à la trame viaire. La direction du parcellaire ne suit pas la voie.
Relation parcellaire/voirie	 Figure 135 Parcellaire de HAI MRAH, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/4500	Parcellaire Désobéissant à la voie

Relation espace libre/voirie	 Figure 136: Espace libre, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar.ECH : 1/4500	L'espace libre est continu, non hiérarchisé. Cet espace n'est morphologiquement pas défini. L'absence d'alignement a donné naissance à des espaces résiduels. La disposition des parcelles se fait en dent de scie d'où le décalage des parcelles par rapport à la voie.
------------------------------	--	---

5.2.3.5 LA NOUVELLE EXTENSION

La deuxième zone, dite « bleue » se situe au sud de la ZHUN, ou, elle occupe une superficie de 272 hectares, placée dans une position centrale par rapport aux pôles existants de la ville et permet l'intégration au tissu urbain.

La zone bleue englobe un important programme de logements collectifs et semi collectifs, sociaux, locatifs et participatifs au détriment des programmes de lotissements,

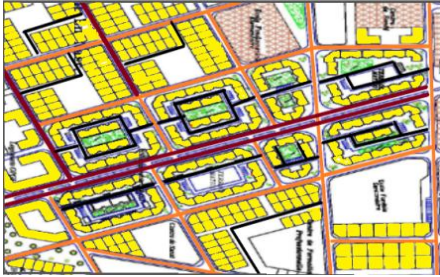
Tableau 27 : synthèse des aspects de la morphologie de la zone bleue nouvelle extension (source auteure)

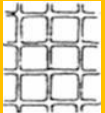
La zone bleue	Les plans	synthèse
Topologie	 Figure 137: plan de tracé viaire, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », : U.R.B.A.T de 2008 . ECH : 1/4000	La rencontre des voies se fait de manière orthogonale.

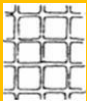
Geometrie	 Figure 138 : Le système viaire de la zone bleue , Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », : U.R.B.A.T de 2008 . ECH : 1/4000	Le système viaire est en résille non hiérarchisé, à géométrie abstraite La rencontre des voies se fait de manière orthogonale.
Dimensionnement	 Figure 139 : hiérarchie du système viaire , Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », U.R.B.A.T 2003 .: 1/4000	Voie hiérarchisé avec des cœur d'ilot non aménager

- Les relations

Tableau 28 : synthèse des différentes relations de la morphologie de la zone bleu nouvelle extension (source : auteure)

Les relations	Les plans	Synthèse
Relation bati/voirie	 Figure 140 : composition du bâti de la zone bleue , Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/4500	Un bâti de type linéaire ramifié sous forme d'îlots, obéissant à la trame viaire. La direction du parcellaire suit la voie
Relation parcellaire/voirie	 Figure 141 Parcellaire, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/4500	La logique parcellaire de la cité est inexistante
Relation espace libre/voirie	 Figure 142 : Espace libre, Elaborée sur la base de carte : « mise à jour du plan de la ville de BECHAR », Source : U.R.B.A.T de 2003 Bechar. ECH : 1/4000	L'espace libre est répétitif linéaire ; avec des rues et ruelles structurées en maillage orthogonal.

Période	tissu	Système viaire	Les relations			Systémique de gestion
			Relation bâtie /voirie	Relation parcellaire / voirie	Relation espace libre/ voirie	
pre-colonial	Ksar 	Le système viaire arborescent hiérarchisé. Les rues sont généralement sinueuses, irrégulières, étroites et couvertes.	c'est le bâti planaire avec une légère ramification à l'intérieure car se sont des maisons a patios Le système viaire est ici arborescent.	ce tissu urbain traditionnel est constitue d'îlots de formes variées allongées aux abords de l'oued, rappelant le trace des anciennes parcelles. Les îlots très denses ont une grande emprise au sol.	L'espace singulier publique se trouve dans la partie nord du ksar c'est la place "Nouader" dans une position d'isolement par rapport aux autres .	Jurisprudence modérée par la Communauté à travers le Cadi ou l'Imam
Coloniale	Centre-ville 	Le système viaire en résille hiérarchisée, laisse nettement transparaître la notion d'îlot : un vocabulaire nouveau dans la ville au Sahara	bâti du type planaire sous forme d'îlots, obéit à la trame viaire maillée	La distribution au sol se concrétise via des îlots entourés de voies d'une fréquence importante. Les parcelles alignées sont directement accolées aux rues.	Espace libre singulier (Place à Géométrie orthogonale). Espace libre répétitif linéaire (Rues et ruelles structurées en maillage non orthogonal).	-Gestion militaire -Plan d'alignement et des réserves. -Plan d'aménagement de modernisation et d'extension

	Debdaba 	ce tissu configure un maillage en résille hiérarchisée circonscrivant des îlots de grande dimension	Bâti planaire ramifié sous forme des îlots urbains de grande dimension. Bâti obéit à la parcelle et à la trame viaire.	Directions hiérarchisées obéissant au viaire. Orientée vers la pente avec une limite urbaine, la voie.	Les places ont des géométries tantôt orthogonales et tantôt non orthogonales. Les rues et les ruelles se dotent d'un maillage non orthogonal	-Gestion civile. -Plan d'aménagement de modernisation et d'extension.
	Cités (S.E.L.I.S) et Barga 	organisées à partir de l'orientation Nord-Sud ; le système viaire des cités est en boucle, ce qui s'oppose à la logique ancestrale.	Bâti ponctuel obéit à l'orientation nord-sud, Bâti désobéit au viaire	, <i>n'existe nulle</i> logique parcellaire	Espace libre continu, non défini Reste sans revêtement et non aménagement ; L'absence de trace viaire à l'intérieur,	-Gestion civile. -Plan d'Urbanisme directeur -Plan d'aménagement de modernisation et d'extension.
	Cité 622 logements	Système en résille non hiérarchisé	Bâti ponctuel obéit au viaire, Bâti désobéit à l'orientation nord-sud	Inexistant	Espace libre continu, non défini	-Gestion civile. -Plan d'Urbanisme directeur -Dispositif (Z.H.U.N)

	La Cité des 470 logements.	Système en boucle non hiérarchisé.	Bâti ponctuel obéit au viaire, Bâti désobéit à l'orientation nord-sud	Inexistant	Espace libre continu, non défini	Gestion civile. -Plan d'Urbanisme directeur -Dispositif (Z.H.U.N)
	Le lotissement Météo	Système en résille hiérarchisé	Un bâti du type linéaire ramifié sous forme d'îlots, obéit à la trame viaire maillée et à la parcelle	Parcellaire obéissant à la voie à retournement brusque.	Espace libre répétitif linéaire. Rues et ruelles structurées en maillage orthogonal.	- Gestion civile. -Permis de Lotir.
	Le lotissement HAI MRAH	Système en résille non hiérarchisé	Un bâti du type linéaire ramifié sous forme d'îlots, désobéit à la trame viaire. La direction du parcellaire ne suit pas la voie	Parcellaire obéissant à la voie à retournement brusque.	continu, non hiérarchisé. Cet espace n'est morphologiquement pas défini. L'absence d'alignement a donné naissance à des espaces résiduels .	- Gestion civile. -Permis de Lotir.

Tableau29 : récapitulatif de la morphologie des différents tissus de la ville de Béchar (Source auteure)

CONCLUSION:

La production spatiale façonnée en l'espace d'un siècle à Bechar accouche d'un patchwork de fragments de tissus aussi différents les uns des autres. Cette mosaïque de tissus s'est édifiée par apports successifs, mais sans pour autant estomper l'espace urbain précédant; les formes, pour le moins persistent (nonobstant les usages, et les mythes s'estompent). Ces traces transparaissent à travers les rues, les places, les parcelles, et certains bâtiments qui perpétuent le paysage urbain.

Seulement, la composition urbaine (avec ses pleins et vides)(bâti/non bâti)n'obéît pas aux qualités de la structure du tissu vernaculaire servile de l'histoire de la société. La structure traditionnelle, dense, compacte (excluant l'espace public à l'usage de tous, en périphérie), habitée jusqu'à l'heure, se voit concurrencée aujourd'hui par des tissus produits en majorité après l'indépendance ; voire elle est omise au détriment de nouvelles préoccupations générées à la suite du colonialisme et en rupture totale(de point de vue social, spatial,...) avec la société Becharienne « *Ces villes sont nées de la fonction de relais sur les grands axes caravaniers d'autrefois; elles ont pris la forme de ville/oasis, (...). Ayant été négligées, elles n'ont pas connu à l'époque coloniale de dédoublement urbain, mais elles ont été récupérées par l'état indépendant, qui les a utilisées comme base de contrôle territorial, d'où leur croissance récente. Ces extensions sont généralement réalisées en rupture complète avec les modes de constructions traditionnelles* ». ¹⁸⁴

Le vieux ksar était lié aux réseaux ksourien par une voie unique, s'agissant d'une piste caravanière qui menait les commerçants vers le ksar jusqu'à « rahbat Djamel », Elle constituait l'une des grandes voies de communications trans-sahariennes qui structuraient le territoire.

La première implantation française et la construction d'un chemin de fer entre 1903-1917 était le facteur principal de développement de la ville par la composition d'un

¹⁸⁴ Côte.M., (1998) « Dynamique urbaine au Sahara », in Insanyat N05: 'Villes Algériennes'

certain nombre de voies régies par un ordre et des emblèmes coloniaux. Et un tissu urbain en damier en rupture total de tissu ksourien vernaculaire déjà existant

La trans-saharienne et l'exploitation des mines de charbon induisent une croissance de la ville qui suivra cette trans-saharienne, c'est le tracé de cette piste qui sera, plus tard, utilisée par la Rn06. La ligne directrice de l'extension de la ville est un axe de voie structurant. D'où la création d'une dualité et rupture spatiale, fonctionnelle et sociale entre le tissu vernaculaire et le tissu coloniale en damier.

Après l'indépendance ; les besoins sont immenses et les moyens d'y répondre sont insuffisants en continuant dans l'urgence. Le tissu urbain de Bechar résultant de la colonisation se caractérisait par une linéarité s'étendant de l'entrée du village jusqu'à Bidon II, sur presque 17 km, composé de trois entités, l'ex. Village européen, Debdaba l'entité où résidaient les Algériens et finalement Bidon II, lieu des colons où résidaient les mineurs, dit Bechar Djedid. Un Oued les séparait et des gués punctuaient les passages piétons uniquement. Les vécus et appropriations de ces lieux étaient différents.

Cette configuration impliquait une relation morphologique et fonctionnelle particulière, entre ces entités et a conditionné le développement de l'ensemble. Le contexte ayant changé, l'Algérie indépendante a voulu articuler les trois entités et limiter l'isolement de Bechar Djedid et de Debdaba du centre-ville de Bechar.

Ainsi ,avec la création de la ZHUN et les grands ensembles de l'urbanisme fonctionnel en rupture flagrant avec le tissu vernaculaire et avec le tissu colonial en damier d'où la mort de la notion de la rue, la place et les espaces public d'où la decadence de l'urbanisme dans la ville de Bechar.

La période (1992-2018) a connu un développement accéléré dans une partie de la ville, elle prend une configuration linéaire dans sa forme primaire, qui s'étend de Bechar Djedid à Ouakda, par la construction des habitants. La période actuelle a connu un développement, avec une consommation irrationnelle des espaces rendant la gestion de la ville très complexe.

D'où la libération de marché foncier avec la loi 25/90 ainsi que le développement des instruments d'urbanisme PDAU et POS a donné un développement urbain de cette agglomération ainsi que son territoire communal.

Cette décomposition morphologique nous a permis en fait d'explicitier les relations entre les différents niveaux d'organisation du tissu urbain, de dégager les rapports contradictoires ou convergents qui s'établissent entre les différentes composantes de la forme urbaine et donc d'interroger la situation des rues.

Ainsi, la lecture de la ville de Bechar au travers d'une expansion rapide et incontrôlée caractérisée essentiellement par la pratique exagérée du zoning, manifeste un rapport tacite et relatif, qui se conjugue entre la conformation de la ville, le tracé viaire, et le système politique et socio-économique. Seulement l'on a cultivé un système viaire très complexe et non harmonieux.

L'organisation générale de la ville se fonde sur la place de la république : le nœud de convergence des parcours. A partir de cette place, se dégagent plusieurs parcours qui desservent l'ensemble des parties de la ville. Ces parties sont des unités reconnaissables et identifiables et chaque partie est structurée par un élément ordonnateur.

Même si la ville de Béchar présente une logique dans sa structure urbaine globale, elle se trouve malencontreusement interrompue des fois brusquement entre ces parties et surtout au niveau de part et d'autres des deux rives de l'oued.

CHAPITRE VI

**LE RECUEIL DE LA PAROLE HABITANTE :
ENTRE LA MEMOIRE VIVANTE ET L'EXPERIENCE
CONTEMPORAINE.**

INTRODUCTION

Les villes mutent de façon exponentielle, cette mutation est elle-même liée à celle des évolutions technologiques, à leur complexité, à la richesse des activités de services offerts, aux changements de mode de vie et aux transformations culturelles. La ville est, dans une très large mesure, le produit d'une histoire, le résultat de multiples significations et symboles, l'aboutissement de drames, de passions et d'aventures humaines, le fruit de créations, d'innovations techniques et architecturales. Or, l'ensemble des transformations à l'œuvre dans le tissu urbain inhérent à la ville de Bechar interrogent l'usage, la pratique, et la morphologie des rues, étant « le cordon ombilical qui relie l'individu à la société ».¹⁸⁵

Partant, les enquêtes par entretien comme méthode interrogative sont ici particulièrement adoptées pour investiguer des opinions, des attitudes, des croyances, des perceptions, des expériences ou encore des comportements au niveau des rues comme objet d'étude. « *Réaliser une enquête, c'est interroger¹⁸⁶ un certain nombre d'individus¹⁸⁷ en vue d'une généralisation¹⁸⁸* ».

Les entretiens se veulent ici de prospecter les permanences que cet espace rue s'obstine à préserver malgré le mouvement du temps, et les changements des mentalités ; ou à contrario les mutations qui s'y manifestent. Ceci, en adoptant un regard distancié sur l'objet à l'étude, pour être capable de réflexivité. « *Il ne s'agit pas d'être neutre ou objectif (ce n'est pas possible, l'objectif est de construire, d'aller vers*

¹⁸⁵ Victor Hugo

¹⁸⁶ Interroger : se distingue d'une observation (l'utilisation du langage inclut un élément perturbateur) ; d'une expérimentation (celle-ci va permettre de tester des liens de causalité, alors que l'enquête renseigne plutôt sur l'existence de corrélations) ; ou encore d'une étude des traces (la situation est modifiée dans le cadre de l'enquête, puisque l'interrogation provoque une perturbation)

¹⁸⁷ Individus : implique que les réponses sont individuelles, et renvoient ainsi aux perceptions d'une personne en situation individuelle. L'enquête ne rend donc pas compte des interactions sociales et des opinions qui peuvent se construire dans des dynamiques groupées.

¹⁸⁸ Généralisation : l'individu en soi n'est pas l'objet ; il nous intéresse en ce qu'il est représentatif d'un groupe plus large. L'enquête est une situation d'apparent paradoxe, puisqu'elle planifie un questionnement pour en obtenir des réponses spontanées. Ghiglione et Matalon (1998),

une objectivation, de prendre conscience de sa subjectivité) » Les principaux écueils à cet égard tendent à privilégier la validité interne de l'enquête via des réponses très nuancées à même de rendre compte des mécanismes à l'œuvre. Dans cette approche qualitative, le nombre d'enquêtés est limité.

Et c'est parce que l'on escompte des résultats qualitatifs, que la variété d'entretiens primera sur le nombre. Dès lors nous étudierons des composantes caractéristiques de la population¹⁸⁹. Le nombre restreint de personnes enquis n'entravera aucunement la fiabilité des conclusions à en tirer¹⁹⁰. L'entretien proposé, concèdera aux sujets de répondre libre ment et de façon intégrale aux questions. Chose qui nous aidera à lever l'ambiguïté et d'approfondir les connaissances dans le vif du sujet *« en parlant l'homme rend présent ce qui est gardé par le langage. En parlant plus que d'exprimer « lui-même », l'homme révèle la nature des choses »*¹⁹¹. L'entretien à caractère semi directif serait toutefois guidé par le thème général s'agissant des limites des rues, et structuré par les sous thèmes : Forme, Fonctions, Représentations, et Temporalités. L'entretien s'organise (après identification des informateurs) comme suit :

1. Comment trouvez- vous les rues à Bechar?
2. Qu'est ce qui attire ou au contraire repousse des rues ?
3. Que reprenez-vous comme souvenir de l'ancienne rue?
4. Qu'est ce qui a changé positivement ou négativement dans la rue ?

L'interviewé, se doit de répondre aux deux premières questions bien générales, la quatrième ne convie la réplique que de ceux qui portent en eux un souvenir ancien sur les rues, soit qu'ils ont entendu leur proches en conter l'histoire. Spécifiquement, seuls sont les gens natifs, ou qui ont longtemps vécus dans la région de Bechar, qui sont en mesure de répondre à ces deux dernières interrogations.

¹⁸⁹ Quivy. R. et Campenhoudt L.C., (1988) : « Manuel de recherche en sciences Sociales », édition Dunod, Paris. p154

¹⁹⁰ Matalon B., et Ghiglione R., (1998) « Les enquêtes sociologiques, théories et pratiques », Edition Armand colin, Paris.p93

¹⁹¹ Norberg-Schulz. C., (1985), Habiter Vers une architecture figurative, Ed. Electa p63

Cet entretien s'est accompli comme susdit selon les temporalités : hivernale et estivale, en matinée et soirée, Tout comme leur aise était une condition sine qua non pour le bon déroulement de l'entretien.

6.1 LE RECUEIL DE LA PAROLE HABITANTE :

« Après l'indépendance les rues de la ville de Béchar étaient spacieuses et propres. Les trottoirs avaient la même hauteur et très bien conçus, ils étaient même revêtus de pavés dans les cités européennes comme aux environs de l'église et de la Barga... les gens respectaient l'ordre public, les piétons n'empruntaient jamais la chaussée encombrant les rues. Il y avait moins de matériels roulant dans les rues c'est-à-dire moins de pollution... » SO1

Ces paroles nostalgiques d'une personne âgée originaire de la ville de Bechar m'ont interpellées, car de prime abord, les attentes et agis des générations anciennes transparaissent en conflit de rationalité dans l'appropriation de l'espace communautaire « rue ». Je décèle dans ces propos, une nostalgie du temps passé, un engouement à l'espace public d'antan qui empreignait un arsenal de choses sociales intéressantes. Puisqu'à priori, la plupart des personnes enquêtées ont signalé que l'histoire de la ville de Bechar s'est métamorphosée au travers de ses plans, ses configurations spatiales, ses architectures, et ses ambiances. Aujourd'hui les rues semblent d'après eux dominées par la pollution, le bruit...

Cette partie se veut alors d'introduire la ville à travers les regards croisés des habitants, experts, professionnels, urbanistes, architectes, sociologues ou simples citoyens. La plupart de ces entretiens ont duré entre une heure et une heure et demie en moyenne. Les entretiens ont été entièrement enregistrés. Nous avons fait un travail de transcription de chaque entretien dans la même langue que les interlocuteurs : en arabe dans la plupart des cas, en français avec quelques rares cas. La variation de personnes enquêtées entre hommes et femmes, jeunes et personnes âgées, fournit différentes échelles du temps et de la mémoire. Cette diversité nous aide à couvrir les différents points de vue et la différence de perception. De plus, la variation et le statut (habitant / visiteur) nous fournissent, à travers les premières impressions sur les rues que pointent du doigt les visiteurs, certains aspects sensibles que les habitants tellement habitués ne commentent pas.

Nous présumons que les descriptions prennent des formes différentes selon la relation que les habitants entretiennent avec les rues dans les parages desquels ils résident, soit qu'ils traversent. Entre des personnes qui habitent la ville depuis longtemps, d'autres qui viennent de s'y installer ou bien des personnes qui ont vécu pendant longtemps comme riverains de la rue, il existe une mémoire et une appréhension de l'espace urbain complètement différentes pour chacun. Il y a des aspects qui pour certains sont importants, et pour d'autres passent totalement inaperçus. Les attachements ne sont pas du même ordre.

Il est en effet évident que les histoires que nous essayons de restituer varient selon le point de vue de l'interviewé. Chacun se distingue par des appréhensions, des imaginaires et des attachements différents, ce qui constitue finalement une mémoire variable pour des mêmes lieux. De plus, parler de sa mémoire rentre dans la sphère intime de la personne. Cette réalité nécessite l'établissement d'une sorte de confiance avec l'interviewé. Le territoire est à la fois expérimenté et parcouru dans l'espace-temps présent, mais aussi dans l'espace-temps du passé. Les descriptions sont interprétées comme succédant.

6.2 ANALYSE DES DONNEES RECUEILLIES :

Pour faciliter l'analyse des données, l'identification de l'interviewé (gardé à l'anonymat) s'est contentée selon l'objectif de l'enquête de mentionner : l'âge, le sexe, la profession, et s'il est natif ou non de la région. Ainsi, la codification des personnes questionnées s'est élaborée comme suit

- ☐ Sujet originaire de la ville de Béchar..... : SO
- ☐ Sujet résident à Béchar..... : SR
- ☐ Sujet en migration.....: SM
- ☐ Touriste.....: ST

Tableau 30 : les différents sujets enquêtés (Source : auteure)

	Sujet originaire de la ville de Béchar	Sujet résident à Béchar	Sujet en migration	Touriste
	SO/35Pr	SR /35 Pr	SM/26Pr	ST/30Pr
Age	60-70 ans	35-45ans	19-25 ans	30 ans
Sexe	Masculin	Féminin	Masculin	Masculin/Féminin
Ville	Bechar	Bechar		Du nord
Profession	Retraité	travailleur	Militaire	Sans

Les renseignements fournis par ces sujets ont été regroupés pour l'analyse, par catégorie de réponse. Cette dernière (l'analyse des données) s'est orientée sur des axes relatifs à :

- A. Les rôles qui incombent à la rue, ainsi que les pratiques qui en découlent.
- B. Le mode de structuration formel dans le tissu.
- C. Les limites de la rue.
- D. Les répercussions bioclimatiques.

Ces variables qui régissent l'analyse, émanent de l'approche théorique préalablement élaborée.

6.3 LES ROLES VOUES A LA RUE

Tout usager de l'espace bâti est aussi usager de la rue et nous le sommes tous, tantôt comme piétons, allant quelque part ou se baladant, tantôt comme automobilistes se faufilant un chemin. Notre perception de cet espace « rue » n'arrive pas à se décider, elle se situe quelque part entre la triste partie de notre quotidien des rues et leur rare positivité. Pourtant, la rue demeure un « *élément essentiel de toutes les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y présente des aspects et y joue des rôles différents* »:

Par définition, la rue est un espace de circulation dans la ville qui est bordée de bâtiments, qui dessert les logements et les lieux d'activités économique. Elle met en relation et structure les différents quartiers s'inscrivant de ce fait dans un réseau de voie à l'échelle de la ville.

Si en théorie la rue devrait être «celle qui assure l'écoulement de la circulation mécanique et piéton à moyen rayon de déplacement, ayant origine et/ou destination dans ses limites, est une rue de service qui se distingue selon sa vocation en : rue commerçante, industrielle, résidentielle et verte »¹⁹²; elle est perçue dans notre idéal comme une communauté d'habitants, comme lieu de rencontre et d'échanges, de socialisation, de fêtes et de nostalgie.

Or, celle-ci s'avère remplir en réalité le rôle d'axes de circulations, lieux d'anonymat, de [délaissement] voire de danger [...], lieu et symbole de solitude et d'abandon, d'errance et de déstructuration du lien social, réceptacle de la misère. En voici quelques témoignages sur le rôle de la rue d'aujourd'hui, et le malaise ressenti par ses usagers qui n'arrivent pas à se l'approprier aisément et surtout décemment.

« La rue est certes considérée comme lieu d'échange, de rencontres inopinées, de passage et de transition, qui permet d'abord de se déplacer d'un endroit à un autre en utilisant des moyen très abondants : bus, voiture, vélo ou à pieds et nous pouvons en citer d'autres ; mais elle est à mon sens d'après ce que j'observe dans la ville, surtout un lieu de destination, réduit à un simple espace de circulation » SO

« La rue, comme espace public, est un espace construit, c'est un espace dont la vocation est d'être « habité » par la communauté des hommes. Et c'est probablement par cette utilisation excessive de l'espace public par la voiture que l'on a dénaturé sa vocation première. C'est le cas de la rue Poincaré dite grande rue actuellement, jadis un élément structurant de la morphologie

¹⁹² ZUCHELLI.A, (1983) « Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine. V2. OPU. Alger

de la ville, un espace de rencontres, d'échanges et de sociabilité de groupes et des personnes et enfin pour qu'il puisse retrouver son rôle de lieu de la vie sociale. Cette rue est aujourd'hui transformée en voie servant uniquement de passage, de circulation »SR ,SO

« Produit d'une longue tradition architecturale et technique, la voirie y doit à la fois supporter la circulation automobile et accueillir une intense fréquentation piétonne : habitants de la ville-centre ou autres citadins venus travailler ou consommer ; mais aussi d'importants investissements publics. Ces espaces publics doivent avoir un statut clair (ils appartiennent au domaine public), ce qui n'est pas le cas dans la ville d'aujourd'hui, elles revêtent un seul statut celui de la circulation. » SM,SR



Figure 143 : photographie montrant que la voie servant uniquement de passage, de circulation (centre ville Bechar) source auteure, 2018

Aujourd'hui et après tant d'année de civilisation, la ville a grandit et les problèmes de la vie quotidienne ont grandit avec. Les cafés et les salons de thé, les commerces ambulants, se sont multipliés en bord des grandes et petites voies structurant les quartiers. Occupant les trottoirs pédestres, les piétons se retrouvent dans la plupart du temps contraints d'emprunter la chaussée de la voie pour se déplacer. Ceci, au moment où le nombre de véhicules s'accroît grandissant, et de façon exponentielle au point où les automobilistes cèdent leur véhiculent au gré de la marche à pied. » SM.SO,SR. Voir Figure 144

Or, chaque individu a droit à un espace pour se promener, pour jouir de la vie comme il l'entend sans se faire bousculer par les autres personnes. Nos rues ne sont pas spacieuses pour permettre à chacun de nous de jouir de ce plaisir.

« Nos trottoirs sont souvent bas, au même niveau que la hauteur de la voie, les automobilistes ne trouvent guère mieux que placer leur véhicule dessus. Ce qui pousse les piétons à emprunter la chaussée et là les chauffeurs râlent. Le partage de l'espace de la rue ne se fait nullement dans un cadre convivial entre les automobilistes et les piétons ». SO,SR

« Les trottoirs sont là pour les piétons, pour faciliter leur circulation. Mais aujourd'hui on constate qu'ils sont devenus des points d'exercice d'activités commerciales, des parkings pour des autos et motos, et aussi de lieux de construction d'ouvrages d'assainissement...etc.

Mieux qu'un simple chemin surélevé réservé à la circulation des piétons, les populations entretiennent une relation très intime avec les trottoirs. Pour elles, le trottoir, dans son sens le plus large, non seulement permet la circulation des

piétons, mais aussi sert de lieux d'exercices de plusieurs activités génératrices de revenus. Il procure l'essentiel des ressources dont les occupants ont besoin pour leur survie. L'un des indicateurs du phénomène de dysfonctionnement est bien la difficulté de la circulation aussi bien pour les automobilistes que pour les piétons et tous ceux qui empruntent la rue. L'occupation du trottoir oblige les piétons à empiéter sur la chaussée traditionnellement réservée aux automobilistes ».SR,SO,SM

« Un caractère répétitif est devenu de nos jours prédominant dans les rues, s'agissant de l'occupation illégale et anarchique des trottoirs par des activités dites informelles. La rue est dès lors devenue un espace de concurrence entre piétons et automobilistes. En obligeant les piétons à utiliser la chaussée, ce phénomène induit à une insécurité routière, et entrave le fonctionnement social du quotidien. »ST,SR Puisque par essence la rue est un lieu de vie : « des passants qui passent, et aussi qui s'arrêtent et discutent, se saluent, s'apostrophent, parfois s'insultent... »¹⁹³



1. La rue est aujourd'hui qualifiée de « rue de l'encombrement » Les trottoirs se livrent à des pratiques inappropriées, et des extensions qui entravent les déplacements pédestres.

¹⁹³ Simon.H., (1997), Administrative behaviour (4ht ed.). New York: The Free Press.



Figure 144 : photographie montrant l'extension de la cafétéria et empiètement sur les trottoirs (cité 622logts Bechar) source : auteure ,2018

« Il est vrai que bon nombre de commerçants profitent de la largeur attribuée aux trottoirs pour exhiber et exposer leur marchandise. Ils tentent en fait d'attirer le piéton auquel ils obturent inconsciemment le passage.Voir Figure145



Figure 145 : photographie montrant l'extension des commerces et empiètement sur les trottoirs (Cité 622logts Bechar) source : auteure ,2018

Ce qui pose problème non seulement au niveau de la gestion de l'espace public et de l'aménagement urbain, mais et surtout au niveau de la gouvernance urbaine, vu les conséquences néfastes de telles pratiques qui opposent riverains et les passants. » SR,SO

Les particularités communautaires sont plus ou moins visibles dans la rue. L'occupation illicite, spontanée et illégale des trottoirs paraîtrait si mineur mais prend une ampleur de plus avec la crise économique et sociale, dans un contexte de mauvaise gestion des espaces publics dans la ville. »SO



L'aménagement urbain, et la gouvernance urbaine font question, et interrogent le devenir et la gestion de l'espace public « rue »



Figure 146 photographie montrant le manque des mobiliers urbains (cité 622 logts Bechar) source auteure, 2018

« Tellement que les trottoirs adviennent des lieux d'exercice des activités commerciales et l'exposition de leurs objets,

cela ne peut que concourir à la pollution visuelle, l'altération de la vue esthétique de rue, et de la ville en général »ST

« Visiblement cette ville est très mal entretenue. Les constructions sont seulement couvertes de béton ce qui est plus sécurisant mais vraiment très moches, étonnant de la part d'une ville qui veut attirer les touristes grâce à son patrimoine et sont historique. Ce béton ne va pas du tout avec l'environnement. » SM, ST



Altération de l'esthétisation de la rue



Figure147 photographie montrant l'état dégradé des constructions (centre-ville Bechar) Source auteure, 2018

« Généralement, les voies primaires sont aménagées de façon plus ou moins soignée (chaussé, trottoir, et réservation pour arbustes), seulement la largeur des trottoirs et leur hauteur ne concordent pas pourtant sur le même axe. » SO



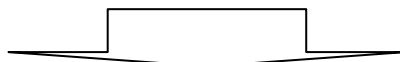
L'aménagement de la rue ne répond pas aux normes.



Figure 148 photographie montrant les trottoirs dans les voies mécaniques. (Cité Météo Bechar) Source auteure, 2018

« Certaines rues, si ce n'est pas la plupart, sont limitées de part et d'autres de constructions en désharmonie totale.

Un skyline très différent de part et d'autre, des fonctions différentes, des couleurs et traitement de façades qui n'ont rien à voir en commun, des ouvertures en compétition....On ne dirait pas qu'on est dans la même rue. Ce patchwork architectural de part et d'autre de la même rue prête à la contradiction, à la confusion. » SR,SOvoir figure 149



L'architecture et l'art de concevoir la rue n'est plus une préoccupation prééminente de la ville contemporaine



Figure 149 : photographie montrant le déséquilibre des skyline et du traitement de façades de part et d'autres des parois de la rue. (Debdaba Bechar) Source auteure, 2018

« Les tracés traditionnels répondent à une logique d'hierarchie pour permettre la transition de l'espace le plus public à l'espace semi-privé, puis privé, en filtrant l'étrangeté.

Le tracé des rues dans la période coloniale (le centre ville et quelque autres quartiers) adopte la logique du plan orthogonale haussmannien basée sur l'idée de la perspective visuelle, les repères.....ect

La Période post coloniale quant à elle manifeste une diversité de logiques caractérisant les types de rues des différents quartiers, où assiste alors à plusieurs situations

- 1) Cas des quartiers des logements collectifs, les rues n'obéissent pas à une logique globale.
- 2) Cas des lotissements planifiés, toutes les rues sont similaires et manifestent à une monotonie et l'absence de repérage apte à orienter les personnes.
- 3) Dans les quartiers illicites : le tracé est fait les propriétaires de l'assiette foncière se limitant au besoin du lotissement et n'accordent pas de liaison étudiée avec les autres quartiers, c'est pourquoi l'on observe une absence de normes quant au dimensionnement des rues : c'est le cas du quartier bidon II.
- 4) Une autre situation relative à l'absence de tracé clair et étudié dans un même quartier et puis de concordance de logique des tracés entre quartiers.
- 5) Alors des fois on assiste à des pistes non revêtues pour passer d'une cité à l'autre par exemple au niveau de la (zone bleue) » SO



Hiérarchie physionomique au gré de la hiérarchie fonctionnelle et typologique.

Le manque d'organisation d'ensemble qui forme une même structure de la ville.

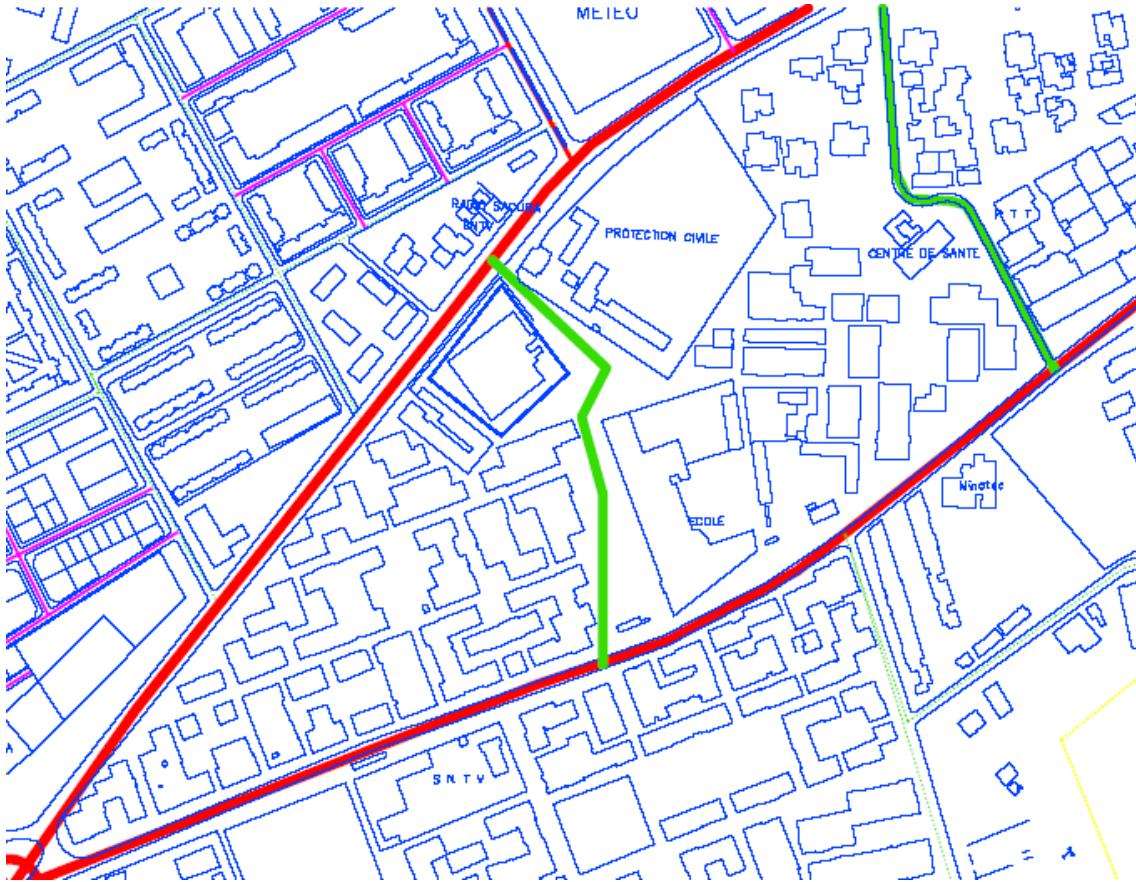


Figure 150 : photographie montrant la diversité des logiques caractérisant les types de rues des différents quartiers Source auteure, 2018



Figure 151 : photographie montrant le désordre dans les rues (centre ville Bechar) Source auteure, 2018

« Une grande différence entre les ancienne rues et celles nouvelle par exemple les rues sont structurés malgré la dégradation des façades donc en parle d'un début et d'une fin, d'un alignement d'arbre tout au long, il était facile de s'identifier et de se retrouver. Même la ville coloniale composait avec des repères et emblèmes symboliques, qui marquaient les parcours s'ouvrant sur leurs perspectives.

En revanche au niveau des quartiers nouveaux, les voies sont plus larges mais l'on se sent perdu, aucun repère n'oriente notre chemin. » SR



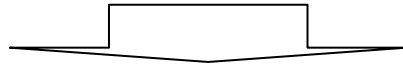
Les repères de la ville s'estompent



Figure 152 : photographie montrant la différence entre les ancienne rues et celles nouvelle (Debdaba Bechar) source auteure, 2018

« Je ne sais pas si c'est une mode ou une façon de procurer la sécurité au niveau des quartiers, mais toutes les rues de la ville sont limitées par des murs de clôture. Cela nous donne l'impression de la peur et du malaise, ce qui rend les rues

tristes et maussades, nous sommes alors tentés de les faufler et traverser en toute vitesse. »ST



Limites des rues par clôtures



Figure 153 : photographie montrant les limites faite par des murs de clôture le long des rues (RN6 vers centre ville Bechar) source auteure,2018

La rue n'est dans certains nouveaux quartiers résidentiels, qu'un axe de liaison entre deux points, moins fréquentée faute d'absence de plantation des arbres, mais aussi par ce que les accès donnent dos à la rue et tourne le dos a la ville, alors les façades du quartier devraient participer à l'élaboration des façades urbaines. Ainsi, la rue devient monotone sans vocation à vanter ». SM



Les façades de rues ne font pas la ville



Figure 154 : photographie montrant l'abaissement des parois des rues (centre ville Bechar)
source auteure, 2018

« La grande rue est la plus ancienne et la plus belle artère de la ville. Elle s'est livrée avec le temps à l'abandon. Les magasins sont à (60%) vides, quasiment tous à louer, et à des prix honteusement élevés. Cette rue magnifique reste animée un peu au début du côté de la place des chameaux, et du côté de l'église, où quelques petits commerces indépendant tentent de résister aux centres commerciaux géants voisins. Un beau gâchis. »SO

« Un manque de dynamisme très manifeste le soir pour une ville de cette taille, peu d'activités commerciales et de jeunes/étudiants, presque personne dans les rues à compter de 20h, les commerçants ferment leurs boutiques au plus vite, le centre ainsi que d'autre quartier sont très peu animé. » ST



Des rues se livrent à la désertion



Figure 155 : photographie montrant l'état dégradé des rues (Debdaba Bechar)
source auteure, 2018

« Quelques points positifs : le centre-ville est évidemment joli bien structuré avec de larges rues plantées d'arbres donc en peu dire que c'est un atout. L'extension récente de ce centre vers les différentes directions à déclenché quelques points rebutants : l'éloignement géographique, surtout quand vous voulez aller d'un quartier à un autre ; la majorité des gens préfère aller au biais des transports collectifs que de se

promener à pied à cause du manque des espaces verts et des mobiliers urbains. » SM

La végétation et le mobilier urbain se font désirer dans les rues

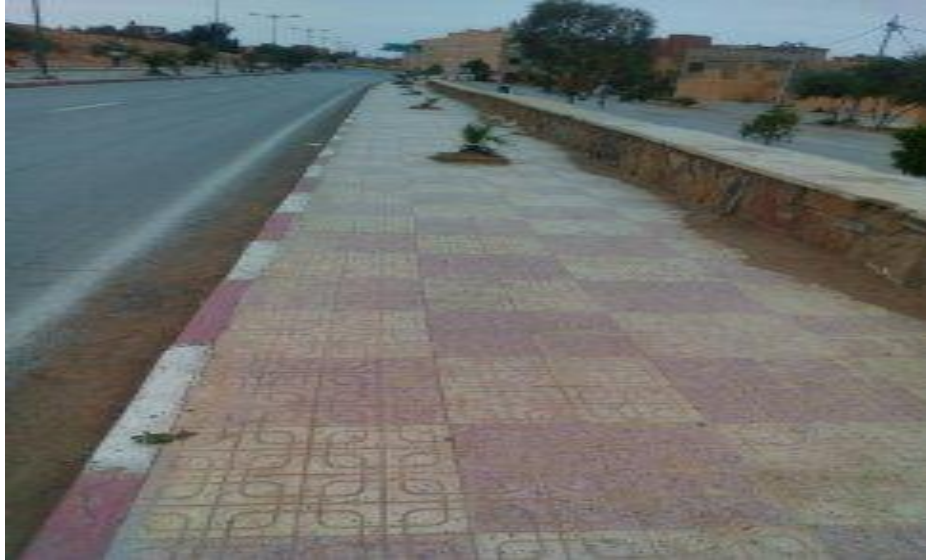


Figure 156 : photographie montrant l'état médiocre des trottoirs et le manque du mobilier urbain (vers la zone bleue bechar) source auteure 2018



Figure 157 : photographie montrant l'état médiocre des trottoirs et le manque du mobilier urbain (vers la zone bleue Bechar) source auteure, 2018

« Dans les quartiers périphériques, l'appropriation de la rue prend de nouvelles formes, comme par ex le stationnement des véhicules ; dans les espaces réservés aux espaces verts, au niveau des entrées des blocs d'habitation. » SM, SR



Les aires de stationnement ne sont désormais plus la préoccupation d'une planification rigoureuse des rues



Figure 158 : photographie montrant l'appropriation des trottoirs pour le stationnement (Centre ville Bechar) source auteure, 2018

« La rue doit passer du statut de « coupure » à celui de « couture », pour reprendre des termes habituellement employés au sujet de frontières par exemple. La rue qui traverse la ville sur toute sa longueur est très intéressante à parcourir. Il y a la partie des équipements administratifs 'beaucoup de magasins. Bibliothèques...etc. mais la discontinuité ou bien la rupture faite par les casernes militaires ainsi que les clôtures des établissements scolaires même la

qualité du pavé est déplorable, et dote la rue de statut de barrière. Donc nous ne pouvons même pas flâner aisément quand il fait beau. » SR



La rue d'un élément de suture à un élément de coupure



Figure 159 : photographie montrant une discontinuité faite par les casernes militaires et les clôtures (vers la gare Bechar) source auteure, 2018

« Les sociabilités s'exercent sur l'espace public (places, seuils des boutiques) ou dans des lieux fermés (cafétéria, salles de jeux, etc.). Ce qui n'est pas le cas dans le reste de la rue, où la fréquentation est plus clairsemée, ramassée au moment des repas. Les commerces, typiques d'une rue-marché (boulangerie, boucherie,...) insistent sur le choix et la qualité de leurs produits qui sont plus coûteux. Entre les deux portions de la rue existe donc une réelle discontinuité, liée à la composition sociale des quartiers. »SR

« Les usagers ne sont pas les mêmes tout au long de la journée et ne viennent pas dans la rue pour les mêmes raisons. Ainsi la rue évolue-t-elle d'une part à l'échelle de la

journée (les commerces alimentaires ouvrent le matin, et les cafés plutôt toute la journée, voire le soir), d'autre part à l'échelle de la semaine (les vendredis et samedi les rues commerçantes voient une fréquentation accrue, qui baisse les autres journées de la semaine) ».SM



L'engouement de la rue à la dynamique et à la sociabilité



Figure 160 : photographie montrant une Congestion massive pendant le week-end
source (centre ville Bechar) auteure,2018

6.4 LE MICROCLIMAT OASIEN ET LE DISPOSITIF DE VENTILATION DES RUES : UN SYSTEME EN DEPERDITION DE L'ESPACE EXTERIEUR D'AUJOURD'HUI.

6.4.1 LE MICROCLIMAT OASIEN

L'architecture de l'espace oasien conçoit d'emblée des établissements confondant nature extérieure et habitat (intérieur) abrité, pour rendre évidente l'indissociable société humaine et environnement naturel, et traiter à la fois, des limites qui régulent les rapports au monde extérieur. Voir figure1. Par sa manière d'inclure le ksar, cette limite naturelle double le rempart pour préserver l'intimité de l'ensemble habitable qu'elle occulte.



Figure 161 : Photo du ksar de Taghit et carte représentative de l'établissement vernaculaire au Sahara (ksar de Bechar) en 1903 source collection photos ancienne Ed el Amir CDROM 2004

Depuis la transition de l'oasis au village européenisé, les attributs formels de l'établissement au Sahara changent. « La ville, dans ses éléments organiques, bouge. Sa partie principale se déplace vers l'extérieur, par rapport au noyau de formation »¹⁹⁴. Dans cette nouvelle production, nous constatons que l'espace agricole s'estompe, et au lieu de limiter la ville, il se retrouve plutôt limité de part et d'autres par des espaces urbanisés. Désormais, la ville se développe dans tous les sens et sans frontières précises.

¹⁹⁴ (Poet. M, 1979 « Introduction à l'Urbanisme », Seuil, Paris.: p107)

« Bechar était un paradis oasien, c'était une sorte d'île de palmiers traversée par un oued orné de petites barques de plaisance, cette limite de la ville créait un microclimat très agréable, une fraîcheur naturelle. La sensation paisible que l'on ressentait en empruntant les ruelles du ksar, est remplacée aujourd'hui par un gêne, une chaleur intense lors des canicules, toutefois renforcée par ces climatiseurs qui s'affichent dans toute leur laideur sur les parois de rues de la ville actuelle. »SO,SR



Figure 162 : plan de la croissance actuelle de la ville de Bechar
Source URBAT 2003.

Par le passé, la conception des rues et des constructions qui les bordent était fortement liée au maintien d'un confort thermique extérieur et intérieur. Ainsi, le bâti traditionnel, voire le tissu ancien étaient adaptés pour répondre aux sollicitations du climat.

Avec l'expansion de la ville, et le développement des systèmes technologiques, les contraintes thermiques, fonctionnelles, ou économiques ont progressivement cédé place aux aspects architecturaux innovants, modifiant ainsi l'aspect et le design des rues.

Les changements climatiques de l'heure, l'augmentation des rayonnements solaires en milieu urbain (voire figure164), le « *phénomène d'îlot de chaleur urbain*¹⁹⁵ », en période estivale surtout deviennent critiques pour le confort thermique et pour la demande énergétique exigée par la climatisation.

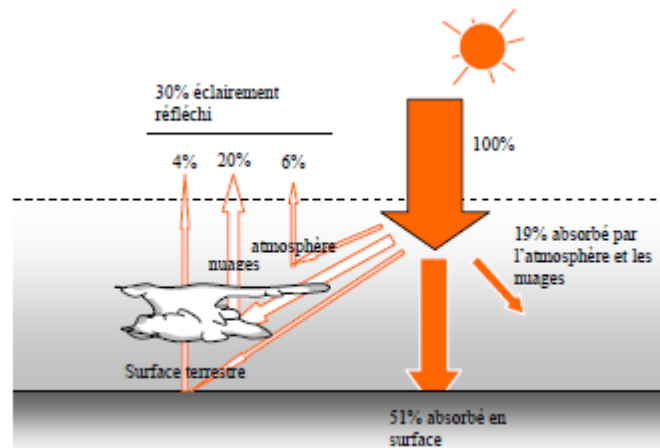


Figure163 : Balance énergétique terrestre, d'après Belarbi, 2000.

« Parait-il que les rues étaient autrefois confortables au point, où l'on pouvait y discuter un bon moment en croisant un voisin, un ami ; ce n'est plus le cas aujourd'hui, c'est à se demander si c'est le changement climatique dont tous en parlent, ou bien c'est la conception des rues en soi qui rend désagréable la pratique de ces espaces extérieurs ? » SR, voir figure165

¹⁹⁵ Différentes causes à l'origine de ce phénomène sont identifiées, dont la production anthropique de chaleur, la morphologie urbaine, la pollution atmosphérique, mais aussi le couplage de ces paramètres avec deux phénomènes climatiques principaux : l'ensoleillement et les écoulements dominants dus au vent.



Figure 164 : photographie montrant le changement climatique qui rend désagréable la pratique des espaces extérieurs source Belarbi 2000

Par la suite, du fait notamment des perfectionnements des systèmes de chauffage et de climatisation du bâtiment, les études de thermique ont connu un essor qui s'est encore amplifié vu la crise énergétique ressentie dans les espaces urbains causant leur désertion, mais pas seulement, des préoccupations environnementales ont notamment émergés à la suite de la demande énergétique des bâtiments de plus en plus accrue.

D'autre part, l'urbanisation a souvent entraîné une diminution globale de l'albédo de surface, due en particulier à la disparition de la végétation voire figure110. Cette caractéristique du milieu urbain peut avoir un impact sur les bâtiments du même ordre que l'effet d'îlot de chaleur. En effet, plusieurs expériences et simulations ont en montré les conséquences¹⁹⁶, avec comme effet direct la corrélation entre les consommations énergétiques et les pics de puissance engendrés par la climatisation, et comme effet indirect la réduction des îlots de chaleur.

¹⁹⁶ Akbari et al. (2001) Energy and Air Quality Benefits of Urban Heat Island Mitigation

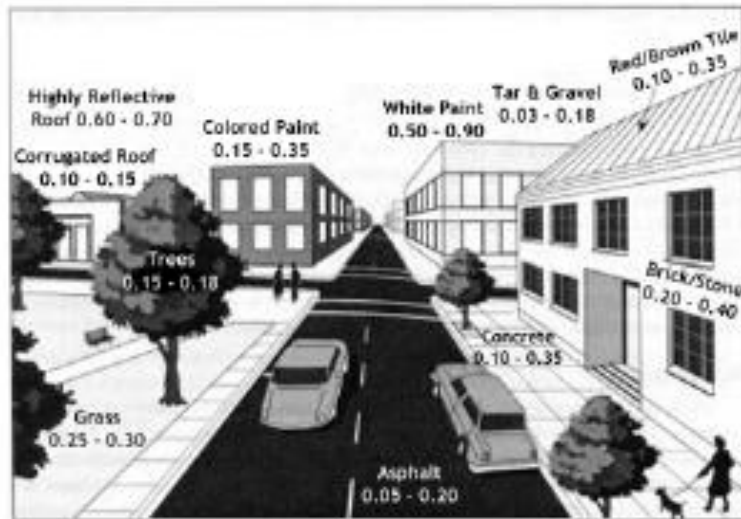


Figure165: valeurs type d'albédo de surfaces en milieu urbain, d'après l'agence américaine de protection de l'environnement source : https://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_774/Les_ilots_de_chaleur_urbains_REPERTOIRE.pdf

La végétation a aussi un impact important, notamment les arbres et les palmiers, de façon directe et indirecte. Les ombres portées sur les rues, les constructions et autres surfaces participent à la diminution des charges de climatisation. Le microclimat urbain peut aussi être amélioré par la présence d'arbres et palmiers : l'évapotranspiration de la végétation rafraîchit l'air et la disposition des arbres modifie la circulation d'air en protégeant par exemple les bâtiments en hiver par rapport aux courants froids, ou inversement en favorisant un dispositif de ventilation naturelle en été.

« Ce cas de figure, nous a toujours stupéfiés dans le système oasien, tel qu'à Taghit, Béni Abbès, ..., j'en garde toujours la sublime carte postale de ma première visite au Sahara, « l'île de palmier qui englobe un habitat naturellement frais en été » »ST



Figure166 photographie montrant l'île de palmier qui englobe un habitat naturellement frais en été source collection photos ancienne Ed el amir CDROM 2004

6.5 LA FREQUENTATION DES RUES INHERENTE A LA VILLE ACTUELLE EN LIEN AVEC LE CLIMAT :

Un questionnaire par interview s'est élaboré avec une trentaine de personnes pour supputer le lien de la fréquentation des rues avec les conditions climatiques de la région. Ces personnes ont été interrogées sur le temps et durée de leur fréquentation des rues. Un questionnaire par interview nécessite plus de temps et d'implication qu'un questionnaire auto-administré. Mais au lieu de seulement distribuer les formulaires, l'interview des informateurs réduit les biais et garantit mieux la justesse d'interprétation. Le questionnaire d'interview développé pour cette recherche s'est basé sur des questions fermées, se ressourçant de maintes études.

Pour analyser les informations collectées, nous avons eu recours au logiciel Statistica (Version 5).

6.5.1 TEMPORALITE DE LA FREQUENTATION

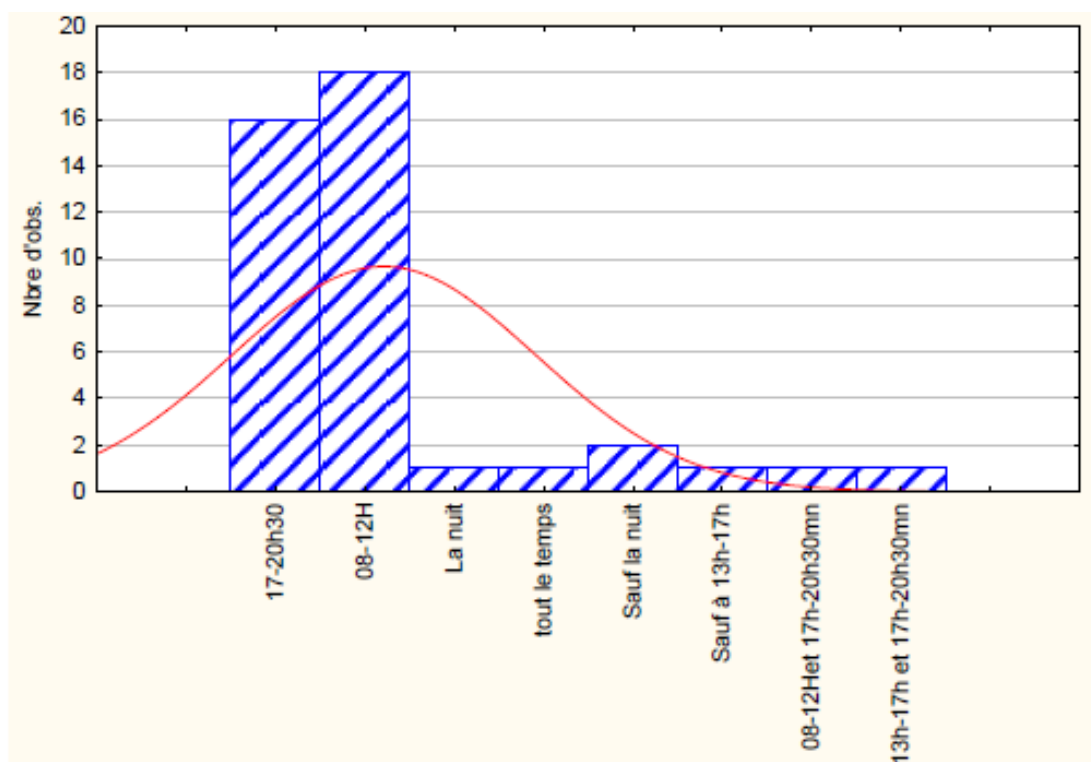


Figure 167: graphe montrant de la temporalité de la fréquentation des rues.
(Source : auteure)

Les rues sont fortement plébiscitées entre 8h à 12h et 17h à 20h30mn, avec des pourcentages respectifs de 43,90% et 39,02%. Les autres temporalités se répartissent à égalité un taux de fréquentation de 2,44%, sauf la nuit où ce dernier croît à 4,88%

Particulièrement, les hommes côtoient les rues en tous moments de la journée, surtout après les heures de travail (entre 17h et 20h30). Cependant la fréquence s'amointrit entre 13h et 17h, cela peut bien s'expliquer par les conditions climatiques ardues qui ne concèdent pas la fréquentation des espaces extérieurs en général (évitant l'insolation). Mais s'ils sont moins présents la nuit, c'est en raison de l'insécurité nocturne. Ces deux situations (climatique, et d'effroi) s'avèrent plus coercitives pour la catégorie féminine qui préfère aborder les rues en plein jour, disons le matin pour la plupart.

6.5.2 DUREE DE PRESENCE DANS LES LIEUX :

Interrogés sur la durée de leur présence dans les rues, la majorité (39,02%) a répondu par « *juste le temps de traverser* », au moment où certains (17,07%) précisent qu'ils n'y restent que « *quelques minutes* ». Si 12,20% des usagers ignorent la durée de leur présence dans les rues, d'autres (14,63%) avancent qu'ils demeurent aux environs d'une demi heure pour des courses dans les boutiques qui bordent les rues. 4,88% personnes seulement, restent pour pratiquement une heure, et 12, 20% autres passent quelques heures au niveau de la place contigües aux rues principales.

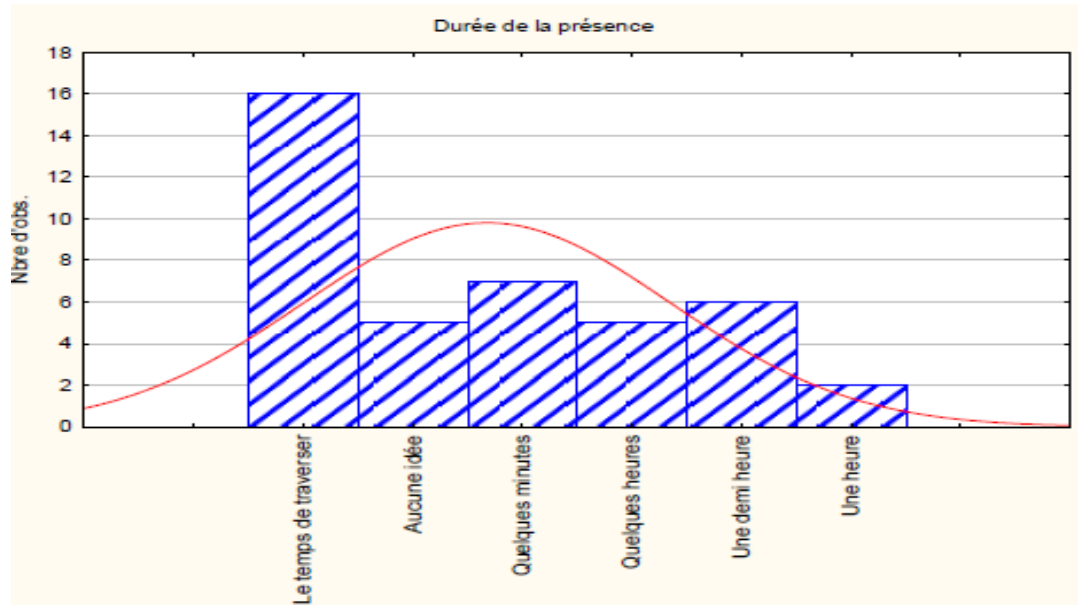


Figure168 : graphe montrant de la durée de la fréquentation des rues.
(Source : auteure)

La fonction de transit se voit encore une fois renforcée via les résultats de ce graphique. C'est ce que vient confirmer le faible taux afférent à la population qui demeure plus d'une heure au niveau des rues. Car même les autres personnes qui ignorent la durée de leur présence in situ, dépendent en réalité du temps de l'accomplissement de leurs affaires dans les bureaux d'administrations qui se greffent aux rues principales et au niveau de la place latérale, ils participent en l'occurrence à soutenir le transit par excellence.

6.6 UNE RICHESSE FORMELLE AU GRE DE LA STANDARDISATION FORMELLE CONTEMPORAINE.

6.6.1 L'ORDRE HIERARCHIQUE

Les descriptions de la cité traditionnelle sont concordantes : compactes, serrées autour du lieu à la fois symbolique et matériel du pouvoir et du religieux (la mosquée). Les rues sont toujours tortueuses, étroites, obscures, anonymes, simplistes.

Le monde fini de l'établissement vernaculaire, dont les ksouriens concevaient de façon obstinément hiérarchique, s'amorçait d'abord par des remparts comme limite.

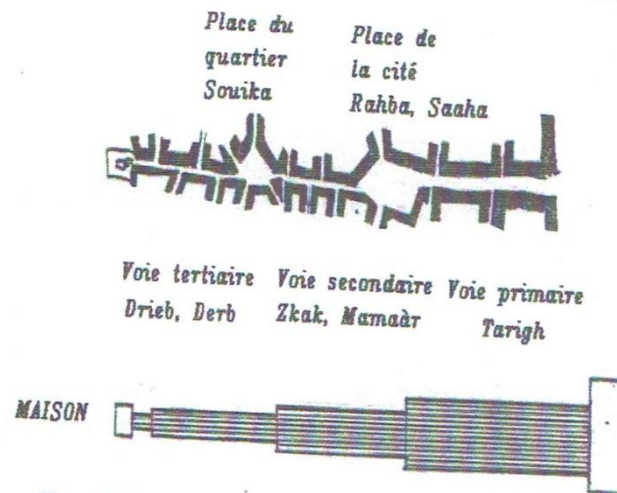


Figure 169 schéma illustrant la progression hiérarchique des vides
(source Ayachi A/djebbar)

« L'enceinte du ksar en tant que limite de l'espace habité traditionnel, a été imposée par le souci de défense contre les attaques extérieures ». SO

Il s'agit en effet, d'une véritable barrière physique qui empêche l'intrusion.

« *Le rempart limite l'espace intérieur clos* » SO, mais permet la lecture des caractéristiques de ce territoire. En tant qu'élément de lecture du paysage, cette limite participe à la composition du paysage ; favorisant par sa couleur, la cohérence et l'intégration du bâti à l'environnement naturel.

L'accroissement spectaculaire de la ville remet aujourd'hui en question les attitudes traditionnelles à l'égard de la notion de limite, et impose par conséquent de nouveaux modes de pensée. Aujourd'hui, il n'est plus question d'enfermer la ville dans une muraille comme opéré traditionnellement. Pourtant, comme le note M Roncayolo, « *les murs persistent dans les esprits alors même qu'ils sont détruits matériellement* »¹⁹⁷.

La dynamique de la ville conduit au rejet systématique des bornes, puisqu'elle est moins définie comme une unité finie que comme un lieu qui regroupe les êtres avec

¹⁹⁷Roncayolo. M., (2002), «Lectures de villes, formes et temps », Parenthèses, Paris.

leurs rêves, leurs ambitions et leurs quotidiens. Le rempart devient ainsi, un élément de l'histoire propre à une époque donnée.

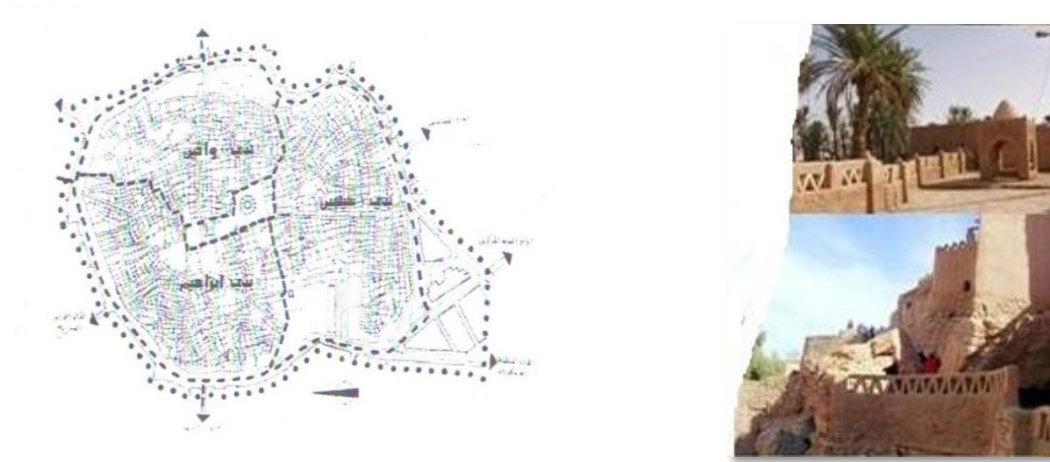


Figure170 : rempart limitant l'espace habité ksourien
Source service de la DUC Taghit.

A partir de l'espace habité s'organisent des ruptures directionnelles et des seuils successifs. Ruptures, changements de direction, traversée sensuellement fortes avec perte d'orientation, créent une impression d'obstacles pour les étrangers.

Le partage de l'espace habité au Sahara se fait généralement en quartiers délimités par des rues principales. « La succession de rues et de ruelles hiérarchisées, désignées par droub, subdivise l'ensemble en groupes de familles qu'elle délimite par quartier. Chaque derb distribue des maisons appartenant à une même famille et prend en conséquence le nom de cette famille ». SO



Figure 171: système hiérarchique des rues : limites des quartiers ou entités familiales. Ksar de Taghit source service de la DUC taghit

6.6.1.1 LA RUE /DERB:

De statut public, la rue, élément de communication entre l'extérieur et l'intérieur, est accessible par ses deux extrémités traversant le tissu urbain traditionnel. Elle relie les différents quartiers avec le centre.

Souvent de forme relativement régulière par rapport au reste, la rue constitue une artère vitale du tissu le long de laquelle se greffent les édifices les plus importants, dont la mosquée par excellence. Pour cette raison les parois sont riches, par des ouvertures, des portes, qui ornent la morphologie de l'espace.

« Derb joue le rôle d'une limite infranchissable et d'un système de sécurité garant. Cette rue qui s'enfonce dans le ksar, constitue à son point de départ de la rahba, une véritable limite inaccessible aux étrangers non autorisés ».



Photo. 172 : une rue dans le tissu traditionnel de Bechar.
Source : collection photos anciennes édition photo elamir CDRom 2004

6.6.1.2 LA RUELLE/DRIEB:

En entrant à l'intérieur du tissu traditionnel, on se trouve dans un espace morphologiquement moins large que la rue et plus calme.

« Les ruelles sont très étroites dans la partie haute, variant de 2 à 3 mètres au maximum, permettent le passage d'un âne ou d'un chameau portant les sacs, en fait, un homme est juste à l'aise dans ces ruelles » SO .

La ruelle est principalement vouée à la fonction résidentielle, les habitants l'utilisent pour accéder aux impasses qui conduisent directement aux portes des habitations.

Les habitants du quartier sont tous propriétaires de la ruelle, les intrus ne peuvent pas y accéder sans autorisation ou l'accompagnement d'un habitant du quartier d'où son statut d'espace *semi public*, et de propriété *semi publique*, du fait qu'elle soit partagée entre les habitants.

Les ruelles appelées aussi, Zgag, sont sinueuses, « Dans ce tracé en serpentin, aucune rue ne traverse droit, la ligne est continuellement interrompue par des obstacles, une sorte de seuils visuels, butées contre les murs, beaucoup de déviations et de séquences marquent les parcours » Elles protègent ainsi les passants des vents porteurs de sable.

La richesse formelle des ruelles est suscitée par des passages sinueux et couverts assurant l'ombre. Ces passages couverts sont des extensions de constructions en forme d'encorbellements qui créent des séquences ombrées et fraîches.

« Les rues sont tout à fait communicables via des corridors. Souvent couvertes, elles offrent au piéton de l'ombre. Elles sont dépourvues d'une quelconque fonction, elles ne sont que des passages ».

La façade de la ruelle est presque aveugle, avec une présence de quelques portes de maisons d'habitations, « *des petites ouvertures subtiles parsèment ces façades austères mais charmantes par leur couleur pastel* ».SO

6.6.1.3 L'IMPASSE:

Etant accolées les unes aux autres, les habitations sont desservies par un réseau d'espaces publics, où l'impasse en est le dernier. Elle mène directement vers les portes des habitations. Une voie étroite sans issues, cet espace sert d'accès à l'habitation traditionnelle, représentant ainsi des zones calmes où les activités collectives disparaissent au gré de l'intimité familiale et du voisinage.

Elle peut être couverte ou non, ce qui fait d'elle un passage ombragé les journées les plus chaudes de l'année, cette couverture est souvent une extension d'une chambre d'une habitation au niveau supérieur.

En réponse aux exigences socio culturelles et du site, l'introversion des habitations fait que les façades qui enveloppent l'impasse sont souvent des façades aveugles.

Comme son nom l'indique, l'impasse est un espace qui ne mène vers aucun endroit, et qui ne débouche sauf aux portes des habitations ; la fonction principale de cet espace et la desserte aux habitations, « *ne sert que l'intérêt privé, celui d'une maison ou d'un ensemble de demeures auxquelles elle donne accès* »

L'impasse est un espace contrôlable par la fermeture et l'ouverture de sa porte, les femmes l'utilisent comme extension de leurs habitations, pour des travaux ménagers et pour les discussions féminines.

Le contrôle et l'entretien de l'impasse se faisaient par les propriétaires des habitations donnant leurs portes sur la même impasse, étant les premiers concernés par cet espace.

L'impasse est « considérée comme une propriété privée commune à tous ses habitants, avec une limitation des droits d'usufruit et de sévères restrictions du droit public » le statut de l'impasse est donc semi-privé du point où elle est partagée tant dans l'usage que dans la gestion (par les habitants).

6.6.2 LA FORME DES RUES

Comme modèle urbain : la forme organique avec un tissu compact constituée d'un entrelacs complexe de pleins et de vides où la masse bâtie domine avec des bâtiments cohérents, et des espaces intériorisés dans les bâtiments, est une représentation typique de la figure traditionnelle des formes urbaines. Le tissu urbain se fait sur un tracé agricole et des découpages du sol suivant la division de terres agricoles dans une dynamique informelle qui est une morphologie typique de l'urbanisme musulman. Dans cette figure, les rues sont propices à l'intimité et sont à l'échelle du corps: rue, ruelles et impasses.

Avec le développement de la ville l'on assiste à un entrelacs d'artères, de voies, de rues voir figure174.. En dehors du nombre considérable de voies que comporte la ville d'aujourd'hui, des critères de longueur, plus encore de largeur, mais aussi de bordures (le rôle des allées d'arbres qui bordent les avenues) distinguent la rue de l'avenue ou du boulevard, mais il s'agit quand même fondamentalement d'une même réalité, un espace devenu public, servant principalement à la circulation des hommes et des marchandises.



Figure 173 évolution du tissu et changement de la physionomie de la rue.
Source URBAT Bechar

La révolution du mode d'habiter, la naissance du logement et de l'appartement, dont les avatars actuels des îlots témoignent de la transition et des changements qui s'opèrent sur les l'urbain au Sahara. L'usage de la rue se modifie profondément. Curieusement, on peut dire que la nouvelle rue se déshumanise, au fur et à mesure qu'elle se remplit et se construit.

Ce phénomène de l'extension urbaine sur les terres agricoles est, comme le dit P. Panerai en 1997, loin d'être marginal mais au contraire majoritaire dans la production du logement ; et il devient un mode d'urbanisation spontanée, surtout sur les périphéries de la ville.

La forme des rues de ville d'aujourd'hui, met en valeur le caractère linéaire qui sert au mouvement qui gouverne la forme des villes du XIXe siècle. Cette forme correspond au modèle « réseau » que Chelkoff a introduit dans sa thèse. Le terme «réseau» est lié à cette figure de linéarité parce que les différentes lignes relient des points et forment ainsi un diagramme. Les lignes de déplacement sont favorisées

dans ce modèle généré par le mouvement et le temps dans le sens où ceci se sent à partir du cheminement continu.¹⁹⁸ Le tissu urbain se compose de rues larges qui sont ponctuées et qui se croisent dans des ronds-points, le mobilier urbain formant ainsi des nœuds. La linéarité des rues introduit des artères qui sont des boulevards. Ils sont formés par l'alignement des bâtiments, et aussi par la présence du végétal, surtout des arbres qui sont également alignés le long des rues. L'échelle des rues est beaucoup plus vaste pour assurer la fluidité du déplacement. Elle implique une logique de changement d'échelle des voies et édifices. Par exemple, les axes principaux sont surtout bordés de bâtiments qui accueillent des activités publiques : administrations, commerces, palais de justice, postes de police, etc. Mais les bâtiments résidentiels sont alignés le long des rues plus étroites. Les rangées d'arbres sur les deux côtés des boulevards et l'implantation de l'éclairage public renforcent la linéarité de ces axes et font partie de leur configuration spatiale.

6.6.3 LES LIMITES DES RUES A TRAVERS LE TEMPS DANS L'ESPACE SAHARIEN

Selon Choay et Merlin, la rue est une « voie bordée de maisons ou de murailles dans une ville ou un village.

La manière de tracer des limites nettes, l'art d'opérer et de déjouer les passages, rend compte du mode d'expression culturelle que reflète l'architecture des oasis sahariennes : porteuse des signes identitaires et des savoir-faire traditionnels, dont les fameuses frontières de l'espace public. « *Si l'oasien vivait une vie rationnelle dans la mesure où il comprenait les composants: son agriculture, ses outils, son vêtement....* »¹⁹⁹ il n'en est plus de même aujourd'hui. De l'oasis à la ville, dans cet espace urbanisé, l'ampleur du décalage entre l'image qu'offre l'organisation spatiale d'antan (qui reflète l'image réelle du quotidien de ceux que nous appelons les sahariens), et le théâtre de la croissance actuelle (laquelle importe le plus souvent ses modèles du nord du pays, ou des pays de l'occident, loin de s'accommoder avec

¹⁹⁸ (Chelkoff, 1996,) l'urbanité des sens these de doctorat en urbanisme et aménagement grenoble , p. 80

¹⁹⁹ (J. Bisson et M. Jarir, 1986), «Ksour du Gourara et du Tafilelt. De l'ouverture de la société oasienne à la fermeture de la maison », Annuaire de l'Afrique du Nord, tome XXV, Aix-en-Provence.

le contexte saharien) est assez décelable. Ces dynamiques spatiales témoignent alors de transmutations pertinentes qui s'opèrent sur les foyers de peuplement au Sahara, mais aussi sur les espaces publics dont les rues, tant sur le plan formel que sur les pratiques intrinsèques.

Conséquemment, il est aujourd'hui nécessaire de s'interroger sur les lignes de démarcation des rues que nous avons héritées. Aussitôt, ces frontières et limites suivent rarement des tracés linéaux pour permettre de discerner deux étendues. A première vue, elles s'altèrent, se corrompent, s'enchevêtrent, donnant naissance à des métaphores. D'où la difficulté de construire, de manière plus ou moins nette les espaces rues donc de les définir.

6.6.4 LES RUES DES LIMITES, FILTRANTES.

La profondeur sombre et sinueuse est une valeur particulièrement nécessaire dans la conception des rues pour organiser des ruptures visuelles à partir de l'extérieur du tissu et contrecarrer tout accès d'étrangéité à ce micro espace ksourien. La limite est ici marquée par la couleur sombre contrairement à l'œuvre contemporaine de Sou Fujimoto où la limite se crée par la lumière



Figure 174 limites filtrantes par l'obscurité. Ksar de Kenadsa
source CDROM 2004



Figure175 limites filtrantes par la lumière Œuvre de Tadao Ando, (1990), lumière, ombre, et forme. la maison koshino
Mardaga P28

Ce traitement de limite entre dedans et dehors façonne un filtre. Il s'agit en cela d'une capacité à établir des limites tout en favorisant des passages.

6.6.5 LES RUES DES LIMITES GARANTES DE L'INTIMITE

Les parois des rues indiquent en premier lieu les frontières d'un espace privatif. Signalent le changement de statut de l'espace public à celui privé. Derrière ces murs aveugles, se dissimulent les vies de familles mitoyennes, voir figure 121. Robert Frost (1874-1963) dans « La réparation du mur » nous informe que « *Les bons murs font les bons voisins* ».

Comme lieu de transit, ces limites séparatrices permettent la communication entre habitants, notamment dans les haltes (places) voir figure 177. « *Les frontières confortent les relations sociales.* »²⁰⁰

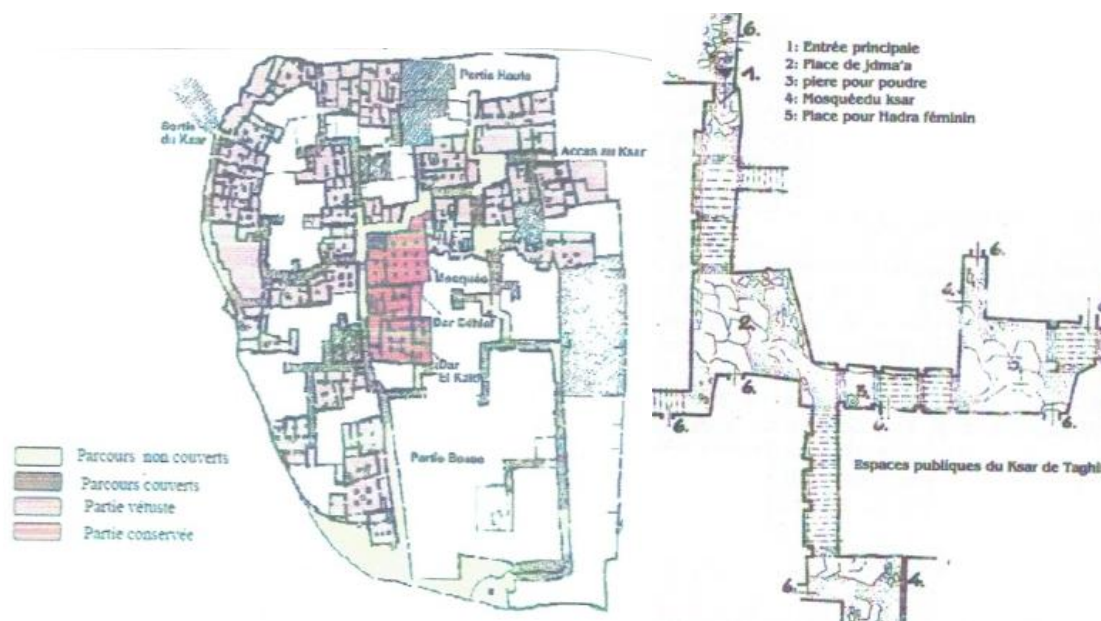


Figure 176: les limites préservent l'intimité des maisons mais permettent la communication entre habitants source service de la DUC Taghit

²⁰⁰ J. B. Jackson « Synthèse, représentation d'une frontière »

L'entrée en chicane (skifa) pour la maison, ainsi que la porte d'entrée de la cité, sont plutôt des moments intermédiaires (seuils). Kahn dans *Hermès passe, ou les ambiguïtés de la communication* commente ainsi: « Aux carrefours, aux portes des villes et des maisons, aux serrures, il occupe la limite des lieux, la frontière des domaines, et prend place là où l'on rencontre le changement : strophaios, il fait pivoter non seulement la porte sur ses gonds, mais aussi l'homme sur cette ligne de partage, l'aidant à basculer du dedans au dehors. »²⁰¹.

6.6.6 LES RUE : LIMITES PAR CONTINUITE :

De par leurs hauteurs constantes, leurs matériaux locaux uniformes puisés de la nature ; et leur couleur unique et harmonieuse, les parois qui limitent les rues concourent à l'homogénéité de l'ensemble. Même la couleur de la terre qui revêt le sol contribue à l'unité de l'ensemble (ce qui constitue une limite par l'unification de la couleur. C'est ce qui assure la continuité au long des rues hiérarchisées malgré les dédales répétitives, et permet de préserver en conséquence le sentiment de sécurité des habitants. (Voir figure 176).

Le design de l'espace habité au Sahara, naturellement conçu par les habitants eux-mêmes et quasiment perdu dans la ville d'aujourd'hui Voir figure178, et lisiblement recherché dans l'architecture contemporaine (Voir figure179).

²⁰¹Kahn L., (1978), *The social psychology of organizations*. New York: Wiley.



Figure177 limite par continuité dans une œuvre contemporaine gare médiapodana
Sandiago 2013 doctorat inés hachicha sahnoun2016



Figure178: limites hétérogènes par la hauteurles couleurs, l'alignement par rapport à la rue centre ville de Bechar source

Il a fallu des siècles pour que la situation change radicalement. Dans cette mutation la rue contemporaine se définit par : la circulation automobile, l'alignement l'élargissement, l'éclairage, l'usage diurne et nocturne, dénomination ...

Les nouvelles obligations, les efforts successifs pour moderniser la rue et son usage engendrent une multiplication des règlements, permettant la définition systématique de la rue. Désormais la rue est qualifiée de « rue, de l'encombrement et de l'inaccessibilité »

6.6.7 LA RUE, DE L'ENCOMBREMENT ET DE L'INACCESSIBILITE

La rue est aujourd'hui un lieu d'exposition, d'étalage, d'accumulation de denrées et d'objets offerts aux chalands. Les boutiques ne sont pas dans les immeubles, mais sur la rue, sur des tréteaux, sur des tables devant les portes de magasins qui sont devenus pratiquement des dépôts dans lesquels le client ne pénètre pas. La rue est alors l'endroit où se font les achats quotidiens, de nourriture comme de vêtements. C'est cette pratique qui rend la rue inaccessible, qui multiplie les embouteillages et les encombrements qui sont le quotidien de la vie urbaine, et d'un spectacle malaisé qu'est la rue urbaine. De cette façon les rues tendent à favoriser des phénomènes de rejet et d'exclusion sociale. « *Avant les rues étaient plus calmes, l'on croisait souvent les voisins et discutait du quotidien, aujourd'hui cet entassement de passagers, d'immeubles et d'activités fait que l'on traverse les rues dans l'anonymat* ». Une des réponses à ce désordre est la création d'espaces spécialisés, qui ne sont plus des rues, mais des places aménagées pour l'étalage et la vente des marchandises.

La rue marchande se caractérise d'abord par sa continuité : tous les rez-de-chaussée, sur toute la longueur de la rue, sont occupés par des locaux commerciaux, des cafés selon le quartier, selon des habitudes et des comportements. Malgré la diversification, la création des grandes surfaces commerciales, qui ont abandonné les centres-villes et les rues (au profit des parkings), la rue ne cesse pas d'être le lieu privilégié du commerce.

« Simplement inaccessible, à mon sens, la rue ne doit pas être exclusivement dédiée à l'automobile. Je la vois dotée de larges trottoirs et étendues où prendrai place la

circulation piétonne sans devenir le seul usage, où se retrouvent hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, où les enfants peuvent découvrir les principes de la vie urbaine, où on peut faire du shopping, où on peut juste 'trainer'...Les parois qui la bordent devraient alors constituer de vitrines qui attirent les gens, qui rompent la monotonie de la longueur interminable des rues.. » SR

C'est aussi celui de toutes sortes de sociabilités qui sont directement liées à la circulation dans la ville

Mais la rue est un peu plus que cette promiscuité de hasard.

« Dans les rues de la ville moderne il ya trop de bruit trop d'encombrement, c'est gênant. Une des évolutions majeures reste cependant celle de la circulation automobile et l'entretien de la chaussée» SM

CONCLUSION :

Kevin Lynch dit que : « Les voies, le réseau de lignes de déplacement habituel ou éventuel à travers le complexe urbain sont les moyens les plus puissants pour mettre de l'ordre dans l'ensemble ».

Depuis l'aube des temps, le tracé des voies dans la ville apparaît comme élément essentiel des cultures urbaines, y présente des aspects distincts et y joue différents rôles. Dans le monde occidental, son évolution morphologique est fonctionnelle s'avère proportionnelle à celle des sociétés et des techniques. Les étapes de son histoire coïncident avec celle de l'histoire des villes et de l'urbanisation.

Nonobstant, la ville de Bechar a connu un développement très accéléré, pour répondre à l'urgence et à la demande de logement, cette situation a provoqué la réalisation d'un nombre très élevé de constructions. La volonté de satisfaire les importants besoins et la forte demande apparue en matière d'habitat, au début de la décennie 1980 et un régime foncier administré, ont eu pour résultat, des extensions urbaines démesurées. La ville apparaît donc comme un organisme vivant de plus en plus complexe dans son contenu, dans les différenciations de son tissu, constitué de parties plus ou moins contrastées mais reliées entre elles par des mouvements de circulation de plus en plus denses et rapides au fur et à mesure des développements techniques. Être vivant, elle se transforme sans cesse avec toujours une grande solidarité de ses différentes parties.

Le développement rapide du tissu urbain de la ville de Bechar au cours d'une période assez brève a en somme produit des formes urbaines dont l'évolution pose problème de cohérence urbaine et de gestion de l'espace public. En effet, l'extension démesurée et incontrôlée de la ville de Béchar, a fait éclater la ville et engendré une composition incohérente de rues et des voies, qui a engendré à son tour une architecture, délocalisée du point de vue de son rapport avec la voie et de ses références historiques.

La ville a donc connu une évolution urbaine rapide, de là sont apparues des anomalies au niveau de la structure viaire caractérisées notamment par: L'interruption de voies et leurs discontinuités, les voies ambiguës dont le tracé est

inexistant ou mal défini, l'absence d'alignement et le non respect de la direction de la voie, l'aménagement de la voie est presque absent, le manque de traitement paysager et la hiérarchie viaire est quasiment absente. Rendant cette structure inefficace pour mettre en relation les différents quartiers de la ville et être le support d'activités. Parmi les maux que manifeste l'espace rue à Bechar la parole habitante en décèle ce qui suit :

- La rue est aujourd'hui réduite à un simple espace de circulation
- La rue est aujourd'hui qualifiée de « rue de l'encombrement » Les trottoirs se livrent à des pratiques inappropriées, et des extensions qui entravent les déplacements pédestres
- L'aménagement urbain, et la gouvernance urbaine font question, et interrogent le devenir et la gestion de l'espace public « rue »
- Altération de l'esthétisation de la rue
- L'aménagement de la rue ne répond pas aux normes.
- L'architecture et l'art de concevoir la rue n'est plus une préoccupation prééminente de la ville contemporaine
- Hiérarchie physionomique au gré de la hiérarchie fonctionnelle et typologique.
- Le manque d'organisation d'ensemble qui forme une même structure de la ville.
- Les repères de la ville s'estompent
- Limites des rues par clôtures
- Les façades de rues ne font pas la ville
- Des rues se livrent à la désertion
- La végétation et le mobilier urbain se font désirer dans les rues
- Les aires de stationnement ne sont désormais plus la préoccupation d'une planification rigoureuse des rues
- La rue d'un élément de suture à un élément de coupure.

- l'engouement de la rue à la dynamique et à la sociabilité.

Selon Grafmeyer ²⁰² « expression emblématique de la citadinité, l'espace public est par excellence ce qui fait de la ville autre chose qu'une mosaïques de quartiers et un simple agrégat de petits mondes étanches »

La richesse de l'espace rue provient de la nécessité de la pensée en deux mains : pas seulement le construit mais le circulé aussi, pas seulement le privé mais également le public.

Les rues piétonnes pourraient être un moyen d'encourager la dynamique de la ville et de la sociabilité, avec les commerces le matin et les cafés le soir. Même les marchands ambulants y trouveront un espace viable d'activité. Sauf que pour qu'il y ait une visibilité dans la circulation, on n'est pas contre les boutiques de rues mais il faut que chacun respecte les limites de sa parcelle pour faire sa boutique. Les boutiques ne doivent pas être installées sur les trottoirs qui obstruent les rues et empêchent du même coup la circulation. Les boutiques ne doivent pas aller au-delà des limites des parcelles d'habitation, qui du reste sont des lieux qui ne sont pas destinés au commerce

L'utilisation anarchique des espace public est une gangrène qu' il faut extirper pour permettre une urbanisation durable de nos villes. C'est dur mais il faut de l'ordre sinon nos cités risquent de ressembler à des dépôts d'ordures et ça sera de véritables capharnaüms

²⁰²Grafmeyer (2004)., « Naissance de écologie urbaine »L'École de Chicago, Paris, Flammarion,p 96

CONCLUSION

Générale

CONCLUSION GENERALE

La ville, ce système organisé, structure inéluctablement ses subdivisions par le biais du réseau de rues. Elle met pareillement en lien les éléments fondamentaux de la vie urbaine via des mouvements de circulation de plus en plus denses et rapides au fur et à mesure des développements techniques.

Le système des rues a fait la ville et en a permis la croissance. Certes codifié jadis par les cultures, ce réseau a pu traverser le millénaire et constituer parfois le support de la première urbanisation. D'un écheveau de rues moins géométrique, plus naturel dans la mesure où il se plaque au relief, il se retrouve requalifié selon la vitesse et hiérarchisé suivant le développement du tissu, et la fonctionnalité circulaire.

Les rues originellement qualifiées d'appartement du public entre les façades des constructions qui constituent ses limites, se livrent donc à des dynamismes politiques, culturels, culturels sans précédent. Sans cesse en mouvement, cette structure socio-spatiale métamorphose inéluctablement ses bornes. En effet, Chaque culture a conçu selon ses convictions une configuration spécifique des limites de rues. De la mise à distance, du filtrage, de l'affirmation politique, les limites contemporaines revêtent des connotations toutes autres.

Vérification de l'hypothèse

Se voulant de comprendre comment se sont opérées ces dites transmutations spectaculaires sur le foyer de l'espace public rue, transformant ses limites, ce travail de recherche s'est voulu de vérifier la prédilection que cela probablement dû aux actes et agis non contrôlés des individus qui transforment de plein gré les limites sans se soucier de la réglementation en vigueur face à l'absence d'une planification soit des prescriptions spécifiques préalables. La recherche établie dans la présente étude a pu confirmer cette hypothèse

A Bechar (cas d'étude), le développement rapide du tissu urbain de la ville au cours d'une période assez brève, a produit des formes urbaines dont l'évolution pose problème de cohérence et de gestion de l'espace public. En effet, l'extension démesurée et incontrôlée de la ville de Béchar, a fait éclater la ville et engendré une composition incohérente des rues, qui a engendré à son tour une architecture,

délocalisée du point de vue de son rapport avec la voie et de ses références historiques.

Effectivement, d'innombrables anomalies constatées sur le terrain de la ville font que nos préoccupations tournent autour de la structuration et l'harmonie du système viaire de la ville de Bechar, mais surtout des limites qui façonnent le paysage urbain et permettent une lecture décente pour une meilleure pratique de l'espace.

Les limites sont péremptoirement indissociables du système formel qu'elles enveloppent, et ont pour vocation de restreindre la profondeur et l'infini. Dans les oasis sahariennes, le système formel est parfaitement unitaire et homogène. Il définit une relation harmonieuse avec l'environnement naturel qui le limite. La frontière que ce dernier constitue est une sorte de familiarité, d'amabilité, le signe d'une reconnaissance du milieu.

La frontière faite par le rempart séparatif de l'espace habité, est l'une des bases de la grammaire des sociétés pour poser des limites depuis l'extérieur.

Les limites des rues, autant qu'elles clivent les entités, s'avèrent des structures de liaison ; autant qu'elles arrêtent, permettent le passage, on la surpasse au besoin. Ainsi, le paradoxe de la limite des rues, nonobstant sa vocation de barrière par le jeu de lumière et de l'obscurité, par l'étroitesse de sa dimension, par la sinuosité de son tracé,..., elle demeure transitionnelle (on la surpasse au besoin).

Dans la culture oasienne la perception des rues en tant que limite entre dedans et dehors, garante de l'intimité de l'espace habité (seuils à ne pas dépasser), s'estompe dans la ville européanisée, et deviennent des pistes ouvertes à tous, en réponse à un urbanisme importé d'ailleurs où la construction de limites interminables telles les clôtures des cités résidentielles dont l'objectif simpliste est de séparer les espaces.

Les recommandations

La richesse de l'espace rue provient de la nécessité de la pensée en deux mains : pas seulement le construit mais le circulé aussi, pas seulement le privé mais également le public.

Les rues piétonnes pourraient être un moyen d'encourager la dynamique de la ville et de la sociabilité, avec les commerces le matin et les cafés le soir. Même les

marchands ambulants y trouveront un espace viable d'activité. Sauf que pour qu'il y ait une visibilité dans la circulation, on n'est pas contre les boutiques de rues mais il faut que chacun respecte les limites de sa parcelle pour faire sa boutique. Les boutiques ne doivent pas être installées sur les trottoirs qui obstruent les rues et empêchent du même coup la circulation. Les boutiques ne doivent pas aller au-delà des limites des parcelles d'habitation, qui du reste sont des lieux qui ne sont pas destinés au commerce

L'utilisation anarchique des espaces publics est une gangrène qu'il faut extirper pour permettre une urbanisation durable de nos villes. C'est dur mais il faut de l'ordre sinon nos cités risquent de ressembler à des dépôts d'ordures et ça sera de véritables capharnaüms

PERSPECTIVES

L'appropriation des rues peut représenter un phénomène à double tranchant négatif, quand il est un moyen de s'accaparer des territoires publics ou de s'arroger des pouvoirs informels pour empiéter sur l'espace à caractère public ; mais, positif, quand il est un processus d'usage, qui réactualise la vie au quotidien en réinventant l'urbanité et respectant le paysage urbain et architectural. Cette thèse ouvre des perspectives de recherche futures plurielles, à savoir :

- Le respect de l'aspect normatif et réglementaire dans le dimensionnement et l'appropriation de l'espace public rue.
- La prise en compte de l'enfant en droit de participer au renouvellement de l'espace public vu les édifices conçus semble –t-il exclusivement pour l'adulte (taille des vitrines, types d'activités,)

Le rôle de la rue dans la construction du paysage urbain.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et Collectifs :

- ABDELHAKIM. H.**, (2010), « A propos de la conception architecturale », OPU, Alger
- ANGERS. M.**, (1997), « Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines », éditions casbah, Alger.
- ALLAIN R.**, (2004), La morphologie urbaine, Géographie, aménagement et architecture de la ville, éd Armand Colin, Paris,
- ASCHER F.**, (2001), « Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour ». Editions de l'Aube/DATAR
- BABELON J-P.**, (1986), « Paris au XVI^e siècle », Ed. Hachette, Paris.
- BACHELARD. G.**, (1965), « La formation de l'esprit scientifique. », Librairie philosophique, J.Vrin, Paris.
- BADUEL P.-R.**, (1988) "Habitat, état et société au Maghreb", Ed. CNRS, Paris.
- BARDOU. P ET ARZOUMANIAN. V.**, (1978), « Archi de soleil », édition Parenthèse
- BASSAND. M, COMPAGNON. A, JOYE. D, STEIN. V.**, (2001). « Vivre et créer l'espace public », presses polytechniques & universitaires Romandes, Lausanne.
- BEAUFILS M-L., JANVIER Y., LANDRIEU J.**, (1999), « Aménager la ville demain: une action collective », L'aube éditions/SECPB, Saint-Étienne.
- BECKETT S.**, (1953) « l'innommable » Ed minuit
- BENJAMIN W.**, (1989), Paris capitale du XIX^e siècle, les Ed. du Cerf p441.
- BENEVOLO. L.**, (1983), « Histoire de la ville », éd. Parenthèses, Roquevaire.
- BENEVOLO. L.**, (1998), « Histoire de l'architecture moderne, 1. La révolution industrielle », Dunod, Paris.
- BENOIT G.**, (2011), « *Théorie des maisons. L'habitation, la surprise* », Paris : Éditions Verdier,
- BENYOUCEF B.**, (1995) « Analyse urbaine, Eléments de méthodologie », OPU, Alger.
- BERARDI R.**, (2005), « Saggi sucità arabe del Mediterraneo sud orientale », Alinea, Florence.
- BOYER A., Rojat Lefebvre E.**, (1994), Aménager les espaces publics, le moniteur, paris
- GAUTHIEZ B.**, (2003) « Espace urbain : vocabulaire et morphologie ». ed. du patrimoine CMN
- BERNARD A.**, (1911) : « Historique de la pénétration saharienne », Girait Imprimeur, Alger.
- BERQUE. J.**, (1955) « structures sociales du haut Atlas », P.U.F, Paris.
- BERQUE. J.**, (2002), « Il reste un avenir », Arléa, Paris.
- BERTRAND. M-J, LISTOWSKI. H.**, (1984). « Les places dans la ville », Dunod, Paris.
- Besse J-M.**, (2006) habité ,un monde à mon image Paris, Flammarion
- BOUHDIBA. A & CHEVALLIER .D.**, (1982), « villes islamiques, villes arabes, villes orientales ? », édition : la ville arabe dans l'islam, Tunis.
- BORIE. A, MICHELONI. P, PINON. P.**, (1978), « formes et déformations des objets architecturaux et urbains », centre d'études et de recherches architecturales, Editions E.N.S.BA, Paris.
- BOYER A., ROJAT LEFEBVRE E.**, (1994), Aménager les espaces publics, le moniteur paris
- CANIGGIA. G & Malfroy. S.**, (1982), « Approche morphologique de la ville et territoire, le cas de Venise, traduction Française », (2e Edition), Venise.
- CAPOT-REY R.**, (1953), « Le Sahara Français », PUF, Paris.

CAPOT-REY. R. (1955), « Travail de l'institut de Recherche Saharienne ». Université d'Alger, E. Imbert Imprimeur, Tome XIII.

CAUNE J., (1992), « La Culture en action - De Vilar à Lang : le sens perdu », PUG, Grenoble.

CHABANE.D. (2003), « La théorie du Umran chez Ibn Khaldoun », OPU, Alger.

CHARMES E., (2006). **La rue, village ou décor ?, Etude de deux rues à Belleville**, éd Creaphis.

CHEVALIER, (1908), L'Afrique centrale française, [1902-04], in-8° [récit de voyage de la mission Chari-Tchad], Paris.

CHOAY F. (1965), « L'urbanisme, utopies et réalités », Ed du Seuil. Paris.

CHOAY, F. (2006) « Pour une anthropologie de l'espace », Seuil, Paris.

CHOAY F. et **MERLIN P.**, (1988) dictionnaire d'aménagement et d'urbanisme. Ed. PUF

CHOCO. M. (1987), « Les Grandes places publiques de Montréal ». Editions le Méridien, Montréal.

CLAVAL.P. (1995). « La géographie culturelle ». Coll. Fac, Nathan

CLAVEL. M. (2004), Sociologie de l'urbain, Anthropos, Paris.

COLLIER. J-M. (1986), « Espace public, espace privé – Complémentarité et opposition », Presses Universitaires, Louvain – la neuve.

COLOMB, (1856): « Exploration des ksour et du Sahara de la province d'Oran », Imp. Du gouvernement, Alger.

COMBESSIE .J-C. (1998), « La Méthode en sociologie, Approches » éditions Casbah, Alger.

CORNU. R. (2000), « L'observateur entre perception et action », in De la perception à l'action. Contenus perceptifs et perception de l'action, sous la direction de Pierre Livet, Éd. Librairie Philosophique J. Vrin, Paris.

CUSSET P-Y., (2011). Le lien social. Ed. Armand Colin

DAVIS M. (1998), «Ecology of Fear: Los Angeles and the Imagination of disaster», Metropolitan Books, New York

DELFANTE C., et **Pelletier J.**, (2000), **Villes et urbanisme dans le monde**, éd Armand Colin/HER, Paris

DEFFONTAINES. P. (1948), «Géographie et Religion», Gallimard, Paris.

DE MORGAN, (1921), « L'humanité préhistorique », Évolution de l'Humanité, Paris.

DE TAPIA. S. (2007), « Migrations internationales et Anthropologie du voyage. La circulation des hommes et des biens dans le champ migratoire turc : itinéraires et impacts économiques, FASOPO » : association de recherche, loi de 190, Paris

DUPUIS. G. (1991), «L'urbanisme des réseaux, théorie et méthode », Armand Colin, Paris.

Durkheim, E., (1974) la méthode sociologique, P.U.F. La Constitution de la société

EBERHARDT H.ZEIDLER, (1983), « **l'architecture multifonctionnelle** », Ed. **le moniteur**, Paris

Edde-Terrasse, A-M., (1985). « L'espace public à Alep, de la fin du XIIe siècle au milieu du XIIIe siècle. » In: Fortifications, portes de villes, places publiques dans le monde méditerranéen. Ed. Jacques Heers, Paris: Université de Paris, Sorbonne.

EKAMBI-SCHMIDT. J. (1972), « la perception de l'habitat », Editions universitaires, Paris.

ERWIN S. (1989). « Du sens des sens », Éd. Jérôme Million, Grenoble.

ESCOURROU, G., (1991), « Le climat et la ville », édition Nathan, Paris.

FARRUGIA. F. (1993), « La crise du lien social, essai de sociologie critique », L'Harmattan, Paris.

FATHY. H. (1970), « Construire avec le peuple », Editions Sindbad, Paris.

FEBVRE L., (1949), « La terre et l'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire », Éditions Albin Michel, Paris.

FEBVRE L., (1962) pour une histoire à part entière Ed. Bibliothèque nationale. Paris

FISCHER.G N. (1997), « La psychologie de l'environnement social », édition Dunod, Paris.

GAUTIER. E.F. (1908), « Sahara algérien », t. I. Librairie Armand Colin, Paris.

GAUTIER. E.F. (1922) : « Les territoires du Sud de l'Algérie, description géographique », Carbondal, Alger.

GAUTHIEZ B., (2003) « Espace urbain : vocabulaire et morphologie ». ed. du patrimoine CMN

GEHL. J., (1986), « Life between buildings », Van. Nostrand Reinhold, New York.

GEO.B., (1920), « L'urbanisme en pratique, édition Leroux, Paris.

GHIGLIONE. B ET MATALON. B., (1978), « Les enquêtes sociologiques, théories et pratiques », Edition Armand colin, Paris.

GHORRA-GOBIN. C., (2001), « Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale », L'Harmattan, Paris.

GILDAS S., (1995), « Géodynamique des migrations internationales dans le monde », PUF, Paris.

GIVONI B., (1978) L'homme, l'architecture et le climat. Editions du moniteur, Paris,

GODARD Cdt., (1954), « L'oasis moderne, essai d'urbanisme saharien», Ed. La Maison du Livre, Alger.

Gourdon J-L (2001) La rue, Essai sur l'économie de la forme urbaine, ed de L'Aube

GRAWITZ M., (1988), « Lexique des sciences sociales », 4ème éditions, Dalloz, Paris.

GRÉGOIRE. E., (1999), « Touaregs du Niger, le destin d'un mythe », KHARTALA, Paris.

GREEN A., (2003), La folie privée, Ed. Gallimard

GUILLON M., SZTOKMAN. N., (2000), « Géographie mondiale de la population», Ellipses (Université / Géographie), Paris.

HABERMAS J., (1978), « l'espace public », Payot, Paris.

HALBAWACHS M., (1968), « la mémoire collective », PUF, Paris.

HANS.J., (1990), « le principe responsabilité », Insel Verlag, Francfurt (traduit de l'allemand par Jean Greisch, les éditions du Cerf).

HÄUSSERMANN H., SIEBEL W. (1993), «Festivalisierung der Stadt politik. Stadtentwicklung durch große Projekte, Leviathan Sonderheft 13», Westdeutscher Verlag, Opladen

HARVEY, D. (1996) «Justice, Nature & the Geography of Difference», MA: Blackwell, Cambridge.

HEIDEGGER.M., (1958) Essais et Conférences, Ed. Gallimard

HERRERA. J, MARTIN. N, ET MABARDI. J. F., (1987). « Espace Rue : espace de vie », Presses Universitaires, édité avec l'aide du ministère de la région wallonne inspection générale de l'aménagement du territoire, Louvain- la neuve.

IBN KHALDOUN. A., (1934), « Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes en Afrique septentrionale », 4 vol, traduction du baron de Slane, Ed. Geuthner, Paris.

ISAAC J., (1998) in *La Ville sans qualités*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube,

IZARD J-L., (1976), « L'approche bioclimatique en urbanisme et architecture », Groupe ABC, Marseille-Luminy.

JACQUARD A., (1978). « Eloge de la différence. La génétique et les hommes». Seuil, Paris.

JACOBS J., (1961), « Death & life of great american cities », ed Penguin, New york.

JANIN R., (1964), « Constantinople byzantine. Développement urbain et Répertoire topographique» (Archives de l'Orient latin, 4), 2e édition, Institut Français d'Études Byzantines, Paris.

JATON. V ET PHAM. N (2005), « Approche typo-morphologique de l'espace public », in Da Cunha, Knoepfel, Leresche, Nahrath (2005) *Enjeux du développement urbain durable*, Lausanne : PPUR.

JOLE M., (2006), « Le destin festif du Canal Saint-Martin », Seuil, Paris.

JÜRGEN S (dir.), (2004,) *Öffentlichkeit. Entstehung und Wandel in Deutschland*, Paderborn, Schöningh,

KARDAMITSI M., Biris M., (2001), « Architecture néoclassique en Grèce », Athènes.

KOOLHAS R., (1994), « La ville art et architecture en Europe 1870-1993 », éd du centre G. Pompidou

KOOLHAAS R., et al (2000). « Mutations, Barcelone & Bordeaux » : Éd. Actar et Arc en rêve centre d'architecture.

KRIER R., (1989). « L'espace de la ville. Théorie et pratique », Archives de l'architecture moderne, Bruxelles.

La FOSSE J. (1865), « Journal d'un curé ligueur de Paris sous les trois derniers Valois », éd. et annoté par Edouard de Barthélemy, Paris.

LAVEDAN P. (1959) « *Géographie des villes* ». Nouvelle édition. Paris,

LE BOHEC Y., (2008). *Armi e guerrieri di Roma antica, Roma*,

LE DANTEC. JP. (2002), « le sauvage et le régulier. Art des jardins et paysagisme », Le Moniteur, Paris.

LEFEBVRE.H. (1968), « Le droit à la ville », éditions Anthropos, Paris.

LEROY-BEAULIEU P. (1904), « Le Sahara, le Soudan et les chemins de fer transsahariens », Guillaumin, Paris.

LEVY.J. (1999), « le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde », Berlin, Paris.

LIPOVETSKY. G. (1991), « Espace privé, espace public à l'âge Postmoderne », in Citoyenneté et Urbanité, Série Société, Editions Esprit, Paris.

LOPEZ R., (1964), « *L'avenir des villes* », collection **Construire le monde**, Paris.

SIGAIRET L., (1999). Rome et les barbares, Paris, Ellipses

LYNCH K., (1998). « L'image de la cité », Dunod, Paris.

LYNCH K., (1982). « Voir et Planifier. L'aménagement qualitatif de l'espace ». Dunod,

MAC GUCKIN DE SLANE, (1911, 1912), « Description de l'Afrique septentrionale » par Abou Obeid El Bekri, traduction de El Bekri, Kitab al-massalik w'al-mamalik, 2eme édition, Alger

MANGIN. D et PANERAI. P. (2009). « Projet urbain », collection Eupalinos, édition Parenthèse

MARCAIS P., (1955) : « Notes de sociologie et de linguistiques sur Beni-Abbès » in "Travaux de l'Institut de Recherche Saharienne", Université d'Alger, E. Imbert Imprimeur, Tome, XIII.

MATALON B., ET GHIGLIONE R., (1998) « *Les enquêtes sociologiques, théories et pratiques* », Edition Armand colin, Paris

MCPHERSON, E.G, ROWNTREE, R.A, WAGAR, J.A. (1994), «Energy efficient landscapes. Urban Forest Landscapes ». Bradley éditions

MERLEAU-PONTY M., (1964). « Le visible et l'invisible », Éd. Gallimard, Paris.

MERLIN. P. (2002), « L'urbanisme » Que sais-je ? 5e édition mise à jour PUF, Paris.

MERLIN P. et CHOAY F., (1988). « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement » deuxième édition Revue et Augmentée, presses universitaires de France, Paris.

MERLIN. P et TRAISNEL. J-P (1996); « Energie, environnement et urbanisme durable », éd. PUF, que sais-je ?

METAYER C., (2000), « Au tombeau des secrets. Les écrivains publics du Paris populaire. Cimetière des Saints-Innocents, XVIe-XVIIIe siècle », Albin Michel, Paris.

MOUSSAOUI A., (2002), « Espace et sacré au Sahara, Ksour et oasis du sud-ouest algérien », éditions CNRS, Paris.

MUMFORD L., (1978), « La cité à travers l'histoire », Éditions du Seuil, Paris.

NAIL T., (2016) « Theory of the Border » Oxford University Press

NARBONI R., (1995), « La lumière urbaine éclairer les espaces publics », édition LE MONITEUR, Paris

NORDMAN D., (1999), Frontières de France. De l'espace au territoire, XVIe- XIXe siècles, Gallimard

OLGYAY V., (1962), Design with climate. Bioclimatic approach to architectural regionalism. Princeton university press. Princeton.

PANERAI, P., DEPAULE, J.C., DEMORGON, M., (1999), « Analyse urbaine », collection Eupalinos, édition Parenthèses.

PAQUOT T., (2006), « Pour une ville pleine de rues », in Urbanisme, Paris.

PAWLOWSKI. K. (1992), « *Circulades languedociennes de l'an mille – naissance de l'urbanisme européen* », Presses du Languedoc, Montpellier.

PELLEGRINO P., (2000), Le sens de l'espace. Livre II, La dynamique urbaine. Paris Anthropos. p. 207

PELLETIER J. et DELFANTE C., (1997). « Villes et urbanisme dans le monde », Armand colin, Paris.

PEREC G., (1974), « Espèces d'espaces » Edition Galilée

PINON P., (1991), « Lire et composer l'espace public », édition du STU, Paris.

PINTO R & GRAWITZ M., (1967), « Méthodes des sciences sociales », 2e édition, Dalloz, Paris.

PLIEZ O., (2003), « villes du Sahara. Urbanisation et urbanité dans le Fezzan libyen », espaces et milieux, Paris.

POET M., (1979), « Introduction à l'Urbanisme », Seuil, Paris.

QUIVY R., CAMPENHOUDT. LC., (1988), « Manuel de recherche en sciences Sociales », édition Dunod, Paris.

RAPPOPORT A., (1972), « Pour une anthropologie de la maison ». Dunod, Paris.

RAYMOND. A., (1985), « Grandes villes Arabes à l'époque Ottomane », édition Sindbad, Paris.

RENAUD B., (1994), « La perception, essai sur le sensible », Éd: Hatier, Paris.

Renard (dir.) J-P., (2002), « La frontière :», in Collectif, *Limites et discontinuités en géographie*, Paris, Séides

RIPOLL F. et VESCHAMBRE V., (2005) « Introduction : l'appropriation de l'espace comme problématique. ». In L'appropriation de l'espace. Sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir Norois, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

ROLLAND G., (1888), « La Colonisation française au Sahara, l'Oued Righ, chemin de fer de Biskra – Touggourt – Ouargla », Imp. de Chaix, Paris.

RONCAYOLO M., (2002), « Lectures de villes, formes et temps », Eupalinos, Parenthèses, Paris.

ROUSSEAU J. J., (2011). Du contrat social, ed. Flammarion. Paru en 1762

SALIGNON B. et YOUNES C., « La médiation comme ouverture au projet urbain » in Des gens et des lieux, l'expérience du projet urbain, codir. J.Y. Toussaint et M. Zimmermann, Bruxelles, Mardaga, 1996

SANSOT P., (2004), « Poétique de la ville », Petite Bibliothèque Payot, Paris.

SELLE K. (2004), « Öffentliche Räume in der europäischen Stadt Verfall und Ende oder Wandel und Belegung ? Reden und Gegenreden », in : SIEBEL W. (sous la direction de), Die europäische Stadt, Suhrkamp, Frankfurt

SENNETT R., (1979), « Les Tyrannies de l'intimité », trad. de l'américain, Seuil, Paris.

SERFATY-GARZON P., (1987), « Muséification des centres urbains et sociabilité publique : effets attendus, effets déconcertants », in aménager l'urbain de Montréal à San Francisco politiques et design urbains. Sous la direction d'Annick Germain et Jean-Claude Marsan, Éditions du Méridien. Québec.

SIMMEL G., (1992), **Le conflit**, Paris, Circé

SIMON H., (2004), « Les sciences de l'artificiel ». Editions Gallimard,

SITTE C., (1980). « L'art de bâtir les villes », Seuil, Paris.

SORKIN M. (1992), « Variations on a Theme Park: The New American City and the End of Public Space », Hill and Wang, New York.

SOURDEL D., (1985), « L'organisation de l'espace dans les villes du monde islamique », dans Jacques Heers dir. Fortifications, portes de villes, places publiques dans le monde méditerranéen, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Paris.

STRAUVEN F., (1998), Aldo van Eyck: The Shape of Relativity, Ed. Architectura & Natura

TANDY C., (1978), « Handbook of urban landscape » London Architectural Press. Thompson.

TEXIER S., (2006), « Voies publiques. Histoires et pratiques de l'espace public à Paris » Le Moniteur, Paris

TOFFIN G., (2002), « Les Tambours de Katmandou », Payot & Rivages, Paris.

TOUSSAINT J-Y ET ZIMMERMANN M (2001), « **User, observer, programmer et fabriquer l'espace public** », PPUR Lausanne.

VON MEISS P., (1986). « De la forme au lieu : Une introduction de l'étude d'architecture », Presses polytechniques Romandes, Lausanne.

WELZER-LANG D., (2004), « les hommes aussi changent », Payot, Paris.

WRIGHT D., (1979), « Soleil, nature, architecture et climats », édition Parenthèse,

WEILL M., (1997), L'urbanisme, éd Milan -300, Toulouse

Yann Le Bohec, L'esercito romano da Augusto alla fine del III secolo, Roma 1992, VII ristampa 2008,

YOUNES C., NYS Ph. Et MANGEMATIN M. (codir.), (1997) L'architecture au corps, Bruxelles, Ousia, , ZEPH M., (2004), « Concerter, gouverner, et concevoir les espaces publics urbains, Presses polytechniques universitaires romandes, Lausanne.

ZENEIDI D., (2009), « Où en est la rue face à la globalisation ?, » Géographie et cultures, éd Harmattan, Paris

ZUCHELLI A., (1983), « Introduction à l'urbanisme opérationnel et à la composition urbaine. Volume 2. OPU. Alger

Revue :

ANANIADOU-TZIMOPOULOU M., YEROLYMPOS A., VITOPOULOU A., (2007), « L'espace public et le rôle de la place dans la ville grecque moderne. Évolution historique et enjeux contemporains », Études balkaniques

ANSELME M., et PARALDI M., (1985). Le petit séminaire à Marseille, les annales de la recherche urbaine, N°26

AUZELLE R, GOHIER J., VETTER P. (1964), « 323 citations sur l'urbanisme », Paris : Vincent et Fréal.

ARBARET-SCHULZ C., (2002), « Les villes européennes, attracteurs étranges de formes frontalières nouvelles »

BENSAAD A., (2002), « La grande migration Africaine à travers le Sahara ». Revue Méditerranée, tome 99.

BLANC M., (1992), « Editorial », in Espace et Société, n°68.

CALIGIROU C., TOUCHE C., (1997), « Des jeunes et la rue : les rapports physiques et sonores des skateurs aux espaces urbains. » in Espaces et sociétés, 90/91

CHALAS Y., (2002), « Villes Contemporaines ». Ed. Cercle d'art, rapporté par FRANCOIS BARRE, in Les sept piliers de la nouvelle urbanité, Source : le monde des livres, Le Monde.

COT. M., (1998). « Dynamique urbaine au Sahara », in Insanyat N05: 'Villes Algériennes, CRASC, Oran.

CUILLERMOU Y., (1993), « Survie et ordre social au Sahara, Les oasis du Touat-Gourara-Tidikelt en Algérie », Cahiers des Sciences Humaines

DE LA BLACHE V., (1898), « La Géographie politique d'après les écrits de Fratzel, p. 107. Annales de Géographie. VII. [avec fascicules distincts de Bibliographie géographique annuelle, publiés sous la direction de L. Raveneau, 1re bibliographie, 1893 ; dernière parue, 1913-14].

DESSOUROUX C., (2003), « La diversité des processus de privatisation de l'espace public dans les villes européennes », Belgeo,

DEVILLERS C., (1999), « La ville très vieille et très jeune », in projeter n°18, renouveler l'urbain, DGUHC/MELT

DOMENACH H., (1995), « De la migratologie », Revue Européenne des Migrations Internationales, (12) 2, 73-86.

DULONG R., (1992), « Dire la réputation, accomplir l'espace », in : Quaderni n°18

FURET C., (2000) « Techniques et architecture », n°446, décembre 1999-janvier

HERVIER D., (1984), « Halles et marchés », Monuments historiques, n°131, Paris

Martin H., (1958) , Essais et Conférences

JOSEPH I., (1992) « L'espace public comme lieu d'actions », in les annales de recherche urbaine n°57-58,

KADDACH M., (1993), « Modernité et tradition, éléments de réflexion sur la crise identitaire ». Revue H.T.M. ARCOO. N°1

MARTY A., BONNET B. et GUIBERT G., (2006), « La mobilité pastorale et sa viabilité. Entre atouts et défis », Note thématique de l'IRAM, n°3,

MASSIGNON L., (1920), « les corps de métiers et la cité islamique », revue internationale de sociologie, 28, 473-475

MITCHELL D., (1995), «The End of Public Space and the City », Urban Geography, 17

PAGAND B., et KHELIF A., (2003)), « Algérie traces d'histoire, Architecture urbanisme et art de la préhistoire à l'Algérie contemporaine », Ecole d'Architecture de Grenoble, Edition du CERTU n°04, pp 60- 66

PERALDI M., (1988), « Le Désarroi des aménageurs », Diagonal, n°74.

RAIBAUD Y., (2009), masculinité et espaces publics : l'offensive des cultures urbaines, publié dans « utopies féministes et expérimentations urbaines, Denèfle, S. (Ed) » 141-152

KOOLHAAS R., (1988). Entretien « Sur la crête de la vague moderne », in Techniques et Architecture, n°380, p. 77

PAGAND. B., ET KHELIFA. A., (2003)), « Algérie traces d'histoire, Architecture urbanisme et art de la préhistoire à l'Algérie contemporaine », Ecole d'Architecture de Grenoble, Edition du CERTU n°04, pp 60- 66

RODMAN M. C. (1992) «Empowering Place: Multilocality and Multivocality » American Anthropologist, pp640-656.

SENECAL G., (2002), « L'espace public au défi de la proximité», in : TOMAS Fr. Espaces publics, architecture et urbanité de part et d'autre de l'Atlantique, Publications de l'université de Saint-Etienne, Saint-Etienne

TARRIUS A., (1995), Naissance d'une colonie : un comptoir commercial à Marseille, Revue Européenne des Migrations Internationales

TIBERGHEN G. A., (2001). « Nature, Art, Paysage », éd. Actes Sud, École nationale supérieure du Paysage, Critique d'art, n° 18, automne 2001, p. 54

TOMAS F. (2001), "L'espace public, un concept moribond ou en expansion?", Géocarrefour, 76,

WALZER M., (1986), « Public space: Pleasures and costs of Urbanity », Dissent, 33,

WELZER-LANG D., (2004), les hommes aussi changent, Payot, Paris

WOLTON D., (1996), Espace public, un concept à retravailler, Revue : Etudes Tome 384, no 2, février 1996,

Colloques :

DARCHEN S., 12-13 mai 2004, communication présentée dans le cadre du colloque de l'ACFAS, « Le Nouvel urbanisme et la promotion de la «nouvelle banlieue»: le cas du projet Bois-Franc à Saint-Laurent.

Fiedler J., (2002), «Proximity – Parameter of change » (conférence écrite) pour Urbanism and Globalization, Bauhaus University Weimar.

Korosec-Serfaty P., (1987) « Muséification des centres urbains et sociabilité publique : effets attendus, effets déconcertants », in aménager l'urbain de Montréal a San Francisco politiques et design urbains. Sous la direction d 'Annick germain et Jean-Claude Marsan, Éditions du Méridien. Québec.Sadri Bensmail, La ville comme lieu du changement des pratiques et de représentation idéologique. Dialogue et affrontements interculturels en Algérie. The third Nordic conference on Middle Eastern Studies: Ethnic encounter and culture change, Joensuu, Finland, 19-22 June 1995

Piermay J.L. (2002). L'invention de la ville en Afrique subsaharienne. In : Bart F. (coord.), BONVALLOT JACQUES (COORD.), Pourtier R. (coord.) Regards sur l'Afrique. *Historiens et Géographes*, (379), 59-65. Regards sur l'Afrique : La Renaissance de la Géographie à l'Aube du Troisième Millénaire : Conférence Régionale de l'UGI, Durban (Afrique du Sud), 2002/08.

WATSON. J.W, (1972), conference: «Mental distance in Geography. Its identification and representation ».

Mémoire et thèses :

BIARA. W, mémoire de magistère, (2007). « Dynamique historique de la place publique urbaine, cas de la place des chameaux à Béchar », université de Bechar, 174p

Belton Chevallier L, thèse de doctorat : « mobilités et lien social, sphères privée et professionnelle à l'épreuve du quotidien », université Paris –est sociologie, 2009, p19

BENLAHBIB F- Z. mémoire de magistère en architecture Option Théorie et techniques des établissements humains dans les milieux arides vers une lecture morphologique de la structure viaire de la ville de Bechar

BENMOHAMMED.T, (2005), Mémoire de magistère en Urbanisme, option « Habitat saharien », La production de l'espace urbain à Bechar, entre crise et mutations, université de Bechar.

Bensaad N., Mémoire de magistère La rue, forme urbaine et pratiques sociales, de Université de Constantine, 2001

Boucheriba F., mémoire de magistère impact de la géométrie des canyons urbains sur le confort thermique extérieur ;, 2006

Chemisa M., mémoire de magistère « identification de l'espace urbain a Sétif (cas de la rue) », juin 2001, université FERHAT ABBAS.

FARHI A., (2000), Thèse de doctorat, « Villes nouvelles, villes d'équilibre, cas de Biskra et Batna ». Univ. Constantine, s/dir Côte/Tachrift, 365p.

FLEURY A. (2007), Thèse de doctorat « Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul », , Géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.

HOFSTETTER. M, (2006), mémoire en études urbaines, « espace(s) public(s), une esquisse », dirigé par Antonio Da Cunha.DESS en développement urbain, gestion des ressources et gouvernance, faculté des géosciences et de l'environnement, université de lausanne.

MELIOUH F., (1998), Mémoire de Magister, « Pratiques domestiques féminines dans le logement collectif : espaces et confort. Cas d'étude ville de Biskra », dirigée par Dr Tabet Aouel.K, Biskra.

NOUVELLON. A, (2002), « L'influence de la forme urbaine sur les citoyens, la lisibilité de l'espace public joue t-elle un rôle pour son appropriation? Le cas de trois places d 'Orléans », mémoire, Université de Tours

SAHLI F., (2009) « la répercussion de la politique urbaine en Algérie sur l'espace public cas de la ville de Msila » , mémoire de Magister Université de Msila

SAMALI M., (2008) espaces publics en tant que lieux de manifestation, mémoire de magister, université de Constantine

Support de Cours :

Temporal F., et Larmarange J., (2006), Déroulement des enquêtes quantitatives et/ou qualitatives, laboratoire Poplnter, département de sciences sociales- faculté de sciences humaines- Université de Paris 5 René Descartes

Tabet Aoul K., (2000) « Climat, Energie, Environnement», Cours de Post Graduation, Janvier. Université de Bechar.

Documents :

Ministère de l'équipement des logements et transports, (1993). « la mixité urbaine dans les documents d'urbanisme ».

URBAT entreprise publique économique unité de Bechar – PDAU- plan d'aménagement et d'urbanisme de Bechar 1994.

Plans Et Cartographie :

LIPSCHUTZ. P, FISCHER. D & MONTAVON, (2003), Projet de plan directeur de quartier au Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement Direction de l'aménagement du territoire / Genève

Piermay (2002)'invention de la ville en Afrique subsaharienne Article

DICTIONNAIRES :

DE ALENCASTRO L.F, (2002), « Traite», dans Encyclopædia Universalis, corpus 22. Dictionnaire de la mythologie et des antiquités grecques et romaines, (1964), Hachette (4e édition), Paris.

HAMLIN. F. H, (1983), « Les noms de lieux du département de l 'Hérault ». Nouveau dictionnaire Topographique et étymologique, Montpellier.

MERLIN.P et CHOAY .F, (1988), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement publié, deuxième édition Revue et Augmentée, presses universitaires de France, Paris.

RONCAYOLO.M, PAQUOT.DIR.T, (1992), « villes et civilisation urbaine.XVIIIe-XXe siècle », Larousse. Paris.

ROBERT, (2001), 6 vol. Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris